DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

TOME SOIXANTIEME.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS :

MM. ADELON, ALIBERT, BARBIER, BAYLE, BÉGIN, BÉRARD, BIETT, BOYER, BRESCHET, BRICHETEAU, CADET DE GASSICOURT, CHAMBERET, CHAUMETON, CHAUSSIER, CLOQUET, COSTE, CULLERIER, CUVIER, DE LENS, DELPECH, DELPIT, DEMOURS, DE VILLIERS, DUBOIS, ESQUIROL, FLAMANT, FODÉRÉ, FOURNIER, FRIEDLANDER, GALL, GARDIEN, GUERSENT, GUILLIÉ, HALLÉ, HÉBRÉARD, HEURTELOUP, HUSSON, ITARD, JOURDAN, KERAUDREN, LARREY, LAURENT, LEGALLOIS, LERMINIER, LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, LOUYER-WILLERMAY, MARC, MARJOLIN, MARQUIS, MAYGRIER, MÉRAT, MONTFALCON, MONTEGRE, MURAT, NACHET, NACQUART, ORFILA, PARISET, PATISSIER, PELLETAN, PERCY, PETIT, PINEL, PIORRY, RENAULDIN, REYDELLET, RIBES, RICHERAND, ROUX, ROYER-COLLARD, RULLIER, SAVARY, SÉDILLOT, SPURZHEIM, THILLAYE fils, TOLLARD, TOURDES, VAIDY, VILLENEUVE, VILLERMÉ, VIREY.

TABLE DES MATIÈRES.

APPENDICES.





PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR

RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1822.

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

(PICARD.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

APPENDICES

DU

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

APPENDICES

DU

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR F. V. MÉRAT.



PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR

RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1822.

APPENDICES

DU

DICTIONAIRE DES SCIENCES MÉDICALES.

AVERTISSEMENT.

Le peu d'espace qui nous reste, nous force d'abréger beaucoup ce qui devait composer ces appendices. Nous avons été obligé de le borner aux additions les plus importantes, et souvent même nous nous sommes contenté d'indiquer les sources où on pourra puiser les renseignemens plus étendus dont on pourrait avoir besoiu, afin de faciliter le travail à ceux qui voudraient s'occuper de ces matières.

Nous avons joint les corrections typographiques qui sont venues à notre connaissance; il en existe sans doute encore d'autres, mais nous pensons avoir indiqué les plus essentielles; chacune de celles qui avaient déjà été faites, se trouve replacée à son volume et à sa page, ce qui sera plus commode pour le lecteur, que de l'aller chercher à des tomes souvent éloignés.

Nous eussions également désiré reporter les eaux minérales à leur ordre alphabétique pour plus de facilité; mais comme elles sont disposées dans cet ordre à la table, au mot *eaux minérales*, une fois prévenu de cela, on pourra les trouver à cet endroit sans beaucoup de peine.

Nous avons tiré du texte même du Dictionaire une foule de mots qui ne faisaient pas *article*, outre ceux indiqués par la table, qui sont dans le même cas; c'est enrichir la nomenclature médicale, et servir en même temps la mémoire qui ne sait où aller prendre la signification de ces termes parfois employés.

La séparation par volume de ces appendices, dont le numéro sera répété en titre courant, facilitera beaucoup les recherches qu'on aurait à y faire, et permettra de les placer à la fin de chaque volume si l'on veut. Les chiffres indiqués en marges des articles, sont ceux des pages où chacun de ces articles eût dû être placé dans l'ordre alphabétique.

A l'exception des articles signés, qui sont en petit nombre, tous ceux qui composent ces supplémens nous sont propres. Ils ont souvent exigé des recherches trop hors de proportion avec leur étendue pour pouvoir être offerts à aucun de nos collègues; ils demandaient d'ailleurs une connaissance approfondie de tout l'ouvrage que la direction du travail nous a mis à même de posséder plus qu'aucun d'eux.

MÉRAT.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

APPENDICES.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.

Pag. xxiij, lig. 12. seulement, *lisez* et.

Ibid., lig. 13. on exposait, *lisez* on n'exposait point, comme firent depuis les Babyloniens, etc.

Pag. lxxix, lig. 2. grand, *lisez* célèbre.

Pag. cv, lig. 25. Lieutand, *lisez* Lieutaud.

Pag. cxxxj, lig. 3 et 4. fait connaître, *lisez* démontré.

Ibid., lig. 14. connaissances nouvelles, *lisez* faits nouveaux.

Pag. cxxxvij, lig. 17. nombreux, *lisez* positifs.

Pag. cxxxviij, lig. 11. nombreux, *lisez* multipliés.

Pag. cxl, lig. 8. de nombreux, *lisez* d'une foule de.

Ibid., lig. 28. nombreuses, *lisez* nouvelles.

Pag. cxlj, lig. 24. un grand nombre, *lisez* une grande quantité.

Pag. cxliv, lig. 21. comble, *lisez* a comblé.

Pag. cxlvj, lig. 8. qu'il, *lisez* qu'elle.

Pag. clxvj, lig. 6, nous a, *lisez* nous ont.

Il y a quelques inexactitudes dans la tables des poids et mesures, placée à la suite de l'Introduction, mais elles ont été rectifiées à l'article *poids et mesures*. Tome XLIII, page 450.

TEXTE.

Page 40. ABÉSODIE. Nom égyptien de la graine de la nigelle de Damas. *Voyez* tome XXXVI, page 105.

44. ABNORMAL. État contre nature ou qui n'est pas régulier. Ce mot commence à être employé par quelques médecins, de même que *normal* pour signifier l'état naturel, ou plutôt l'état sain.

56. ACAJOU. Ce mot appartient à deux substances différentes, 1°. à la *noix d'acajou*, fruit de l'*anacardium occidentale*, Lin., *cassuvium pomiferum*, Lamarck; il en a été traité au mot NOIX, tome XXXVI, page 168. On appelle *pomme d'acajou* le réceptacle de la noix; 2°. au *bois d'acajou*, *swietenia mahogoni*, Lin., et non à l'*anacardium occidentale*, Lin., comme on l'a dit au mot *anacardier*. Ce bois est celui dont on fait des meubles (tome II, page 12). *Voyez*, pour plus de détails, Murray, *Apparat. medicam.* Tom. II, page 227; IV, 413, et VI, 132.

108. ACÉPHALOCYSTE. On a déjà indiqué pour ce ver hydatide dans les tables, le tome XXII, page 171; il faut y ajouter le même volume, page 157, et au tome XX, la page 156.

119. ACHROMATISME. Tome XXIX, page 150.

135. ACIDES ORGANIQUES. Ainsi nommés, parce qu'on les rencontre dans les corps organisés, pour les distinguer des *acides minéraux*. *Voyez* PRINCIPES, tome XLV, page 159.

141. ACKIMS. Médecins indiens. Tome XXXIV, page 480.

142. ACOUMÈTRE. Instrument dont M. Itard se sert pour mesurer le degré de finesse de l'ouïe chez les différens sujets. Tome LIII, page 462.

151. ADÉLIPARIE. Sorte de polysarcie. Tome XXVI, page 244.

152. ADÉNOSES. Nom que M. Alibert donne aux maladies des glandes. Tome XXXVI, page 243.

ADIPEUX (tissu). Tissu confondu avec le cellulaire par Bichat, et distingué par M. Béclard, qui le décrit comme un tisssu particulier, lequel a pour fonction l'exhalation de la graisse. *Voyez* TISSU, tome LV, page 213.

161. ADRAGANTHINE. Voyez *cérasine* au mot PRINCIPES, tome XLV, page 182.

166. AFFECTIONS DE L'AME. On a renvoyé à ce mot de *inquiétude* (Tome XXV, page 263). Il n'en a pas été traité à part. *Voyez* PASSION, tome XXXIX, page 411.

Ibid. AFFÉRENS (vaisseaux). Nom donné aux vaisseaux lymphatiques qui entrent dans les ganglions, et que Cruikshanck appelait *déférens*, par opposition à ceux qui en sortent, qu'on désigne sous celui d'*efférens.* Tome XXV, page 118.

176. AGALORRHÉE. Synonyme d'*agalaxie.* Tomes I, pages 176; XIV, 651; XXX, 274.

Ibid. AGARIC DES MOUCHES. *Agaricus muscarius*, Lin. On n'a pas fait mention de cette espèce que l'on vend dans les marchés en Allemagne pour tuer les mouches, et qui a été employée en médecine contre la paralysie, etc. Elle paraît très-active, et susceptible de produire une sorte de délire, etc. *Voyez* Paulet, *Histoire des champignons*, tome I, page 71; et Murray, *Apparat. medicam.*, tome V, page 555.

192. AGISSANTE (médecine). Ce sujet a encore été traité, mais sous un autre point de vue, à *médecine agissante.* Tome XXXI, page 478.

199. AGLACTATION. Suppression de la sécrétion du lait. Tome XXXVI, page 231.

202. AIAVÆ (graines de). Graines que l'on préconise dans l'Inde contre la colique. Ce nom leur a été donné par les Portugais qui les tirent du Malabar. On ignore jusqu'ici à quelle plante elles appartiennent. *Voyez* Murray, *Apparat. medicam.* Tome VI, page 239.

202. AIDES. *Voyez* OPÉRATION. Tome XXXVII, page 401.

297. ALBUMINEUSES (membranes) ou COUENNEUSES. Nom que M. Chaussier donne à l'épiderme et à l'épichorion, qu'il regarde comme de l'albumine coagulée. Bichat n'admet point cette origine pour ces membranes. Tome XXXII, page 234. *Voyez* ÉPICHORION, tome XII, page 465, et ÉPIDERME, tome XII, page 495.

300. ALCALIS ORGANIQUES. On désigne sous ce nom des alcalis extraits des corps organisés, jusqu'ici des végétaux, ce qui les fait aussi appeler *alcalis végétaux*. On les désigne encore sous celui d'*alcalis combustibles*, parce qu'ils possèdent cette propriété. Tandis que les anciens alcalis ont été rayés des corps simples, et ont été reconnus (ou supposés) avoir tous pour base un métal, le nombre de ceux-ci s'accroît chaque jour. *Voyez* PRINCIPES, tome XLV, page 174. *Voyez* un résumé sur ces alcalis, *Bulletin de la société philomatique*, année 1820, page 17.

304. ligne 13, ALCHIMILLE, *lisez* ALCHEMILLE.

306. ALCOHOLAT. Nom que l'on donne dans le nouveau *Codex* aux *teintures spiritueuses*, à cause de l'alcool qui fait l'excipient de cette sorte de médicament, ce qui remédie à l'équivoque du mot *teinture* employé dans un sens différent en pharmacie et dans les arts.

Ibid. ALCORNOQUE. Substance végétale américaine, dont l'origine est encore incertaine, décrite au mot LIÉGE. Tome XXVIII, page 168.

318. ALGIE, de ἄλγος, douleur. Nom que M. Baumes donne à une des maladies de sa sous-classe des *sur-oxygénèses*. On sait que ce mot termine souvent le nom composé de certaines affections douloureuses, *céphalalgie*, *hystéralgie*, etc.

320. ALHAGI. Cette plante n'est point une espèce de genêt, comme on le dit dans cet article, mais un sainfoin, *hedysarum alhagi*, Lin. Il est encore mention de ce végétal. Tome XXX, page 491.

395. Ligne 39, iatraliptique, *lisez* iatraleptique.

411. Ligne 25, *oxallis*, lisez *oxalis*.

425. ALUMINIUM. Métal que l'on suppose faire la base de l'alumine, par analogie avec les autres terres et anciens alcalis qui ont tous pour base un métal d'après les découvertes des chimistes modernes. Tome XLIV, page 432.

430. AMARINITES. Nom que M. le docteur De Lens a donné à une classe de principes immédiats des végétaux, qui tous ont pour caractère commun une extrême amertume. *Voyez* PRINCIPES. Tome XLV, page 187.

466. AMIDONNIERS (maladies des). Il en a été traité. Tome XXX, page 212.

468. AMNIOS. On trouve de nouvelles recherches sur l'analyse des eaux de l'amnios dans le *Journal de pharmacie*. Tome VII, page 562.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

TOME DEUXIÈME.

Page 19. ANALOGISME. Nom que les médecins de la secte dogmatique donnaient à leur méthode. Tome X, page 119.

36. ANASPADIAS, sans ouverture. Nom donné par quelques auteurs à l'imperforation de la verge, par opposition aux états appelés *épispadias* et *hypospadias*. Tom. XXXI, p. 41.

81. ANE. *Voyez*, pour les services que la médecine retire de cet animal, le mot MAMMIFÈRE, tome XXX, à la page 409, et ONOLATRIE, tome XXXVII, page 343.

Ibid. ANÉLECTRIQUE. Corps que le frottement ne rend pas électrique. Tome XI, page 263.

87. ANÉMOSCOPE. Instrument propre à indiquer la direction du vent, tandis que l'*anémomètre* (tome II, page 87) en mesure la force et la vitesse. Ces deux instrumens ont été à tort confondus dans ce dernier article. Tome XXXIII, page 184.

113. ANGELINE (écorce d'). En 1785, cette écorce fut envoyée de l'île de la Grenade en Écosse, comme un anthelmintique assuré. Elle est inconnue dans le commerce, et on ignore quel végétal la produit. *Voyez* Murray, *Apparat. medicam.* Tome VI, page 171.

136. ANGINE AQUEUSE. Un des noms de l'*œdème de la glotte.* Tome XVIII, page 505.

Ibid. ANGINE SPASMODIQUE. Synonyme de rage dans quelques auteurs. Tome XLVII, page 39.

Ibid. ANGIOPYRIE. Nom que donne M. le professeur Alibert à la fièvre inflammatoire (*Nosologie naturelle*).

Ibid. ANGIOSES. Nom que donne M. le professeur Alibert aux maladies du système circulatoire (*Nosologie naturelle*).

137. ANGLES TUBAIRES. Nom donné par M. le professeur Chaussier aux angles supérieurs et latéraux de l'utérus, qui correspondent aux trompes utérines. Tome XXXI, page 184.

138. ANGOLAN, *alangium decapetalum*, arbre révéré des Indiens. Tome XXXV, page 142.

139. ANGUILLE ELECTRIQUE. Tome XLIII, page 656.

Ibid. ANGUSTURE. La matière colorante qui a été trouvée dans cette écorce, est indiquée au mot PRINCIPES, tome XLV, page 190, ainsi que la *brucine*, autre principe qu'on y a observé. Tome XLV, page 175.

166. ANIMÉE (résine). Il en a été traité au mot GOMME, tome XVIII, page 577. *Voyez* Murray, *App. med.*, tome II, page 559, et tome VI, page 128. Ce que l'on vend dans le commerce sous ce nom, est le plus souvent un mélange de résines diverses.

176. ANOMAL DE LA FACE, nom donné par Albinus à un petit muscle que l'on trouve quelquefois à la face antérieure de l'os maxillaire. Tome XXXIV, page 183.

179. ANSE NERVEUSE DE VIEUSSENS. Filets nerveux naissant des ganglions cervicaux, entourant l'artère vertébrale, et l'embrassant en manière d'anse. Tome LVI, page 10.

Ibid. ANTAGONISME. Action musculaire en sens inverse d'une autre; les extenseurs sont les antagonistes des fléchisseurs, et réciproquement. Lorsque l'un de ces deux ordres l'emporte sur l'autre, il y a des postures forcées et vicieuses des parties; si l'action musculaire est permanente et spasmodique, on a la *contracture*, le *tétanos*, etc., suivant la nature de la lésion; si l'action morbifique musculaire est passagère, on a les *soubresauts*, les *convulsions*, etc.

L'antagonisme est nécessaire à la station, à la marche, à la plupart de nos mouvemens; dès qu'il est rompu, nous n'exécutons qu'imparfaitement, ou même pas du tout, ceux qui tiennent à l'action équilibrée des muscles *rivaux*.

On a renvoyé à ce mot de LOCOMOTION (tome XXVIII, page 561), mais il n'en a pas été traité à part dans l'ouvrage.

180. ANTÉMÉSIE. Tome XXXVI, page 238.

181. ANTÉVERSION DE LA MATRICE. Position contre nature de la matrice où son fond est tourné vers le pubis, tandis que son orifice se dirige vers le sacrum. *Voyez* tomes XIX, pages 446, et XXXI, 224.

183. ANTHRAX. M. le professeur Dupuytren scarifie maintenant l'anthrax, y applique la pierre à cautère, et même l'excise au lieu de le traiter, comme autrefois, par les émolliens. Il obtient un plein succès de ce nouveau mode de thérapeutique.

215. ANTOFLE. Nom que l'on donne au fruit du giroflier. Tome XVIII, page 394.

Ibid. ANTHROPOLITE. Homme pétrifié. Tome XVII, page 566.

234. APLOTOMIE. Sorte d'incision. Tome IX, page 284.

Ibid. APOLINOSE. Nom de la méthode au moyen de laquelle Hippocrate opérait la fistule à l'anus. Tome. XXXI, page 559.

246. APOPLEXIE CÉRÉBRALE. *Voyez* un supplément indispensable de cet article dans le tome 1[er], pages 129 et 289 du *Journal complémentaire* de ce Dictionaire. *Voyez* aussi RAMOLLISSEMENT à l'appendice.

Ibid. APOPLEXIE GASTRIQUE. Tome XXIV, page 373.

Ibid. APOPLEXIE LAITEUSE. Tome XXXIII, page 426.

Ibid. APOPLEXIE PULMONAIRE. Nom donné à deux affections différentes ; l'une est une espèce de catarrhe pulmonaire (tome IV, page 337), l'autre une congestion sanguine du poumon (Tome XIV, page 175).

Ibid. APOPLEXIE UTÉRINE. Tome XIV, page 177.

Ibid. APOPLEXIE VENTEUSE. Tome XIV, page 161.

Ibid. APOPLEXIE PAR RAMOLLISSEMENT du cerveau. *Voyez* RAMOLLISSEMENT à l'appendice.

257. APPAUVRISSEMENT DES HUMEURS. *Voyez* DISSOLUTION, tome X, page 12.

262. AQUEDUC DU LIMAÇON. Tome XXVII, page 95.

263. ARACHNOITITE ou ARACHNOITIS, inflammation de l'arachnoïde. *Voyez* les mots PHRÉNÉSIE (tome XLI, page

547) et HYDROCÉPHALE AIGUE (Tome XXII, page 219), où il est traité de cette maladie.

265. ARACK. Eau-de-vie que l'on retire du riz. Elle a à peu près les mêmes usages dans les pays où cette graminée est cultivée, que celles de froment, de sucre, de raisin dans les lieux où le blé, la canne à sucre, la vigne sont cultivés. Celle que l'on fait avec la pomme de terre, et dont on fabrique à Paris seulement 24,000 litres par jour, menace, à cause de son bon marché, d'être bientôt la seule en usage.

269. ARBRE A PAIN. Un des noms du jaquier, *arctocarpus incisa*, L. Tome XXVI, page 328.

287. Ligne 8, rouillure, *lisez* rouillère.

Ibid. ARISTOLOCHIQUES. Nom synonyme d'emménagogues. Tome XI, page 541.

Ibid. ARMADILLE. Sorte de crustacée, analogue au cloporte. Il en est traité au mot *insecte*, tome XXV, page 336.

306. AROMITES. Nom donné par M. le docteur de Lens à des principes des végétaux qui ont tous pour caractère principal une odeur aromatique très-prononcée. Tome XLV, page 194.

307. AROROWT ou ARROW-ROOT. Sorte de fécule que l'on retire de la racine du *maranta indica*, L., à la manière de celle de pomme de terre. Cette plante est cultivée à la Jamaïque pour en extraire ce produit dont on fait un commerce assez considérable. Cette fécule est un peu moins blanche que l'amidon, mais elle est plus douce au toucher et plus fine. On s'en sert aux mêmes usages que du salep, du tapioka et autres produits amilacés, c'est-à-dire comme nourrissante et réconfortative.

Ibid. ARSENIC. *Voyez* un article supplémentaire indispensable de celui-ci sur l'usage médical de ce métal dans le tome 1er, pages 95 et 219, *Journal complémentaire* de ce Dictionaire.

312. ARSURE. Inflammation superficielle du gland sans écoulement gonorrhéique; gonorrhée sèche d'Astruc. *Voyez* le mot GLAND où l'on trouve une dissertation étendue sur cet état pathologique que la pratique présente assez souvent, et qui est ignoré du plus grand nombre des praticiens.

321. ARTÉRITE. Nom proposé par M. Dalbert (thèses de la Faculté de médecine de Paris, 1819), pour désigner l'inflammation des artères. Tome LVI, page 485.

336 ASA-FOETIDA. On ne sait point encore bien positivement à quelle ombellifère on doit ce suc résineux, quoiqu'il y ait lieu de croire qu'il appartient, comme le croyait Linné, à une espèce du genre *ferula*. Wildenow a cru qu'elle était produite par un *heracleum*, qu'il a nommé *heracleum gummiferum*, parce qu'ayant semé des graines attachées à cette substance, il a levé une plante nouvelle, inconnue jusque-là, et qu'il a cru être celle dont découlait l'*asa-fœtida*. On a souvent raisonné de cette manière et à tort, suivant nous; de ce qu'une graine s'est trouvée sur un produit végétal, ce n'est pas une raison pour qu'il en émane. C'est comme si l'on voulait faire naître l'opium de la graine de *rumex* qui abonde à sa surface lorsqu'il nous parvient. On sait que le plus souvent, c'est une ruse des marchands pour augmenter le poids de la substance qu'ils vendent, ou pour détourner l'attention sur sa véritable origine qu'ils obscurcissent tant qu'ils peuvent pour en augmenter la valeur. Puisque nous sommes sur ce sujet, nous ajouterons qu'il faut mettre une sévérité extrême dans les déterminations que l'on prend pour rapporter telle ou telle substance à tel ou tel végétal, et non pas le faire avec légèreté comme on le pratique tous les jours; c'est écrire le roman de la matière médicale et non l'histoire. Il vaut bien mieux avouer qu'on ne sait pas l'origine des choses, que d'être erroné; c'est reculer la science que de croire l'avancer ainsi, car la fable du jour peut être renversée par celle du lendemain.

350. ASELLATION. Expression employée par M. le professeur Percy pour désigner l'exercice sur un âne. *Voyez* ONOLATRIE. Tome XXXVII, page 343.

363. ASPHODÈLE. On présente, dans quelques anciennes matières médicales, les bulbes de l'asphodèle rameux (*asphodelus ramosus*, L.) comme ayant été employés en medecine. On regardait leur décoction comme propre à nettoyer les vieux ulcères, etc. Maintenant on ne s'en sert guère qu'à nourrir les porcs dans les provinces où la plante est assez abondante pour cela. *Voyez* MURRAY, *Apparat. medicam.*, tome V, page 140.

395. ASPIC. D'après M. Bosc (*Dictionaire d'histoire naturelle*, édition de Déterville), l'aspic ou vipère d'Egypte, *coluber vipera*, L., qu'il ne faut pas confondre avec la *vipère-aspic*, n'est pas venimeux et n'a pu causer la mort de Cléo-

pâtre, comme on le croit ; non plus qu'aucune autre espèce de couleuvre, puisque les animaux de ce genre n'ont pas de crochets venimeux. Cette vipère est celle qui entre dans la fameuse thériaque de Venise, et que l'on prépare avec tant de solennité dans la place publique de cette ville. Selon le même savant, la *vipère noire* n'est pas de France, comme on l'a avancé dans un article précédent ; elle n'habite que le nord de l'Europe.

412. ASTOME, d'*α* privatif et de *στομα*, bouche ; sans bouche. Nom donné aux monstres qui sont privés de cette partie du visage.

450. ATTELABES. Insectes qui ont été employés contre l'odontalgie. *Voyez* INSECTES, tome XXV, page 296.

454. AUDIMÈTRE, synonyme d'*acoumètre*. Nom d'un instrument propre à mesurer l'étendue de l'ouïe, de l'invention de M. le docteur Itard. Tome LIII, page 462.

457. AUGMENT. Temps d'accroissement des maladies. Ce mot quelquefois employé est plus ordinairement remplacé par son synonyme *accroissement*.

472. AVOCATIER. Nom français du *laurus persea*, L. *Voyez* les tomes XXVII, page 324, et XLI, page 320.

515. AZOTÉNÈSES. Quatrième classe des maladies de la classification de M. le professeur Baumes. Tome X, page 418.

B

518. BAILLEUL. Synonyme de rebouteur. Tome XLVII, page 273.

519. BAILLON DENTAIRE. Nom que M. Duval, dentiste, donne à une plaque de platine qu'il interpose entre les dents pour les ramener à la position qu'elles doivent occuper. C'est particulièrement lorsque, contre l'état ordinaire, les dents inférieures passent au devant des supérieures et forment ce qu'on appelle *menton de galoche*, qu'on se sert du baillon dentaire pour les ramener à passer derrière ces mêmes dents, ce qu'il produit ordinairement au bout de quelques semaines de son usage. *Voyez* tomes VIII, page 382, et IX, page 77.

581. BALEINE. Produits que ce cétacé fournit à la médecine. Tome XXX, page 410.

TOME TROISIÈME.

Page 4. BARAS BLANC DES ARABES. Sorte de lèpre dont il est mention. Tome XXVIII, page 1.

On donne encore le nom de *baras* à un des produits résineux des pins. *Voyez térébenthine*, tome LIV, page 547.

12. BARBEAU, *cyprinus barbus*. Sorte de poisson d'eau douce dont les œufs deviennent par fois vénéneux : ils purgent avec violence surtout au printemps. Tome XLIII, page 661.

On donne aussi le nom de *barbeau* au bleuet, *centaurea cyanus*, L. *Voyez* ce mot. Tome III, page 216.

Ibid. BARBERIE. Nom du corps des chirurgiens ou barbiers, qui ne faisaient que la petite chirurgie. Tome XVI, pages 517 et 545.

Ibid. BARBIERS. Nom qu'on donne à des douleurs de rhumatisme qu'on ressent au Malabar. Tome XLVIII, page 471.

17. BAROMETZ, *pylopodium barometz*, L., vulgairement *agneau de Scythis.* Cette fougère a une racine rampante, écailleuse, lanugineuse, mais élevée de terre par des radicules, de manière à figurer grossièrement le corps d'un mouton, ce qui, avec le suc rouge que rend ce végétal, lequel a été comparé à du sang, l'a fait regarder comme un *animal-plante*, et a donné lieu de débiter mille rêveries à son sujet. On peut voir à la fin du Traité des drogues de Monard, un chapitre et un dessin grossier qui montrent jusqu'où la crédulité peut aller.

Au surplus, les racines de cette fougère ont été administrées comme astringentes.

La plante croît à la Chine (Linné), et, à ce qu'il paraît, dans plusieurs lieux de l'Orient.

21. BARYUM. Métal qui fait la base de la terre appelée *baryte. Voyez* BARYTE, tome III, page 18.

23. BASILIC. Animal de l'ordre des sauriens, décrit tome XXVIII, page 89. On donne aussi le même nom à un serpent fabuleux. Tome LI, page 179.

28. BASSORA (gomme de). Gomme qui est souvent mêlée

avec la gomme arabique, et qui en diffère par une origine différente, puisqu'elle paraît provenir, d'après plusieurs auteurs, de plantes grasses, comme *cactus*, *mesembrianthemum*, etc., et non de *mimosa* comme cette dernière (*Journal de pharmacie*, tome V, page 184), et par ses qualités physiques et chimiques. Elle est en morceaux assez petits, moins transparente que celle d'Arabie; elle ne se dissout pas dans la salive comme celle-ci, et ne forme pas de mucilage comme la gomme adragante. Dans l'eau elle se gonfle et forme des vésicules gélatineuses; elle est inodore et contient un principe appelé *bassorine* (Tome XLV, page 182).

Cette espèce est fort peu employée et gâte les deux gommes dont il vient d'être parlé, et avec lesquelles elle est souvent mélangée dans le commerce.

40. BATEAU. Ses effets sur le corps humain, tome XVIII, page 304.

51. SECT. I., *lisez* SECTION VI.

Ibid. BAUME ACOUCHI. Il découle de l'*icica aracouchini* d'Aublet; il est suave, et les habitans de Cayenne s'en servent comme d'un aromate précieux contre les blessures. Il est liquide et ressemble à la térébenthine. Les arbres de ce genre produisent presque tous un suc analogue, et on présume que l'*icica heptaphylla* donne un suc analogue à la gomme élémi. *Voyez* Aublet, *plantes de la Guyane*, tome II, page 337.

52. BAUME DE MOMIE. Nom donné à l'asphalte ou bitume de Judée, à cause de son usage. Tome XXXIV, pages 43 et 53.

Ibid. BAUME NOIR, sorte de *labdanum* qu'on récolte en Espagne. Tome XXVII, page 62.

Ibid. BAUME DE SALAZAR. *Voyez* SALAZAR (baume de) Tome XLIX, page 425.

54. BEC-DE-CICOGNE. Sorte de bandage. Tome XXXII, page 21.

69. BÉDÉGUAR. Le *cinips* qui le produit est figuré à INSECTES. Tome XXV, pl. 2, fig. 8.

70. BEHEN. Outre les deux espèces de *behen* mentionnées dans cet article, nous avons encore une plante de nos environs,

cucubalus behen, L.; compagnon blanc, qui est indiquée dans quelques livres comme adoucissante et fondante, dont on ne fait plus ou du moins fort peu d'usage en médecine. Il ne faut pas confondre les différentes sortes de *behen* avec le *ben*, (tome III, page 78), *guilandina moringa*, L., dont la noix fournit l'*huile de ben*, et dont le bois est connu sous le nom de *bois néphrétique* (tome XXXV, page 452).

70. BÉLA-AYE (écorce de). C'est le nom de l'écorce d'un arbre de Madagascar, offerte à la société royale de médecine par Sonnerat (*Mémoires de la Société royale de médecine*, tome III, page 689). Il s'est guéri lui-même d'un flux de sang avec la poudre de ce médicament, et il a vu des personnes incommodées de dévoiement depuis deux à trois ans, en prendre avec le même succès. On ignore le végétal qui fournit cette écorce astringente que l'on ne trouve pas dans le commerce, mais que l'on pourrait se procurer par l'île-de-France si l'usage s'en répandait. Murray, *Apparat. medicaminum*, tome VI, page 177, et *Dict. des sciences nat.*, tome IV, page 280.

70. BELLOTAS. On rapporte dans cet article, les glands connus sous ce nom, à l'*ilex major*, ce qui donnerait lieu de croire qu'ils ne sont pas les fruits d'un chêne. C'est une erreur qui a été commise. Elle provient de ce que les anciens appelaient les chênes verts *ilex*, nom transporté par Linné au *houx*, tandis qu'ils appelaient celui-ci *aquifolium*. *Voyez* YEUSE, tome LVIII, page 425. Il fallait se servir du langage usité de nos jours. C'est au *quercus ballota* de Desfontaines qu'appartiennent les bellotas.

102. BENOITE. On n'a parlé dans cet article que du *geum urbanum*, L.; une autre espèce, le *geum rivale*, L., commune dans le Nord et surtout en Suède, mais que nous possédons aussi en France, a également été employée en médecine et pareillement contre les fièvres intermittentes. Murray s'en est servi (*Appar. medicam.*, tome III, page 132) contre ces maladies, mais avec plus de succès contre les vernales que contre les autres espèces.

On a aussi administré cette espèce de benoite comme astringente dans les diarrhées, les flux de sang, les hémorragies utérines, etc. On employe la racine en poudre à la dose de deux ou trois scrupules par jour.

104. BEZOARD D'ALLEMAGNE. Nom donné dans quelques livres, aux *Egagropiles*. Tome XI, page 240.

109. BICHO DEL CULO. Nom d'une vive douleur de l'anus causée par un ver, au Brésil. Tome XII, 203.

Ibid. BICUSPIDE. Nom que M. le professeur Chaussier donne aux deux premières molaires, parce qu'elles n'ont que deux tubercules ou pointes à leur couronne.

153. BLAIREAU. *Ursus meles*, L., petit quadrupède dont la graisse a été quelquefois employée en médecine. Tome XXX, page 406.

154. BLANC DE PERLE. Un des synonymes du *magistère de bismuth*. Tome III, page 142.

Ibid. BLANCHISSEUSES (maladies des). Tome XXX, page 212.

155. BLENNURIE. Tome XXXVI, page 244.

Ibid. BLENNÉLYTRIE. *Ibid.*, page 245.

Ibid. BLENNENTERIE. *Ibid.*, page 244.

Ibid. BLENNESTÉRIE. *Ibid.*

Ibid. BLENNOPHTHALMIE. *Ibid.*

Ibid. BLENNOPYRIE. Tome XXXVI, page 245.

Ibid. BLENNORRHAGIE (addition). La verge augmente de volume aussitôt qu'un écoulement se manifeste, surtout le gland, sans doute parce que l'irritation qui y est fixée fait aborder les fluides dans cette partie. Lorsque celui-ci diminue, c'est un signe que l'écoulement ne tardera pas à cesser, ce qui est vrai dans le plus grand nombre de cas.

Il se manifeste une rougeur notable à l'orifice de l'urètre aussitôt que l'écoulement va paraître; elle affecte la forme ovale, comme l'est cet orifice, qu'elle borde partout, en se prolongeant vers le frein en manière de languette: celui-ci y participe souvent, aussi démange-t-il beaucoup vers la fin de l'écoulement, surtout en urinant. L'intensité de cette rougeur marque assez bien celle de l'inflammation blennorrhagique. Les lèvres de cet orifice sont collées par la matière de l'écoulement, tout le temps qu'il dure, à moins qu'il ne soit trop abondant; car alors l'humeur, en s'amassant, rompt l'adhérence pour se répandre au dehors.

La douleur dans les blennorrhagies commence dans le canal

avant l'écoulement; des picotemens l'annoncent, et elle augmente graduellement, pendant les quinze premiers jours, au point d'être atroce, si la maladie est très-inflammatoire. Son siége le plus ordinaire paraît être dans la cavité naviculaire; d'abord brûlante, elle n'est plus que cuisante lorsque le mal s'adoucit; puis ce n'est plus qu'une démangeaison, et enfin un simple chatouillement; elle augmente beaucoup pendant le passage des urines, lorsqu'elle est dans sa plus grande intensité, sans doute par l'irritation qu'excite un liquide aussi chargé de sel, sur des surfaces enflammées, d'autant que sa température paraît augmentée; c'est surtout la nuit que les douleurs semblent plus fortes, ce qui tient, sans doute, à la chaleur du lit, et à la position renversée qui accumule le sang vers cette région. Au demeurant, il y a des individus chez lesquels les douleurs ne cessent pas toujours avec l'écoulement, qui en conservent au contraire toute leur vie; elles paraissent alors tenir à une *sub*-inflammation chronique de l'urètre, qui nécessite les plus grands ménagemens dans le régime et dans le commerce avec les femmes. C'est chez ces sujets que les rétrécissemens de l'urètre sont presque constans avec le temps. La douleur pendant l'écoulement ne cesse pas toujours graduellement, mais par fois du jour au lendemain, sans qu'on sache pourquoi.

On éprouve encore dans les blennorrhagies des douleurs extérieures au canal de l'urètre; on en ressent, par exemple, à la base de la verge, le long des cordons spermatiques, dans les aines, les testicules, qui paraissent dépendre de l'irritation du canal, de même que lorsqu'on place un vésicatoire dans une région, les glandes du voisinage deviennent douloureuses et se gonflent. Il se passe même quelque chose d'analogue dans les écoulemens, et les sujets qui en sont atteints ont des gonflemens des glandes lymphatiques inguinales, et croient avoir des bubons, ou un engorgement inflammatoire des testicules.

On éprouve dans l'érection, pendant les blennorrhagies, une douleur très-marquée, mais différente de celle qui appartient à l'écoulement; ce sont des piqûres brûlantes au bout de la verge: cependant elles diminuent un peu à mesure qu'il y a plus de temps que l'érection dure. La masturbation, qui semblerait devoir être très-nuisible pendant l'existence de la blennorrhagie, ne lui est pas très-contraire, d'après l'aveu des sujets; ils ont même remarqué que le sperme est plus abondant et plus fluide alors que lorsque cette maladie n'existe pas, sans doute par suite de l'irritation morbifique qui existe dans le système reproducteur. Une circonstance remarquable, c'est que l'éjaculation n'a pas lieu, et que le sperme coule à peu près à la manière du flux blennorrhagique. L'érection est pro-

voquée par la présence de l'urine dans la vessie, car en évacuant ce liquide elle cesse.

Enfin il y a un quatrième genre de douleur dans cette maladie, c'est celle qui résulte des injections qu'on lui oppose dans son traitement. Il est remarquable, que celles que l'on fait même lentement dans la cavité naviculaire, font éprouver de la douleur au col de la vessie; ce qui ne doit pas étonner lorsque l'on réfléchit que la présence de la pierre en occasione au gland, ce qui est exactement la même chose en sens inverse. Les douleurs que causent les injections continuent après que le liquide qui les compose est sorti du canal; elles se propagent aux aînes, le long des cordons spermatiques, dans l'abdomen; elles sont *lancinantes*, ce qui est leur caractère particulier; et durent quinze jours et plus après la cessation de ce moyen; elles annoncent la fin de l'écoulement, d'une manière assez certaine, lorsqu'elles commencent à faiblir.

L'écoulement blennorrhagique paraît, comme on sait, dès le troisième ou le quatrième jour, après un commerce amoureux. Dans mon opinion, il est le résultat de l'inflammation, plus ou moins marquée, de la muqueuse de l'urètre, et est souvent produit par un coït trop prolongé avec une femme malpropre ou *acrimonieuse*, et n'est jamais vénérien. L'humeur qui coule d'abord est foncée si la blennorrhagie est très-aigüe, et quoiqu'elle ne paraisse pas sanguinolente, elle tache le linge en rouge sanguinolent les premiers jours; elle devient verte ensuite, puis jaune, puis grise comme le sperme. Je l'ai vue presque safranée chez un ictérique qui avait un écoulement, et il m'a dit que le sperme qu'il rendait avait une teinte presque semblable.

Il se fait, pendant le temps d'un écoulement aigu de l'urètre, une transpiration très-abondante des parties génitales; il y a même par fois une véritable sueur de cette région du corps, surtout des bourses, qui mouille la chemise; il y a en même temps une odeur particulière, analogue, mais bien plus forte que celle qui est naturelle à ces parties; tant que cette odeur qui a quelque chose de spermatique, n'est pas diminuée, l'écoulement continue, et la diminution annonce la cessation de ce dernier. On ne peut attribuer ces phénomènes qu'à l'augmentation des facultés vitales dans cette région, qu'y a appelées le travail morbifique qui s'y fait.

Les testicules sont parfois rétractés, dans les écoulemens blennorrhagiques, et le scrotum exactement plissé sur eux: chez ces individus un suspensoir est inutile, et même blesserait s'ils voulaient en porter, comme on en fait la recommandation banale sans distinguer les cas.

J'ai par fois observé un gonflement œdémateux du prépuce dans quelques blennorrhagies, mais rarement, et toujours passagèrement : on peut le comparer à celui qui a lieu chez les masturbateurs adultes, obligés d'exercer des frottemens longtemps et fortement répétés pour pouvoir éjaculer. On sait avec quelle facilité cette partie s'œdématie chez les hydropiques, de même que les paupières, avec lesquelles elle a plus d'une analogie.

Il y a un gonflement du canal de l'urètre et un accroissement dans sa densité pendant la blennorrhagie aigüe, qui ne lui permettent pas de s'allonger avec la même facilité que lorsqu'il était sain, de sorte qu'il fait l'arc pendant l'érection dans cette maladie, ce qu'il faut distinguer de sa torsion qui n'a lieu que dans quelques cas. Je l'ai même vu continuer à rester dur et presque calleux au dehors, après cette affection. L'état de gonflement du canal en rétrécit le calibre et gêne le passage des urines, dont le jet devient plus fin et plus rapide pendant les blennorrhagies, d'après un principe de physique bien connu, qui nous montre les liquides coulant dans un canal plus étroit augmentant de vitesse. On sait que les urines pour être rendues ne coulent pas *droit*, mais au contraire en tournoyant ; ce tournoiement est plus considérable dans les blennorrhagies, et il est d'autant plus fort que la douleur est plus intense. On peut se faire une idée du tournoiement naturel des urines, en introduisant une sonde droite dans la vessie d'une femme ; en l'abandonnant, celle-ci subit un tour ou deux pendant que l'urine s'écoule, ce qui suppose une assez grande force de la part du jet urinaire. Si le gonflement de l'urètre est trop considérable, il y a *strangurie :* il peut même y avoir *rétention* des urines. *Voyez* ces deux mots. Le besoin d'uriner est d'autant plus fréquent que la maladie est plus inflammatoire.

Le traitement dont je me sers dans la blennorrhagie se compose d'injections vineuses. Je l'ai décrit au mot *injection* (tome XXV, page 217), et les quatre années qui se sont écoulées depuis l'impression de mon travail n'ont fait que me confirmer dans son efficacité, de sorte que je ne puis que le recommander en toute confiance, bien persuadé que le but constant des médecins doit être de guérir *promptement* et *sûrement* une maladie aussi fâcheuse que la blennorrhagie, à cause de ses suites si elle coule trop long temps, de sa malpropreté et des inconvéniens nombreux qu'elle apporte dans la société, dans le cas même où elle est de peu de durée.

184. BLENNORRHINIE. Tome XXXVI, page 244.

Ibid. BLENNOSES. Nom donné aux maladies des mem-

branes muqueuses, par M. le professeur Alibert. Tomes XXXVI, page 244, et VIII, page 568.

Ibid. BLENNOTHORAX. Tome XXXVI, page 244.

Ibid. BLENNOTORRHÉE. Tome XXXVI, page 245.

Ibid. BLENNURÉTHRIE. Tome XXXVI, page 246.

216. BOASI. Nom de la lèpre à Surinam. Tome XXVII, page 483.

Ibid. BOAST. Sorte d'ulcération qui se montre dans l'éléphantiasis, à Angola. Tome XII, page 199.

Ibid. BOEUF. Outre les indications qu'on en a faites à la table, *voyez* encore tome XXX, page 408.

217. BOIS CANELLE. Bois du *laurus cupularis*, Lamarck. Tome XXVI, page 325.

Ibid. BOIS DARTRE, BOIS DE SANG, BOIS A LA FIÈVRE; noms donnés par les naturels de Cayenne, aux *hypericum caianense*, *latifolium et sessilifolium* d'Aublet, et non à l'*hypericum latifolium* seul du même auteur, comme il est dit, tome XXXIII, page 458.

Ibid. BOIS-DENTELLE. Bois du *daphne lagetto*, W. M. Lamarck en a fait un genre sous le nom de *lagetta*. Son écorce sert d'épispastique aux Antilles.

Ibid. BOIS JAUNE. Nom du bois du *morus tinctoria*, L. Sous ce nom on vend dans le commerce plusieurs espèces de bois employés en teinture (tels que le *laurus chloroxylon*, etc.), mais inusités en médecine. *Voyez* PRINCIPES, etc., tome XLV, page 190.

Ibid. BOIS DE PAVANA. Il provient du *croton tiglium*. *Voyez* CROTON, tome VII, page 411.

Ibid. BOIS DE RAPE. Il provient du *delima sarmentosa*, L., arbre de Ceylan. Tome XXIX, page 560.

Ibid. BOIS DE RHODES. C'est à tort que l'on a dit à l'article *convolvulacées* qu'il appartenait à un liseron. Il est le bois du

genista canariensis, L., mais le bois de *Rhodes de la Jamaïque* est celui de l'*amyris balsamifera*, Lin.

266. BOUCHERS (maladies des). Tome XXX, page 214.

277. BOULANGERS (maladies des). T. XXX, pag. 215.

278. BOULEAU. Son huile pyrogénée sert, dit-on, à donner au *cuir de roussi* l'odeur et l'imperméabilité qu'on lui attribue (*Journ. de pharm.*, tome 8, page 75).

BOURBOUIL. Nom sous lequel on désigne dans l'Inde les ampoules que font les piqûres des *maringouins*, espèce de *cousins*. Tome XXXIV, page 431.

188. BOUSIER. Sorte d'insecte encore quelquefois usité en médecine. *Voyez* INSECTES, tome XXV, page 293.

Ibid. BOUTEILLE DE LEYDE. Instrument de physique qui sert dans les expériences sur l'électricité. T. XI, pag. 266.

390. BOUTON CHANCREUX. *Voyez* NOLI ME TANGERE, tome XXXVI, page 175.

291. BRANCART. Machine propre à transporter les malades. Celui convenable aux soldats blessés a été décrit à l'article *despotats*. Tome VIII, page 569.

293. BRACHYPOTIE. Mot synonyme de rage. T. XLVII, page 39.

300. BRIOU (eau minérale du). Cette source est située dans une propriété de ce nom, à une lieue de la Ferté-Saint-Aubin, en Sologne. La fontaine, que j'ai examinée moi-même, est située dans une plaine (comme en présente toute la Sologne), et coule peu abondamment. On voit, aux débris dont elle est entourée, qu'on en a fait usage autrefois. L'eau est froide, et a une odeur de foie de soufre non équivoque. D'après une analyse imparfaite due à M. Richard-Desruez, pharmacien de Paris, elle contient un peu de muriate, un peu de sulfate de soude, de l'hydrogène sulfuré, et très-peu de sel de chaux. Elle est un peu plus faible, suivant lui, que l'eau d'Enghien, près Paris, dont on fait en ce moment assez d'usage sur les lieux, où on a bâti des bains, de sorte qu'on en boit, et que l'on en prend en bains chauffés artificiellement.

Des eaux sulfureuses, dans un pays marécageux et mal-

sain comme la Sologne, ne pourraient qu'être très-avantageuses à ses habitans, qui sont presque tous attaqués de fièvres intermittentes, d'obstructions, d'hydropisies, etc. Elles fortifieraient les tissus, donneraient de l'énergie aux fonctions, éloigneraient les maladies débilitantes, etc., s'ils en faisaient un usage méthodique.

Ibid. BRISE-PIERRE. Sorte de tenettes propres à briser les pierres dans la vessie. Tome XXVIII, page 451.

318. BROU. Enveloppe charnue de la noix. Il sert à plusieurs usages en médecine. Tome XXXVI, page 390.

406. BUPRESTE. Ajoutez à l'indication que présente la table à ce mot, les suivantes. Tomes XXV, pages 289, 325 et XLI, 317.

BUTUA. Nom que l'on donne au *pareira-brava* dans quelques auteurs (Tome XXXIX, page 285). C'est sous ce nom que Geoffroy en parle, tome II, page 33 de sa Matière médicale.

C

409. CAAPEBA. Racine de nature mucilagineuse, provenant du *cissempelos caapeba*, Lin., végétal qui a été confondu avec celui appelé par le même auteur *cissempelos pareira*. *Voyez*, tome XXXIX, page 285, une discussion à ce sujet. On n'en fait point d'usage en Europe.

410. CACHALOT. *Physeter macrocephalus*, Lin., un des cétacés qui fournissent le *blanc de baleine*. Tome XXX, page 410.

459. CALCIUM. Métal qui fait la base de la chaux. Tome XLIX, page 432.

518. CALORINÈSES. Première classe des maladies établies par M. Baumes, et qui comprend celles où il y a excès ou diminution de la chaleur du corps. Tome VIII, page 505.

519. CALYSAYA. L'un des noms du quinquina jaune, *cinchona lancifolia*. *Voyez* QUINQUINA, tome XLVI, pages 418, 419, 480.

520. CAMÉLÉON. Sorte de lézard dont on a fait usage en médecine. *Voyez* sa description, tome XXVIII, page 90.

Ibid. CAMÉLÉON MINÉRAL. Combinaison du manganèse qui offre des couleurs variées. Tome XXX, page 432.

524. CAMPHRE. On trouve quelques nouvelles recherches sur ce produit végétal dans le *Journal de pharmacie*, tome VII, pages 143 et 199. On sait actuellement que le camphre est un médicament très-actif; que deux gros dissous dans de l'huile tuent un chien d'assez forte taille; qu'un morceau, bien qu'il ne se dissolve pas dans l'estomac, y cause des accidens locaux qui peuvent aller jusqu'à ulcérer les membranes de ce viscère. Sa propriété sédative nerveuse est aujourd'hui contestée, et, dans tous les cas, on ne doit donner cette substance qu'à petite dose.

537. CANAL CRURAL. Canal formé par l'écartement des deux feuillets d'origine du *fascia lata*. Tome XXXII, page 504.

585. CANEFICIER. Nom de l'arbre qui produit la casse, *cassia fistula*, Lin. Le fruit porte aux Indes le nom de *canéfice*. Tome IV, page 259.

TOME QUATRIÈME.

Page 10. CANTHARIDES. Cet animal est figuré à INSECTE. Tome XXV, planche 3, figure 5.

41. CAPITONES. Synonyme de MACROCÉPHALE. Tome XXXIV, page 215.

Ibid. CAPRICORNE. Sorte d'insecte coléoptère dont on a fait quelque usage en médecine. Tome XXV, page 297.

48. CARANGUE. Espèce de poisson des mers de l'Amérique, qui est vénéneux. *Voyez* POISSON, t. XLIII, p. 662.

Ibid. CARAPA (écorce de), *carapa guianensis*, Aublet, *Pl. guian.; persoonia guareoïdes*, Willd. : arbre qui croît à la Guiane, dont le fruit donne une huile très-amère, employée à la destruction des insectes et à en préserver les étoffes, etc. On l'a présenté récemment comme un très-bon vermifuge. Cette écorce est grisâtre à l'extérieur, épaisse de deux lignes, rouge-brune à l'intérieur, et un peu plus jaunâtre vers l'extérieur; sa cassure est nette, et offre des points brillans; la saveur de l'écorce est amère et analogue à celle du quinquina gris; sa décoction par l'eau est d'un rouge-jaune, transparente et très-amère. Sa poudre, chauffée dans un tube de verre, offre une vapeur rouge très-remarquable, qui se condense en gouttelettes du plus beau pourpre, puis elle donne une huile empyreumatique, propriété qui se retrouve dans le rouge cinchonique soumis à la même action du calorique. M. Robiquet lui a trouvé d'autres analogies avec les quinquina, et conclut de ses recherches, que l'écorce de carapa est composée effectivement à peu près des mêmes principes qu'eux, savoir :

1°. D'une matière alcaline;
2°. D'acide kinique;
3°. De rouge cinchonique;
4°. De matière rouge soluble;
5°. D'un sel de chaux (peut-être kinate).

Cette écorce a guéri des fièvres invétérées, qui avaient résisté à toutes sortes de traitemens (*Journal de pharmacie*. Tome VII, pages 349 et 411).

69. CARDIECTASIE. Tome XXXVI, page 242.

Ibid. CARDIOPALMIE. Tome XXXVI, page 241.

75. ligne 44, péricardite, *lisez* cardite.

84. Deux fois, dans cette page, le mot *peucedanum* est écrit *pceudanum.*

106. CARNOSITÉS DE L'URÈTRE. On a renvoyé à ce mot de CANULE (tome IV, page 23). Il n'en a pas été traité sous ce nom, mais à CARNOSITÉ (Tome IV, page 104), et à URÈTRE, tome LVI, page 300.

120. CARRIERS (maladies des). Tome XXX, page 217.

239. Imbert de Launes, *lisez* Imbert Delones.

258. CASQUE. Sorte de bandage. Tome XXXII, page 21.

CASSE EN BOIS, *cassia lignea*. Tome XXVII, page, 321.

261. CASSONADE. Sucre brut, qui a subi déjà quelque purification. On s'en sert pour préparer divers médicamens, des lavemens, etc. Tomes LIII, pages 126; LIII, 153. L'usage de cassonade trop impure cause souvent des dévoiemens qu'on ne sait à quoi attribuer, lorsqu'elle est prise tous les jours dans du café. J'ai vu récemment l'exemple d'un dévoiement de cette nature qui fut causé par l'usage d'une cassonade presque rouge.

284. CATAMÉNIAL, adj., de *catamenia*, règle, menstrue; *flux cataménial.*

342. CATASTASE, s. f., *catastasis.* Habitude du corps, et, par extension, manière d'être des maladies, *catastase fébrile.*

305. Ligne première, a pris; *lisez* a prise.

318. Ligne 21, points, *lisez* pointes.

321. Ligne 19, absorbée, *lisez* absorbé.

342. CATHARTINE. MM. Lassaigne et Feneulle viennent, dans une nouvelle analyse du séné, d'y découvrir un principe qu'ils désignent sous le nom de *cathartine*, et qu'ils regardent

comme celui qui produit la purgation. Il purge à petite dose (*Journal de pharmacie*. Tome VII, page 551).

Cette matière, extraite du *cassia acutifolia*, est incristallisable, d'une couleur jaune-rougeâtre, d'une odeur particulière ; elle est soluble dans l'alcool et l'eau en toute proportion, insoluble dans l'éther. Son extrait attire l'humidité de l'air.

On peut voir, dans l'ouvrage cité, d'autres détails purement chimiques sur le principe purgatif du séné.

387. CAVIAR. Aliment composé avec les œufs d'esturgeon desséchés et salés, dont on fait beaucoup d'usage dans le nord de l'Europe, surtout en Russie. Tome XXIII, page 362. On peut en composer avec toute espèce d'œufs de poisson ; ceux même qui sont purgatifs, étant frais, dans certaines saisons, perdent cette propriété par la dessiccation et la salaison que l'on en fait.

397. CÈDRE. Voir la description de cet arbre majestueux, tome XLIX, page 577. Il a été question de la manne de cèdre, ou cédrine à MANNE. Tome XXX, page 485.

Ibid. CÉDRINE. Nom sous lequel on désigne, dans les vieux auteurs, une espèce de suc qui découle du cèdre, et que l'on a pris pour une sorte de manne, de même qu'il en découle d'autres arbres de la même famille autour de Briançon, que l'on a appelé *manne de Briançon*. Tome XXX, page 491.

399. CEINTURE MUSCULAIRE. Nom donné par Winslow au muscle constricteur du vagin, *périnéo-clitorien* de Chaussier. Tome LVI, pag. 451.

Ibid. CEINTURE DE VÉNUS. Sorte de ligne de la main dont il est fait mention à CHIROMANCIE. Tome V, pag. 65.

414. CENDRES. Résidu que laissent les corps combustibles après leur ignition. Celles de bois ont des usages économiques multipliés ; elles en ont aussi de médicaux ; on les emploie à préparer des bains alcalins, dont on fait usage dans certains phlegmons, etc.

Ibid. CENDRES GRAVELÉES. Il en est traité tome LVIII, page 84.

416. CENTAURÉE BLANCHE, *laserpitium latifolium*, L. La racine de cette plante, âcre, aromatique, chaude, a

reçu ce nom de la vertu fébrifuge qu'on lui a prêtée, mais qui, apparemment, ne s'est pas confirmée, puisque l'usage en est actuellement nul. On la dit bonne dans quelques-unes des maladies des bestiaux.

Ibid. CENTAURÉE BLEUE. Un des noms de la scutellaire. Tome L, page 389.

420. Ligne 42. Plétbore, *lisez* plèthore.

436. CÉPHALOSCOPIE. Expression dont Lavater s'est servi pour exprimer l'inspection du crâne.

441. CÉRÉBELLITE. Nom proposé par M. Pinel fils, pour désigner l'inflammation du cervelet.

Ibid. CÉRÉBRITE. Nom proposé par le même, pour indiquer l'inflammation du cerveau.

442. CERF-VOLANT. Espèce de coléoptère dont on a fait quelque usage en médecine. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 292.

445. CÉRIUM. Métal découvert en 1804, dans la cérite, par MM. Berzélius et Hisinger. Il est solide, très-cassant, lamelleux, blanc-grisâtre, presque infusible. Il ne se trouve qu'à l'état d'oxyde, combiné avec la silice et l'oxyde de fer, en Suède. Il est jusqu'ici sans usage.

482. CÉTINE. Partie la plus pure de la matière cristalline du blanc de baleine. *Voyez* PRINCIPE, etc., tome. XLV, page 195.

503. CHAMPIGNON DE MALTE. *Cynomorium coccineum. Voyez* CYNOMORIUM, à l'Appendice.

529. CHANDELLIERS (maladies des). Tome XXX, pag. 218.

535 CHANTEURS (maladies des). Tome XXX, pag. 219.

Ibid. CHANVRIERS (maladies des). Tome XXX, page 221.

542. CHARBON (pathologie). A ce mot on a renvoyé à ANTHRAX, où il n'est pas question du vrai charbon ou anthrax

acquis et contagieux. Il en a été traité à l'article *pustule maligne*, tome XLVI, page 269.

Ibid. CHARBONNIERS (maladies des). Tome XXX, page. 222.

572. CHASSEURS (maladies des). Tome XXX, pag. 225.

Ibid. CHARQUE. Viande desséchée à l'étuve, jusqu'à ce qu'elle soit réduite au quart de son poids, que l'on vernit ensuite, pour la conserver, avec du blanc d'œuf. Le bouillon et le bouilli en sont aussi bons que ceux de viande fraîche (*Journal de pharm.*, tome VIII, page 88), de manière que l'on peut s'en approvisionner pour les longs voyages de terre, comme on le fait en Amérique.

TOME CINQUIÈME.

Page 4. CHAT, *felis*; *catus*, L. Partie de cet animal qui a servi en médecine. Tome XXX, page 406.

10. CHAU-D'EAU. Mélange de bière et d'œufs dont on fait usage dans la dysenterie. Tome X, page 379.

12. CHAUFFOIR. Sorte de bandage dont les femmes se *garnissent* lors de l'écoulement menstruel ou de tout autre flux vaginal abondant, pour ne pas tacher leurs vêtemens. Il consiste le plus souvent dans une serviette de linge élimé, pliée en triangle, dont la base est soutenue par un cordon qui ceint les reins, et dont les bouts viennent s'attacher par devant, en passant entre les cuisses. Les hommes qui ont des écoulemens hémorroïques trop abondans, sont aussi obligés de s'en *garnir*. Le nom de ce bandage vient de ce qu'on l'applique après l'avoir fait chauffer, dans la crainte que son humidité n'arrête l'écoulement. Tome XXXII, page 389.

26. CHENILLES. Larves des papillons, susceptibles de causer un prurit sur la peau par le velu qui les couvre. Tome XXV, page 324.

27. CHEVAL. Ajoutez à l'indication donnée par la table, celles-ci : tome XXX, page 409 ; et le mot *équitation*, tome XIII, page 131.

41. CHEVROTAIN. Espèce de chèvre sauvage et montagnarde. Tome XXX, page 407.

42. Ligne 4. *entybus*, lisez *intybus*.

Ibid. Ligne 5. On renvoie à CHICORÉE SAUVAGE ; il n'y a que CHICORÉE à l'article.

43. CHIEN. Ajoutez à l'indication de la table : tome XXX, page 405.

Ibid. CHIENDENT. Des deux espèces de chiendent, l'une est le *triticum repens*, L., qui est à peu près le seul usité ; l'autre est le *panicum dactylon*, L., chiendent pied de poule, dont on ne se sert aucunement, à Paris du moins, à cause de

sa rareté, tandis que l'autre infeste les jardins, les vignes, et autres lieux cultivés.

44. CHIFFONNIERS (maladies des). T. XXX, p. 224.

50. Ligne 7. Chimique géologue, *lisez* le chimiste géologue.

60. CHIMISTES (maladies des). Tome XXX, page 225.

Ibid. CHIQUE. Ajoutez à l'indication de la table : tome XXV, page 331.

61. CHIRAYITA. Plante fébrifuge usitée dans l'Inde, douée d'une amertume marquée, et que l'on soupçonne appartenir au genre *gentiana*, et être le *gentiana chirayita* des manuscrits de Roxburgh (*Journ. de pharm*, tom. VII, p. 224).

Ibid. CHIRIATRES. Nom que portaient, dans l'antiquité, les *médecins qui guérissaient par le secours de la main*. Tome XXIII, page 337.

112. CHIRURGIE MILITAIRE. A la fin de la bibliographie de cet article, M. L. B. avait promis d'ajouter quelques ouvrages qu'il réservait pour celle de *médecine militaire*. Des circonstances particulières l'ont empêché de remplir sa promesse; mais la plupart des ouvrages qui y eussent été indiqués le sont à d'autres articles de médecine, ce qui nous a empêché de suppléer à cette lacune apparente.

142. CHOLÉPYRIE. Tome XXXVI, page 239.

148. CHOLERA SICCA. Nom de la colique venteuse, d'après Hippocrate. Tome XLIII, page 354. *Voyez* aussi CHOLERA, tome V, page 143.

Ibid. CHOLERALGIE. Tome XXXVI, pag. 240.

170. CHOU-FLEUR (pathologie). A ce mot, on a renvoyé à VÉGÉTATION (LVII, p. 108), pour y décrire le *chou-fleur*, la *fraise*, la *framboise*, et autres excroissances vénériennes. Mais, comme il en a été traité à ces mots mêmes, il n'a plus été nécessaire d'en parler d'une manière spéciale à *végétation*.

178. CHRYSOMÈLE. Ajoutez à l'indication de la table, relativement à cet insecte, la suivante : tome XXV, page 295.

182. CHYNLEN (racine de). Elle a été apportée de la Chine par Ekeberg, et mentionnée par Bergius. Elle est cylindrique, du volume d'une plume d'oie au plus, revêtue de poils écailleux, fragile, et d'un jaune rouge. Elle est d'une saveur amère, et teint la salive couleur de safran. Les Chinois en font grand cas, et l'emploient comme un stomachique précieux. Bergius a confirmé, par sa propre expérience, cette qualité. On ignore le végétal qui fournit cette racine.

222. CIGALE. *Voyez*, au mot *insecte*, son usage comme aliment et comme médicament, tome XXV, page 322.

Ibid. CINCHONINE. Alcali végétal qui existe dans le quinquina gris, et dans le quinquina rouge. On doit la découverte de ce principe à M. Gomès, chimiste et naturaliste portugais, qui l'avait fait connaître sous le nom de *cinchonin* M. Houton-Labillardière neveu entrevit ensuite son *alcanéité* il était réservé à MM. Pelletier et Caventou de mettre cette substance dans tout son jour, et de nous faire connaître ses propriétés physiques et médicales.

On l'obtient en lavant l'extrait alcoolique du quinquina par de l'eau légèrement alcalisée, jusqu'à ce que les eaux de lavage cessent de se colorer. On le prive de la matière grasse avec lequel il reste uni, en le dissolvant dans de l'acide hydrochlorique faible, dont on le précipite par un alcali; on le redissout dans de l'alcool pour l'obtenir cristallisé.

La cinchonine est blanche, cristalline, amère comme le quinquina, presque insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et l'éther; elle forme, avec les acides qu'elle neutralise, des sels solubles et cristallisables.

On se sert, en médecine, de sulfate de cinchonine, sans doute parce qu'il est plus facile à obtenir que les autres sels.

Des expériences non-équivoques ont prouvé la propriété efficace de ce sel contre les fièvres intermittentes, et montré que nous avons en lui un médicament précieux. Il y a lieu de croire que cet alcali est la source de la propriété antifébrile du quinquina où il réside.

Un autre alcali, qui a la plus grande analogie avec celuici, mais qui en diffère cependant assez pour former un corps distinct, la *quinine*, ne se trouve pas dans le quinquina gris, mais dans le jaune; elle est préférée pour l'usage médical, également à l'état salin, sans doute parce que l'on peut l'établir à un prix bien moins élevé que la cinchonine. *Voyez* QUININE, à l'appendice.

236. Ligne 43, vaisseaox, *lisez* vaisseaux.

255. Ligne 4, *audicola*, lisez *andicola*.

256. Ligne 17, *mynea*, lisez *myrica*.

258. COPAHU. Cette térébenthine cristallise lorsqu'elle est ancienne, et ses cristaux ont une double réfraction d'après M. Biot (*Bull. philom.*, 1820, page 88).

268. CISOIRES. Sorte de tenailles coupantes dont on se sert parfois pour la résection des os. Tome LIV, page 528.

269. Ligne 2, *ladarifer*, lisez *ladanifer*. *Voyez* POLARISATION.

Ibid. CITRONELLE. On dit à cet article que cette plante est l'*artemisia pontica*, Lin., appelée aussi *petite absinthe*. C'est une double erreur. La citronelle est l'*artemisia abrotanum*, L., et la petite absinthe, l'*artemisia pontica* du même auteur. On donne aussi le nom de *citronelle* à la mélisse officinale, parce qu'elle présente une odeur de citron étant froissée. Tome XXXII, page 198.

271. Ligne dernière, *picca*, lisez *pica*.

405. COCHENILINE. Principe colorant que l'on extrait de la cochenille. Voyez *carmin* au mot PRINCIPES. Tome XLV, page 191.

464. Ligne 31, *physiq.*, lisez *physiol.*

TOME SIXIÈME.

Page 53. COLLIER DE MORAND. Sorte de topique proposé par Morand contre le goître. Tome XVIII, page 550.

67. COLOMBO. On dit dans le *Journal de pharmacie* (tome V, page 128), que cette racine provient du *menispermum columbo.*

D'après des recherches nouvelles, elle appartient certainement au *menispermum palmatum* de Lamarck. La plante croît à la côte de Mosambique où elle est appelée *kalumb* par les Africains. Elle a été retrouvée par M. Fortin dans l'Inde. Dans ce dernier pays, elle est connue des naturels du pays sous le nom de *calomba* ou *calombra*, et figurée dans les *Asiatic. recherch.*, vol. x, p. 38, fig. v (Decand, *Essai sur les propr. méd.*, etc., page 79).

Nous ajouterons à ce qui est dit dans l'article du Dictionaire, au sujet de son analyse par M. Planche, que ce chimiste y a trouvé un tiers ligneux, un tiers d'une matière animale abondante, et une matière jaune indécomposable par les sels métalliques.

C'est surtout dans les dysenteries que cette racine a été employée.

71. COLONNES DU RECTUM ou de MORGAGNI. Nom donné à des rides formées sur cet intestin par la duplicature de leur membrane muqueuse. Tome XXV, page 549.

Ibid. COLONNES DU VAGIN. Nom donné par Haller à deux lignes saillantes qu'on remarque à l'intérieur du vagin. Tome LVI, page 448.

75. COLUMBIUM. Métal ainsi désigné du nom de Christophe Colomb, parce qu'on l'a trouvé d'abord dans un minéral d'Amérique. Il est d'un gris foncé, raie le verre, et prend l'éclat métallique en le frottant sur une pierre à aiguiser; exposé au feu, il se change en une poudre d'un blanc grisâtre; le plus violent feu d'une forge ne fait que l'agglutiner; avec l'oxygène, il forme un acide faible appelé *colombique.*

Ce métal, qui avait reçu en Suède le nom de *titane*, est sans usage.

79. Ligne 32, sacrifier, *lisez* scarifier.

87. COMÉDONS. Nom donné par Ettmuller à une maladie vermineuse qui attaque les enfans à Seyne en Provence, dont elle porte aussi le nom. *Voyez* CRINONS, tome VII, page 367.

110. Ligne 13, *accidium*, lisez *æcidium*.

179. COMPRESSEUR DE L'URÈTRE, instrument inventé par Foubert. *Voyez* PRESSE-URÈTRE, tome XLV, page 106.

206. CONCHES (eaux minérales de). M. Farradesche-Chambasse nous a adressé sur ces eaux une notice dont nous extrayons les renseignemens suivans : les sources sont dans la dépendance de la commune de Chanel, département du Cantal. L'eau sort par plusieurs filets, pas trop froide, mousseuse, d'un goût acidule très-prononcé, et contenant des bulles d'acide carbonique qui viennent fréquemment crever à sa surface ; elle dépose un sédiment couleur de rouille, qui indique la présence du fer dans ces eaux. M. Farradesche-Chambasse les classe parmi les eaux minérales ferrugineuses acidules froides.

Ces eaux sont toniques, diurétiques, propres à relever les forces gastriques, à remédier à la faiblesse vésicale et aux engorgemens abdominaux.

Il a été parlé des eaux de Conches, tome XXXIII, page 477.

Ibid. CONCOCTRICE. Qui facilite la coction. Tome XXV, page 18.

211. CONDENSATEUR. Instrument au moyen duquel Volta accumule l'électricité. Tome XXII, page 606.

Ibid. CONDOMS. Tome XLVII, page 328.

Ibid. CONDUIT DE STENON. Tome XXXIX, page 367.

Ibid. CONDUITS INCISIFS DE COWPER. T. XXXV, page 224.

213. CONFERVE. Genre de plantes aquatiques, cryptogamiques, que quelques naturalistes regardent comme des polypiers, qui couvrent parfois les eaux dormantes, les bassins, et qui procurent, lorsque l'eau vient à se dessécher, des émanations nuisibles, d'une odeur fétide, et un peu analogue à celles de certains champignons, ou plutôt des marécages. Elles se reproduisent avec une facilité extrême. J'ai vu des bassins en être remplis de nouveau quelques mois après en avoir été curés.

On n'en fait aucun usage en médecine ; cependant Murray (*Apparat. medicam.* tome v, page 550), fait remonter l'emploi de l'une d'elles, *conferva rivularis*, Lin., jusqu'à Pline (lib. xxvii, chap. ix), qui les dit bonnes à consolider les fractures étant appliquées dessus.

Ces plantes donnent de l'alcali volatil à la distillation.

Ingen-Houz les a soumises à des expériences nombreuses, relativement à leur influence sur l'air atmosphérique. Il remarque qu'elles ne cherchent point la lumière comme les autres plantes, ce qui lui fait douter qu'elles soient des êtres végétaux.

M. Bory-Saint-Vincent forme du genre *conferva* de Linné six familles et quinze genres. Il y a observé des êtres qui sont tantôt animaux et tantôt plantes, ce qui lui fait conjecturer que ce sont des animaux peut-être qui dorment des temps considérables.

M. Vauquelin, qui a analysé les conferves des eaux thermales, les a trouvées composées de matières animales; l'eau surtout de la source donne les mêmes matériaux à l'analyse que les conferves.

215. CONFLUENT DES SINUS. Tome XXVII, page 291.

227. Ligne 12, *thuxa*, lisez *thuya*.

Ibid. CONJOINTES (causes). Galien donne ce nom aux causes que les modernes appellent *antécédentes.*

229. CONSERVATION (pharmacie). On a renvoyé à ce mot de MIXTION (tome XXXIII, page 506). Il n'en a pas été traité dans l'ouvrage.

La conservation est une partie importante de la pharmacie et de l'économie domestique. Au moyen de procédés divers on parvient à conserver pendant un certain temps des alimens, des médicamens au-delà de la saison où l'on peut se les procurer frais, et dans des pays dont ils ne sont pas indigènes.

Les minéraux se conservent sans préparation ; quelques-uns seulement par l'abri de l'air, tels que la nature les produit.

On conserve les végétaux par la dessiccation, par l'intermède du sucre, des corps gras, du sel, de l'alcool et du vinaigre.

Les animaux se conservent par plusieurs de ces moyens, et de plus, par le boucanage ou l'exposition à la fumée. Ceux non alimentaires, et qui n'ont pas d'usage en médecine, se conservent dans la solution de muriate suroxygéné de mercure, ou par l'embaumement.

Le défaut d'espace nous empêche de donner les développemens convenables à cet article.

1 *bis*. CONSTITUTION. Nous devons prévenir que ce volume présentant, dans beaucoup d'exemplaires, deux paginations différentes, on n'y a pas eu égard dans la table, et que le mot *constitution*, par exemple, est indiqué à la page 259, quoique cette page n'existe pas dans la première partie de ce volume mais seulement dans la seconde. Quant à cette seconde partie, l'on a continué la pagination de la première dans la table, comme si elle existait réellement. Il n'y a que l'ordre alphabétique qui pourra faire retrouver les mots qui s'y trouvent ainsi indiqués par la table.

80 *bis*. CONTAGIUM. Expression latine retenue en français et admise par quelques auteurs pour désigner le principe contagieux des maladies.

102 *bis*. Ligne 15, ajoutez *crus* au commencement de la ligne.

106. Ligne 7. Spectalce, *lisez* spectacle.

210 *bis*. CONVULSION DE SOLOGNE. Maladie produite par l'ERGOT. Tome XIII, pages 162 et 166.

243 *bis*. COPALME. Baume liquide qui découle du *liquidambar styraciflua*, L., arbre de l'Amérique. Ce produit est plus connu sous le nom de styrax, tome LIII, page 76 (qui n'est pas la même chose que le *storax*, tome LIII, page 22).

Il ne faut pas confondre le baume copalme (tome XXVIII, page 322) avec la résine copale (tome VI, page 242 *bis* et tome XVIII, page 580).

303. COQUELUCHE. Le sang, comme on sait, se porte avec violence à la tête, dans les quintes de toux qui ont lieu dans cette maladie, au point que les enfans deviennent cramoisis et même violets lorsqu'elles sont intenses; il en résulte assez souvent des hémorragies nasales et même des vomissemens de sang qui soulagent les enfans et diminuent l'intensité du mal, loin de leur être nuisibles; les mères habituées à voir cette maladie, ont pour principe que cela présage la fin de la coqueluche lorsque le sang s'écoule au dehors. Cette circonstance donne à penser qu'on diminuerait peut-être l'intensité de la maladie par de petites saignées locales. La difficulté d'opérer des émissions sanguines chez de si jeunes sujets, est cause sans doute de l'éloignement pour ce mode de thérapeutique, qui peut être cependant d'une grande utilité dans une maladie désespérante par sa longueur et sa tenacité, et où presque tous les modes de traitement sont sans efficacité marquée.

TOME SEPTIÈME.

Page 2. CORPS D'HYGMORE. Tome LIV, page 568.

Ibid. CORPS FESTONÉ. Tome XXXII, page 578.

Ibid. CORPS MUQUEUX. Tome XXXIX, page 566.

Ibid. CORPS MAMILLAIRE. Tomes LVI, page 4, et XXX, page 403.

Ibid. CORPS PAPILLAIRE. Tome XXXIX, page 567.

109. CORRÉPUGNANCE. Mot dont se sont servis quelques auteurs anciens pour désigner une très-forte indication pour certains médicamens ou autres moyens à employer.

113. CORROYEURS (maladies des). Tom. XXX, p. 228.

133. COSSUS. Larves que l'on mangeait chez les anciens. Tomes XXV, page 297, et XXXVI, page 316.

134. COSTALGIE. Névralgie qui a son siége sur le trajet des côtes ou de leur cartilage. Tome XXXIV, page 470.

150. COTON, *gossypium*. Végétal précieux de la famille des malvacées, dont la semence est entourée d'un duvet susceptible de former des tissus dont l'homme fait usage.

On se sert de charpie de coton dans le pansement des plaies lorsque celle de linge manque, comme cela a lieu en Angleterre. En France, où la toile de chanvre est commune, on n'en emploie jamais. Lorsqu'on est forcé de se servir de coton en charpie, on la fabrique avec celui qui est élimé et souvent lessivé, parce que les fils qui entrent dans sa composition sont moins *accrochans*, et irritent moins le derme entamé. On emploie parfois exprès des mèches de coton lorsqu'on veut irriter les trajets fistuleux, ce qu'elles produisent d'une manière plus marquée que la charpie de chanvre.

Les vêtemens de coton sont plus chauds, surtout lorsqu'ils sont neufs, que ceux de toile, mais ils durent moins que ces derniers. On s'en sert parfois pour pomper la sueur, à l'instar de ceux de laine. Ils sont, sous ce rapport, intermédiaires entre

ces derniers et ceux de toile, et sont très-usités dans les pays chauds.

179. COUDRIER. Synonyme de noisetier. Tome XXXVI, page 165.

207. COUP-D'AIR. Nom qu'on donne parfois aux douleurs rhumatismales, par suite de leur cause présumée. Tome XLVIII, page 427.

Ibid. COUP-DE-LUNE. Sorte de rhumatisme d'après quelques auteurs. Tome XLVIII, page 595.

Ibid. COUPE-BRIDE. Synonyme de *kiotome*. Tome XXVIII, page 456.

220. COURAP ou COWRAP. Nom que donne Bontius à une espèce de dartre lépreuse des Moluques. Tome XII, page 197.

227. COUSIN. Cet animal est figuré à *insecte*. Tome XXV, planche 11, figures 1, 6 et 7.

239. COXARTHROCACE. Synonyme de luxation spontanée. Tome XXXV, page 536.

322. CRAPAUDINE. C'est aussi le nom d'une plante (*stachys recta*, L. ?), dont la fleur, d'un blanc jaunâtre, est tachée de points ou lignes noirâtres, et qui n'est plus d'aucun usage en médecine.

339. CRÉOPHAGIE. Action de se nourrir habituellement de chair. Tome XXI, page 222.

341. CRESSON. Dans cet article, les noms linnéens des différentes espèces mentionnées sont inexacts ; nous allons les rétablir tels qu'ils doivent être.

CRESSON DE FONTAINE, *sisymbryum nasturtium*, L.

CRESSON ALENOIS, *lepidium sativum*, L.

CRESSON DES PRÉS, *cardamine pratensis*, L.

CRESSON SAUVAGE, *cochlearia coronopus*, L.

CRESSON D'INDE, *tropeolum majus*, L.

CRESSON DORÉ, *chrysosplenium oppositifolium*, L.

CRESSON DE PARA, *spilanthus acmella*, L. On en a fait un genre sous le nom d'*acmella*, plante de la famille des corymbifères, d'une saveur amère, brûlante, que l'on a vantée comme propre à atténuer les calculs vésicaux et à guérir les douleurs néphrétiques.

Cette plante indienne est cultivée dans les jardins comme un puissant antiscorbutique et un incisif énergique.

392. CRISTAL MINÉRAL. Nitrate de potasse brûlé avec un peu de soufre et fondu. Tome XXVIII, page 312.

395. CRISTALLINITES. Nom donné par M. le docteur de Lens à des principes immédiats qui se présentent sous forme cristalline, sans odeur ni saveur, ou d'une saveur désagréable. Tome XLV, page 177.

403. CROCODILE. Son emploi en médecine. T. XXVIII, page 88.

409. Ligne 34. *Senega*, lisez *seneka*.

411. CROTON. Il y a confusion dans les noms botaniques linnéens à cet article.

Le pignon d'Inde n'est point un croton; c'est le fruit du *jatropha curcas*, L.

Le pignon de Barbarie, ou ricin, n'est pas le même fruit que le pignon d'Inde; c'est le fruit du *ricinus communis*, L.

Les numéros 3 et 4 sont la même chose.

La graine de tigli ou tilly vient du *croton tiglium* L. *Voyez* PIGNON, RICIN et TIGLI.

499. CROUPISSEMENT. Stagnation avec décomposition des liquides du corps humain, retenus dans une région plus ou moins profonde.

Le pus, le sang, la sérosité croupissent parfois et se dénaturent au point de ne pouvoir être reconnus; ils altèrent plus ou moins les parties voisines par leur contact, et celles qui sont éloignées, par leur résorption; ils produisent alors la fièvre hectique s'ils sont en quantité notable.

Il y a des auteurs qui ont admis le croupissement du fluide nerveux. Tome XIV, page 298.

505. CRUDIVORES. Expression dont Homère s'est servi

pour désigner les peuples barbares qui ne vivent que d'alimens crus. Tome XIII, 296. Ce mot est presque synonyme d'*homophage*. Tome XXI, page 344.

Ibid. CRUENTATION DES PLAIES. On trouve dans un ouvrage de Ranchin (*Opuscul. ou Traités div. et curieux en méd.*, etc., 1 vol. *in*-12, Lyon 1640), chancelier de la Faculté de Montpellier, un Traité curieux sur ce sujet. Il entend par *cruentation des plaies*, le saignement qui s'opère, suivant lui, par la plaie d'un cadavre, lorsque le criminel qui l'a faite se présente. A cette époque, il paraît qu'on ne doutait pas que le phénomène ne fût vrai, et on faisait passer le criminel sur le cadavre de sa victime, pour que la cruentation eût lieu; ce qui devenait une preuve incontestable de son crime, et le faisait condamner. On trouve dans l'ouvrage cité, un procès-verbal signé de magistrats qui virent cette sortie du sang se passer sous leurs yeux, et Ranchin disserte gravement pour donner la raison de ce phénomène, que le peuple regardait comme un miracle, car lorsque ceux qui étaient innocens passaient sur ce corps, la plaie ne saignait pas.

Il y a lieu de croire que les juges d'alors comptaient sur d'autres preuves pour condamner les assassins, car ils eussent risqué souvent de les exempter de toute punition, s'ils eussent attendu la cruentation des plaies de leur victime.

514. CRYMODYNIE. Rhume chronique. T. VIII, p. 505.

Ibid. CRYMOSES. Nom que le professeur Baumes donne aux maladies causées par le froid. Tome VIII, page 505.

516. CUBEBE. Ajoutez à cet article ce qui en a été dit à POIVRE, touchant son emploi dans la gonorrhée. Tome XLIV, page 27. Il ne faut pas confondre le poivre cubèbe avec le laurier de ce nom. Tome XXVII, page 324.

529. CUISINIERS (maladies des). Tome XXX, page 228.

568. Ligne 18. Fouquet, *lisez* Fouquier.

579. CUIVRE JAUNE. Ce que c'est. Tome LVIII, p. 444.

Ibid. CUL-DE-JATTE. Nom que l'on donne à un individu qui ne peut marcher, et que l'on est obligé de porter d'un lieu à un autre. On le donne surtout à ceux qui sont privés des cuisses, et qui mettent leur tronc dans une jatte pour se traîner dessus à l'aide de béquilles courtes.

Ibid. CUL-DE-SAC. Enfoncement sans issue. On dit le *grand cul-de-sac de l'estomac.* Tome XLIII, page 341; le *petit cul-de-sac de l'estomac. Ibid.*

600. CURARE. Sorte de poison. Tome XLIII, page 635.

607. CURCUMA. Ajoutez à cet article ce qui est relatif à sa matière colorante. *Voyez* PRINCIPES. Tom. XLV, pag. 191.

620. CUREURS DE PUITS (maladies des). Tome XXX, page 230.

636. CYCLOPE. Monstruosité qui consiste à n'avoir qu'un œil au milieu du front.

637. Ligne 31. *Crinophorus*, lisez *Eriophorus.*

Ibid. CYNIPS DE LA NOIX DE GALLE. CYNIPS DU ROSIER. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 319.

639. CYNOMORIUM. C'est une plante monoïque, parasite qui croît dans l'île de Malte, en Sicile, en Barbarie, sur les racines du myrte, etc., et que l'on a prise autrefois pour un champignon, ce qui l'a fait nommer *fungus melitensis.* Sa place dans l'ordre naturel n'est point encore assignée, et jusqu'ici, elle est dans les *incertæ sedis.* Elle n'a ni corolle ni feuilles; ses fleurs chatonées consistent en une étamine ou un pistil qui sont séparés et entourés d'écailles. La plante contient un suc rouge qui a été préconisé dans la dysenterie, et pour arrêter les hémorragies, propriété que l'on attribue volontiers aux corps rouges, comme le sang-dragon, la ratanhia, le cachou, etc., à cause de leur couleur analogue au sang, ce qui se rapporte à la doctrine des *signatures. Voyez* ce mot. On l'emploie aussi pour fortifier les gencives que l'on en frotte, ainsi que pour déterger les vieux ulcères; on la donne desséchée et en poudre, à la dose d'un gros. Murray, *Apparat. medicam.*, tome I, page 132.

642. CYSTICERQUE. Sorte de ver vésiculaire. *Voyez* HYDATIDES, tom. XXII, pag. 160, et VERS, tom. LVII, pag. 211.

686. CYSTOCÉLIE. Tome XXXVI, page 240.

TOME HUITIÈME.

D

Page 1. DACRYOLITHES. C'est-à-dire calculs lacrymaux ainsi nommés par le docteur Walther de Bonn, qui a donné l'observation d'une fille chez laquelle des concrétions pierreuses se formaient à l'angle externe de l'œil, et dont on retirait jusqu'à trois par jour, maladie qui affecta successivement les deux yeux. Leur présence causait de violentes ophthalmies, qui exigèrent des saignées nombreuses, etc. Cette affection, qui dura environ dix semaines, céda pendant l'usage de la solution de carbonate de chaux dans l'eau de canelle édulcorée, remède à peu près semblable à celui de mademoiselle Stéphens.

Les calculs étaient composés 1°. de beaucoup de carbonate de chaux, 2°. de quelques traces de phosphate de chaux, 3°. d'albumine concrétée (*Journ. compl. des Scien. médic.*, tome 7, page 51).

8. DANSEURS (maladies des). Tome XXX, page 229 et 231.

157. DÉCIDENCE DU VENTRE. Terme dont Mauriceau s'est servi pour exprimer la chute du ventre lorsque l'enfant est sans vie, et qu'il se porte du côté où la femme se penche. Tome XXXIV, page 16.

166. DÉCOCTUM, *décuit.* Nom donné au produit d'une décoction, afin de le distinguer de l'opération même.

174. DÉCORTICATION. Ce que l'auteur avance dans cet article au sujet du *meditullium* de l'ipécacuanha, n'est pas exact. Il est beaucoup moins actif, et doit être rejeté. *Voyez* IPÉCACUANHA, tome XXVI, page 1.

184. DEFFÉRENS (vaisseaux). Nom donné par Cruikshank aux lymphatiques qui arrivent aux glanglions. Tome XXV, page 118.

DÉGÉNÉRESCENCE BLANCHE. Nom donné par Bayle à une lésion organique. Tome XXVII, page 521.

277. DELPHINATES. Sorte de sels. Tome L, page 534.

294. DEMI-CIRCULAIRES (canaux). Tome XXVII, page 95.

316. DÉMONOMANIE. A la planche trois de cet article, M. Esquirol a inscrit le crâne dans un triangle, et promis de revenir sur ce triangle aux mots *idiotisme* et *imbécillité*. Il n'en a rien fait.

504. DERMATAGRE. Nom proposé pour remplacer celui de *pellagre*. Tome XL, page 82.

512. DÉSERTEUR. Il y a dans l'*Histoire philosophique des hémorragies* par M. le docteur Latour (tome II, page 469), des détails curieux sur la santé des déserteurs, que le défaut d'espace nous empêche de transcrire.

TOME NEUVIÈME.

39. DEUTO-NITRATE DE MERCURE. C'est le *turbith nitreux*. Tome XXXII, page 458.

Ibid. DEUTO-SULFATE DE MERCURE. C'est le *turbith minéral*. Tome XXXII, page 456.

Ibid. DEUTOXYDE. Deuxième degré d'oxydation des corps d'après la nomenclature la plus récente des chimistes.

Ibid. DEUTOXYDE D'AZOTE. Nom actuel du gaz nitreux. *Voyez* GAZ, tome XVII, page 536.

Ibid. DEUTOXYDE DE MERCURE. C'est l'*oxyde rouge de mercure*. Tome XXXII, page 455.

60. Ligne 7. M. Baumes appelle VERTÉBRALITIES la maladie de Pott. On y renvoie à cet endroit pour cette affection qui a été traitée à *gibbosité*, tome XVIII, page 379.

161. Ligne 44. DIACOPE, *lisez* DIACOPÉ.

170. DIAGRÈDE. Scammonée adoucie au moyen d'une préparation inventée par les anciens. *Voyez* SCAMMONÉE, tome L, page 105.

Idem. DIALYSE. Solution de continuité. Tome XXXVI, page 215.

183. Ligne 37. *Dorstenia drakena*, lisez *Dorstenia contrayerva*. Il est vrai que sous ce nom, on nous envoie aussi les *Dorstenia drakena*, *Dorstenia houstoni*, et même le *Dorstenia brasiliensis*. On a fait la même erreur à *Contrayerva*, tome VI, page 145.

265. DIATRITON. Diète de trois jours que Thessalus ordonnait à tous ses malades au commencement de leur traitement. Tome X, page 107.

427. Ligne 19. duodenum, *lisez* le duodenum.

452. DIGESTIF ANIMÉ. Onguent propre à exciter les ulcères. Tome XXXVII, page 341.

487. DILATATOIRE. Agent mécanique au moyen duquel on produit la dilatation; une bougie ou une sonde sont les dilatatoires de l'urètre; une mèche de charpie l'est d'une plaie, d'une fistule, etc. Tome III, page 379.

487. DILLENIES. Plantes dont les fruits bacciformes sont employées comme comestibles aux Indes. Tome XXIX, page 560.

505. DISETTE (racine de). Nom qu'on donne à une variété de betterave dont la racine est très-grosse. *Voyez* RACINE, tome XLVII, page 2.

TOME DIXIEME.

Page 34. DISTOME. Sorte de ver humain, décrit au mot VERS. Tome LVII, page 226.

119. DOCTRINE DE VAN HELMONT. *Voyez* DUUMVIRAT, Tome X, page 296.

147. DONDOS. Sorte d'albinos. Tome XXXV, pag. 294.

Ibid. DORADILLE. Un des noms de la fougère appelée *sauve-vie*. *Voyez* CAPILLAIRE, tome IV, page 39.

Ibid. DOREURS SUR MÉTAUX (maladies des). T. XXX, page 232.

148. DORSAL (long). On a mis dans ce mot un renvoi à *vertèbres dorsales*, qui ne fait point article dans le Dictionaire. Il en est traité à *vertèbres*. Tome LVII, page 268.

149. DORSALES DU NEZ. Artères provenant de la maxillaire externe, et qui se distribuent sur le *dos* du nez. T. XXXI, page 256.

177. Ligne 1, Dalaruc, *lisez* Balaruc.

239. DOUM. Sorte de palmier dont les fruits sont alimentaires et dont la connaissance botanique est due aux savans de l'expédition d'Egypte. *Voyez* pour plus de détails sur cet arbre intéressant, l'*Encyclopédie botanique*, tome X, p. 519.

243. DOUVE. Nom d'un ver intestin, plus connu sous celui de *fasciole*, de forme aplatie, qu'on rencontre quelquefois dans l'homme. *Voyez* VERS, tome LVII, page 217.

244. DRACOCÉPHALE. Nom d'une plante décrite à son nom le plus ordinaire de *mélisse de Moldavie*. Tom. XXXII, page 201.

Ibid. DRAGONE. Sorte de reptile dont on mange la chair en Amérique. Tome XXVIII, page 89.

259. DRYMIRHIZÉES. Il y a quelque confusion dans cet article. D'abord il fallait écrire *drymyrrhizées*.

On y cite la zédoaire, puis après le *kœmpferia rotunda*

comme une autre plante, tandis que ce n'en est que le nom linnéen. On y parle d'un *kœmpferia longa* qui n'a jamais existé, non plus qu'un *maranta longa*, dont il y est également mention.

260. DUDAIM. Recherches sur cette plante. Tome XXX, page 427.

302. DYCYSENIES. Tome XXXVI, page 215.

353, Ligne 17. Le docteur Tournelier, *lisez* le docteur Tonnelier.

374. Ligne 29. *Psychotria emetica*, lisez *callicocca ipecacuanha*. *Voyez* IPÉCACUANHA, tome XXVI, page 1.

418. DYSMNÉSIE. Affaiblissement de la mémoire. Tome XXXII, page 304.

Ibid. DYSCYNIE. Tome XXXIX, page 68.

Ibid. DYSHOEMORROES. Tome XXXVI, page 231.

Ibid. DYSLOCHIES. *Ibid.*, *ibid.*

Ibid. DYSMÉNIE. Tome XXIII, page 140. Tous ces mots indiquent de la difficulté dans l'écoulement, la fonction, etc., mentionnés.

E

478. Ligne 21. Sourcier, *lisez* sorcier.

539. EAU D'EGYPTE. Solution légère de nitrate d'argent. Tome XXXVI, page 118.

Ibid. EAU SECONDE. Acide minéral, ordinairement l'acide nitrique, affaibli. Elle est parfois la source d'empoisonnement. Tome XL, page 79.

Ibid. EAU-DE-VIE CAMPHRÉE. Nous ignorons ce que l'auteur de cet article veut dire par *affection asthénique nerveuse* dans laquelle il recommande l'usage interne de ce médicament; il n'est point employé à l'intérieur dans la médecine ordinaire.

Ibid. EAU OXYGÉNÉE. *Voyez* OXYGÉNÉE (eau), tome XXXIX, page 64.

TOME ONZIEME.

Page 81 ; cette page est marquée 85.

90. Ligne 21. molitz, *lisez* molitx.

Ibib. Ligne 26. Veire, *lisez* veyre.

Ibid. Ligne 27. Hucheloup, *lisez* heucheloup.

110. ECCHYMOMIE. Tome XXXVI, page 242.

154. ECHELLE. Espèce de machine propre à remédier aux fractures, employée par les anciens. Tome XXIX, page 243.

253. ÉLAN. Ses usages. Tome XXX, page 407.

313. ELECTROMÈTRE. Instrument servant aux expériences électriques. *Voyez* ÉLECTRICITÉ, tome XI, page 261.

Ibid. ÉLECTROPHORE. Sorte de plateau qui sert dans les expériences électriques. *Voyez* ÉLECTRICITÉ, tome XI, page 261.

397. Ligne 15. Connu, *lisez* conçu.

425. Ligne 29. *Paulina*; il faut probablement lire *paullinia.* Quant à l'*anapsis apylla*, nous ne pouvons savoir ce que veut dire ce nom que nous avons en vain cherché dans les livres d'Histoire naturelle en notre possession. Nous croyons qu'il y a faute typographique qui défigure entièrement ce nom.

428. ÉLEVATEUR DU TESTICULE. *Voyez* CRÉMASTER, tome III, page 343, et tome VII, page 335.

Ibid. ELEVATEUR DES PAUPIÈRES. *Voyez* OEIL, tome XXXVII, page 161.

436. ELLAGATES. Sorte de sels. Tome L, pag. 534.

454. ELYTRORRHAGIE. Nom que M. Baumes donne à l'hémorragie vaginale. Tome XXXIII, page 301.

457. EMAIL. Matière minérale vitrifiée susceptible d'être donnée comme poison. Tome LV, pag. 409. C'est par l'analogie qu'elle a avec cette substance, qu'on appelle la couche solide qui revêt les dents à l'extérieur, *émail des dents*.

505. EMBAUMEMENT. Dans quelques embaumemens des quatorze et quinzième siècles, on versait du mercure sur le corps préparé et fixé auparavant, jusqu'à ce qu'il le dépassât, comme moyen d'en empêcher la putréfaction. Lorsque l'on viola les tombeaux de Saint-Denis (le 17 octobre 1793), on en trouva dans celui de Charles VII, mort en 1461, qui avait encore toute sa fluidité, malgré qu'il se fût écoulé depuis trois cent trente-deux ans (*Génie du christianisme*, tome IV, page 412).

Il est certain que ce moyen dispendieux aurait la propriété, en empêchant tout accès de l'air, de conserver perpétuellement les corps, si on parvenait à trouver une pierre capable de l'empêcher de filtrer à travers.

513. Ligne 25. Rouyer, *lisez* Rouillère.

Ibid. EMETINE. On n'a employé jusqu'ici que l'émétine colorée; mais M. Pelletier vient de parvenir à avoir cette substance pure, et son action est alors plus énergique. Elle fait vomir à un seizième de grain (Magendie, *Formulaire sur l'emploi et la préparation de plusieurs nouveaux médic.*, page 30).

TOME DOUZIEME.

33. EMPIGO. Nom que les Portugais du Brésil donnent à une sorte d'*éléphantiasis* que l'on observe dans cette contrée. Tome XII, page 204.

47. EMPOISONNEMENT. Par un oubli inconcevable, cet article n'a pas été traité à son ordre alphabétique; cette lacune a été rectifiée à *poison*, tome XLIII, pag. 525, et surtout à TOXICOLOGIE, tome LV, page 381.

49. Ligne 25. Gessner, *lisez* Gesner.

92. Ligne 16. Bogron, *lisez* Bogros.

147. ENCENS. *Voyez* OLIBAN, tome XXXVII, page 245. Roxburgh prétend que le véritable encens découle du *bosswellia serrata*, arbre de la famille des térébinthacées; on répand dans le commerce une multitude de produits résineux sous ce nom (Decand., *propr. méd. des pl.* 128).

178. ENCHEVILLÉE (suture). *Voyez* PLAIE, tome XLIII, page 37, et SUTURE, tome LIII, page 529.

183. ENCLUME. Un des osselets de l'oreille. T. XXXI, page 65.

Ibid. ENCOPÉ. Sorte d'incision. Tome IX, page 285.

256. ENFANCE. Affaiblissement et même perte sénile des fonctions intellectuelles. *Voyez* DÉMENCE, t. VIII, pag. 280.

335. ENNUI. Oisiveté pénible de l'esprit. *Voyez* PERCEPTA, tome XL, page 255.

359. ENTERALGIE. Douleur des intestins. Mot synonyme, le plus ordinairement, de COLIQUE. *Voyez* COLIQUE, tome VI, page 10.

Ibid. ENTERALGIE PHYSODE. Tome XLIII, page 354.

370. ENTEROCELIE. Tome XXXVI, page 239.

371. ENTEROPYRIE. Tome XXXVI, page 239.

371. ENTEROSES. Nom donné par M. Alibert aux maladies dont le siége principal est dans les intestins. T. XXXVI, page 238.

384. ENTOMÈSE. Nom proposé pour désigner la gale, dans la supposition qu'elle est produite par un insecte, ce qui paraît aujourd'hui erroné. L'insecte se développe sur les boutons, et n'en est pas la source. Tome XVII, page 179.

385. ENTORRHÉE. Tome XXXVI, page 238.

387. ENTRE-FESSON. Nom que l'on donne, dans le peuple, à une excoriation qui a lieu au pourtour de l'anus et vers les bourses, chez les individus gras, après avoir marché beaucoup dans le temps des chaleurs, et qui gêne alors la progression, par la douleur qui en résulte. Des lotions émollientes, des onctions graisseuses, le repos, et parfois le saupoudrement avec des poudres absorbantes, amilacées, suffisent pour guérir cette légère incommodité. Tome XXV, page 530.

441. EPÉNIDE. *Voyez* PÉNIDE, tome XL, page 172.

465. EPICONDYLO-SUS-PHALANGETTIEN. Nom que M. Chaussier donne au muscle *long extenseur des doigts*. *Voyez* LONG, tome XXIX, page 6.

504. EPIDERMOIDE (tissu). Tome LV, page 211. *Voyez* ÉPIDERME, tome XII, page 495.

508. EPIGLOTTE. Ajoutez et rectifiez cet article par ce qui est dit de ce cartilage, tome XXVII, page 277.

545. EPILOGISME. Nom que les médecins de la secte empyrique donnaient à leur méthode. Tome X, page 119.

561. EPIPLOCÉLIE. Tome XXXVI, page 239.

579. EPISCHÉSIE. Tome XXXIX, page 68.

610. Au titre courant, ENT, *lisez* EPI.

Ibid. EPITHYME. Plante congénère de la *cuscute*, et dont le nom vient de ce qu'elle croît parfois sur le thym; mais comme ce végétal parasite vient aussi sur d'autres plantes, ce nom n'est point exact. *Voyez* ce qui en a été dit, t. VII, pag. 620

BILHARD, *De cuscutâ*; Jéna, 1715.

TOME TREIZIEME.

Page 15. Ligne 42. Shenkius, *lisez* Schenckius.

101. EPNOIQUE. Synonyme d'*iatraleptique*. Tome XXIII, pag. 506, et tome XXV, page 61.

141. ERAILLEMENT DES MUSCLES. C'est ainsi qu'on appelle leur écartement. *Voyez* tome XXXIV, page 591.

Ibid. Ligne 16. Motion, *lisez* locomotion.

161. ERESIMUM. Un des noms français de l'*erysimum officinale*, L., nommé aussi *vélar*, *herbe au chantre*. Il est décrit au mot *sisymbre*, tome LI, page 403.

183. ERGOT DE MORAND. Appendice cérébral qu'on rencontre dans les ventricules latéraux. *Voyez* CERVEAU, tome IV, page 447.

Nous ferons observer, au sujet du cerveau, que cet organe ne se trouve pas décrit suivant le mode ordinaire des anatomistes, dans le Dictionaire, parce que M. le docteur Gall, qui a fait l'article, en donne connaissance à sa manière; c'est une lacune que tous les traités d'anatomie peuvent remplir.

Ibid. ERIGERON. Plante de la famille des radiées, nommée par Linné *erigeron âcre*, et dans les pharmacies, *coniza cœrulea*, à cause de la couleur de ses fleurs. Elle a été employée autrefois contre les charmes et les fascinations; aujourd'hui, d'après Murray (*Appar. medicam.*, tome 1, page 261), quelques personnes, en Allemagne, s'en servent encore contre le *soda*, et comme incisive dans quelques maladies de poitrine.

185. EROTIE. Nom que M. le professeur Chaussier (*Table synoptique des fonctions*) donne au besoin de copuler.

186. Ligne 2. ULCÈRE, VÉNÉRIEN, ôtez la virgule.

327. ESPRIT RECTEUR. Nom que l'on donnait, en chimie, à l'eau odorante que fournissent les plantes aromatiques

soumises à la distillation que l'on propose d'appeler maintenant *hydrolat*, comme on nomme *alcoholat* le même *esprit* obtenu par la distillation de l'alcohol sur des substances odorantes. (Rectifiez à ce sujet, et, dans ce sens, le mot *alcoholat* de l'appendice, page 6). *Voyez* ESPRIT, tome XIII, page 326.

596. ETHÉRAT. Ether chargé par le moyen de sa distillation avec des substances odorantes, du principe aromatique de ces dernières. Comme l'éther est plus volatil que les substances avec lesquelles on l'associe, il passe le premier sans presque se charger de leur odeur. Il en résulte qu'il vaut mieux dissoudre dans ce liquide les huiles essentielles des plantes que d'en faire des *éthérats*, si l'on veut employer cette espèce de médicament.

Ibid. ESPRIT-DE-VIN DULCIFIÉ. On a renvoyé à ce mot de DULCIFICATION, tome X, page 260. Il n'en a pas été traité à part; il en est mention à *alcool*, tome I, page 305, et à *vin*, tome LVIII, page 69.

426. ETHMOPLÉCOSES. Tome XXXVI, page 244.

427. ETOUPADE. Plumaceau fait avec de l'étoupe. Tome XVII, page 465.

496. EVIGILATION. Mot synonyme de *réveil*. T. XXXI, pag. 159.

Ibid. EVIRATION. Privation des facultés viriles. Tome LVIII, page. 178.

579. EXCRÉATION. Action de rejeter au dehors. Tome III, page 612.

TOME QUATORZIEME.

Page 136. (Dans le tableau). Morbifiques, *lisez* morbifique.

146. Ligne 15. fleurs, *lisez* flueurs.

186. EXHILARANS. Médicamens qui portent à la gaîté. Les Orientaux placent parmi eux l'opium, le chanvre; chez nous, c'est surtout le vin et les liqueurs spiritueuses que l'on choisit de préférence. Il est à remarquer que pour produire cet effet, il ne faut qu'une dose modérée de ces substances, et que, si on la dépasse, on tombe dans l'ivresse, le coma, etc., et quelquefois dans un délire furieux. Tome XIV, page 242.

Ibid. EXINANIMITÉ. Mot synonyme d'évanouissement. Tome LI, page 338.

217. EXORBITISME. M. Percy avait promis de revenir sur ce sujet, à *œil*; mais l'article a été fait par un autre collaborateur, qui n'a pas cru qu'il y eût rien à ajouter à son travail.

294. EXSTROPHIE DE LA VESSIE. Mot dont se sert M. le professeur Chaussier pour désigner l'*extroversion de la vessie*. *Voyez* ce dernier mot, tome XIV, page 345.

299. EXTENSEUR. On a renvoyé à ce mot de *calcanéo-sus-phalangettien* (tome III, page 457), mais il n'a pas été fait à ce titre. C'est à *pédieux* (tome XL, page 48) qu'on trouve la description de l'*extenseur commun des orteils*.

319. EXTERNES (maladies). On appelle ainsi, par opposition à *maladies internes*, celles qui se développent à la périphérie du corps. Elles ne sont pas toutes du domaine du chirurgien, puisqu'il y en a un grand nombre qui n'exige aucune opération manuelle, mais au contraire un traitement intérieur; telles sont les maladies de la peau, etc.

Ces affections sont d'un diagnostic plus facile, puisque la main, et souvent l'œil, peuvent sonder tous les replis du mal, et en apprécier les moindres circonstances, avantage que n'ont pas les maladies internes qui ne se reconnaissent qu'à des phénomènes secondaires, aux symptômes qu'elles produisent,

et qui sont ainsi d'un diagnostic plus obscur, et par conséquent plus difficile, ce qui fait qu'elles demandent plus d'attention et de perspicacité pour être reconnues et traitées.

Leur traitement est en général plus facile par cette circonstance; il est aussi plus efficace, parce que le mal n'atteint pas toujours les organes indispensables à la vie, que la nature a eu soin de placer profondément pour les préserver le plus possible des corps extérieurs.

Dans les grandes villes, on a par fois l'habitude de confier aux chirurgiens le soin des maladies externes, ce qui n'est convenable que lorsqu'elles exigent des opérations. Mais il serait souvent impossible de les traiter, si on n'avait pas en même temps des connaissances en médecine et en chirurgie: aussi la séparation des deux branches de l'art de guérir est-elle une chose impossible, et dont tout homme de bonne foi demeure pleinement convaincu.

Voyez, au sujet des maladies externes, les mots CHIRURGIE tome V, page 112, et INTERNES (maladies), t. XXV, p. 498.

345. EXTROPION. Renversement de la paupière en dehors. *Voyez* OEIL, tome XXXVII, page 140, et PAUPIÈRE, tome XXXIX, page 537.

F

588. FACIES, face, aspect. Ce mot a été conservé dans le langage vulgaire, pour désigner la manière d'être ordinaire ou acquise d'une partie ou de tout le corps. Dans le premier cas, il est synonyme d'*habitude* (tome XX, page 22); dans le second, il conserve volontiers une valeur *sui generis*. C'est dans ce sens qu'on dit *facies hippocratique*, expression mauvaise, comme l'observe le professeur Chaussier, puisqu'elle veut dire figure d'Hippocrate, mais qui est employée par ellipse, pour dire *facies* des agonisans décrit par Hippocrate. *Voyez* AGONIE, tome I, page 199.

422. FAIBLESSE INDIRECTE. Nom que l'on donne, dans le système de Brown, à la faiblesse qui résulte de l'épuisement de l'incitabilité par le stimulus, parce qu'elle ne provient pas du défaut, mais de l'excès de stimulus. Elle a lieu chez ceux qui ont été trop nourris, trop stimulés, et d'autant plus que ces excès ont duré plus longtemps. *Voyez* ASTHÉNIE, tome II, page 401; BROWNISME, tome III, page 320, et INCITABILITÉ, tome XXIV, page 252.

436. FALCADINE. Nom d'une espèce de maladie vénérienne endémique à Falca, en Italie, analogue à celle de Scherliewo et de Fiume. *Voyez* MALADIE DE FIUME, tome XXX, page 264 (*Annal. cliniques de Montpellier*, cahier de novembre et décembre 1820).

Ibid. FALTRANK. Ajoutez à l'indication de la table, celle-ci : VULNÉRAIRES SUISSES, tome LVIII, page 401.

448. FASCIA ILIACA. — FASCIA PROPRIA. — FASCIA SUPERFICIALIS. — FASCIA TRANSVERSALIS. *Voyez*, pour ces différentes aponévroses, MÉROCÈLE, tome XXXII, page 498.

Ibid. FASCINATIONS. Erreurs imposées à l'esprit, dont il est opprimé, et que la raison ne peut pas toujours faire évanouir. *Voyez* AIGUILLETTE, IMAGINATION, INFLUENCE.

Ibid. FASCIOLE. Un des noms de la douve, ver intestinal mentionné au mot VERS. Tome LVII, page 217.

Ibid. FATUAIRES. Enthousiastes qui se mêlent de prédire l'avenir. Tome XIV, page 448.

453. FAUSSES DOULEURS. Douleurs qu'éprouve la femme pendant l'enfantement, et qui ne sont pas *expulsives*, c'est-à-dire qui ne sont pas causées par les contractions de la matrice. Tome XII, page 296.

Ibid. FAUX DU CERVEAU, *falx cerebri*. Repli longitudinal de la dure-mère, le plus considérable de tous ceux qu'elle forme, qui s'étend en cintre, d'où lui vient son nom, de l'apophyse *crista-galli* à la partie moyenne de la *tente du cervelet*, qui est sa base; le bord concave et libre sépare les deux hémisphères du cerveau, jusqu'au voisinage du corps calleux.

Ibid. FAUX DU CERVELET, *falx cerebelli*. Repli de la dure-mère qui s'étend longitudinalement de la partie moyenne de la *tente du cervelet*, où est fixée sa base, jusqu'au *trou occipital* où est son sommet; son bord libre et concave sépare les deux lobes du cervelet.

Ibid. FAUX DU PÉRITOINE (grande). Repli ligamenteux du péritoine qui s'étend de l'ombilic au bord antérieur et inférieur du foie; on le connaît aussi sous le nom

de *faux de la veine ombilicale*, parce qu'il comprend cette veine entre les deux lames du péritoine qui le forment, et de *ligament suspenseur du foie*, parce qu'on lui a attribué la fonction de suspendre ce viscère.

454. FAVUS. On a renvoyé à ce mot de CÉRION (Tome IV, page 443). Il en a été traité à TEIGNE, tome LIV, page 399.

Ibid. FÉBRICULE. Petite fièvre; accélération légère du pouls, avec présence à un degré obscur des phénomènes qui annoncent l'existence de la fièvre.

503. FÉCULITES. Nom donné par M. le docteur de Lens à des principes des végétaux qui participent tous, plus ou moins, du caractère de la fécule. Tome XLV, page 185.

TOME QUINZIEME.

Page 1. FÉMORO-COXALGIE. Nom proposé pour désigner l'inflammation chronique de l'articulation *coxo-fémorale*. Tome XXXIV, page 470.

158. FEU DE DENTS. Nom que l'on donne à de petites rougeurs que l'on remarque au visage des enfans dans le temps de la première dentition. On donne encore ce nom à des rougeurs qui se montrent à l'anus, aux fesses, aux bourses; à des excoriations, des éruptions, des croûtes qui s'observent chez eux à la même époque, et que l'on attribue à l'excitation passagère que produit l'évolution dentaire. *Voyez* CROUTE LAITEUSE, DENT et GOURME.

Ibid. FEU FOLLET. Ignition du gaz hydrogène sulfuré, etc., qui a lieu à la surface de certains endroits de la terre, et qu'on n'aperçoit que dans l'obscurité, ce qui a donné naissance à une multitude de contes populaires. *Voyez* HYDROGÈNE et PHOSPHORESCENCE.

167. FEUILLE DE FIGUIER. Sillons produits par les rameaux de l'artère épineuse, branche de la maxillaire interne, sur la face interne du pariétal. Tome XII, page 546.

Ibid. FEUILLE INDIQUE. Nom français du *malabatrum*, d'après l'usage. *Voyez* ce dernier mot, tome XXX, page 142. Il y a des auteurs qui croient que la *feuille indique* n'est pas la même chose que le *malabatrum*.

168. FÈVE PICHURIM. *Voyez* PICHURIM dans les appendices.

15. FIBRO-CARTILAGINEUX (tissu). *Voyez* les deux articles qui précèdent celui-ci dans le Dictionaire.

217. FICAIRE. Sorte de renoncule. Tome XLVII, p. 454.

[illegible]

[illegible]

[illegible] Tome XII, pag. [illegible]

[illegible] pas la moitié [illegible]

[illegible] PIERRE-DU-[illegible] [illegible] Dictionnaire.

[illegible] PIERRE. [illegible]

TOME SEIZIEME.

Page 1. FLABELLATION. Ajoutez à l'indication de la table ce que M. Percy a dit de ce moyen au mot VENTILATION. Tome LVII, page 173.

39. FLEURS ARGENTINES D'ANTIMOINE. Tome XXXIII, page 13.

Ibid. FLEURS CUIVREUSES DE SEL AMMONIAC. Tome XXXIII, page 14.

Ibid. FLEURS DE MUSCADE. Nom impropre donné à l'arille de l'amande de la muscade, plus connue sous le nom de MACIS. Tome XXIX, page 440.

Ibid. FLUATES. Sorte de sels. Tome L, page 535.

43. FLUO-BORATES. Sorte de sels. *Ibid.*

46. FLUX PALPÉBRAL. Ecoulement muqueux des paupières. Tome XXXVII, page 421.

151. FOIE UTÉRIN. Nom que quelques accoucheurs donnent au placenta. Tome XLII, page 539.

188. Séparez par un trait la première ligne du tableau des causes physiques, ce nombre ne faisant pas partie de ceux qui forment l'addition.

240. FOLLETTE. Un des noms vulgaires de la grippe, ou catarrhe épidémique. *Voyez* GRIPPE. Tome XIX, page 351.

405. FORCES DIGESTIVES. On a renvoyé à ce mot de PROPRIÉTÉS, tome XLV, page 463. Il n'en a pas été traité à part. *Voyez* RÈGLES DE L'HYGIÈNE, tome LIII, à l'article FORCE, page 371, et DIGESTION, tome IX, page 354.

472. FORFICULES. Nom du perce-oreille, insecte dont il est parlé à INSECTE, tome XXV, page 509.

473. FORMATES. Espèces de sels. Tome L, page 473.

493. FOSSES D'AISANCE. On a renvoyé à ce mot d'ASPHYXIE (Tome II, page 363). Il n'en a pas été traité à cet article, qui n'est pas dans l'ouvrage, mais à LATRINES, tome XXVII, page 294.

494. FOSSOYEURS (maladies des). Tome XXX, p. 235.

Ibid. FOUDROYANT, adj., qui agit avec la rapidité de la foudre; *apoplexie foudroyante*, etc.

511. FOURMI. On a figuré à INSECTE, tome XXV, page 342, la fourmi à deux épines de Cayenne, planche III, fig. 2.

560. FRAICHEUR, s. f. On donne à ce nom deux acceptions différentes en médecine; par la première, on veut exprimer le coloris animé, l'élasticité des chairs, la fermeté de texture, etc., qui accompagnent la jeunesse; par la seconde, on désigne la cause prétendue des douleurs rhumatismales, et souvent les douleurs elles mêmes.

TOME DIX-SEPTIEME.

Page 1. FRELON. Cet insecte, nuisible à l'homme, est figuré à INSECTE. Tome XXV, page 342, pl. 1, fig. 1.

89. FROTTEURS (maladies des). Cette profession, qui ne se voit guère que dans les grandes villes, est une des plus pénibles que l'on puisse exercer, et, disons-le, une des moins nécessaires. Elle exige des efforts pénibles des extrémités inférieures, surtout des muscles extenseurs et des abducteurs. Pendant leur travail, les frotteurs sont haletans, couverts de sueur, et dans un état de contraction générale du système musculaire, car on peut dire que tout le corps participe à la rude besogne à laquelle ils se livrent. Aussi la plupart de ces artisans sont maigres, jaunes, et vieillissent de bonne heure; ils sont souvent forcés de quitter cette pénible profession, dans laquelle beaucoup d'entre eux succombent jeunes.

Les frotteurs sont fréquemment affectés de maladies organiques du cœur, d'anévrysme de la crosse de l'aorte, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on réfléchit à l'état de tension, à la fatigue excessive du système musculaire qui a lieu pendant leur travail, à la gêne que la respiration et la circulation en éprouvent. J'en ai vu beaucoup venir à la clinique de la Faculté de médecine de Paris, chercher un soulagement passager à ces maux, souvent fort peu marqué, et qui s'évanouissait aussitôt leur sortie. Je puis même affirmer, d'après mon expérience, que les gens de ce métier sont plus souvent atteints d'hypertrophie du cœur que ceux d'aucune autre profession. L'ouvrage de M. Corvisart en montre plusieurs atteints mortellement par cette cruelle affection, et mon recueil particulier d'observations en contient des exemples plus nombreux encore.

Les frotteurs sont atteints souvent aussi de maladies aiguës; échauffés et couverts de sueur, ils ne prennent pas toujours toutes les précautions convenables qu'un tel état exige, soit qu'ils passent à une température différente, soit qu'ils ne changent pas de linge, etc.; leurs moyens ne leur permettent même pas toujours de se soigner autant qu'ils le voudraient.

Ils sont parfois aussi affectés d'engorgement du foie, lésion dont la source paraît plus difficile à expliquer que celle de l'accroissement musculaire du cœur, puisqu'il n'y a pas compression immédiate de cet organe; cependant on peut conjecturer que la gêne de la respiration et celle de la circulation qui en est la suite, doivent influer sur les fonctions hépatiques et en troubler l'ordre habituel; et de plus, la contraction constante des muscles abdo-

minaux et du diaphragme, qui a lieu pendant le travail de ces artisans, produit une compression secondaire du foie qui ne peut qu'augmenter encore ce dérangement. La teinte jaune presque constante des frotteurs montre que l'organe hépatique est dans un état de gêne habituel, ou du moins que l'écoulement biliaire ne se fait pas avec régularité.

Enfin, les frotteurs sont sujets aux hernies, ce qui se conçoit très-bien par les efforts répétés de pression des parois de l'abdomen qui tendent à chasser par les issues de cette cavité les parties flottantes qui s'y trouvent. Ils ont aussi des entorses, des foulures, des déchiremens partiels des muscles, des ruptures tendineuses, etc., à cause de la violence des contractions musculaires auxquelles leur pénible profession les oblige.

Les accidens qu'éprouvent les frotteurs sont d'autant plus marqués qu'ils ont commencé leur métier dans un âge plus tendre, lorsque les organes n'avaient pas encore reçu le développement dont ils sont susceptibles, ce qui s'explique sans qu'il y ait besoin d'y insister davantage. On ne doit se livrer à ce dur travail, si on ne peut mieux faire, que dans l'âge adulte, et au plutôt à vingt-cinq ans. Comme le métier peut s'apprendre en une semaine, on est toujours à temps pour s'en occuper si on y est réduit.

Si ceux qui veulent se procurer le vain plaisir d'avoir des appartemens bien frottés savaient à quoi ils exposent les malheureux que le besoin oblige de se dévouer à ce travail, il est probable qu'ils hésiteraient avant de l'exiger.

97. Ligne 28. Chiche, *lisez* ciche.

98. Ligne 26. polachines, *lisez* polakène.

101, ligne 18. *Oxycoccus*, lisez *oxyccos*.

123, ligne 8 et 127, ligne 29. Gaulthier, *lisez* Gaultier.

166. FUSTET. Nom d'une espèce de sumac. Tome LIII, page 413.

Ibid. Ligne 40. *Amomum melequetta* n'est pas le nom de la maniguette; son nom linnéen est *amomum granum paradisi*.

G

167. GAL-GAL-LA. Nom de la variole chez les sauvages de l'Amérique. Tome XXXI, page 465.

168. GALACTOPÉES. Substances qui augmentent la sécrétion du lait. Tome XIII, page 557.

169. Ligne 12. NYSTEIN, *lisez* NYSTEN.

177. GALDA (gomme de). Substance fort rare, que Murray (*Apparat. medicam*, tome VI, page 200) avoue n'avoir point vue, et dont il ne parle que d'après quelques renseignemens; Buchner dit qu'elle est presque grise, lactescente, friable, inodore, d'une saveur fortement amère et âcre. Spielmann, au contraire, la dit noirâtre extérieurement, blanche en dedans, présentant la saveur et l'odeur de la résine élémi.

Cette substance est une gomme-résine, mais où la résine domine, puisqu'une once contient quinze grains de gomme et six dragmes de résine.

Ses propriétés sont fort obscures; Seelmatter (*Diss. de gummi resinis kikekumalo, look et galda*) lui en attribue cependant d'admirables; mais il n'y a rien de positif dans ses assertions. Elle a été indiquée pour faciliter l'expectoration dans la phthisie inflammatoire, et y consolider les ulcérations des poumons.

On ne sait rien sur le lieu d'où provient cette substance ni sur le végétal qui la produit.

219. Ligne 37. *Aunus nigra baccifera*, n'est point un aune, il fallait d'ailleurs écrire *alnus*. C'est probablement la *bourgène*, *rhamnus frangula*, Lin. dont il est ici question.

340. GANGRÈNE DES SOLOGNOIS. Nom que Sauvages donne à l'*ergotisme gangréneux* que l'on observe en Sologne. Tome XIII, page 170.

355. GAROU. Ajoutez à cet article ce qui est relatif au principe âcre du *daphne alpina*. Tom. XLV, pag. 176 et 178.

358. GASTÉRALGIE. Tome XXXVI, page 238. *Voyez* MAL D'ESTOMAC, tome XXX, page 110.

363. GASTRIMYTHE. Celui qui *parle de l'estomac*, suivant l'expression reçue. Tome XII, page 303. Ce mot est synonyme de gastriloque, tome XVII, page 358. *Voyez* aussi ENGASTRIMYSME, tome XII, page 304.

408. GASTROBROSIE. Tome XXXVI, page 238.

448. GASTROREXIE. Tome XXXIX, page 68.

448. GASTROSES. Nom que M. le professeur Alibert donne aux maladies de l'estomac. Tome XXXVI, page 238.

465. GASTRO-TUBO-TOMIE. Nom proposé par M. le docteur Gardien, pour désigner l'opération par laquelle on extrait le fœtus lorsqu'il occupe les trompes ou les ovaires. Tomes XVII, page 455, et I, page 72.

467. GAUDES. Aliment préparé avec de la farine de maïs. Tome XXIII, page 21. *Voyez* POLENTA, tom. XLIV, p. 40.

568. GECKO. Sorte de lézard dont il est parlé, tome XXVIII, page 92.

TOME DIX-HUITIEME.

Page 1. GENEPI ou GENIPI (blanc), *artemisia rupestris*, L. Plante alpine qu'on nous envoie de Suisse, comme vulnéraire. Les paysans ont grand tort de la prendre en boisson dans la pleurésie, comme ils le font dans les montagnes, parce qu'elle est fort contraire dans cette maladie, à cause de ses qualités excitantes.

Ibid. GENEPI (vrai), *achillea atrata*, Lin. Plante alpine aromatique qu'on nous envoie de Suisse, comme vulnéraire. Elle est excitante et amère ; elle convient dans certains dérangemens froids de l'estomac, dans la faiblesse générale.

On vend en Suisse, sous le même nom de génipi l'*achillea nana*, Lamarck, connue aussi sous celui d'*herba rota*, et plusieurs autres espèces d'*achillea*, et même dans ce pays on appelle volontiers ainsi toutes les plantes aromatiques qui croissent sur les hautes montagnes. *Voyez* PTARMIQUE, tome XLVI, page 27.

70. GENEVRIER. On a présenté dans cet article la *sandaraque* comme provenant du *juniperus communis*, L., c'est une erreur ; elle découle du *juniperus oxycedrus*, Linné (tome XXXIX, page 57), suivant les uns, et du *thuya articulata*, d'après M. Desfontaines, opinion plus probable, puisque ce botaniste a été sur les lieux mêmes où croît ce végétal, et a pu observer l'écoulement de cette résine.

151. Ligne 14. La *gentiana amarella*, L., n'est pas la même espèce que la *gentiana germanica*, Willdenow, comme on le dit dans cet article ; elle en est seulement voisine.

GENTIANINE. M. Magendie (*Formulaire*, etc., page 65), l'appelle *gentianin*. Rectifiez la pagination de la table, et *lisez* tome XLV, page 188, et non XIV, page 188.

151. GEOFFROYER (écorce de). En Amérique, et surtout à la Jamaïque, il croît un arbre de la famille des légumineuses qui a reçu le nom de *geoffræa*, et d'*umari* en français (Encyclopédie botanique). L'espèce dont on fait usage est le *geoffræa jamaïcensis*, et, à ce qu'il paraît, on use aussi du *geoffræa inermis*, qui n'en est peut-être qu'une variété. L'écorce et le bois sont amers, presque comme l'aloës, et sont réputés un très-bon vermifuge. On emploie surtout l'écorce contre les fièvres, et comme purgatif, associée à d'autres substances. La plante,

étant d'ailleurs active, il faut ne la prescrire qu'à petites doses, autrement elle produirait des accidens; on ne doit pas passer trente grains en poudre, pour un adulte robuste. En Europe, ce médicament n'est d'aucun usage, du moins en France, et les marchands n'en ont pas, et je crois que peu de droguiers en possèdent. Les pharmacopées anglaises le mentionnent, mais j'ignore si dans la pratique on s'en sert.

Une autre espèce qui croît surtout à Surinam, le *geoffræa Surinamensis*, est également conseillée contre les vers, et surtout contre le *tænia*, et avec encore plus d'efficacité, à ce qu'il paraît, que la précédente. Nous ne pouvons rien dire des vertus de ces végétaux, ne les connaissant que par la lecture des auteurs qui en traitent, et dont nous allons indiquer les principaux :

MURRAY, *Appar medic.*, t. II, p. 482, et t. VI, p. 93.
KLINGSOEHR, *Dissert. de geoffrayâ inermi, ejus cortice, medicamento anthelmintico. Erlang.*, 1788.
RANDT, *Dissert. de cortice geoffrææ Surinamensis. Lugd. Bat.*, 1788, *cum tab.*
EGGERT, *Comment. de virtute anthelm. geoffrææ Surinamensis. Marb.*, 1791.
SCHWARTZE, *Diss. obs. de virtute corticis geoffrææ Surinamensis contra tæniam. Gœtting.*, 1792.

292. GESTATION. Ce mot signifie, en médecine, le temps naturel pendant lequel le fœtus reste dans le sein de sa mère, de *gestare*, porter.

On lui a donné une autre acception dans le Dictionaire, en l'employant pour désigner les différens gestes considérés sous le rapport de la gymnastique.

383. GILET DE FORCE. Sorte de vêtement dont on se sert pour les aliénés ou les malades en délire, afin de réprimer leurs mouvemens désordonnés, empêcher qu'ils ne se fassent mal, et n'en fassent aux autres. Tome XXX, page 87. *Voyez* CAMISOLE, tome III, page 520.

489. GINSENG. Il y a confusion dans cet article; on y mêle ce qui concerne le *ninsi* avec ce qui est relatif au *ginseng*; l'autre plante dont il est question dans le troisième alinéa de la page 390, est le *ninsi*; le reste de l'article s'applique au *ginseng*. *Voyez* NINSI à l'appendice.

495. GLAND. Nous ajouterons les considérations suivantes à cet article.

Cette portion du pénis est recouverte ou non par le prépuce, et il résulte de cette différence des modifications assez remarquables dans la manière d'être de cette partie du corps.

Elle influe d'abord sur la forme du gland et même de la verge. Un gland recouvert est plus petit, fait plus la pointe; celui qui ne l'est pas, est plus volumineux, plus obtus, et plus mousse même sans érection. En général, les individus à gland recouvert ont la verge moins volumineuse et moins longue que ceux qui sont dans un état contraire. Ces phénomènes peuvent provenir de la pression constante, quoique faible, du prépuce sur le gland.

Il y a des avantages incontestables à avoir le gland découvert.

1°. Ceux qui sont ainsi conformés ont toujours cette partie propre, sèche et d'une teinte presque analogue à celle de la peau, dont le contact de l'air la rapproche jusqu'à un certain point.

2°. On ne remarque jamais chez ces individus de ces amas de matières filamenteuses, sébacées, etc., sur le gland, comme cela a lieu chez ceux qui l'ont recouvert.

3°. Une humidité constante, qui entretient la mollesse du tissu du gland, n'abreuve pas sans cesse cette région; ils n'ont jamais de ces flux muqueux, nommées *fausses gonorrhées*, *gonorrhées bâtardes*, qu'on voit, au contraire, assez souvent chez ceux qui ont l'organisation opposée; ils n'ont jamais non plus d'urine stagnante dans la cavité du prépuce, ce qui arrive aux très-jeunes enfans qui ont ce prolongement membraneux fort long, et ce qui leur cause des inflammations fréquentes de cette partie.

4°. Ils sont bien moins aptes à contracter la maladie vénérienne. Le gland étant d'une texture plus ferme, plus serrée, étant plus *peau*, pour ainsi dire, l'absorption se fait avec plus de difficultés, et le virus vénérien a moins de prise. L'expérience montre la vérité de ce que nous avançons ici, tant pour la gonorrhée que pour les chancres, ce qui explique pourquoi, parmi plusieurs individus voyant la même femme, les uns gagnent la syphilis, tandis que d'autres n'en sont point atteints.

5°. Ils n'ont jamais de *phymosis*, et rarement de *paraphymosis*; ceci n'a pas besoin d'explication.

6°. Ils ne sont pas sujets, ou du moins le sont rarement à la dégénérescence cancéreuse du gland. Les chirurgiens et M. le professeur Roux surtout, ont remarqué que le cancer de la verge se rencontrait le plus souvent chez les individus à prépuce recouvert, dont le gland était presque toujours dans un état de sub-inflammation. La pratique prouve que presque tous ceux à qui on a amputé la verge étaient des individus à gland recouvert. Mon observation particulière est en tout conforme à cette opinion.

Nous avons fait une dernière remarque, qui est des plus curieuses, sur la présence ou l'absence du prépuce sur le gland;

c'est que ceux qui sont dans ce dernier cas, sont en général moins enclins aux plaisirs de l'amour, sont plus maîtres d'eux dans le coït, plus retenus sur l'acte de la génération, de sorte que ces individus font moins d'enfans, que ceux autrement conformés, et n'en font, en quelque sorte, que quand ils le veulent, tandis que les autres ont des sensations voluptueuses si marquées, des jouissances si vives, qu'ils tombent dans une espèce de délire pendant la copulation, et ne sont plus dans le cas de diriger leur volonté.

Ce sont peut être les désavantages qui résultent d'avoir le gland recouvert, lesquels peuvent encore être augmentés dans un climat chaud, qui ont porté les Orientaux à établir parmi eux la circoncision.

Les accidens dont nous avons parlé sont d'autant plus marqués, que l'ouverture du prépuce est plus étroite, et qu'il se renverse plus difficilement pour mettre le gland à découvert.

C'est d'après ces considérations qu'il m'est arrivé plus d'une fois de fendre le prépuce des enfans, et même des adultes, pour leur éviter les maux nombreux que sa présence occasione, surtout lors de la répétition des inflammations urinaires du gland, à la grande satisfaction de ceux qui se sont soumis à cette petite opération.

471. GLANDE ACCESSOIRE. Tome XXXIX, page 359.

Ibid. GLANDES DE BRUNNER. Nom donné aux follicules les plus marqués de l'estomac. Tome XIII, page 341 et 347.

Ibid. GLANDES DE COWPER. Nom des petites prostates ou *prostates infères*. Tome XLV, page 479.

Ibid. GLANDES LYMPHATIQUES. On a renvoyé à ce mot, de plusieurs endroits du Dictionaire ; mais il n'en a pas été traité à part. *Voyez* CRYPTES, tome VII, page 514; FOLLICULES, tome XVI, page 240, et GANGLIONS, tome XVII, page 305.

Ibid. GLANDES ODORIFÈRES. Nom donné par quelques auteurs aux petits tubercules qui se voient sur la couronne du gland. Tome XVIII, page 428.

Ibid. GLANDES DE PACCHIONI. Granulations qu'on aperçoit sur la dure-mère. Tome XXXVIII, page 142.

Ibid. GLANDE SALIVAIRE ABDOMINALE. C'est le nom que Siébold donne au *pancréas*. Tome IX, page 427.

Ibid. GLANDE THYROIDE. On a renvoyé à ce mot de CANCER (tome III, page 581); il a été traité à *thyroïde*. Tome LV, page 142.

Ibid. GLANDES TRACHÉALES. Tome LV, page 448.

474. GLOBE ou BOULE HYSTÉRIQUE. Sensation d'un globe qui remonte de l'épigastre à la glotte chez les personnes hystériques. *Voyez* HYSTÉRIE, tome XXIII, page 226.

Ibid. GLOBULE. Molécule arrondie des corps liquides. On dit *globule du sang*, etc. Boerhaave en admettait de différens volumes, de différentes espèces, etc. *Voyez* INFLAMMATION (chirurgie), tome XXIV, page 525.

Ibid. GLOBULE D'ARANTIUS. On appelle ainsi un petit tubercule que l'on observe sur le bord libre des valvules de l'aorte. Tome V, page 427.

515. GLUCINE. Substance rangée parmi les terres, et aujourd'hui au nombre des oxydes métalliques, sous le nom d'*oxyde de glucinium*. Elle est blanche, insipide, infusible au feu de forge, insoluble dans l'eau; elle se combine avec le soufre, à l'aide d'une légère chaleur.

Elle existe dans l'émeraude, l'aigue-marine et l'euclase, où M. Vauquelin la découvrit dans la première de ces pierres, en 1798. Son nom de *glucine* lui vient de la saveur douce des sels qu'elle forme. C'est de l'aigue-marine qu'on l'extrait le plus abondamment.

Elle n'est d'aucun usage, non plus que ses composés, jusqu'à présent.

Ibid. GLUCINIUM. Métal que l'on suppose faire la base de la *glucine*; jusqu'ici on n'a pu l'extraire de cet oxyde.

522. GODRONÉ (canal). C'est par erreur que dans quelques ouvrages on dit *canal goudroné*; ce mot vient de *godroné* (frisé) et non de *goudron*. On a dit, à *dissection* (tome IX, page 590), qu'il n'existait pas.

572. GOMART. Substance résineuse qui découle du *bursera gommifera*, L., et que les Américains regardent comme vulnéraire. Elle porte le nom de *galipot d'Amérique*, t. XVII, pag. 265, et celui de *résine cachibou*, tome XLVII, p. 571 (en remplaçant, dans ce dernier endroit, le nom de *bolax* par celui de *bursera*).

Ibid. GOMBEAU, *hibiscus esculentus*, L. Le fruit de cet arbrisseau, de la famille des malvacées, se mange en Amérique, étant cuit; on rôtit sa graine et on s'en sert aussi comme de café, ou du moins on l'y associe.

575. GOMME AMMONIAQUE. D'après une note insérée, Journal de Pharmacie (tome VII, page 148), cette gomme-résine ne proviendrait pas de l'*heracleum gummiferum*, comme le pense Willdenow, qui a fait lever cette plante des graines adhérentes à cette gomme-résine, mais d'une férulacée soupçonnée être le *ferula ferulago* de Desfontaines, parce que des graines crues analogues à celles de cette ombellifère, se sont aussi trouvées sur des échantillons de cette substance. Cette hypothèse est aussi admissible que l'autre; mais tant qu'on n'aura pas vu la gomme ammoniaque découler de la plante qui la produit, on ne peut rien assurer de positif. Il ne serait même pas impossible que plusieurs ombellifères la produisissent.

526, ligne 1, et 538, ligne 7. Requem, *lisez* Raikem.

587. GOMME D'ACAJOU. *Voyez* NOIX D'ACAJOU, tome XXXVI, page 169.

Ibid. GOMME DE BASSORA. *Voyez* BASSORA (gomme de), dans les appendices.

Ibid. GOMME DES FUNÉRAILLES. Un des noms de l'asphalte, fondé sur l'usage qu'on en faisait. Tome XXXIV, page 53.

Ibid. GOMME DE GAMBIE. Un des noms du *kino*. Tome XVIII, page 584. Ce produit végétal a beaucoup d'analogie avec le *sang-dragon*. Tome XLIX, page 513.

Ibid. GOMME DE GEDDA. On trouve, dans la gomme arabique du commerce, deux variétés, l'une rousse, l'autre blanche; la première est appelée *gomme de Gedda*, du nom du port de l'Arabie (Giddah), d'où on la tire; l'autre, *gomme turrique*, également d'un port (Tor) du même pays, qui nous la procure. Il y a au Sénégal des forêts de gommiers rouges, et d'autres de gommiers blancs.

Ibid. GOMME DE KIKEKUNEMALO. *Voyez* ce dernier mot dans les appendices.

Ibid. GOMME DE LOOK. *Voyez* LOOK, dans les appendices.

Ibid. GOMME DE MAHOGON. *Voyez* MÉLIACÉES, tome XXXII, page 196.

Ibid. GOMME D'OREMBOURG. Elle découle du mélèze. *Voyez* MÉLÈZE, tome XXXII, page 196.

Ibid. GOMME DU SÉNÉGAL. La gomme de Sénégal ne paraît pas différer de celle de l'Arabie, quoique produite par un végétal différent, le *mimosa Senegal*, L. On y trouve les deux variétés de gomme arabique appelées *gomme gedda* et *gomme turrique*, de plus une autre variété pédiculée, et une à reflet verdâtre, que l'on rejette de l'usage, attendu qu'elles sont moins solubles. Tome XVIII, page 587.

Ibid. GOMME SÉRAPHIQUE. Un des noms du SAGAPENUM. Tome XLIX, page 330.

Ibid. GOMME TURRIQUE. *Voyez* GOMME GEDDA, à la page précédente.

587. GOMMITES. Nom donné à des principes des végétaux qui participent tous plus ou moins de la gomme. Tome XLV, page 182.

TOME DIX-NEUVIEME.

Page 6. GONORRHÉE BATARDE. On désigne sous ce nom impropre, l'écoulement dont le siége est à l'extérieur du gland ; cette affection est décrite au mot GLAND, tome XVIII, page 432.

J'ai observé une autre espèce d'écoulement semblable à celui du gland, mais dont le siége était à la base de la verge, sur le pubis ; l'écoulement tachait le linge absolument comme le fait celui du canal de l'urètre. Le jeune homme qui en était atteint avait eu un commercé impur avec une fille publique, et le flux s'était déclaré le quatrième jour d'après. En regardant avec soin, entre les poils de cet endroit, la peau ne présentait qu'un peu de rougeur, et le malade disait y ressentir une légère douleur; du reste, il n'y avait pas d'excoriation manifeste, et le flux cessa au bout de quinze jours ou trois semaines, par l'usage des lotions d'abord émollientes, puis un peu astringentes. Il n'y avait pas d'écoulement concomitant dans l'urètre, ni autour du gland.

Voilà donc une troisième espèce d'écoulement blennorrhagique quant au siége; on ne trouve point d'exemple de ce dernier dans les auteurs, ce qui tient sans doute à sa grande rareté. Du reste, il n'y a nulle raison pour qu'il ne puisse pas exister là comme à l'extérieur du gland, dont la texture, dans les sujets où il n'est pas recouvert par le prépuce, se rapproche beaucoup de celle de la peau. Que par une circonstance particulière, les tégumens de cette partie du corps soient plus fins, plus délicats, ce qui peut avoir lieu par suite de l'abri que leur donnent les poils, et la saillie abdominale qu'on y remarque, qui y entretiennent une humidité presque continuelle, et on aura des motifs plausibles de la possibilité du siége d'un écoulement analogue à celui des membranes muqueuses. N'a-t-on pas vu la conjonctive, le mamelon, etc., devenir le siége d'écoulemens vraiment blennorrhagiques ?

Ibid. GONORRHÉE SÈCHE. Nom donné par Astruc à l'inflammation superficielle du gland, désignée aussi sous celui d'*arsure*. Tome XVIII, page 435.

272. GOUTTE-CRAMPE. Nom que quelques auteurs donnent aux convulsions des femmes en couche. Tome VI, page 207.

295. GOUTTES DE LAMOTTE. Espèce de médicament. Tome XXXVII, page 534.

295. GOUTTIÈRE LACRYMALE. T. XXVII, p. 109.

Ibid. GRAINES D'ECARLATE. *Voyez* KERMÈS, tome XXVII, page 5.

309. GRAND OS. L'un des os de la seconde rangée du carpe, décrit à CARPE. Tome XXX, page 12.

Ibid. GRANULATIONS. Sorte de tubercules miliaires que l'on observe sur les membranes séreuses, dont la connaissance est due à Bichat. Tome XL, page 357, et tome LV, page 225.

310. GRASSERIE. Maladie des vers à soie, décrite à *épizootie*. Tome XIII, page 93.

322. Ligne 9. Le *galium vaillantii* est cité à tort comme synonyme du *valantia aparine*; ce sont deux plantes distinctes. Ce dernier est le *galium saccharatum* d'Allioni.

350. GRILLON. Ses usages. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 312. Dans le peuple, cet animal est regardé comme d'un heureux augure, et on se garde bien d'interrompre son chant, et surtout de le tuer.

366. GRIPPÉE (face). Nom donné par M. le professeur Corvisart, à la contraction simultanée des muscles de la face, qui exprime la douleur vive et profonde occasionée par certaines maladies. Il a remarqué aussi le premier que les inflammations abdominales y donnaient surtout lieu.

Ibid. GROG. Mélange d'eau-de-vie ou de toute autre liqueur alcoolique, comme le tafia, le rum, avec l'eau, dont on fait usage comme désaltérant, surtout en mer; ce nom est anglais. Tome XLIX, page 188.

370. GROSSESSE. *Voyez* ce qui a été dit à l'appendice du tome XL, au mot PECTORILOQUE, de l'emploi de l'auscultation pour reconnaître cet état, d'après la découverte de M. le docteur de Kergaradec.

546. GUACO. Nom d'une plante célèbre au Pérou contre la morsure des serpens. On a renvoyé de CROTAL (Tome VII, page 410) à ce mot, qui n'a pas été traité.

Ce végétal est nommé par MM. Humboldt et Bonpland (*Plantes équinox.*, tome 4, page 136) *mikania guaco*; il appartient à la famille des *carduacées* (flosculeuses).

On raconte qu'il suffit d'avoir un rameau de cette plante sur soi pour être à l'abri de la morsure des serpens; et que, si l'on en est mordu, en instillant quelques gouttes de son suc dans la plaie faite, elle guérit promptement. Enfin, les nègres s'en insinuent par provision, afin d'en être garantis pour l'avenir, ce qui leur réussit, assurent-ils.

On trouve ces détails dans la *Matière médicale* de M. Alibert (tome 2, page 532, deuxième édition), à qui M. Zea les a transmis; mais les auteurs de l'*Histoire des plantes équinoxiales* n'en ayant rien dit, cela laisse du doute sur les merveilleuses propriétés de cette plante. *Voyez* SERPENS, tome LI, page 175.

On a présenté dernièrement à l'Académie royale des sciences de Paris une racine venant du Brésil, et connue dans ce pays sous le nom de *racine noire*, que l'on dit aussi souveraine contre la morsure des serpens. M. le professeur Desfontaines a été chargé par cette compagnie savante de faire un rapport à son sujet.

Ibid. GUAO. Arbre de Saint-Domingue, que M. de Tussac assure être le *comocladia dentata*, Willd., et dont l'odeur suffit, suivant lui, pour donner la mort. Tome XXXVII, page 102.

Ibid. GUBERNACULUM TESTIS. Tome XLIX, p. 282.

Ibid. GUBERNACULUM DENTIUM. Tome XXXVII, page 125.

547. GUÊPE. Ajoutez à l'indication de la table celle-ci: tome XXV, page 315: il y a une figure de cet animal à INSECTE (Tome XXV, pl. 1, fig. 1), ainsi que d'un aiguillon d'une guèpe de Cayenne, *ibid.*, fig. 3.

577. Ligne 10. *Clubia*, lisez *clutia*.

582. GYMNASIARQUES. Secte de médecins. Tome XXV, page 402.

589. GYMNONOTE, ou anguille électrique de Surinam. Tome XLIII, page 656.

591. Ligne 13. Aréole, *lisez* auréole.

TOME VINGTIEME.

H

Page 75. HAMULAIRE. Sorte de ver intestin qui se rencontre dans les bronches. *Voyez* VERS, tome LVII, page 226.

Ibid. HANNETON. *Voyez* INSECTE, tome XXV, pag. 291.

89. HARMONIE PRÉÉTABLIE. Tome XXVI, page 96.

Ibid. HÉBÉTUDE. Espèce de stupeur. Tome XII, p. 335.

91. HELMINTHÈSE. Tome VIII, page 568.

Ibid. HELMINTOTIASIE. Tome XXXVI, page 239.

168. Ligne 35. Artères pulmonaires, *lisez* artères palmaires.

201. HÉMATOPISIE. Tome XIV, page 606.

Ibid. HÉMATOPSILIE. XXXVI, page 242.

257. Ligne 40. Transportez L (Linnée) après le mot *monogynie* de la ligne 39.

267. Ligne 40. Franck, *lisez* Frank.

268. Ligne 30. Variété, *lisez* variétés.

278. Ligne 21. *Litt. médic.*, lisez *liter. médic.*

296. HEMOMÈTRE. Verre sur lequel sont gravées des marques qui indiquent la quantité de sang qui les atteint; il est figuré au mot VENTOUSE, tome LVII, page 174.

Ibid. HÉMOPROCTIE. Tome XXXVI, page 243.

339. HEMORHINIE. Tome XXXVI, page 242.

400. On y indique un renvoi à *hémorragie symptomatique*, article qui n'existe pas dans l'ouvrage; il faut recourir à *hémorragie utérine* et à *hémorragie* en général, pour avoir des détails sur les hémorragies symptomatiques. (T. XX, p. 339.).

435. HÉMORRAGIE. Nous ajouterons à cet article quelques considérations sur les *hémorragies des enfans*, dont il n'a nullement été question dans aucun endroit de l'ouvrage.

On sait que plus les sujets sont jeunes, et plus les vaisseaux sanguins se divisent chez eux à l'infini, et plus par conséquent les sources d'hémorragies sont nombreuses, outre que les vaisseaux plus ténus permettent plus facilement au sang de s'en échapper, soit par rupture, soit par exhalation.

Le système capillaire est surtout extrêmement développé chez eux; à la naissance, il est si abondant à la surface cutanée, qu'elle en est rouge, et parfois noire. Lorsque l'air, par son action tonique, et en quelque sorte *astringente*, a frappé pendant quelques jours la périphérie du corps, alors la peau blanchit, sans doute parce que le sang n'occupe plus autant de capillaires, et qu'une partie de ceux qui recevaient cette humeur, admettent des liquides blancs.

Outre des vaisseaux plus nombreux, plus ténus, qui sont déjà des causes occasionelles d'hémorragies à cet âge, la liquidité du sang ajoute encore à la facilité de son écoulement. C'est une vérité populaire, que plus le sang est épais, et plus il a de la peine à sortir de ses vaisseaux, de sorte que plus la qualité contraire est marquée, et plus il doit en résulter un état opposé.

Ajoutez que les enfans sont en quelque façon dans une sorte de pléthore continuelle, ce qui se reconnaît à la vivacité de leur pouls, à leur coloration plus vive, à une énergie vitale plus considérable, etc.

Voilà donc des causes évidentes, et bien suffisantes pour expliquer la fréquence des hémorragies dans l'enfance. Si on ne les voit pas arriver plus fréquemment encore, c'est que la porosité extrême de la peau, les exhalations de toute espèce, si abondantes et si faciles à cet âge, évacuent la portion la plus ténue et surabondante du sang, de manière à ne laisser, dans ce cas, que ce qui est nécessaire pour entretenir l'équilibre circulatoire.

On remarque que ce sont surtout les hémorragies des parties supérieures du corps qui sont les plus fréquentes chez les enfans; les nasales sont particulièrement celles qu'ils éprouvent avec plus de facilité, pour peu qu'ils tombent, qu'ils toussent longtemps, qu'ils se frottent le nez, etc. On sait d'ailleurs que les enfans sont plus disposés aux maladies de la tête qu'à celles

de toute autre région du corps, sans doute à cause de l'abord plus abondant du sang qui y a lieu naturellement.

Les hémorragies des enfans présentent aussi des particularités utiles à connaître. La porosité plus grande de leurs tissus, la facilité exhalative qu'on remarque chez eux, font que les hémorragies s'arrêtent moins promptement à cet âge que chez les adultes. Il faut employer des moyens plus long-temps continués, plus efficaces pour les surmonter.

Lorsque l'on applique des sangsues chez les enfans, le sang s'arrête avec assez de difficulté. Il y a un grand nombre d'exemples d'accidens arrivés par cette circonstance, même des cas de mort. Il a fallu, dans plusieurs occasions, cautériser les plaies des sangsues pour sauver les sujets, comme cela est arrivé à M. Richerand, et comme je l'ai aussi observé dans ma pratique. Il faut avoir le soin, lorsqu'on applique ces animaux aux enfans, de ne les placer que dans des endroits où l'on puisse exercer une compression suffisante pour maîtriser le sang, c'est-à-dire sur des points où des os soient situés au dessous.

J'ai observé encore un cas singulier qui a rapport aux écoulemens sanguins des enfans. S'ils sont pris d'hémorragie nasale dans la nuit, comme ils sont couchés sur le dos, le sang, au lieu de s'écouler au dehors, comme cela arriverait s'ils étaient levés, passe dans l'arrière-bouche, parce qu'ils le tètent, en quelque sorte, et de là dans l'œsophage et l'estomac. Il n'y a pas long-temps que j'ai été appelé pour un enfant qui était dans ce cas, et que je trouvai presque exsangue. Il fallut tamponner les fosses nasales; l'enfant vomit plus d'une livre et demie de sang caillé en portant mes doigts dans sa bouche pour aller chercher le ressort de la soude de Belloc, et y attacher le bourdonnet postérieur. Je suis convaincu que beaucoup d'enfans que l'on trouve morts dans leur lit, doivent cette fin à des hémorragies dont le liquide s'écoule ainsi à l'intérieur.

Les hémorragies, chez les enfans, sont surtout à craindre par leur répétition, mais surtout par la difficulté de les arrêter, chez ceux qui sont empâtés, à chair molle, blanche, et affaiblis par des maladies.

Le *ratanhia* est un moyen qui convient bien chez les enfans qui ont de la disposition aux hémorragies, ou qui en ont déjà eu. On en donne la décoction bien sucrée, de manière à en faire une boisson qui n'est pas désagréable; une demi-once par pinte d'eau, réduite d'un quart, sont des proportions que je puis affirmer convenables, et qu'ils prennent fort bien. J'en ai retiré dans plusieurs occasions des résultats avantageux, et comme la plante est en même temps tonique, il m'a paru qu'elle fortifiait les tissus, de sorte qu'elle m'a semblé agir

contre les hémorragies, autant par cette qualité que par son astringence, qui est la seule vertu qu'on eût préconisée en elle jusqu'ici. Ce que je puis assurer, c'est que des enfans très-enclins aux hémorragies ont été guéris de cette tendance par son usage.

Ibid. HEMORRAGIE NASALE. On a renvoyé à cet article de CANULE (tome IV, page 23); il n'en a pas été traité sous ce nom, mais à ÉPISTAXIS, tome XII, page 598.

TOME VINGT-UNIEME.

Page 1. HEMORROSCOPIE. L'auteur de cet article avait avancé, de mémoire, que Legallois croyait que le sang n'était pas identique dans les vaisseaux qu'il parcourt; ayant eu l'occasion depuis de revoir l'ouvrage de ce savant, il s'est aperçu que cette opinion, qui est celle du plus grand nombre des physiologistes, était précisément en opposition avec la sienne.

5. HÉMURÉSIE. Tome XXXVI, page 242.

Ibid. HENNÉ. Arbrisseau qui croît dans l'Orient, et qui sert principalement comme objet de teinture. C'est le *lawsonia inermis* de L., de la famille des salicaires, dont le *lawsonia spinosa* du même botaniste ne paraît pas différer.

Les feuilles servent surtout à teindre en jaune, en fauve, en rouge. Les Egyptiens, les Arabes, les Indiens, etc., en teignent leurs ongles, leur barbe, leurs cheveux, etc., et même la crinière et la queue de leurs chevaux, coutume fort ancienne, puisque déjà Dioscoride en parle (lib. 51, cap. 124).

La poudre de ces feuilles est estimée astringente, et on s'en sert pour dessécher les ulcères des gencives, la sueur des pieds.

On préfère pour l'usage les racines de cet arbre; mais, suivant la remarque de Murray, elles sont très-rares chez nous, ce qui n'est pas une grande perte, car on n'en fait aucun usage dans nos climats.

10. HÉPATISATION. Etat d'un organe qui a acquis la consistance et l'apparence du foie, ce qui provient ordinairement d'un engorgement sanguin. Les poumons acquièrent souvent cette manière d'être dans la péripneumonie. Il a été question de cette altération pathologique à ORGANES (lésions des), tome XXXVIII, page 148. M. Bricheteau a donné un article sur ce sujet dans le *Journal complémentaire* de ce Dictionaire, tome IX, page 106.

Ibid. HÉPATISIE. Tome XXXVI, 240.

34. HÉPATITE CHRONIQUE. On a renvoyé à ce mot de CANCER (Tome III, page 636); il n'en a pas été traité à part, mais aux mots FOIE (Tome XVI, page 104), et HÉPATITE (Tome XXI, page 32.)

35. HÉPATOPHRAXIE. Tome XXXVI, page 240, et tome XXXVII, page 53.

98. Ligne 15. Centimètres, *lisez* millimètres.

133. Ligne 31. Tumeur vaginale, *lisez* tunique vaginale.

146. Ligne 9. Au dessous de l'anus, *lisez* au dessus de l'anneau.

150. Ligne 38. Artère crurale, *lisez* arcade crurale.

172. HERNIE DE L'UVÉE. On a renvoyé à ce mot d'ÉCARTEMENT (Tome XI, page 108); il en a été traité à STAPHYLOME, tome LII, page 454.

Ibid. HERNIE DORSALE. Synonyme d'*ischiocèle*. Tome XXVI, page 154.

Ibid. HERNIE VENTRALE. On a renvoyé à ce mot d'ÉCARTEMENT (tome XI, page 108); il en a été traité à ÉVENTRATION, tome XIII, page 494.

Ibid. HÉROPHILIENS. Secte de médecins. Tome XXXII, page 21.

Ibid. HÉTÉROREXIE. Tome XXXVI, page 238.

172. HEXATHYRIDIE. On a renvoyé à cet article de VERS (tome LVII, page 227), pour en donner une description plus complette; mais l'extrême rareté de ces vers, jointe au peu d'espace que nous avons, nous fait renvoyer à l'ouvrage de Treutler, cité à la bibliographie de cet article, les personnes qui désireront plus de détails que ceux que nous avons donnés à l'endroit indiqué.

173. HIATUS DE WINSLOW. Tome IX, page 585, et tome XII, page 572.

175. HIPPOBOSQUE. *Voyez* INSECTE, tome XXV, p. 330.

Ibid. HIPPOCRATISME. On n'a pas consacré d'article particulier à cette doctrine, comme on l'a fait pour *galénisme*, *brownisme*, *stahlianisme*, etc., puisque c'est celle qui est généralement professée et qui est exposée dans l'ouvrage, sauf quelques articles des derniers volumes, qui ont rompu l'unité,

et qui ne doivent être lus, par cette raison, qu'en se rappelant cette circonstance. Ils sont d'ailleurs en petit nombre (ce sont ceux de MM. Fournier, Chamberet, Monfalcon et Bégin).

Voyez MÉDECINE HIPPOCRATIQUE, tome XXXI, page 412, et DOGMATIQUE, tome X, page 119.

175. HIPPOMANE. Sorte de philtre. Tome XLI, p. 310.

Ibid. HIPPOPOTAME. Quadrupède mammifère mentionné tome XXX, page 409.

344. HOMOEOMERIES. Nom qu'Anaxagore de Clazomènes donne aux principes des corps, qu'il affirme être des particules semblables. Tome XI, page 321.

Ibid. HONIGSTIQUE (acide). *Voyez* MELLIQUE, t. XXXII, page 202.

557. HOTTENTOTISME. Prononciation vicieuse. Tome XXXIX, page 333.

608. HUILE ANIMALE DE DIPPEL. On a renvoyé à ce mot de CERF (tome IV, page 441); il n'en a pas été traité à part, mais à HUILE, tome XXI, page 602.

Ibid. HUILE DE PALME. Tome XXXIX, page 131.

Ibid. HUILE DE RASE. Sorte d'*essence* qui provient de la distillation du galipot; elle est inférieure à l'huile de térébenthine ou *essence*.

TOME VINGT-DEUXIEME.

Page 95. HUMIDE-RADICAL. Tome XXIX, page 37.

139. Ligne 45. Linnéaire, *lisez* linaire.

Ibid. Ligne *Ibid.* *Anthirrum*, lisez *antirrhinum.*

*Ibid.*Ligne 10. *Miliaris*, lisez *meliceris.*

192. HYDRENCÉPHALE. Nom que quelques auteurs donnent à l'hydropisie du cerveau. Tome XLI, page 517.

Ibid. HYDRIODATES. Sels mentionnés à principes. Tome XLV, page 150.

248. Ligne 7. Chez lui, *lisez* chez l'un d'eux.

253. Ligne 20. Beaucoup mieux, *lisez* beaucoup moins.

257. HYDROGÈNE PROTOPHOSPHORÉ. Tom. XVII, page 517.

258. HYDROGRAPHIE. C'est par suite d'un malentendu typographique, que dans cet article, on a mis des titres à la plupart des alinéas. L'auteur avait expressément recommandé de les supprimer.

306. La planche doit être intitulée *fourneau ventilateur* du docteur Wuettig.

307. HYDROMANIE. Sorte de délire. Tom. XL, pag. 89.

360. HYDROPHTHORATES. Sorte de sels. Tome L, page 536.

474. HYDROSCHÉONIE. Tome XXXVI, page 243.

475. HYDRO-SULFATES. Hydro-sulfates sulfurés, etc. *Voyez*, pour ces sels, tome L, page 536.

509. HYGIÈNE. Faites à cet article les rectifications suivantes :

516. Ligne 20. Impulsions, *lisez* impressions.

518. Ligne 1. Prudence, *lisez* pudeur.

528. Ligne 18. Pour la faire, *lisez* pour les faire.

531. Ligne 27, Continuer, *lisez* contribuer.

540. Ligne 32. Présence, *lisez* puissance.

545. Ligne 29. Discrète, *lisez* pure et discrète.

551. Ligne 11. Excédant, *lisez* en excédant.

556. Ligne 6. De Pascal, *lisez* Pascal.

557. Ligne 2. Et par celle, *lisez* par celle.

Ibid. Ligne 3. *Après* décomposition de l'eau, *ajoutez*, enfin par la puissance de l'électricité, pour opérer l'analyse des substances inattaquables aux autres réactifs.

565. Ligne 2 Confirmer, *lisez* excuser.

579. Ligne 11. Troisième, *lisez* treizième.

Ibid. Ligne 21. Buhalija, *lisez* Buhualihia.

Ibid. Ligne 22. Le juif de Farragat, *lisez* le juif Farraguth.

Ibid. Ligne 23. Ces auteurs, *lisez*, le premier de ces auteurs.

Ibid. Ligne *Ibid.* Appartiennent, *lisez* appartient.

Ibid Ligne 24. Comme on le prouve, *lisez* comme le prouve Astruc.

Ibid. Ligne *Ibid.* Au deuxième, *lisez* au onzième.

580. Ligne 36. Farragat, *lisez* Farraguth.

581. Ligne 3. Buhalija, *lisez* Buhualihia.

Ibid. Ligne 20. Nonus, *lisez* Nonnus.

Ibid. Ligne 23. Dont il y a deux éditions, *lisez* dont les deux premières éditions sont.

584. Ligne 3. Et il y parle, *lisez* et l'auteur y parle.

589. Ligne 1. ont ces, *lisez* ont ses.

TOME VINGT-TROISIEME.

Page 98. HYGROPHOBIE. Synonyme d'hydrophobie. Tom. XXII, page 330.

Ibid. HYGROPHTHALMIQUE. Synonyme d'HYGROBLÉPHARIQUE. Tome XXIII, page 96.

102. HYPERCOUSIE. Nom sous lequel M. Itard désigne l'exaltation de l'ouie.

Ibid. HYPERCATHARSIS. Synonyme de superpurgation. Tome XLVI, page 191.

Ibid. HYPEREPHIDROSE. Synonyme d'hydropédèse. Tome XXII, page 321.

Ibid. HYPERSTÉSIES. Tome XXXVI, page 213.

243. HYSTÉRIE EPILEPTIFORME. Variété de l'hystérie non indiquée dans les auteurs, mentionnée à HYSTÉRIE. Tome XXIII, page 243.

337. Ligne 6. Jackem, *lisez* Iakem.

Ibid. Ligne 7. Aaskims, *lisez* Hackim.

I

341. Ligne 4. Européens, *lisez* empereurs.

483. IDIOÉLECTRIQUE. Corps que le frottement rend électrique. Tome XI, page 263.

531. IGOUANE. Animal de l'ordre des lézards, dont la chair est bonne à manger. Tome XXVIII, page 90.

Ibid. IKAN (racines d'). Espèce de racine tuberculeuse appartenant peut-être à quelques orchis, que Murray (*Apparat. medic.*, tome VI, page 163) dit provenir de la Chine. On n'en fait aucun usage en Europe.

TOME VINGT-QUATRIEME.

Page 117. Ligne 21. BAIN, FROID. Otez la virgule.

304. Dans le vers cité *Ignora*, lisez *ignara*.

347. Ligne 32. *Bradipepsie*, lisez *bradypepsie*.

350. Ligne 36. Nombbre, *lisez* nombre.

355. Ligne 4. Pour nous autres, *lisez* parmi les.

Ibid. Ligne 29. Que les enfans mangent presque continuellement, *lisez* qu'elle se fait presque instantanément.

357. Ligne 34. C'est par erreur qu'on a dit dans cet endroit que le mot *dyspepsie* ne se trouve pas dans le Dictionaire; il y est, tome X, page 420.

360. Ligne 7. A nos, *lisez* aux.

361. Ligne 9. Fonction, *ajoutez* digestive.

365. Ligne 31. Ne pas satisfaire son appétit, *lisez* ne pas le satisfaire.

366. Ligne 34. Fonction habituelle, *lisez* travail habituel.

371. Ligne 41. Affaire, *lisez* traiter.

374. Ligne 5. Établir, *lisez* démontrer.

376. Ligne 8. les, *lisez* la.

408. INERVATION. Nom que le professeur Chaussier (*Table générale des fonctions*) donne à l'action intérieure des nerfs, qui commence avec la vivification du germe, entretient l'animation générale du corps, les propriétés vitales de chacun des organes, et détermine, suivant son mode, la veille ou le sommeil.

476. Ligne 26. M. Dimanche, *lisez* M. Boniface.

497. Ligne 7. 1555, *lisez* 1552.

TOME VINGT-CINQUIEME.

Page 25. INFLUX, de *influere*. Terme synonyme d'influence, dont se servent quelques auteurs. Influx des nerfs, etc. Tome XIII, page 324.

154. Ligne 32. Zoomonie, *lisez* zoonomie.

413. INSTINCT MÉDICAL. On a renvoyé à ce mot de FONDEMENT (Tome XVI, page 303); il en a été traité au mot INSTINCT, tome XXV, page 367.

427. INSTRUMENT. Ajoutez à cet article les recherches curieuses sur les instrumens de chirurgie trouvés à *Pompeia*, imprimées par M. Savenko dans le *Bulletin de la société médicale d'émul. de Paris*, tome 1er, page 452 (1821). Plusieurs d'entre eux sont gravés dans l'ouvrage cité, et on y retrouve, non sans étonnement, la sonde de J.-L. Petit.

458. INTEMPERIE. Nom d'une maladie endémique en Sardaigne. Tome XXX, page 541.

483. INTERMÉDIAIRE. On a renvoyé à ce mot de INSOLUBILITÉ, tome XXV, page 358. Il est synonyme d'*intermède* dans le langage ordinaire; on devrait réserver ce dernier nom pour les ballets de l'*opéra*.

562. INTROPION. Renversement en dedans des paupières; il en résulte presque toujours un *trichiasis*, parce que les cils portent sur l'œil et l'irritent.

564. Ligne 17. (*Note de l'éditeur*), ajoutez *des Mémoires de Sully*.

570. INVALIDES. On a renvoyé à ce mot d'HOPITAL (tome XXI, page 452); il n'a pas été fait, comme il devait l'être, par l'auteur de ce dernier article, par des circonstances particulières. C'est une lacune dans l'ouvrage.

579. Ligne 17. Après *cent trois*, mettez un point.

Ibid. Ligne 24. Ajoutez *Henri* avant le nom propre.

Ibid. Ligne 43. Ajoutez une virgule après le mot *quatre.*

Ibid. Ligne 44. Ajoutez *millièmes* après le mot *quarante-six.*

579. IODE. Le complément de cet article se trouve à THYROCÈLE, tome LV, page 136. Nous y ajouterons que depuis l'impression de ce dernier mot, l'on a employé l'iode en *frictions* pour éviter quelques accidens qui ont eu lieu par suite d'une administration mal dirigée lorsqu'on le donne à l'intérieur (*Administration de l'iode par frictions*, Revue médicale, tome V, page 403). Voyez aussi le cahier d'août 1821, du *Bulletin de la Société medicale d'émulation de Paris* (tome I, page 297); on y trouve quelques nouveaux détails sur l'emploi de ce moyen contre le goître.

TOME VINGT-SIXIEME.

Page 1. IPÉCACUANHA. Il résulte d'une notice de M. Virey, insérée dans le tome VI, page 335 du *Journal complémentaire* de ce Dictionaire, et d'après des renseignemens directs communiqués par M. le docteur Gomès, médecin de la chambre du roi de Portugal, dont la lecture de notre article IPÉCACUANHA lui a fourni le sujet, que l'*ipécacuanha blanc* de Pison, *poaia branca* des Brasiliens, nommé par nous *ipécacuanha amilacé*, ne provient point d'une *violette*, comme déjà nous en avions émis le doute dans notre travail, mais appartient au genre *richardia*, dont les botanistes modernes ont fait *richardsonia*, à cause de la consonnance de ce nom avec celui d'un botaniste français et de Richardson, botaniste anglais, à qui Linné l'a dédié. Nous avons reconnu nous-même cette racine adhérente à la plante entière envoyée par M. Gomès, avec prière de nous la communiquer, seul moyen d'éviter toute erreur. Celle-ci qui est le *richardsonia pilosa*, est figurée sous ce nom dans les *nova genera* et *Spec. plant.* de MM. Humboldt et Bonpland, tome III, planche 279; et dans le tome cité du *Journal complémentaire* du Dictionaire sous celui de *richardia brasiliensis* de Gomès; quelques personnes pensent qu'il y a quelques différences entre la plante des *nova genera* et cette dernière, mais ce n'est pas notre avis. Nous sommes sûrs, *de visu*, que celle-ci donne l'*ipécacuanha blanc amilacé*.

Un autre ipécacuanha *blanc* appartient à la *viola itoubou*, comme nous avons pu nous en convaincre par les restes de feuilles attachées aux échantillons envoyés par M. Gomès, feuilles qui sont fort remarquables dans cette plante.

On a donné, dans les *Annales de clinique de Montpellier* pour novembre et décembre 1820, une notice sur les effets nuisibles de l'odeur de l'*ipécacuanha* et d'autres substances odorantes.

J'avais oublié de dire, dans mon travail sur les *ipécacuanha*, que le tableau inséré page 31, est extrait d'un Mémoire de M. Loiseleur-des-Lonchamps sur les euphorbes (cité pag. 34). Je répare cette omission involontaire, ayant toujours dans tous mes travaux, cité scrupuleusement tous ceux à qui j'avais fait le moindre emprunt, ce qui doit être, au surplus, du devoir de tout homme probe et délicat.

22. Ligne 37. Dover, *lisez* Dower.

72. MYOSE ou MYOSIE. C'est à ce dernier mot (tome XXXV, page 126), qu'il faut chercher cette maladie.

229. ISOLEMENT DES ALIÉNÉS. C'est à ce mot que devait être traité SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS, tome LI, page 134; ce second titre a été choisi parce que le travail de l'auteur n'était pas prêt lorsque le temps de l'impression de l'autre est arrivé.

284. Ligne 19. Mécoachan, *lisez* Méchoacan.

351. Ligne 19. Liliacées, *lisez* lilacées.

J

354. JATROPHATES. Sorte de sels. Tome L, page 536.

Ibid. JEAN LOPEZ (racine de). *Voyez* RACINE DE JEAN LOPEZ, tome XLVII, page 2.

417. JOUETS D'ENFANT. Surveillance que la police devrait exercer à leur égard. Tome LIV, page 362.

447. JUBABE (écorce de). Murray a vu des fragmens d'écorce donnés sous ce nom, qui provenaient des Indes; ils étaient roulés et d'un brun pâle; leur épiderme était rugueux et grisâtre; l'odeur et la saveur semblables, quoique beaucoup plus faibles, à celles de la vanille, surtout la première, car la saveur possédait un peu plus d'amertume. On a vanté cette écorce comme nervine et propre à remplacer la vanille. Murray, *Appar. medicam.*, tome VI, page 182.

511. JURÉ (médecin ou chirurgien). Leurs fonctions ont été exposées à JURISPRUDENCE MÉDICALE. Tom. XXVI, pag. 511.

TOME VINGT-SEPTIEME.

K

Page 1. KAJEPUT (huile de). *Voyez* CAIEPUT, tomes I, pages 470; III, 440; XXI, 496.

Ibid. KAKERLAKS. Hommes nocturnes. Tome XXXV, page 393.

Ibid. KIKEKUNEMALO (gomme de). C'est le nom d'une substance dont il est fait mention dans Murray (*Appar. med.*, tome VI, page 207); elle vient d'Amérique et n'est pas différente de la résine copale, d'après Scheudo-Van-Der-Beck, étant elle-même une résine. Il y a au surplus beaucoup d'incertitude sur cette substance, que l'on indique comme résolutive, nervine; on l'a administrée aussi à l'intérieur dans le tétanos; mais elle paraît seulement propre à faire des vernis fort brillans.

BUCHNER et SEELMATTER. *Diss. de gummi-resinis kikekunemalo*, etc.

8. KINA-NOVA. On a introduit depuis quelque temps dans le commerce de la droguerie une écorce que l'on vend sous ce nom comme une nouvelle espèce de quinquina; on ignore le nom du végétal auquel elle appartient; il y a tout lieu de croire que ce n'est pas à une espèce du genre *cinchona*. Elle ne contient ni *cinchonine* ni *quinine*, de sorte qu'elle est sans vertu fébrifuge, ce qui doit porter à la bannir de l'emploi médical, à moins que l'expérience ne vienne nous révéler qu'elle est pourvue de quelques propriétés inconnues jusqu'ici.

Ibid. KINATES. Sorte de sels. Tome L., page 536.

9. Ligne 22. Fruits, *lisez* calices devenus bacciformes.

11. KOFFOL. Médicament stomachique dont on use à la côte de Coromandel, préparé avec la noix d'arec, le cachou et l'eau de rose (*J. de Pharm.* Tome VII, page 576).

Ibid. KRAMÉRIQUE (acide). *Voyez* PRINCIPES, tome XLV, page 168 et RATANHIA, tome XLVII, page 216.

Ibid. KYLLOSE. Nom que M. Chaussier donne à la torsion des pieds. Tomes IX, page 61 ; XXXIV, 235.

44. A l'explication de la planche, supprimez le dernier *alinea* qui a été laissé après la correction du titre.

54. Ligne 10. Sénégal, *lisez* sénéchal.

55. Ligne 38. *Citriodora*, lisez *triphylla*.

Ibid. Ligne 39. *Pontica*, lisez *abrotanum*.

L

63. Ligne 8. Stomacals, *lisez* stomacal.

103. LACCATES. Sorte de sels. Tome L, page 536.

120. LACTIGÈNES. Médicamens propres à augmenter le lait. Tome XVII, page 169.

Ibid. LACTIFUGE. On a renvoyé à ce mot de GÉNITALES. Tome XVIII, page 140.

Plusieurs moyens contribuent à faire passer le lait chez les nouvelles accouchées ou les nourrices. Le séjour au lit, qui facilite la transpiration cutanée, la diète, l'usage de boissons abondantes, délayantes, ou même légèrement diaphorétiques, et l'emploi de purgatifs doux sont ceux que l'on met le plus fréquemment en usage avec efficacité. On a attribué à certains végétaux la propriété de faire passer le lait, telles sont la *pervenche*, la *mercuriale* et autres plantes qui composent le remède *anti-laiteux de Weiss*. *Voyez* ANTI-LAITEUX, tome II, page 190.

126. LAINE PHILOSOPHIQUE. Nom que l'on donne à l'oxyde de zinc volatilisé. Tome XXXVI, page 106. *Voyez* POMPHOLYX, tome XLIV, page 279, et NIHIL-ALBUM, tome XXXVI, page 106.

182. Ligne 7. Littorale, *lisez* littoral.

183. LAIT DE POULE. Médicament, ou plutôt aliment composé avec le jaune d'œuf délayé dans l'eau chaude et édulcoré avec du sucre, que l'on emploie contre le rhume, pris le soir en se couchant. Tome XII, page 145.

191. LAITUE DE MER. Sorte de varec comestible, *fucus lactuca*, Lin. Tome XVII, page 116.

218. LAMBROT ou LAMBROUCHE. Vigne sauvage. Tome LVIII, page 42.

218. LAMELLEUX (tome XXVII, page 218). Quelques personnes écrivent lamineux (tome LV, page 212); nous croyons que c'est à tort, parce que cette dernière expression semble plutôt convenir à une substance aplatie par le laminoir.

Ibid. LAMENTIN. Espèce de cétacé; il faut écrire *lamantin.* Tome XXX, page 405.

Ibid. LAMINEUSES (membranes). Nom donné par le professeur Chaussier aux membranes qui enveloppent les muscles. Elles ne sont pas admises par Bichat. Tome XXXII, page 233.

Ibid. LAMPATES. Sorte de sels. Tome L, page 536.

255. LAQUE. Complétez cet article, par ce qui concerne cette substance, à PRINCIPES. Tome XLV, page 200.

Ibid. Ligne dernière. Flessing, *lisez* Flessingue.

288. Ligne 19. Et où il, *lisez* lorsqu'il.

352. LAVURE DE CHAIRS. On donne ce nom à des évacuations aqueuses, rougeâtres, qui sont semblables à de l'eau dans laquelle on aurait fait macérer de la viande de boucherie. On en rend de semblables dans la dysenterie. Tome XXXVIII, page 161.

361. LAXIDITÉ. Synonyme de *flaccidité.* Tome XVI, pages 1 et 2.

Ibid. LAXUM. Principe des maladies admis par Thémison. Tome XXII, page 105, et tome XXXIII, page 222.

378. LEDUM, *ledum palustre*, L. Cette plante, d'une saveur amère, d'une odeur un peu aromatique, cuivreuse, croît dans le Nord (en Suède), et chez nous, sur les hautes montagnes, comme dans les Vosges. Les Suédois s'en servaient pour préparer la bière, avant que le houblon ne fût employé à cet usage, qu'elle rend pourtant enivrante, et propre à produire

la céphalalgie. Sa décoction tue les insectes, les punaises. On avait dit que le cuir de *roussi* lui devait son odeur, mais cela a été reconnu faux, et on a avancé depuis que c'est l'huile empyreumatique du bouleau qui la lui communique. On l'a employée contre la coqueluche, la variole épidémique, l'angine, la dysenterie, la teigne, etc.; mais, chez nous, on n'en fait aucun usage, et son activité doit faire prendre des précautions, si on était tenté de s'en servir.

415. Ligne 20. Casseroles, *lisez* cassolettes.

451. LÈPRE. Ajoutez à la bibliographie de ce mot l'article suivant :

BULLETINS de la faculté de médecine de Paris, tome I, page 95 (année 1808).

Ibid. LÈPRE SQUAMMEUSE. On a renvoyé à cet article de LEUCÉ (Tome XXVIII, page 1); il n'en a pas été traité à part, et cette espèce rentre dans celle décrite aux articles LÈPRE, tome XXVII, page 418, et LÉPREUX, tome XXVII, page 451.

405. Ligne 28. *Gledistia*, lisez *gleditsia*.

TOME VINGT-HUITIEME.

Page 3. LEUCOPYRIE. Tome XXXVI, page 243.

42. LEUCORRHÉE ANALE. Ecoulement muqueux qui a lieu par l'anus. Tome XX, pages 472 et 574.

Ibid. LEUCOSES. Nom que M. Alibert donne aux maladies des systèmes séreux et lymphatique. Tome XXXVI, page 243, et tome XXXV, page 395.

Ibid. LEUCOZOONIE. Synonyme d'Albinos. Tome VIII, page 503, et tome XXXIX, page 574.

87. Ligne 36. PIERE, *lisez* BIÈRE.

101. LIANE ROUGE. Nom d'une plante de Cayenne, *tetracera tigarea.* Tome XXIX, page 560.

155. LICHEN. Espèce de dartre. Tome XXIV, p. 144.

162. Ligne 36. *Pelligera*, lisez *peltigera.*

165. LICORNE. Animal dont il est parlé, tome XXX, page 410.

179. LIGAMENT DE FALLOPE, ou de POUPART. Portion interne du bord inférieur de l'aponévrose du grand oblique. Tome XXXVII, page 12.

Ibid. LIGAMENT LARGE. — LIGAMENT ROND. Tome XV, page 3. *Voyez* MATRICE, tome XXXI, page 187.

Ibid. LIGAMENT SUSPENSEUR DU FOIE. *Voyez* FAUX DU PÉRITOINE, dans les appendices.

Ibid. LIGAMENT DE GIMBERNAT. Tome XXXII, page 501.

Ibid. LIGAMENT ORBICULAIRE. T. XXXII, p. 501.

338. A l'explication de la planche du lit mécanique, *lisez* Daujon, *au lieu de* Danjon.

TOME VINGT-NEUVIEME.

Page 7. Ligne 34. *Tibio-phalangettien commun*, lisez *tibio-sous-phalangettien commun.*

15. Ligne 35. Valisneri, *lisez* Vallisnieri.

70. LOOK (gomme de). Murray (*Appar. medicam.*, tome VI, page 210) mentionne cette substance, qui vient du Japon, mais dont il ignore la source; elle est transparente, tire un peu sur le jaune, et si dure que l'ongle ne la raye pas. Elle n'a ni saveur, ni odeur; elle ne blanchit pas entre les dents, et s'enflamme de suite à la flamme, en se tuméfiant, puis se fondant, avec une vapeur qui n'a rien de désagréable. Une once de cette substance contient cinq dragmes de résine, et seulement quinze grains de gomme, de sorte qu'elle serait mieux appelée résine que gomme. Cette matière est, dit-on, résolutive, fondante, etc. Mais, comme l'observe Murray, on manque de données sur ses véritables propriétés. Elle est d'ailleurs inconnue en France, et on ne sait de quel végétal elle découle.

76. LOUP (quadrupède). Son cœur a été employé en médecine. Tome XXI, page 177.

291. LYPÉMANIE. Sorte de mélancolie. Tome XXXII, page 167, et tome XXXIV, page 115.

M

428. Le nom de l'individu de la planche première doit être rectifié et écrit comme dans l'observation première (pag. 424), Jean-François Fremais. Il est arrivé un événement malheureux à l'individu de la planche deux, Louis Vauté. Il paraît qu'on avait évité qu'il se vît dans un miroir depuis sa blessure;

ayant regardé le dessin que l'on fit de sa mâchoire pour le Dictionaire, il fut tellement désespéré de se trouver si hideux, qu'il se pendit quelques jours après.

441. Ligne 28. Etant, *lisez* sont.

Ibid. Ligne 33. Sont particulièrement exposés les maçons, *lisez* ils sont plus particulièrement exposés.

Ibid. Ligne 34. Que, *lisez* ce que.

Ibid. Ligne 40. En soulève, *lisez* soulève.

TOME TRENTIEME.

Page 1. MAIGRE (aliment). On donne ce nom à la nourriture qui consiste en poisson, œufs, lait, légumes, fruits. Le vrai maigre même ne consiste que dans l'emploi des alimens végétaux. *Voyez* JEUNE, tome XXVI, page 360.

La religion catholique romaine a des jours où l'on ne doit user que d'alimens maigres, depuis l'âge de sept ans. Lorsque l'on est malade, on est dispensé de faire maigre; l'avis du médecin, confirmé de tout temps par les ministres de l'autel, suffit aux personnes les plus timorées pour cette dispense.

Il y a des personnes qui, même dans l'état de santé, ne peuvent faire maigre, soit qu'il ne les nourrisse pas assez, soit qu'il leur cause un état morbifique quelconque. Je connais des gens pieux qui ont été forcés de renoncer à l'observance du maigre par cette circonstance; et d'autres, moins observateurs du culte, à qui il est impossible de ne pas manger de gras tous les jours, sans quoi ils défaillent au bout de quelques heures, et sont incapables d'aucun travail, quoique d'une apparence robuste, et peut-être à cause de la vigueur de leur santé. C'est un cas de médecine publique pour lequel on est parfois consulté, et sur lequel on ne doit pas balancer de donner son avis en faveur de ceux qui ont cette idiosyncrasie, lorsqu'ils le sollicitent.

36. MAIN DE DIEU. Nom donné à l'embryon du pin pinier, *pinus pinea*, L. Tome XLII, page 455.

110. Ligne 27. Peut, *lisez* veut.

121. MAL DE RATE. Nom de la pustule maligne chez les animaux. Tome XLVI, page 250.

142. MALABATRUM. On doit écrire *malabratum;* il y a même des auteurs qui écrivent *malabathrum*. Dans cet article on a mis Lamark, au lieu de Lamarck. *Voyez* tome XXVII, page 323.

Je remarquerai à ce sujet que rien n'est si peu uniforme dans les livres, que l'écriture des noms propres, et que rien

n'offre plus de difficulté à l'homme le plus attentionné. Je prendrai pour exemple le nom de Matthiole ; les uns écrivent ce nom comme je viens de le mettre, et c'est le plus grand nombre ; les autres écrivent Mathiole, tel que le savant abbé Barthélemi (*Voyage d'Anacharsis*, deuxième mémoire) ; d'autres, sous prétexte qu'un nom propre ne doit jamais changer, écrivent Mattioli, ou Mathioli, ou Matthioli. Je crois cette dernière prétention très-peu fondée ; nous devons prononcer suivant notre langue, et surtout d'après l'usage reçu, car les noms propres ne sont guère que le résultat de l'usage. J'aimerais autant entendre dire à ceux-ci, qu'ils vont à London ou à Stamboul, pour dire à Londres ou à Constantinople, parce que ces villes s'appellent ainsi dans la langue du pays. On écrit presque aussi souvent Sanchès que Sanchez, la Motte que de la Motte, Andri que Andry ; on met presque indifféremment Hofman, Hoffman ou Hoffmann, quoique le dernier de ces noms soit celui qu'il convienne d'écrire.

Nous saisissons cette occasion pour prévenir que, dans le Dictionaire même, et sous les yeux des parties intéressées, les signatures des auteurs sont parfois écrites différemment, tantôt avec des initiales, tantôt sans initiales, et quelquefois avec une orthographe différente ; c'est ainsi qu'on y lit Montègre, au lieu de de Montègre ; Montfalcon pour Monfalcon ; Merat en place de Mérat ; etc.

217. MALADIE ANGLAISE. Nom que Cheyne donne (*The english malady*) au spleen. Tome LII, page 323.

270. MALADIE DE LA BAIE DE SAINT-PAUL. Tome XXXVI, page 232. Ce mot est synonyme de *sibbens*. Tome LI, page 244.

317. MALADIES DU FOETUS. Tome LVII, page 597.

Ibid. MALADIES DU VAGIN. On a renvoyé à cet article d'HÉMORRAGIE (tome XX, page 435) ; c'est à VAGIN qu'il faut recourir pour les connaître. Tome LVI, page 446.

MALADIES LYMPHATIQUES. On a renvoyé à ce mot de LYMPHATIQUES (maladies), tome XXIX, page 288 ; on n'en a pas traité à ce titre, mais à MALADIES DU SYSTÈME LYMPHATIQUE, tome XXX, page 317.

Nous dirons à leur sujet qu'on pourrait diviser les maladies lymphatiques en deux grandes classes ; la première compren-

drait celles des glandes et des vaisseaux lymphatiques ; la seconde, celles des liquides lymphatiques.

Dans le premier groupe, se trouveraient les *scrofules*, qui attaquent surtout les glandes, et les *hydropisies*, qui dépendent de la lésion des vaisseaux lymphatiques.

Dans le second, se rencontreraient les maladies par altération de la lymphe proprement dite, comme dartres, teigne, etc., c'est-à-dire, toute la série des affections connues plus particulièrement sous le nom de *lymphatiques*.

327. MALADIE TACHETÉE DE WERLHOF. Sorte d'hémorragie générale des systèmes muqueux et cutané, qui se manifeste à l'extérieur par des taches nombreuses, et souvent fort grandes.

Cette affection, décrite par Werlhof sous le nom de *morbus maculosus hemorrhagicus*, est plus connue en Angleterre et en Allemagne qu'en France, où nous ne possédons sur son compte que les renseignemens de l'auteur que nous venons de citer.

M. Brachet, médecin de Lyon, vient de donner plusieurs observations curieuses sur cette maladie, imprimées dans le *Bulletin de la société médicale d'émulation de Paris* (décembre, 1820 ; t. 1, p. 469). Ce que nous allons en dire est extrait de son mémoire, qui offre six cas de cette maladie, recueillis en six années dans sa pratique.

Cette affection consiste en épanchemens sanguins, qui se manifestent à la peau sous forme de pétéchies plus ou moins étendues, souvent fort abondantes, sur la poitrine, les cuisses, etc., et parfois en de vastes ecchymoses, sans avoir été précédés de fièvre, ni autre maladie essentielle ; les membranes muqueuses présentent des taches sanguines et des dépôts de sang plus abondans encore ; souvent le malade crache ce liquide noir et caillebotté, sans symptôme de péripneumonie ; les gencives sont gonflées et saignent ; les urines sont sanguinolentes, et déposent au fond du vase un sang abondant qui se caille de suite ; lorsque la maladie a fait des progrès, ce qui a lieu quelquefois en deux ou trois jours, il y a des épanchemens de sang noir et coagulé dans le tissu du poumon, de sorte que la respiration est gênée, mais d'une autre manière que dans les maladies inflammatoires de la poitrine, puisqu'il n'y a pas de fièvre ; il y a aussi des *épistaxis* ; en un mot, toutes les membranes muqueuses peuvent jeter du sang simultanément.

Un pareil état cause un affaiblissement extrême, des lypothymies fréquentes. La face est décolorée, ce qui contraste avec les places noires qu'offrent les ecchymoses et les pétéchies ; le pouls est ordinairement régulier et assez plein, avant que l'écoulement du sang soit excessif.

On oppose à cette maladie les saignées, dans les premiers instans, chez les sujets jeunes et pléthoriques, car la maladie attaque tous les âges de l'époque adulte, et dans tous les temps; des boissons astringentes, comme limonade minérale, eau glacée, glace même ingérée par morceaux, et aussi appliquée à l'extérieur, sont celles qui conviennent le mieux. On saupoudre les gencives d'alun avec efficacité, pour réprimer l'abondance du sang qu'elles rejettent parfois. La ratanhia a été employée avec succès, et nous semble devoir être le remède par excellence de cette sorte d'hémorragie sans irritation. Le quinquina y a aussi été donné avec avantage.

Cette maladie est grave, mais on peut en guérir, même lorsqu'elle est portée à un degré avancé, témoin la malade de la deuxième observation de M. Brachet, qui rendit plus de quatorze pintes de sang en cinq ou six jours, sans y succomber. *Voyez* pour plus de détail le mémoire cité.

372. MALUM MORTUUM. On a renvoyé à ce mot de LÉPREUX (tome XXVII, page 475); il n'en est traité qu'à MAL MORT, tome XXX, page 136.

434. MANGER DES DIEUX. Nom que quelques Orientaux donnent à l'*asa fœtida*. XXXVII, page 97.

Ibid. MANIGUETTE. Un des noms de la graine de Paradis. Tome XIX, page 295.

580. MARANTA. Un des noms sous lequel on désigne quelquefois le galanga, *maranta galanga*, L. Tome XVII, p. 173.

TOME TRENTE-UNIEME.

Page 48. MARINGOUIN. Espèce de cousin des pays chauds. Tome XXV, page 329.

52. MARMOTTEMENT. Synonyme de *mussitation*. Tome XXXV, page 80.

65. MARTAGON. Espèce de lis dont il est traité à l'article LIS. Tome XXVIII, page 326.

85. MASSOY (écorce de). Ecorce de la Nouvelle-Guinée dont Rumphius donna connaissance en 1680. Elle est mince, presque plane, de couleur canelle obscure; son épiderme est couvert de stries grises; elle est odorante, d'une saveur douce. On l'emploie dans l'Inde contre les tranchées. La plante qui la fournit est inconnue. Murray, *Appar. medicam.*, tome VI, page 183.

135. MATALISTA (racine de). On rencontre assez vulgairement cette racine dans les officines d'Allemagne; elle est en morceaux arrondis, ayant depuis quelques lignes jusqu'à quelques pouces d'épaisseur; elle est fendillée extérieurement, très-rugueuse, plus blanche à l'intérieur, où l'on aperçoit des lignes concentriques, avec une apparence quelquefois poreuse, ce qui pourrait bien provenir du travail des vers. Elle est originaire d'Amérique, sans qu'on sache à quel végétal elle appartient. On l'emploie comme purgative; on l'estime plus faible que le jalap et un peu plus forte que le mechoacan, de sorte qu'on peut en donner deux dragmes à la fois. Murray, *Appar. medicam.*, tome VI, page 169.

268. MÉCANICIENS. Secte de médecins. Tome XXV, page 2.

269. MÉCHOACAN. Dans cet article, que quelques auteurs écrivent *mécoachan*, il y a parfois Monard, parfois Monardès; c'est toujours le même médecin, avec la prononciation, tantôt française, tantôt espagnole.

274. MECOMÈTRE. Instrument propre à mesurer les longueurs, de μηκος, longueur, et de μητρον, mesure. On a renvoyé à ce mot de CADAVRE, tome III, page 422.

280, MÉDECIN-LÉGISTE. On a renvoyé à ce mot de CADAVRE, tome III, page 419; il n'a pas été fait à part; il en a été traité à MÉDECINE LÉGALE. Tome XXVII, page 378.

428. Ligne 34. Mézué, *lisez* Mesué.

457. Ligne 39. *Artemisia latifolia*, lisez *artemisia chinensis*, L., plante qui est connue pour être celle avec les feuilles de laquelle on fabrique à la Chine le *moxa*. Willdenow croit qu'on en fait aussi avec celles de l'*artemisia indica*, espèce fort voisine de notre armoise vulgaire. Il paraît d'ailleurs que toutes peuvent en fournir, car M. Sarlandière est parvenu à en fabriquer avec les feuilles de notre espèce, *artemisia vulgaris*, Lin. *Voyez* USTION, tome LVI, page 355.

TOME TRENTE-DEUXIEME.

Page 137. Ligne 44. Faces, *lisez* races.

147. Ligne 23. Cariocastin, *lisez* cariocostin.

183. MÉLANOSE. Pour le complément de cet article, consultez un mémoire de M. le docteur Breschet sur ce sujet, inséré dans le tome premier des *Bulletins de la société médicale d'émulation de Paris*, pages 381 et 463 (1821). Nous nous félicitons de retrouver plusieurs des idées de notre article, publié deux ans avant, dans l'intéressant travail que nous indiquons.

202. MELLITE, s. m., *mellitum*, nom que le nouveau Codex donne aux *miels pharmaceutiques*.

207. Ligne 30. Démentante, *lisez* stupéfiante.

366. MÉNINGITE. Inflammation des méninges. On a renvoyé à ce mot qui n'a pas été fait; il est traité de cette maladie à PHRÉNÉSIE, tome XLI, page 547. *Voyez* aussi HYDROCÉPHALE, tome XXII, page 219, affection souvent due à cette inflammation.

MENUISIERS (de la santé des). Cette profession est peutêtre la plus salubre de toutes celles que l'on connaisse. Les ouvriers qui l'exercent travaillent toujours à l'abri des intempéries de l'air, font agir toutes les parties de leur corps presque en égale proportion, n'ont aucune posture gênée, ne respirent point d'émanations nuisibles, n'emploient que des matières saines, etc. Aussi tous sont-ils forts, robustes, quoique maigres en général; leur teint est bon, et la plupart vivent fort vieux, exempts de maladies.

Cette profession est si saine, que Rousseau voulait qu'Emile fût menuisier, afin d'appartenir à la société par un emploi utile. J'ai vu dans ma jeunesse, à une époque où le livre de Rousseau tournait toutes les têtes, que beaucoup de gens riches voulaient faire de leurs enfans des menuisiers; les ateliers de cette profession ne pouvaient suffire à recevoir tous les ouvriers gentilshommes; mais cela cessa aussitôt que le livre du philosophe genevois ne fit plus fureur.

Je ne connais véritablement aucune maladie qui soit particulière à cette profession ; car, quoiqu'elle s'exerce debout, les ouvriers n'ont pas d'ulcères aux jambes, comme dans certains autres métiers où l'on a la même posture, ce qui tient sans doute à ce qu'ils ne sont pas immobiles, comme dans ces derniers.

Je ferai remarquer qu'en bonne police, on devrait peut-être reléguer les ateliers des menuisiers dans des lieux écartés, ou du moins isolés des villes, car les matières sèches sur lesquelles ils travaillent, surtout les copeaux qu'ils font, sont sujets à devenir des causes d'incendie, d'autant que les ouvriers ne prennent pas toujours toutes les précautions pour éviter cet inconvénient. Je tremble toujours, en passant dans les rues de Paris, de voir des ateliers de menuisier, de layetier, etc., où l'on travaille le soir, avec une chandelle ou une lampe, dont les flammèches peuvent incendier en un instant tout un quartier en tombant sur des copeaux aussi minces que du papier, qui sont audessous. On devrait au moins astreindre les chefs de ces maisons à avoir des lampes à double courant, qui n'ont pas l'inconvénient de laisser tomber des flammèches, et qui se placent à demeure dans un coin de la pièce de travail.

453. MER. On a renvoyé à ce mot de GÉOGRAPHIE MÉDICALE (Tome XVIII, page 165); il n'en a pas été traité à part ; mais tout ce que ce sujet peut comporter de médical se trouve à ATMOSPHÈRE MARITIME (Tome II, page 430), et à EAU DE MER (Tome X, page 502).

Ibid. MERCURE. *Voyez* ce qui a été dit de ce métal comme moyen de préserver les corps de la putréfaction, dans ces appendices.

565. Ligne 41, et 573, ligne 44. Shench, *lisez* Schenckius.

576. MÉSENTERIE. Tome XXXVI, page 243.

577. MÉSENTÉRITE CHRONIQUE. *Voyez* CARREAU, sujet qui a été traité à ATROPHIE MÉSENTÉRIQUE, tome II, p. 444.

TOME TRENTE-TROISIEME.

Page 105. MÉTASTOSE. Synonyme de métaptose. Tome XXX, page 192.

195. METHÉMERINE. Galien dit que les Grecs ont donné ce nom à une fièvre dont les accès reviennent chaque jour, et qu'il appelait *amphimérine* (Tome II, page 470). On a renvoyé à ce mot de *cathémérine*, tome IV, page 342, mais l'article n'a pas été fait dans l'ouvrage, et, effectivement, il n'offrait à dire que ce qui est mentionné ici.

265. METOSCOPES. Gens qui devinent par l'inspection des traits du visage, ou plutôt du front.

353. MIA. Nom brasilien de la syphilis. Tome XII, p. 204.

461. Ligne 35. Quant aux eaux thermales, *lisez* quant à l'usage des eaux thermales.

Ibid. Ligne 43. Neuvième, *lisez* onzième.

494. MIROIRS. Instrumens de physique. Tome XXIX, page 137.

502. MISTRAL. Vent du nord-ouest qu'on éprouve en Provence. Tome LVIII, page 157.

509. MIXTUM. Un des genres de causes des maladies suivant Thémison. Tome XXXIII, page 222.

569. MOIGNON. Nom que l'on donne à la saillie mobile que fait un membre; on dit le *moignon de l'épaule*.

On nomme plus volontiers ainsi ce qui reste d'un membre, après l'amputation, jusqu'à l'articulation voisine. Ainsi, le moignon du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, etc., est ce qui reste de ces parties jusqu'à l'articulation située audessus. Il est de règle, dans les amputations du bras, de laisser le moignon le plus long possible, ce qui fait qu'on ne doit pratiquer celle du bras dans l'article que lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, surtout chez les gens obligés de travailler; c'est tout le contraire dans celle de la jambe. Tome XLIV, page 3.

[illegible]

Tome XLI, page [illegible].

TOME TRENTE-QUATRIEME.

Page 27. MOLIMEN. Nom conservé en Français par quelques auteurs, pour signifier *effort*, qui est le mot qui y répond dans notre langue; le *molimen hémorragique*, etc. Tome XXXIV, page 457.

35. MOLYBDATES. Sorte de sels. Tome L, page 537.

93. MONOCLE. Un seul œil, *mono oculus*; nom que l'on donne à une monstruosité qui consiste à avoir un seul œil, ordinairement placé à la racine du nez, ou sur le milieu du front, comme la fable représente chaque cyclope, dont ce mot est à peu près synonyme.

97. MONOGAME. Qui n'a qu'une femme, par opposition à *polygame*, qui en a plusieurs. On a renvoyé à ce mot de HOMME. Tome XXI. page 191.

Sur la plus grande partie de la surface du globe, les hommes sont monogames, ce qui prouve que cet état est le plus naturel, ou du moins le plus conforme à leurs besoins en société.

Pour les travaux intérieurs, le soin des enfans, etc., une femme seule paraît suffire au plus grand nombre des ménages.

Quant à la population, la monogamie, loin de lui être défavorable, comme on serait tenté de le croire, lui est, au contraire, avantageuse, puisque les pays où elle a lieu sont plus populeux que ceux où la polygamie est en usage. Cela peut s'expliquer, puisque, toutes proportions gardées, les associations monogames sont plus fécondes que les polygames, et on a l'exemple qu'une même femme peut avoir jusqu'à vingt-six enfans.

La polygamie suppose d'ailleurs l'esclavage des femmes, ce qui ne peut s'accorder, ni avec nos mœurs, ni avec nos principes d'attachement et de religion.

Nous sommes obligés de nous arrêter, ne pouvant, faute d'espace, donner plus de développement à ces idées, et nous étendre sur d'autres considérations qu'exigerait ce sujet. *Voyez* POLYGAMIE, tome XLIV, page 146.

126. Ligne 14. Soi-même, *lisez* elles-mêmes.

270. MONTS-DE MARS; — de JUPITER; — de la LUNE; — de MERCURE; — de SATURNE; — de VÉNUS, etc. Sortes de signes que l'on observe dans la main, et qui servent à la divination. Tome XXVIII, page 252.

290. MOROXILIQUE (acide). *Voyez* MORIQUE (acide), tome XXXIV, page 287.

295. MORPHINE. On a signalé cette substance dans le seigle ergoté, le cachou, le kino (gomme), le café. Gmelin dit qu'elle existe combinée à la potasse dans l'écorce extérieure de la ratanhia. M. Vauquelin en a reconnu la présence dans l'opium indigène. Tome XLV, pages 154, 162 et 169. *Voyez* un travail de M. Magendie sur l'usage de la morphine, *Bullet. de la soc. philom.*, année 1818, page 55, et, pour ses usages en médecine, celui qu'il a publié plus récemment dans son *Formulaire*, etc., page 13.

348. MORT APPARENTE. On a renvoyé de plusieurs endroits de l'ouvrage à cet article, dont il n'a pas été traité à part; il en est mention à CAS RARES, tome IV, page 193, et à SIGNES DE LA MORT, tome LI, page 294.

Ibid. MORT-AUX RATS. Nom d'une substance métallique, ordinairement la mine de Cobalt (qui est toujours mêlée d'arsenic), dont on se sert pour empoisonner les rats, en en mêlant en poudre dans la graisse ou d'autres alimens.

Ce moyen devient la source de plusieurs dangers, et même de crimes. Comme il se vend librement chez les épiciers, il est parfois devenu une cause d'empoisonnement avec connaissance de cause, lorsque le crime s'en est servi pour détruire ses victimes en en mêlant aux alimens, etc.

Il est même aussi l'occasion d'empoisonnement involontaire; les rats, après en avoir avalé, cherchent à se désaltérer, et vont boire partout où ils trouvent de l'eau, dans les seaux, dans les jarres, etc. Ils empoisonnent cette eau en s'y noyant, ce dont on ne s'aperçoit pas toujours. Ils empoisonnent tout un poulailler en allant se désaltérer au pot des volailles, etc.

On doit donc défendre de vendre de la mort-aux-rats sans attestation de la moralité des individus qui en achètent, et les gens prudens devront même ne pas s'en servir, dans la crainte d'accidens; des piéges, des trapes, etc., rempliront le même objet, et ne seront sujets à aucun fâcheux résultat.

Ibid. MORT-BLANC. Maladie des vers à soie, décrite à ÉPIZOOTIE, tome XIII, page 89.

348. MORT-IVRE. Etat d'un homme pris de vin au point de ne pouvoir ni parler, ni voir, ni entendre ce qui se passe autour de lui. Cet état simule plutôt l'apoplexie que la mort, puisque la respiration et la chaleur du corps existent, ce qui n'a pas lieu dans la syncope complette, qui ressemble, au contraire, beaucoup à la mort.

On jette parfois des sujets dans cet état, pour en abuser, ce qui offre des cas de médecine légale assez curieux. On le provoque chez les hommes pour les voler, etc., et chez les femmes pour en jouir, etc.

J'ai vu plusieurs fois apporter des hommes dans les hôpitaux, qu'on avait ramassés dans les rues, et que l'on croyait frappés d'apoplexie; le lendemain, le prétendu malade s'en retournait bien portant. *Voyez*, quant aux précautions à prendre relativement aux morts-ivres, l'article INDIGESTION, tome XXIV, page 375.

Ibid. MORT DU SAFRAN. Nom d'une maladie qui attaque l'oignon de ce végétal. Tome XLIX, page 321.

389. Ligne 13. *Cupio*, lisez *laboro*.

403. MOUCHES. Petit vésicant que l'on place sur les tempes, dans l'*ophthalmie*, l'*odontalgie*, etc. Tome XXXVII, page 113.

Ibid. MOUCHES (insectes). Le *stomoxe*, ou mouche piquante, a été décrit à INSECTE, tome XXV, page 326. La *mouche carnière* pond quelquefois ses œufs dans les plaies, et fait croire à la présence de vers, et à des plaies vermineuses; d'autres mouches, taons, guèpes, abeilles, etc., piquent l'homme et les animaux, leur causent des tumeurs, des bosses, etc. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 287.

Ibid. MOUCHES VOLTIGEANTES. On a renvoyé à cet article de MALADIES DES YEUX, tome XXX, page 342. Il n'en a pas été traité à ce mot, mais à IMAGINATIONS, tome XXIV, page 80, et à NUAGES VOLTIGEANS, tome XXXVI, page 475.

429. Lignes 9 et 15. Margrave, *lisez* Marcgrave.

494. MUCIPARES (glandes). Follicules de la langue ou de toute autre partie des membranes muqueuses, qui excrètent du *mucus*.

531. MUMIE. *Voyez* MOMIE, tome XXXIV, page 38.

Ibid. MUQUEUX (corps). Une des parties constituantes du derme. *Voyez* PEAU, tome XXXIX, page 567.

554. Ligne 11. Magistrales, *lisez* officinales.

560. MUSCARDINE. Maladie des vers à soie, décrite à ÉPIZOOTIE. Tome XIII, page 89.

624. MUSCLE BURSAL. Nom donné par Bartholin à l'*obturateur de la cuisse*. Tome III, page 288.

Ibid. MUSCLE CUTANÉ. *Voyez* PEAUCIER, t. XXXIX, page 611.

TOME TRENTE-CINQUIEME.

Page 10. MUSCULEUSES (membranes). Membranes admises par M. Chaussier et non par Bichat. *Voyez* MUSCULEUX, tome XXXII, page 234, et le tome XXXV, page 10.

82. MUTILLE. Insecte hyménoptère, décrit à INSECTE Tome XXV, page 318.

96. MYGALE. Espèce d'araignée à laquelle on a renvoyé du mot INSECTE (tome XXV, page 336), et dont il n'a pas été traité.

Cet animal, nommé *mygala avicularia*, Latreille; *aranea avicularia*, L., est un des plus gros du genre, puisqu'il a plus de deux pouces d'étendue; son corps est velu, et ses pattes sont armées de forts crochets, surtout chez les mâles.

Au Brésil, d'après Pison, on enchâsse les griffes des mandibules de ces araignées dans de l'or, pour s'en servir en guise de cure-dents, et même comme d'un très-bon odontalgique.

La piqûre de ces animaux, qui habitent les contrées chaudes de l'Amérique, est venimeuse, ainsi que la sérosité qui distille de leur bouche. La partie piquée devient livide, s'enfle, et le mal devient parfois incurable, au rapport de Pison. La piqûre d'une espèce voisine, la *mygale crabe* du Cap, tue des poulets. Les poils, dont le corps de ces animaux est revêtu, laissent des traces de leur passage sur la peau, en forme de lignes brunes.

Cette araignée ne file que difficilement ou peut-être pas du tout; elle loge dans les fentes des terres ou des pierres; elle vit d'insectes, et même de petits oiseaux, comme colibri, sucrier, etc.

Ibid. MYLABRE. Insecte vésicant. Tome II, page 157. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 308; il y en a une espèce figurée pl. III, fig. 3, de ce dernier article.

On emploie encore aujourd'hui le mylabre de la chicorée, dans les pharmacies d'Italie, surtout à Naples, seul, ou mêlé avec la cantharide; les Chinois font le même usage du *mylabre pustulé* d'Olivier, qui se trouve dans leur pays.

133. Ligne 11. A la citation de l'*hortus malabaricus*, ajoutez : tome IV.

135. MYRRHE. Loureiro (*Flor. cochin.*, tom. I, pag. 308) admet un *laurus myrrha*, dont toutes les parties sentent la myrrhe officinale, et que l'on emploie à sa place dans cette

partie de l'Inde. Il se demande si ce serait là l'arbre qui fournit ailleurs la myrrhe?

N

145. NAGATES. *Voyez* NEGATES, tome XXXV, page 377.

Ibid. NAGEURS (maladies des). L'exercice de la natation est très-salutaire; il contribue à la propreté du corps, à faciliter la transpiration, à exercer des muscles qui ne le sont pas souvent à un degré aussi marqué, et à rafraîchir dans les ardeurs de l'été.

Il exige des soins et des attentions pour pouvoir être pratiqué sans danger, et demande surtout de la prudence pour ne pas compromettre la vie de ceux qui s'y livrent.

Le moindre des inconvéniens qu'il en puisse résulter est d'éprouver une fatigue excessive des muscles des épaules, des reins et des cuisses, surtout des adducteurs, qui sont ceux qui font avancer le corps en pressant l'eau pendant leur contraction, pour ramener les mains sur la poitrine et les talons sur les fesses. On peut éprouver une véritable courbature par la natation, lorsque l'on s'y livre avec fureur. J'ai vu des jeunes gens forcés de garder le lit plusieurs jours, par suite d'excès de ce genre.

Comme c'est dans les chaleurs de l'été que l'on prend le plaisir de la natation, il en résulte que le corps est exposé aux rayons brûlans du soleil, et qu'on peut éprouver des cuissons de la peau, un érythème plus ou moins marqué, et fréquemment des *coups de soleil*; il ne faut que voir les nageurs pour les reconnaître à leur peau brûlée et noircie, surtout ceux qui l'ont naturellement blanche et tendre.

On est sujet à se faire, dans l'eau, des blessures plus ou moins graves contre les cailloux ou pierres tranchantes qui peuvent être au fond ou sur ses bords, ou avec des corps coupans, piquans, qui s'y rencontrent fortuitement. Les pieds sont les parties du corps qui sont le plus souvent exposées à ces sortes de blessures, parce qu'en marchant dans l'eau, ou en donnant des coups de talon pour s'élancer, on rencontre ces corps vulnérans.

On se fait sur l'eau des contusions plus ou moins violentes, lorsque l'on s'y jette d'un lieu un peu élevé, sans précaution. Si, au lieu de porter les mains appliquées les bras étendus au-dessus de la tête, qui doit pénétrer la première (*faire une tête*), on s'y jette à plat-ventre, à plat-dos, ou à *plat-cul*, on peut se faire des contusions très-fortes sur ces régions, surtout sur celle de l'abdomen, à cause des viscères nombreux qui y sont

contenus et qui reçoivent le choc de l'eau. On a vu des gens perdre la vie par suite de ces chutes, soit que la tête allât frapper vivement le fond de l'eau, lorsque celle-ci n'est pas assez profonde, soit qu'il y ait eu quelque rupture interne par suite du contre-coup.

Le séjour dans l'eau peut incommoder, lorsque la digestion stomacale n'est pas achevée; on voit des accidens arriver tous les jours pour s'être baigné après avoir mangé, quoique cela ne soit pas sans exception. Des indigestions, des fièvres, sont la suite de cette imprudence. Il faut au moins quatre heures d'intervalle entre un repas et le bain. On peut manger dans l'eau même, si on ne doit pas tarder d'en sortir, et si la digestion ne doit pas commencer avant qu'on s'en retire. La meilleure heure pour se baigner est le matin à jeun, mais ce n'est pas celle que l'on choisit pour nager, parce qu'alors la chaleur n'y convie pas autant que dans le jour ou le soir ; c'est le soir que l'on préfère généralement, et c'est effectivement l'heure la plus commode.

Un accident fréquent aux nageurs, et qui leur est souvent bien funeste, est la *crampe*, parce qu'elle les empêche de nager, et les noye, faute de pouvoir faire les mouvemens convenables pour se soutenir sur l'eau. L'impression de l'eau produit un resserrement général de la peau, et même de toutes les fibres, qui peut expliquer celui des muscles, ou la *crampe ;* cette impression est telle que certains individus ne peuvent la supporter et sont menacés de suffocation s'ils n'en sortent pas au plus vîte. Il faut que celui qui est sujet à cet accident évite de se baigner en eau profonde, et ne quitte pas les bords, ou du moins ne s'éloigne pas de personnes qui peuvent lui prêter du secours. Les meilleurs nageurs ne sont pas à l'abri de ce malheur, et cet ouvrage a à regretter l'un de ses collaborateurs (M. Hébréard), par l'effet d'une crampe qui lui prit en passant la Seine, ce qu'il avait fait cent fois auparavant avec habileté.

Le plus redoutable et le plus fâcheux de tous les accidens qui puissent arriver aux nageurs, est la submersion. Elle arrive aux novices, aux nageurs malhabiles, et même aux plus habiles que leurs forces trahissent. Il est remarquable que la natation fait périr plus de monde qu'elle n'en sauve ; car lorsqu'on ne sait pas nager, on fuit les occasions où le danger pourrait se présenter, et si on se baigne, on ne *quitte pas pied*, tandis que le bon nageur fait des tours de force et commet des imprudences. La frayeur, dans un novice, est encore une cause fréquente de submersion ; il voit le bord loin, s'efforce de le gagner, fait beaucoup de mouvemens précipités qui épuisent ses forces, et il se noie ; tandis qu'en allant prudemment, lentement, et sans se troubler, il eut gagné le rivage sans fatigue et sans malheur. Dans les bains publics, le trop grand nombre des

baigneurs, en gênant les mouvemens de ceux qui sont moins assurés, peut causer la submersion, si on ne les secourt en tendant la perche, ou les prenant aux cheveux, car il faut bien se garder de se laisser saisir par un homme qui se noie, parce qu'il empêche vos mouvemens, et risque de vous faire périr avec lui. *Voyez* NOYÉS, tome XXXVI, page 393.

On se noie souvent en faisant le *plongeon*, parce que le besoin de respirer vous trahit; il y a des gens très-habitués à rester sous l'eau deux, trois minutes, ce qui est considérable, et qui y périssent parfois en beaucoup moins de temps. J'ai vu succomber, il y a quelques années, de cette manière, le maître nageur de l'école de natation, quoique très-habitué depuis son enfance à plonger pendant plusieurs minutes.

Un accident qui n'est guère que plaisant, c'est celui de *boire un coup*, ce qui arrive lorsqu'on ne prend pas bien ses mesures pour respirer hors de l'eau, ou lorsqu'en faisant le plongeon, on ne revient pas assez vîte; on en est quitte pour pousser l'eau hors de la trachée en toussant et crachant; hors des narines en se mouchant; des paupières en les pressant, et des oreilles en les secouant. Il faut, si l'on veut rester sous l'eau quelque temps, sans ces inconvéniens, y entrer en fermant la bouche, et poussant l'air par les narines, ou se les boucher aussi, ce qui est plus sûr.

173. Ligne 25. A la citation de la *Flore d'Amboine*, ajoutez : tome II.

194. NARCOSE. Tome XXXIX, page 68.

Ibid. NARCOTINE. Suivant M. Magendie (*Formulaire*, etc., page 20), cet alcali ne doit pas être employé comme médicament; il ne conseille, des deux alcalis de l'opium, que la *morphine*.

228. NASO-PALPÉBRAL. On donne aussi ce nom à la branche nasale des nerfs de l'œil. *Voyez* tome X, page 256, à l'article DROIT.

344. Ligne 9. Après David, *ajoutez* et Wiedmann.

375. Ligne 7. Après 1793, *ajoutez* le docteur Jourdan a publié, en 1808, une traduction de cet ouvrage.

466. NEPITYMIES. Maladie de la classe des débilités, d'après Sauvages. Tome XXXVI, page 210.

500. NEUTRALISATION. On a renvoyé à ce mot de CHIMIE (tome V, page 48); il n'en a pas été traité à cet article, mais à NEUTRE, tome XXXV, page 500, et à SELS, t. L, p. 527.

TOME TRENTE-SIXIEME.

Page 98. NEZ ARTIFICIEL. On a renvoyé à ce mot de NEZ (tome XXXVI, page 63), il n'en a pas été traité à part. Il en est question à la fin de l'article NEZ (même volume, page 97).

106. NIHIL ALBUM. Oxyde blanc de zinc obtenu par le feu. Tome XXXVI, page 106.

107. NINSI ou NINZIN, *sium ninsi*, Lin. Cette plante de la famille des ombellifères, à cause de la consonnance des noms et de l'analogie de ses propriétés, est souvent confondue avec le *ginseng* (tome XVIII, page 389), quoiqu'elle ne soit ni du même genre, ni de la même famille; c'est ce qui a eu lieu dans cet ouvrage même.

Le *ninsi* se rapproche tellement de notre chervi (Tome V, page 27) *sium sisarum*, Lin., que les botanistes sont embarrassés pour bien établir les différences entre ces deux plantes, et ce n'est que parce que le ninsi est bulbifère sur les tiges, qu'on le distingue bien.

On n'emploie que les racines du *ninsi;* elles sont oblongues, tubéreuses et fasciculées; elles ont l'odeur du panais, comme celles de chervi, qui sont potagères dans quelques pays, et qui devraient l'être dans tous.

Cette racine est estimée à la Chine et au Japon comme un cordial excellent et un très-bon fortifiant. Elle est pourtant beaucoup moins prisée que le ginseng dont le prix est excessif, sans doute à cause de sa rareté, tandis que le ninsi y est commun.

On ne fait en France usage ni de l'une ni de l'autre de ces racines, et ce n'est que comme objet de curiosité qu'on en possède dans quelques droguiers. Il était essentiel de rectifier ce qui concerne ces deux substances.

NITRATE D'ARGENT. D'après M. Sementini, professeur de médecine à Naples, si on mêle ce sel à un extrait végétal, il le réduit à l'état d'oxyde, et il devient inerte (*Journal de pharmacie*, tome VIII, page 93). Il faut donc avoir égard à cette circonstance lorsqu'on l'ordonne, et ne pas le mêler à des extraits végétaux pour en former des pilules. Il faut préférer alors la gomme ou la mie de pain.

108. Ligne 6. Sthal, *lisez* Stahl.

165. NOIR DE FUMÉE. Tome LIV, page 548.

172. NOIX DE BANDA. Nom que portait la muscade du temps d'Avicenne. Tome XXXIV, page 557.

Ibid. NOIX DES BARBADES. Un des noms du *pignon d'Inde*. Tome XLII, page 442.

Ibid. NOIX DE GALLE. On a figuré à INSECTE, tome XXV, planche 11, figure 6, le diplolèpe, dont la piqûre produit l'excroissance connue sous le nom de *noix de galle*.

Quelques auteurs écrivent *noix de gale ;* on a cru devoir préférer l'orthographe adoptée ici, pour distinguer le mot *galle*, de la *gale*, bien que l'étymologie soit probablement la même pour les deux noms.

Ibid. NOIX VOMIQUE. Deux parties paraissent agir dans ce médicament, une résine qui en est extraite par l'alcool, et la *strychnine ;* celle-ci est plus active, parce que, dans la résine, elle n'est que partie constituante. *Voyez* le travail de M. Magendie (*Formulaire pour la préparation de nouveaux médicamens*, page 1).

201. NORMALE, adj. *normalis*, régulier. On se sert assez souvent maintenant de cet adjectif dans les ouvrages de médecine, et de son composé *abnormal*, pour signifier qui n'est pas régulier.

389. NOYAU COMMUN. Partie du limaçon. T. XXVII, page 93.

515. Ligne 42. LHerminier, *lisez* Lerminier.

550. NYCHTEMERON. Mot qui signifie : union du jour et de la nuit. Tome XXVI, page 421.

TOME TRENTE-SEPTIEME.

O

Page 13. OBLIQUITÉ. On a renvoyé à ce mot de DÉVIATION (tome IX, page 77), et de MATRICE (tome XXXI, page 226); il n'en a pas été traité dans l'ouvrage. A cet article ne se rapporte guère que l'*obliquité de la matrice*, dont il est parlé aux deux endroits que je viens de citer.

59. OBTURATEUR, OBTURATRICE, adj. (anatomie). On connaît sous ce nom deux muscles, une artère, une veine et un trou.

Les muscles sont au nombre de deux, l'un, l'*obturateur externe*, a été décrit sous le nom de SOUS-PUBIO-TROCHANTÉRIEN EXTERNE (tome LII, page 232), qui est le nom que lui donne le professeur Chaussier; l'autre, l'*obturateur interne*, l'a été sous celui de SOUS-PUBIO-TROCHANTÉRIEN INTERNE (même page et même volume), qu'il porte dans la même nomenclature.

L'*artère obturatrice* a été décrite à SOUS-PUBIO-FÉMORAL, tome LII, page 230.

La *veine* suit le trajet de l'artère; elle vient de l'iliaque interne ou hypogastrique. Tome XXIII, page 195.

Le *trou obturateur* a été décrit sous le nom de TROU SOUS-PUBIEN. Tome LII, page 230.

135. OEDONOSOPHIE. Sorte de flux d'air. T. XXXVI, page 231.

143. Ligne 29. Absorbtion, *lisez* observation.

144. Ligne 20. L'iris, *lisez* l'air.

Ibid. Ligne 36. Face, *lisez* lame.

155. Ligne 44. Trous, *lisez* troncs.

179. OEIL DE PERDRIX. Nom que l'on donne aux chancres du gland, à cause de leur ressemblance avec l'œil de cet animal.

186. OENOPHOBE. Qui ne peut boire de vin. Tome XLIV, page 48. *Voyez* HYDROPOTE, tome XXII, page 457.

200. OEUFS DE NABOTH. Petites concrétions muqueuses qu'on observe dans les follicules du col de la matrice. Tome XXXI, page 187.

364. Ligne 6. Noveau né, *lisez* nouveau-né.

205. OMPHALO-MÉSENTÉRIQUE. Les deux planches de cet article ont été mal numérotées. Celle n°. 1 doit être mise n°. 2, et *vice versâ*.

347. ONOPORDE, pet-d'âne, *onopordum acanthium*, L. Plante de la famille des carduacées; d'une haute stature, et dont le réceptacle est susceptible d'être mangé comme le *cul d'artichaut*, autre espèce de réceptacle d'une plante qui en est fort voisine. En Italie, on mange aussi sa racine. Les ânes se nourrissent avec délice de son large feuillage, d'où lui vient son nom. Ses semences peuvent fournir une huile abondante, trop négligée. Vingt livres de tête de fleurs mûres, donnent douze livres de graines, qui, à une forte pression, rendent trois livres d'huile, très-bonne à brûler. La plante est si commune qu'on pourrait en tirer partie sous ce rapport.

Le suc de cette plante a été fort vanté contre les ulcères chancreux de la face. Borellus, Timmermann, Ross, Eller, Mohring, l'ont employé avec succès contre cette maladie. Le célèbre Stahl dit même qu'il s'est guéri en quatorze jours d'un chancre commençant à la face, qui avait résisté à tout autre moyen, par le suc d'onoporde. Goelick a écrit un traité sur les propriétés de ce végétal dans le cancer (*Diss. de onopordo*, *carcinomatis averrunco*, Francf., 1739). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'emploi de cette plante contre le cancer du sein, a été infructueux, singularité qu'Eller attribue à la plus grande malignité de cette espèce.

366. Ligne 20. Mannoir, *lisez* Maunoir.

414. OPHIORRHIZE. Ce mot, qui signifie *racine contre la morsure des serpens*, est le nom de l'*ophiorrhiza mungos* de L., plante de la famille des apocinées; c'est une racine épaisse comme le doigt, noueuse, flexueuse, blanche à l'intérieur, recouverte d'une écorce fongueuse, rousse, sans odeur. On raconte que l'ichneumon (*mungo*, en Portugais), lorsqu'il est mordu par le naja, espèce de serpent, va ronger cette racine, qui le guérit, ce que l'homme a imité. La méde-

cine serpentaire est tellement remplie de contes ridicules, qu'il est difficile de se faire une idée précise de la vérité (*Voyez* Murray, *Appar. medicam.*, tome I, page 542). Elle est d'ailleurs inusitée en Europe, où elle est des plus rares.

Il y a encore une autre plante, appelée *ophioxylum serpentinum*, par L., ou *bois de serpent*, qu'il ne faut pas confondre avec le BOIS DE COULEUVRE, indiqué tome III, page 217, en rectifiant le nom de *strychnos*, qui est écrit *strycnos* à cet endroit. Il est vanté contre la morsure des serpens, les maladies malignes, etc., et également inusité et fort rare.

442. OPHTHALMIE INTERNE. On a renvoyé à cet article de MALADIES DES YEUX, tome XXX, page 341. Il n'en a pas été traité à part, mais à OPHTHALMIE. Tome XXXVII, page 416.

Ibid. OPHTHALMIE PURIFORME DES ENFANS. Tome XXXVII, page 424.

Ibid. OPHTHALMIE VÉNÉRIENNE. On a renvoyé à ce mot de BLENNORRHAGIE (tome III, page 156); il n'en a pas été traité à part, mais dans le courant du même article, même volume, page 170.

Ibid. OPHTHALMITIS. On a renvoyé à ce mot de MALADIES DES YEUX, tome XXX, page 341. Il n'en a pas été traité à ce mot, mais à *ophthalmie*. Tome XXXVII, page 415.

507. OPIUM. Ajoutez à la bibliographie de cet article, l'ouvrage suivant :

COURDEMANCHE. Des nouvelles découvertes sur l'opium. Thèse soutenue devant l'école de pharmacie, novembre 1821.

On y trouve l'analyse des découvertes de MM. Derosnes, Sertuerner, Robiquet sur la morphine, la narcotine et l'acide méconique, ainsi que des détails sur l'emploi du sulfate et de l'acétate de morphine, le sirop de morphine, les gouttes calmantes de morphine, préconisés par M. Magendie (*Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens*). Il y a un extrait de cette Thèse dans le *Journal de pharmacie*, tome VII, page 554.

545. OR BLANC. *Voyez* PLATINE, tome XLIII, page 164.

549. Ligne 8. Le suc, *lisez* le fruit.

TOME TRENTE-HUITIEME.

Page 163. Ligne 31. De petits squirres, *lisez* sont de petits squirres.

205. ORGANICIENS. Synonyme de VITALISTES. Tome XXV, page 2.

362. ORYREGMIE. Sorte de *fer chaud*. Tome XXXIX, page 84.

377. OS CROCHU. Un des os du carpe, qui porte aussi le nom d'*unciforme*. *Voyez* CARPE, tome IV, page 113, et UNCIFORME, tome LVI, page 282.

379. OSEILLE. A cet article on a renvoyé à PATIENCE (tome XXXIX, page 534) pour traiter de la patience rouge, *rumex sanguineus*, L., et de la patience aquatique, *rumex aquaticus*, L. Il n'a été question, à ce mot, que de cette dernière espèce. On dira quelques mots de l'autre à *sang-dragon*, dont elle porte aussi le nom, dans les appendices.

385. OSPHRÉSIOLOGIE. Nom que M. Hippolyte Cloquet a donné à l'histoire du sens et des organes de l'olfaction.

Ibid. Ligne 12. De cet os, *lisez* de ces os.

390. OSSIFICATION ACCIDENTELLE. On a renvoyé à ce mot (tome III, page 541), dont il n'a pas été traité sous ce titre dans l'ouvrage, mais à OSSIFICATION (anatomie pathologique). Tome XXXVIII, page 390.

404. Ligne 16. Maker, *lisez* Macquer.

Ibid. OSSIFICATION DES ARTÈRES. On a renvoyé à ce mot d'INCRUSTATION, tome XXIV, page 291; il n'est pas traité spécialement de ce sujet dans l'ouvrage, mais il en est parlé à OSSIFICATION (anatomie pathologique). T. XXXVIII, page 397.

503. OSTÉOTOMIE. Préparation des os, tome IX, page 533, et SQUELETTOPÉE, tome LII, page 343.

551. OURS. La graisse de ce quadrupède mammifère est usitée en médecine dans quelques pays. Tome XXI, page 177, et tome XXX, page 406.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

TOME TRENTE-NEUVIEME.

Page 63. OXYDE DE CARBONE. Tome XVII, page 512.

55. Ligne 15. *Oxalis compressa*; mettez une virgule après *compressa*.

P

100. PALETTATION ou FÉRULATION. Action de se percuter avec la palette. Tome XXXIX, page 100.

123. PALM-WINE. Vin de palmier. Tome XLII, p. 477.

151. PALPITATION. Mettez §. III, en tête de l'*alinea* de cette page.

198. PAPAYER. On trouve, dans la *Matière médicale* de M. Alibert, tome I, page 380, des détails plus étendus sur le suc de cet arbre, que ceux qui sont dans le Dictionaire.

Ibid. Ligne 25. Passa, *lisez* passe.

240. PARACTÉNIE. Tome XXXIX, page 68.

262. PARALYSIE SCORBUTIQUE. Tome XL, page 83.

265. PARANOIES. Maladies mentales. Tome XXXVI, page 213.

Ibid. PARAPHRYNIE. Tome XXXIX, page 68.

284. PARATONCIE. Tome XXXVI, page 243.

300. Ligne 37. Du gosier, *lisez* de gosier.

Ibid. Ligne 39. De l'inflammation, ôtez le *de*.

407. PASSALE, *passalus*. Insecte dont on mange la larve à Surinam. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 294.

534. PATHOLOGIE ANIMÉE. On a renvoyé à cet article du mot INSECTE (tome XXV, page 336). On donne ce nom aux maladies causées par des animaux vivans sur l'homme (ou les animaux) ou dans son intérieur; ainsi les maladies vermineuses, la galé, les affections produites par les cousins, les puces, le ciron de la peau de l'homme, le scorpion, la vipère, la tarentule, etc., sont du domaine de la pathologie animée. Les cors, les verrues, sont attribués, par un professeur célèbre, à des polypes qui se développent dans la peau. Les anciens regardaient la matrice comme un animal vivant dans un autre animal. Il faut consulter chacun de ces articles en particulier pour avoir une idée de ces lésions diverses.

545. PAVIA. Espèce de marronier d'Inde. Tome XXXI, page 57.

566. Ligne 40. Corps capillaire, *lisez* papillaire.

599. Ligne 12. Cruikhank, *lisez* Cruikshank.

TOME QUARANTIEME.

Page 9. PECTORILOQUE. A l'article VIE DU FOETUS (tome LVII, page 602), M. le professeur Fodéré avait annoncé que M. Maior (et non Moyat, comme il est dit à l'endroit cité), chirurgien à Genève, avait découvert le battement du cœur du fœtus au moyen de l'oreille appliquée sur le ventre de la mère, bien distinct de celui de cette dernière, et dit que par ce genre d'investigation on pouvait reconnaître facilement si l'enfant était vivant, tandis que si on ne l'entendait pas, c'était qu'il était mort; cette dernière conclusion n'est pas tout à fait exacte, et n'est pas celle de l'endroit de la *Bibliothèque universelle* (t. X, p. 248, etc.), d'où notre collaborateur a tiré ce fait.

M. le docteur de Kergaradec a appliqué l'instrument dont M. Laënnec se sert pour reconnaître les maladies de la poitrine à l'auscultation de la matrice pendant la gestation. Voici les résultats de son observation, tels qu'ils sont consignés dans un mémoire lu à l'académie de médecine, et qu'il vient de faire imprimer (*Mémoire sur l'auscultation appliquée à la grossesse*, Paris, 1822).

On entend fort distinctement (dans le plus grand nombre des cas) deux ordres de battemens; l'un, qui se rapporte à la circulation fœtale, a lieu cent quarante à cent soixante fois par minute, et est double dans chaque battement, comme l'oreille appliquée sur la poitrine l'éprouve pour ceux du cœur. Ces battemens s'entendent vers cinq à six mois, quelquefois seulement passé cette époque; ils sont plus ou moins forts, ce qui, suivant l'auteur, vient de la position de l'enfant; il croit que lorsque son dos est placé en devant, on les trouve plus marqués que dans aucune autre posture. Il y a des cas où on ne les entend pas du tout, d'autres où ils se suspendent momentanément, et où pourtant l'enfant n'est pas mort, de sorte qu'il ne faut pas conclure de leur absence, la perte du fœtus, tandis que leur présence annonce sa vie avec certitude.

On entend un second battement, *avec soufle*, à chaque pulsation, qui est analogue à la circulation de la mère, et que M. de Kergaradec lui attribue; il paraît causé par le passage du sang de la mère à l'enfant. Le lieu où on l'entend indique, suivant lui, le point d'attache du placenta. Il pense que, dans le cas de grossesse composée, on entendrait autant de fois ce battement qu'il y aurait de placentas (de même que l'on entendrait le double battement autant de fois qu'il y aurait de fœtus). Ces battemens se perçoivent plutôt que les précédens, et on les a entendus une fois à trois mois de gestation.

Les avantages que l'on peut espérer de retirer de cet emploi du pectoriloque, que l'oreille appliquée sur le ventre peut remplacer assez bien, sont : 1°. de reconnaître sûrement la vie de l'enfant si les battemens du fœtus ont lieu ; 2°. d'apprécier le degré de force et de vie du fœtus, à la force des pulsations ressenties, et par le nombre des battemens doubles qu'il donne ; 3°. de savoir s'il y a plusieurs enfans ; 4°. peut-être de parvenir à estimer la position actuelle du fœtus par le point où l'on éprouve les battemens ; 5°. de connaître le lieu d'attache du placenta, et de ne pas inciser sur ce lieu, si on était obligé de pratiquer l'opération césarienne ; 6°. d'éclairer sur les grossesses extra-utérines, où le toucher n'est qu'un moyen négatif ; 7°. de porter quelque lumière sur la circulation de la mère à l'enfant.

Mais l'avantage le plus réel, suivant l'auteur, de son moyen de reconnaître la grossesse, sera d'éviter aux femmes l'inconvénient du toucher, si pénible pour la plupart d'entre elles, et de le réserver pour l'instant de l'accouchement, et seulement pour explorer l'état du col de l'utérus pendant cet acte.

103. PELOTE DE MER. Agglomérations formées des feuilles ou fibrilles qui se trouvent à la base du *zostère*. *Voyez* ce dernier mot, tome LVIII, page 463.

172. PENETRATION (des plaies). On a renvoyé à ce mot de MÉSENTÈRE (tome XXXII, page 558). Il n'en a pas été traité à part ; c'est à l'article des différentes plaies, PLAIES DE POITRINE, PLAIES DE L'ABDOMEN, etc., qu'il faut recourir pour s'en faire une idée.

211. PERCE-OREILLE. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 309.

287. PERCHLORATES. Sorte de sels. Tome L, p. 540.

375. PÉRICHISTIME. Espèce d'opération. Tome XXIV, page 245.

432. Ligne 19. Averlof, *lisez* Werlhof.

462. PÉRIPNEUMONIE LAITEUSE. Tome XXXII, page 426.

477. PÉRISTOLE. A l'indication de la table, ajoutez celle-ci : tome XXXIV, page 455. C'est surtout aux mouvemens alternatifs de tension et de relâchement de l'estomac pendant la digestion, que l'on donne ce nom.

TOME QUARANTE-UNIEME.

Pag. 16. PERSEA. Plante célèbre chez les Egyptiens ; c'est le *balanites egyptiaca*, Delille. Il ne faut pas la confondre avec le *laurus persea*, L., qui est l'avocatier. *Voyez* LAURIER. Tome XXVII, page 324.

36. PERTURBATEUR. On a renvoyé à ce mot de GUÉRISON (tome XIX, page 558). Il n'en a pas été traité sous ce nom, mais à PERTURBATION, tome XLI, page 36.

59. Ligne 16. Nicholson, *lisez* de Nicholson.

60. PESANTEUR D'ESTOMAC. Tome XVII, page 410.

192. PEZIZE. Sorte de champignon décrit dans cet ouvrage sous le nom d'OREILLE DE JUDAS. Tome XXXVIII, page 127.

390. PHLÉBOTOMIE. Dissection des veines. Tome IX, page 616. On n'a parlé dans le *Dictionaire* (tome XLI, page 363) de la *phlébotomie*, que sous le rapport de la section des veines pour opérer la saignée.

430. Ligne 37. Les membranes, *lisez* ces membranes.

477. PHLEGMONITIE. Tome XXXIX, page 68.

Ibid. PHLEGMONS-INSECTES. On a renvoyé à ce mot d'INSECTE (tome XXV, page 307), il n'en a pas été traité à part.

On donne ce nom à des tumeurs phlegmoneuses causées par le développement d'insectes audessous de la peau dans l'homme et les animaux ; ils sont surtout communs chez ces derniers, tandis que ce n'est guère que dans les climats chauds qu'on en observe dans l'espèce humaine.

Ces tumeurs sont formées par les insectes qui percent la peau et y insinuent leurs œufs qui s'y développent et grossissent jusqu'à ce que les animaux qui en éclosent trop volumineux, en sortent ; d'autres fois, ils percent la peau et y pénètrent en entier ; d'autres fois enfin, ils se fourrent dans les cavités muqueuses et y séjournent plus ou moins. Le premier mode de production de ces tumeurs est le plus fréquent, et l'*œstre* nous en fournit un

exemple assez fréquent. *Voyez* INSECTE. Tome XXV, pages 330 et 337.

Lorsque l'on a reconnu ces tumeurs, et qu'on veut en débarrasser ou les animaux ou les hommes, on les lave avec des décoctions âcres, amères, des dissolutions salines pour détruire les œufs ou les larves qui en sont sortis; ensuite on panse ces plaies simplement. Il faut parfois les ouvrir pour en extraire ces corps étrangers. Dans la campagne on a l'occasion de voir quelquefois ce genre de maladie.

Ibid. PHLOGMOSE. Tome XXXIX, page 68.

479. PHLOGOÉSIE. Genre de la classe des hydrogénèses de M. Baumes, qui contient des maladies inflammatoires. Tome XXII, page 257.

547. PHOTOMÉTRIE. De φωτὸσ, gén. de φῶσ, lumière, et de *μετρον*, mesure. Considérée sous les rapports de l'hygiène et de l'économie domestique, la comparaison des intensités relatives de lumière fournie par divers combustibles, est une détermination assez importante pour que les physiciens aient cherché les moyens de lui donner toute la précision dont elle peut être susceptible; or, de tous les procédés jusqu'à présent imaginés, il n'en est qu'un seul qui remplisse assez bien les conditions exigées. Ce procédé repose sur les deux principes suivans.

1°. En arrière d'un corps opaque éclairé, il se forme une ombre d'autant plus noire, que l'espace environnant est plus vivement illuminé.

2°. Quand on s'éloigne d'une source de lumière, son intensité diminue comme le carré de la distance augmente.

Cela posé, on conçoit que, si dans un endroit obscur, on allume une bougie et un quinquet, un plan, mis à égale distance, recevra simultanément la lumière émanée de ces deux sources; en plaçant ensuite une baguette à deux ou trois décimètres en avant de ce plan, on y verra paraître deux ombres, l'une est produite par l'interception des rayons émanés de la bougie, et l'autre dépend de l'interception de la lumière fournie par le quinquet. Ces ombres sont bien loin d'être pures, puisque la portion du plan qui reçoit la première est éclairée par le quinquet, et que la partie de ce même plan où se dessine la seconde est frappée par la lumière de la bougie. Dès-lors l'obscurité des espaces partiellement privés de lumière ou l'*intensité des ombres* ne pourrait être la même que dans le cas où les deux sources, à raison de leur éloignement, enverraient sur le plan un même nombre de rayons lumineux; par-

conséquent il faut, pour que cela ait lieu, que leur distance soit proportionnelle à la racine carrée de la lumière qu'elles émettent: supposons, par exemple, que le quinquet en fournisse neuf fois plus que la bougie, il faudra qu'il soit trois fois plus éloigné du plan, condition indispensable pour que les deux ombres aient la même intensité, ce dont l'œil juge assez bien, tandis qu'il ne saurait évaluer exactement des différences même assez fortes. A la vérité, la nature du combustible et la manière dont on en fait usage, font naître dans les teintes de la lumière, des nuances assez diversifiées pour qu'il soit impossible d'arriver à cette égalité absolue sur laquelle repose l'opération que nous venons de décrire; aussi nous ne la présentons que comme une méthode approximative, et non comme un mode d'évaluation rigoureux.

On a renvoyé ce mot de LUMIÈRE, tome XXIX, page 131.

(THILLAYE)

BOUGUER. Traité d'optique sur la gradation de la lumière, 1 vol. in-8°. Paris, 1760.

TOME QUARANTE-DEUXIEME.

Page 15. PHTHISIE DES OS. Tome XLVI, page 390.

168. PHTHISIE RACHIALGIQUE. Nom donné au dernier degré de l'inflammation chronique des vertèbres. Tome XXXIV, page 470.

Ibid. PHTHISIE SACRO COXALGIQUE. Nom donné au dernier degré de l'inflammation chronique de l'articulation coxo-fémorale. Tome XXXIV, page 470.

185. PHTHISURIE SUCRÉE. Nom donné au diabètes par MM. Nicolas et Gueudeville dans leur travail sur cette maladie. Tome IX, page 125.

303. PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE. On a renvoyé à ce mot de NEZ (tome XXXVI, page 58). Il n'en a pas été traité à part; ce qui la concerne est indiqué à l'article PHYSIOLOGIE (tome XLII, à partir de la page 273.

La *physiologie pathologique* ou l'altération des fonctions du corps humain est une des branches de la pathologie générale; celle-ci comprend non-seulement la lésion des organes, mais encore le dérangement *obligé* des fonctions qui en est la suite. C'est donc à tort qu'on a voulu, dans ces derniers temps, la distinguer et en faire, en quelque sorte, une science à part, la donner comme fondement d'une médecine nouvelle. Il ne peut y avoir de vraie pathologie sans elle; c'en est même la partie la plus essentielle pour le médecin, puisque c'est sur la lésion des fonctions qu'est fondé le diagnostic de la plupart des maladies internes.

Le mot *physiologie pathologique* est d'ailleurs impropre et redondant, car il signifie à la lettre, *discours sur la nature et discours sur la maladie*; *physiologie morbifique* vaudrait mieux, mais ne serait pas encore très-correct.

Ces réflexions sur l'impropriété des termes s'appliquent aussi à l'expression *médecine physiologique*, également employée depuis peu par les mêmes, pour désigner une théorie médicale récente, comme si ce n'était que depuis eux que la médecine emprunte le secours de la physiologie, et comme s'il pouvait y avoir une médecine non physiologique, c'est-à-dire qui ne s'aidât pas de la physiologie dans le diagnostic des affections morbifiques ou leur thérapeutique. Il ne peut pas plus y avoir

de médecine sans physiologie, que de chirurgie sans anatomie, et pourtant personne ne dit la *chirurgie anatomique*. Le terme de médecine emporte avec lui l'idée de l'alliance de toutes les branches scientifiques dont elle se compose.

Ce sont sans doute ces motifs qui ont porté d'autres médecins à préférer à l'épithète de *médecine physiologique* celle de *nouvelle doctrine*, mais elle ne convient pas encore, puisque depuis qu'elle est enseignée, il y en a eu plusieurs autres de proposées, ne fussent que les systèmes indiqués par MM. Lantois et Seigneurgens.

Le mieux, suivant nous, serait de donner aux opinions d'un auteur, le nom de cet auteur même, comme plus propre à éviter toute équivoque, c'est ainsi qu'on dit : la *doctrine de Rasori*, de *Tommasini*, de *Brown*, etc.

348. PICHURIM. On a renvoyé à ce mot de LAURIER (tome XXVII, page 314). Il n'en a pas été traité.

C'est une espèce d'amande qui nous vient du Brésil par le Portugal, et que l'on croit appartenir au fruit d'un laurier. Elle est aromatique, convexe en dessous, concave en dessus, revêtue d'une écorce brune. On la dit propre à guérir les coliques, la diarrhée et même les fièvres. On n'en fait aucun usage chez nous où elle est fort rare. Le fruit que j'ai sous les yeux m'a été donné par M. le docteur Geoffroy. Ceux qui désireraient de plus amples renseignemens sur cette substance en trouveront dans Murray, *Appar. medic.*, tome IV, page 549. Le végétal n'est décrit nulle part, parce que l'on n'est pas certain de son espèce, et ce n'est que d'après quelques conjectures qu'on le croit être un laurier.

417. Ligne 13. Vénéneuse des plantes, *lisez* des plantes vénéneuses.

419. PIED EQUIN. Nom que l'on donne à une sorte de torsion du pied, où la pointe est tournée en bas. Tome XLII, page 405.

447. PILULES DE TANJORE. Médicament employé pour détruire l'effet du venin des serpens. Tome LI, page 187.

450. PIMENT DE LA JAMAIQUE. *Voyez* MYRTE, tome XXXV, page 141.

Ibid. PIMENT ROYAL. On a renvoyé à ce mot de MYRTE (tome XXXV, page 142). Il n'en a pas été traité à part. C'est le *myrica gale*, L., petit arbrisseau qui croît chez nous dans

les marais tourbeux, et qui laisse suinter une sorte de matière résineuse ou de cire; on n'en fait aucun usage en France. Des espèces congénères donnent en Amérique une matière semblable dont on fait des bougies. La saveur de ses feuilles lui a fait donner le nom de *piment*.

460. PINCE A FAUX GERME. Tome XXXIV, page 24.

474. PIPERINE. Alcali nouveau annoncé dans le poivre et le piment, *capsicum annuum*. Tome XLIX, page 433.

Ibid. PIQUE DE PAMARD. Sorte d'instrument propre à opérer la section de la cornée. Tome XXXVII, page 459.

Ibid. PIQUE, PIQUET. Maladie du porc dont il a été question à ÉPIZOOTIE. Tome XIII, page 69.

TOME QUARANTE-TROISIEME.

Page 123. PLAIES PÉNÉTRANTES DE LA POITRINE. On a renvoyé à ce titre d'HÉMORRAGIE (chirurgie), tome XX, page 373. Il n'en a pas été traité sous ce nom, mais à PLAIES DE POITRINE. Tome XLIII, page 85.

133. PLAN INCLINÉ. Nom donné par M. Catalan fils à une plaque qu'il interpose obliquement entre les dents dans le MENTON DE GALOCHE. Tome VIII, page 382.

163. PLANUM (os). Portion de l'ethmoïde. Tome XIII, page 402.

Ibid. PLAQUE DE LOTTERI. Sorte de machine propre à remédier à l'hémorragie de l'artère intercostale. Tome XXIX, page 366.

177. PLEINTHIUM. Machine employée par les anciens pour réduire les fractures. Tome XXXII, page 21.

217. PLEURÉSIE (fausse) d'Hoffmann. Ce médecin donnait ce nom à l'inflammation de la portion costale de la plèvre; dans le sens ordinaire on n'entend par cette épithète que celle des muscles intercostaux.

Ibid. PLEURITE. Inflammation de la plèvre. T. XXXVI, page 241.

224. PLEXUS OPISTOGASTRIQUE. T. XXXIX, p. 420.

Ibid. PLEXUS PULMONAIRE. Tome XLVI, page 144. *Voyez* pour les différens plexus nerveux le mot TRISPLANCHNIQUE, tome LVI, page 9.

312. PLOMBAGE. Nom d'une opération que l'on pratique sur les dents creuses, et qui consiste à accumuler et à presser des feuilles de plomb pour empêcher l'air de pénétrer dans leur intérieur. *Voyez* DENT (pathologie). Tome VIII, page 368.

392. PNEUMONALGIE. Tome XXXVI, page 241.

447. PNEUMONITE. Tome XXXVI, page 241.

Ibid. PNEUMOPLÉGIE. Terme par lequel on désigne l'inflammation du poumon. Tome XLIV, page 549.

448. POCHE DES EAUX. Nom que l'on donne à la saillie que forment les membranes à travers l'orifice de la matrice au moment de l'accouchement. Tome XII, page 299. Il y a quelquefois une double poche dans le cas de grossesse double (*Biblioth. médic.*, mai 1821).

Ibid. POCGEREBE (écorce de). C'est le nom d'une substance médicamenteuse, mentionnée sous ce titre par Murray (*Appar. medicam.*, tome VI, page 184) provenant d'Amérique, sans désignation du végétal auquel elle appartient, et qu'il dit propre à combattre la diarrhée, la dysenterie, le flux hépatique, etc. Elle est inusitée et inconnue parmi nous.

514. POIRÉ. On a renvoyé à ce mot de CIDRE (Tome V, page 186); il n'en a pas été traité; il en est fait mention à BOISSON, tome III, page 237.

524. POIS A GRATTER. C'est le fruit du *dolichos pruriens*, L. (*mucuna* d'Adanson); les capsules des *Cnestis*, genre de la famille des *terebinthacées*, également couverts de poils, sont de même piquans et cuisans, ce qui a fait donner aux espèces qui le composent, le nom de *grattiers*.

Le pois à gratter est une espèce de gousse de quatre à cinq pouces de long, épais comme le doigt, contourné en S, couverte de poils serrés, presque roux et luisans, qui ne paraissent pas creux. Lorsque l'on en frotte le dos de la main, ils ne causent pas d'abord de cuisson, mais bientôt on sent un petit prurit, puis de la douleur comme après la morsure des cousins; la peau se gonfle, on y aperçoit de petits points rouges, mais au bout d'une heure tout cela disparaît spontanément.

On a administré avec succès les soies piquantes qui recouvrent les gousses du *dolichos pruriens* contre les vers; ces soies tombent facilement de la gousse et on les incorpore dans de la thériaque, du miel, du mucilage de gomme arabique, etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles ne paraissent pas nuire à l'œsophage ni à l'estomac, comme elles font sur la peau; elles paraissent agir sur les vers qu'elles tuent en les piquant, et par conséquent comme agent mécanique, car leur décoction n'a pas la même propriété. C'est une espèce de vermifuge de plus à ajouter aux espèces que nous avons indiquées à l'article

VERMIFUGE. Tome LVII, page 106. M. Chamberlaine, chirurgien anglais, a donné un Mémoire sur l'efficacité du *pois à gratter* contre les vers. *A practical treatise on the efficacy of stizolobium or cowhage*, etc., in-8°. London, 1784.

M. Charles Briant (*Horn diætica*), propose de remplacer les poils du *dolichos* qui sont caducs, et que l'on trouve rarement sur les gousses, comme vermifuge, par ceux que l'on rencontre si abondamment dans les calices grossis et ramollis de l'églantier ou autres rosiers.

TOME QUARANTE-QUATRIÈME.

Page 40. POLENTA. Article oublié dans la table.

141. POLTRONNERIE. Cet article a été placé à la suite du mot *pusillanimité* (tome XLVI, page 234), ne s'étant pas trouvé prêt pour être inséré à son ordre alphabétique.

Ibid. POLYANDRIE. Plusieurs mâles pour une femelle. La loi n'a point admis la polyandrie dans les pays civilisés, pour l'homme, parce qu'elle est contraire aux fins de la nature, la propagation de l'espèce. Un homme peut féconder plusieurs femmes, mais plusieurs hommes seraient en général plus nuisibles à la fécondation d'une seule femme, qu'un seul.

Dans les animaux, la polyandrie a souvent lieu, mais elle est presque toujours inutile.

Dans les végétaux, elle est l'état le plus ordinaire. Tome XIV, page 537.

Ibid. POLYCÉPHALE. Rectifiez l'indication de la table, et lisez : tome XXII, page 167. *Voyez* aussi VER, tome LVII, page 228.

155. POLYOREXIE. Tome XXXVI, page 238.

164. Ligne dernière. Lallemant, *lisez* Lallemand.

240. Ligne 3. Boudon, *lisez* Boudou.

255. POLYPES CANCÉREUX. On a renvoyé à cet article de CANCER (Tome III, page 588); il n'en a pas été traité à part, mais à POLYPE, tome XLIV, à la page 155.

Ibid. POLYPES DU NEZ. On a renvoyé à ce mot de CANULE (Tome IV, page 23); il n'en a pas été traité à part, mais à POLYPE, à la division intitulée *polypes des fosses nasales*, tome XLIV, page 194.

257. Ligne 25. Ces parties, *lisez* les parties.

267. POLYURIE. Tome XXXVI, page 240.

283. Ligne 27. Menouret, *lisez* Menuret.

285. Ligne 17. Postérieur, *lisez* antérieur.

Ibid. Ligne 18. Solaire, *lisez* soléaire.

316. Ligne 42. Roquetti, *lisez* Riquetti.

329. Ligne 40. Sébacées (glandes), *lisez* sébacées (organes.)

341. **PORTE-ATTELLE.** Morceau de toile qui sert à rouer les attelles dans l'appareil employé dans le traitement des fractures. T. XV, page 23.

Ibid. **PORTE-NOEUD.** Tomes XLIV, page 247, et LV, page 195.

347. Ligne 29. Attaché, *lisez* attachés.

348. **POSITION DU PAYS.** On a renvoyé à ce mot de DIÉTÉTIQUE, tome IX, page 338. Il n'en a pas été traité à part; c'est à CLIMAT (Tome V, page 330), à GÉOGRAPHIE MÉDICALE (Tome XVIII, page 151), et à HABITATION (Tome XX, p. 1), qu'il faut recourir pour avoir une idée des avantages ou des inconvéniens de la *position du pays.*

369. **POSTILLONS** (maladies des). On a renvoyé à ce mot d'ÉQUITATION, tome XII, page 139. On donne le nom de *postillons* à ceux qui font le service de la poste aux chevaux, et, par extension, à ceux qui conduisent les chevaux des diligences, voitures, etc. Les maladies propres aux personnes de cette profession s'étendent à tous ceux qui vont à cheval, tels que cavaliers (dans la troupe), courriers, écuyers, estafettes, etc., etc. Cette classe, comme on le voit, est très-nombreuse.

Le service autour des chevaux expose à des accidens nombreux; les coups de pied, les morsures de ces animaux, etc., sont des causes fréquentes de blessures graves, de contusions considérables, de fractures, et souvent de mort prompte. On sait que fréquemment un coup de pied sur la poitrine ou l'abdomen a suffi pour tuer sur le champ celui qui l'a reçu. La morsure des chevaux a causé plus d'une fois le tétanos, soit à cause de la profondeur de la plaie, soit à cause de la dilacération étendue que des dents aussi fortes, mues par des muscles aussi vigoureux, causent. Les pressions entre plusieurs chevaux peuvent causer des écrasemens; les postillons en garantissent leurs jambes au moyen des *bottes fortes*, qui ont aussi l'avantage de les faire tenir mieux en selle, à cause de leur poids.

Un cavalier peu habitué au cheval, ou le plus habitué, si

celui-ci est rétif, indocile, ou capricieux, peut être démonté, jeté avec plus ou moins de violence à bas, ce qui donne lieu à des accidens plus ou moins graves, suivant la partie frappée, la violence de la contusion, et la nature du sol où elle a lieu. On a vu souvent le crâne se rompre avec violence contre le pavé, et l'individu rester mort sur la place; souvent aussi il en résulte des fractures du bras, de la cuisse, de la jambe, etc., ou une violente contusion de quelque région du corps. A tout prendre, cependant, une chute de cheval est moins souvent dangereuse que les coups de pied de cet animal, qui sont si violens et si meurtriers.

Les pièces de l'harnachement, qui servent ordinairement à assurer l'équilibre du cavalier sur le cheval, peuvent cependant, dans quelques occasions, contribuer à ce qu'il soit blessé plus fréquemment que si le cheval eût été monté *à poil*. Effectivement, les pieds de l'écuyer peuvent se prendre, lors d'une chute, dans les étriers, dans la bride ou le bridon, la croupière, la selle, au moyen des éperons, et l'homme rester accroché et traîné par son cheval, ce que l'on voit tous les jours; aussi les éperons devraient-ils être bannis de l'équipage du cheval, et les étriers devraient toujours être larges, sans angles, et fort lisses, afin que la jambe puisse se débarrasser facilement. Les Turcs, avec leurs étriers cambrés et en bateau, sont moins exposés que nos cavaliers, surtout parce qu'ils n'ont pas d'éperons, l'étrier en servant au besoin, chose que nous pourrions imiter, et qui préserverait de bien des accidens soit à cheval, soit à pied, car les hommes qui en portent se font à eux, ou aux autres, des blessures avec cette espèce d'aiguillon.

Il faut, pour se tenir à cheval, en acquérir la possibilité, par l'habitude, ou par principe dans les manèges. Ce que l'on n'acquiert jamais qu'avec le temps, c'est d'y habituer les parties sur lesquelles porte le corps du cavalier; les fesses s'entament facilement chez un novice, et rien n'est si douloureux que cette écorchure; il semble qu'on ait des milliers d'épingles brûlantes qui vous lardent; il faut plus de temps qu'on ne pense pour arriver à pouvoir contracter l'habitude du cheval de manière à ce que le croupion ne s'entame plus. J'ai ouï raconter à un colonel de cavalerie, qu'il avait dans son régiment des hommes qui y étaient depuis plus de trois ans, et dont la peau s'entamait encore, ce qui pourrait être un motif de réforme pour cette arme, et ce qui prouve que ce genre de service exige infiniment plus de temps pour s'y faire que celui de fantassin. Sauvages nomme la simple rougeur érysipélateuse des fesses *erythema paratrima*, et l'écorchure qui a souvent lieu au pourtour de l'anus même, *proctalgia intertriginosa*; il y a parfois des tumeurs produites, soit à l'anus,

soit dans le tissu cellulaire des fesses par le monter du cheval.

Mais il faut difficilement ajouter foi à ces récits de cavaliers qui disent avoir eu des lambeaux de peau emportés à la suite de courses de plusieurs jours sans descendre de cheval.

On remédie à ces maux par le repos, des bains, des onctions grasses, des cataplasmes émolliens, des lavemens, etc. Le remède le plus ordinaire des cavaliers, et qui leur réussit fort bien, est de se frotter avec un bout de chandelle, et ordinairement leur *entre-fesson* cesse du jour au lendemain, s'il est léger. Au surplus, avec l'usage, on se fait si bien à l'exercice du cheval, que les vieux postillons ont les fesses calleuses et endurcies au point qu'ils supportent le poids du corps, presque toujours à cheval, sans en ressentir le moindre dommage.

La pratique du cheval provoque souvent les hémorroïdes, par l'irritation qu'elle appelle dans la partie qui en est le siége, et c'est un bon moyen à employer pour les rappeler chez les gens chez qui on veut les faire reparaître, dont on ne connaît pas assez la valeur dans les grandes villes, où l'exercice du cheval est peu usité, et qui vaut certainement mieux que l'aloës, ou autres moyens incendiaires que l'on emploie pour obtenir ce résultat.

L'exercice du cheval ne lèse pas que l'anus et le croupion; on l'a vu produire des écoulemens blennorrhagiques chez ceux qui n'avaient pas l'habitude de monter cet animal; les testicules peuvent être également endommagés; ils peuvent être pressés entre la selle et le cavalier, surtout chez ceux qui ont les bourses lâches, et particulièrement le gauche, qui descend toujours plus bas que le droit. Il en résulte des contusions douloureuses de cette partie, et même son inflammation. Les répétitions de semblables lésions peuvent amener des squirrhosités de cet organe, et par suite un véritable sarcocèle. Le pincement des testicules arrive surtout lorsque les selles dont on se sert sont trop relevées du devant, ou lorsque le cavalier, mal équilibré sur ses arçons, se penche trop en devant, ou si ses étriers sont trop longs; il évitera par conséquent ces accidens en prenant les précautions qu'indique chacune de ces causes diverses. Il y aurait plus de danger encore si le cavalier avait une gonorrhée déjà un peu ancienne; il risquerait alors de la voir *tomber dans les bourses*, suivant l'expression usitée, accident très-fréquent dans la cavalerie, et qui exige une dispense momentanée de service toutes les fois qu'il a lieu.

Hippocrate a prétendu (*De aëre, aquis, et locis*), que le long usage du cheval, par la compression habituelle qu'il opère sur les testicules, pouvait rendre stérile, et il cite en exemple, pour prouver ce qu'il avance, les Scythes, dont beaucoup étaient dans ce cas, et même impuissans, par l'oblitération des

vaisseaux séminifères, causée par le froissement habituel du testicule, affection qu'il désigne sous le nom d'ιππουριν. Sans nier la possibilité de ce résultat par un usage excessif du cheval, nous dirons qu'il est inconnu chez nous, et que les postillons ont au contraire beaucoup d'enfans, de sorte que le sentiment d'Aristote (libr. IV, Probl. 12), qui croit que ceux qui vont à cheval sont très-enclins à l'amour, à cause de la chaleur continuelle et du frottement des parties génitales, nous semble plus exact. Ces deux opinions peuvent être vraies, mais il faut établir cette différence, que le résultat indiqué par Hippocrate est sans doute celui d'une équitation immodérée, tandis que celui d'Aristote ne regarde que celle qui sera modérée.

On reconnaît ceux qui ont l'habitude du cheval à une allure particulière; un vieux cavalier, par exemple, a les jambes écartées, cambrées en dehors, les genoux déjetés dans le même sens, à cause de la pression continuelle des flancs du cheval; il a un air gauche à pied, et semble hors de son élément lorsqu'il faut *pousser les cailloux*, suivant l'expression reçue dans la troupe. A cheval, au contraire, il est à son aise; il se prête à tous les mouvemens de cet animal, et semble faire corps avec lui. La fable des centaures n'a pas d'autre fondement que l'habileté de certaines peuplades à se tenir à cheval, comme l'ont remarqué les interprètes des anciens.

L'exercice du cheval, lorsqu'il n'a rien de trop fort et de trop prolongé, imprime au corps des secousses salutaires, facilite le mouvement des fluides dans tous les vaisseaux, empêche leur stagnation dans ceux d'un ordre inférieur, empêche par conséquent les engorgemens, et peut même les résoudre s'ils sont commençans et peu considérables. C'est en cela que l'équitation a toujours été préconisée par les médecins, et surtout par Sydenham, contre les maladies chroniques, et particulièrement pour les éviter. C'est un moyen très-efficace, dont on retire tous les jours de grands avantages, surtout avec les riches Parisiens des deux sexes, ensevelis dans la mollesse et l'oisiveté. Joignez aux vibrations viscérales si utiles qu'il produit, un air plus pur, qui se renouvelle à chaque inspiration, la distraction, la vue de sites champêtres, etc., et vous expliquerez les heureux résultats qu'on retire de l'exercice du cheval. On remarque que ceux qui se servent fréquemment du cheval engraissent beaucoup et qu'ils sont en général gros mangeurs.

Mais si l'usage du cheval est excessif, que les mouvemens de l'animal soient trop durs, trop fatigans, il peut résulter des accidens fâcheux et variés. Le cheval dur est connu pour donner lieu à des inflammations des reins et de la vessie, ce dernier organe recevant les premières et les plus fortes secousses

qui vont en s'amoindrissant à mesure qu'elles s'éloignent du point de départ, ce qui fait que les écuyers pissent souvent du sang : elles peuvent causer des hernies par le balottement des viscères abdominaux. On a vu l'usage du cheval rompre des vaisseaux dans la poitrine (Baillou), causer des paralysies des lombes et des cuisses (Hipp., *Epid.* IV, n°. 17). Un résultat fréquent de chevaux trop *durs*, est la production de douleurs vives dans quelques parties des reins, de la poitrine ou du ventre; on a vu de ces douleurs qui avaient inspiré les plus grandes craintes, céder au repos, et ne pas récidiver en se servant ensuite d'un cheval d'une allure plus douce.

Généralement, l'usage du cheval échauffe et constipe; cependant, à cheval, les extrémités perdent leur calorique, dans la saison froide, plus vite que le corps; les jambes de l'écuyer sont surtout très-sujettes à cela, et les cavaliers y remédient en les ôtant des étriers et les laissant pendre; le froid saisit bien plus vite à cheval qu'à pied, et souvent les cavaliers sont obligés de descendre et de marcher pour se réchauffer.

Bien que les jambes soient presque pendantes lorsque l'on est à cheval, on n'observe pas que les cavaliers soient plus sujets aux varices, aux ulcères de cette partie, que les autres individus, ce qui paraît tenir à ce qu'ils ont habituellement des bottes ou des bottines qui leur serrent cette partie du corps.

L'exercice du cheval est contr'indiqué dans les maladies inflammatoires, douloureuses, dans les anévrysmes des gros vaisseaux et du cœur, lors de calculs des reins ou de la vessie, dans la plupart des maladies de ce dernier organe, si l'on a des hémorroïdes, de la céphalalgie, etc.

Lorsque l'on monte fréquemment à cheval, on doit avoir : 1°. des bottes plus ou moins fortes, qui consolident l'homme et l'assurent sur son cheval ; 2°. un suspensoir pour relever les bourses et empêcher les accidens qui peuvent naître de la compression des testicules; 3°. une ceinture de corps, qui fasse plusieurs tours, ou une ceinture élastique, afin d'empêcher le ballottement des viscères abdominaux ; 4°. une housse moëlleuse sur sa selle, pour rompre les secousses, et empêcher les contusions qu'on éprouve à chaque fois qu'on retombe sur le cheval; 5°. une peau de mouton, ou autre fourrure sur la poitrine, si on va contre le vent; 6°. un manteau pour se préserver de la pluie.

Les postillons proprement dits sont sujets à des maladies aiguës, rhumatismales, etc., par l'obligation où ils sont souvent d'aller nuit et jour, par toute espèce de temps ; ils couchent le plus souvent dans les écuries, où l'odeur des fumiers, l'émanation des animaux, corrompent l'air, et peuvent devenir ainsi, pour eux, des causes de maladies.

395. POUDRE D'ALGAROTH. *Voyez* ÉMÉTIQUE, tome XI, page 526.

Ibid. POUDRES COMPOSÉES. On a renvoyé à cet article de MIXTION, tome XXXIII, page 508. Il n'en a pas été traité à part; c'est à POUDRE (Tome XLIV, page 392) qu'il faut recourir pour en prendre connaissance.

399. POULIE ARTICULAIRE DE L'HUMÉRUS. Tome XXII, page 3.

400. POULIOT DE CRETE, *teucrium creticum*, L. Cette espèce devrait entrer dans la composition de la thériaque; on lui substitue, à cause de sa rareté, le *teucrium polium*, L., ou sa variété, le *teucrium montanum*, L., qui croissent sur nos collines chaudes, et que l'on désigne sous le nom de *pouliot de montagne*. Ces plantes sont amères et toniques.

535. Ligne 4. Pectoriloquie, *lisez* pectoriloque.

574. POUMON DU FOETUS. Nom que quelques accoucheurs donnent au foie du fœtus. Tome XLII, page 540.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME.

83. PRÉPUCE (filet du). On a déjà dit à l'article FILET (tome XV, page 496), que celui du prépuce pouvait être si court qu'il ne permît pas à celui-ci de se renverser audessous du gland, en arrière du moins. Je lui ai vu produire un autre résultat qui présente un cas de médecine légale assez curieux.

Un jeune homme, marié depuis quatre ans avec une femme bien constituée, avait le pénis fait de manière que, dans l'érection, il imitait l'arc par le sommet, à cause de la tension extrême du filet du prépuce, qui semblait le retirer en bas. Ce sujet m'avoua qu'il n'éjaculait pas le sperme comme les autres hommes, et qu'il ne sortait en quelque sorte que par goutte. Je proposai la section du filet du prépuce dans l'espoir que la verge pourrait récupérer sa rectitude, qui est nécessaire pour que l'éjaculation ait lieu avec force. Il s'y soumit quelque mois après; mais, soit que l'obliquité de cette partie fût trop ancienne pour être vaincue, soit que ce phénomène ne puisse se réaliser qu'avec beaucoup de temps, deux ans après il n'avait pas encore retrouvé la faculté d'éjaculer; seulement il lui semblait que le membre viril était un peu moins courbe, et il ne désespérait pas qu'il ne retrouvât, avec le temps, la forme qu'il a chez tous les autres hommes, et qu'il ne pût enfin devenir père. Ce cas, dans la supposition de non curabilité, serait certainement un de ceux où le mariage pourrait être dissous pour cause de stérilité.

Dans la blennorrhagie *cordée*, il n'y a pas non plus d'éjaculation, ce qui peut tenir à la torsion qu'éprouve le canal de l'urètre. J'ai remarqué qu'il n'y en a pas non plus dans le plus grand nombre des cas de gonorrhée simple; dans la période inflammatoire, le sperme ne sort que goutte à goutte. Il semble que la nature n'ait pas voulu permettre une génération impure. Il est probable que cette circonstance tient au boursouflement de l'urètre dans quelque point, qui obstrue le passage, et qui ne permet pas à ce liquide d'être lancé avec force.

105. PRÉSOMPTIFS (signes). Tome XL, page 544.

114. PRÊTRES (santé des). Cette profession, dans la religion catholique romaine, impose des privations nombreuses, telles que le célibat, la continence, des jeûnes multipliés,

l'usage fréquent du maigre, de longs séjours dans les églises, etc., qui ne peuvent manquer d'influer sur la santé de ceux qui l'exercent.

Les ecclésiastiques, religieux observateurs des devoirs que leur impose l'église, sont souvent maigres, jaunâtres, surtout s'ils s'y livrent avec une austérité blâmable sous le rapport de leur santé; la privation de la plupart des plaisirs auxquels l'homme du monde se livre, les rend mélancoliques, tristes, parce qu'elle exige des combats perpétuels pour résister efficacement aux besoins que la nature leur impose. Les pasteurs protestans, sous ce point de vue, comme sous plusieurs autres, sont dans une position plus naturelle sous le rapport de leur santé, en ne jugeant les choses que par la règle commune aux autres hommes.

Le séjour prolongé dans les églises, que les nombreuses pratiques de la religion romaine exigent, influe beaucoup sur la santé des serviteurs de Dieu; ces lieux, toujours sombres, humides, peu aérés, souvent froids et glacials, les décolorent, leur font contracter des rhumes, des catarrhes, des rhumatismes, des inflammations des viscères, etc. Le froid des pieds, qui est presque continuel dans cette classe d'hommes, parce qu'ils sont sans cesse sur des pierres épaisses, leur donne des coliques et des maux d'entrailles fréquens; les ordres religieux où on allait pieds nus y étaient plus sujets encore, ce que l'on avait remarqué dans l'antiquité pour les sacrificateurs qui allaient pieds nus dans les temples. La tête découverte des prêtres, les rend également sujets à éprouver des céphalalgies intenses, qui seraient encore bien plus fréquentes sans le camail qu'ils portent l'hiver, et la calotte qu'ils ont en tout temps, et qui s'agrandit en proportion de la facilité du sujet à se refroidir.

Au surplus, le séjour froid et humide des églises, dans cette saison, n'indispose pas que les prêtres; les fidèles en sont également atteints, et en éprouvent des indispositions diverses. On ne voit pas pourquoi la discipline de l'église ne permet pas aux hommes de s'y couvrir la tête, puisque les prêtres l'ont couverte, que les femmes l'ont également, et jusqu'au suisse, tandis que le laïque est obligé de s'enrhumer et de se morfondre de froid. Les femmes délicates contractent le germe de plusieurs maladies dans les temples, par un trop long séjour aux offices. J'ai vu des curés renvoyer des femmes de l'église, en leur disant que leur santé, autant que les soins de leur ménage, exigeait qu'elles ne demeurassent pas aussi longtemps dans la maison du seigneur. Les médecins sont à portée de savoir que le séjour trop prolongé dans les églises est la source d'une multitude de maladies, et une piété éclairée ne

l'exigera jamais de ceux qui peuvent en éprouver des dérangemens dans la santé. On ne peut vouloir ce qui est audessus des forces de l'homme ; sous ce rapport, les protestans, qui chauffent leurs églises parquetées, qui n'y font que de courts séjours, sont plus favorisés que ceux qui suivent le rit romain.

Les douleurs rhumatismales qui accablent les vieux prêtres, et qu'ils doivent au séjour des églises, leur permettent parfois difficilement d'exécuter les divers gestes que le service de la messe exige ; on en voit qu'il faut soutenir pour monter à l'autel, ou faire les génuflexions usitées pendant sa célébration. Je connais un ancien prêtre qui a le genou droit calleux à force de se mettre à genou.

La continence où vivent les prêtres donnent parfois lieu à des maladies des parties sexuelles, ou à des névroses qui en dépendent. Il n'y a que peu de mois que j'ai donné des soins à un curé attaqué d'un sarcocèle qu'on fut obligé d'amputer. On sait qu'autrefois les religieuses étaient plus sujettes aux ulcères de matrice qu'aucune autre classe de femmes.

Les ecclésiastiques sont sujets à recevoir les émanations délétères des gens qu'ils confessent, des malades qu'ils assistent, des morts qu'ils enterrent, des hôpitaux et des prisons qu'ils visitent, etc. ; sous ce rapport ils peuvent être assimilés aux médecins, pharmaciens et autres personnes soignant les malades. Dans les épidémies, dans les pestes publiques, ils périssent en grand nombre, comme des exemples récens nous le montrent, en même temps qu'ils nous prouvent que la crainte de la mort ne saurait les empêcher de prodiguer les trésors de la consolation aux victimes de ces calamités.

Les ministres de la religion sont maintenant trop éclairés, trop pénétrés de son esprit de tolérance et de bonté, pour avoir à redouter de leur part des démarches indiscrètes, et à plus forte raison la violence au sujet de la croyance des malades, ce qui ferait de leurs derniers instans des momens de désespoir ; ils savent qu'ils ne doivent leur ministère qu'à ceux qui le réclament, et leur devoir est de s'y prendre avec les ménagemens que comporte l'état de faiblesse de ceux qui désirent leur pieuse assistance. Trop souvent les médecins ont eu à gémir sur l'aggravation de la maladie, à l'approche des actes religieux, pour ne pas souhaiter qu'ils ne soient, autant que possible, exercés que par des ecclésiastiques déjà anciens dans le sacerdoce, et plus à même par là de compâtir aux faiblesses de l'homme et de tenir le langage de miséricorde et de paix si bien dans l'esprit de l'Evangile. J'ai connu des chapelains des hôpitaux, qui, pour remédier à cet inconvénient, avaient pris l'habitude de parler, dès leur arrivée, aux malades, de manière à se familiariser avec eux, et à ne plus leur donner de terreur si leur ministère de-

venait nécessaire. C'est une pratique qui nous semble fort bonne à imiter.

Les sœurs des hôpitaux, sous le rapport de la santé, ont plus d'une analogie avec celle des prêtres et des médecins; elles vivent au milieu d'une atmosphère impure, et parfois contagieuse, dont elles sont souvent victimes. Cela ne diminue pas le zèle de ces saintes filles, qui prodiguent aux malades les soins les plus assidus, toujours pénibles et souvent dégoûtans, avec un dévouement que la charité chrétienne seule peut donner ou soutenir. La peste de Barcelonne vient d'offrir l'exemple de deux pauvres sœurs s'exposant à une mort presque certaine, sans aucun autre espoir de récompense, que celle que la religion leur pouvait offrir, et devenir, par leur courage religieux, l'admiration de l'Europe.

Les médecins préfèrent, pour le service des hôpitaux, les sœurs aux infirmiers mercenaires, parce que les malades sont mieux tenus, mieux soignés; mais ils exigent qu'elles ne se mêlent jamais que de ces soins, et qu'elles n'oublient pas qu'elles doivent se borner au rôle de subordonnées.

195. Après le §. xv, ajoutez : *Principes azotés non cristallisables, non classés.*

322. PROCTORRHÉE. Tome XXXVI, page 231.

333. PROFESSIONS. On a renvoyé à cet article d'une multitude de mots du Dictionaire, et quelques-uns des points de vue pour lesquels on y renvoyait n'ont pas toujours été traités à ce titre, mais aux professions en particulier. On y a renvoyé entre autre d'ÉQUITATION (tome XIII, page 139), pour ce qui concerne les accidens du *cavalier*, du *postillon*. *Voyez* ce dernier mot à son ordre alphabétique daus les *appendices*.

475. PROSTATE. Ajoutez aux indications de la table, celle-ci : Tome XXVI, page 215.

480. PROSTATITE. Nom que M. Swédiaur donne à l'inflammation de la prostate. Tome XXVI, page 215.

510. PROTHÈSE. On a renvoyé à ce mot de FISTULE (tome XV, page 620), pour le détail d'une machine utile pour obvier aux inconvéniens de l'anus artificiel. Il n'en est pas question à ce mot. On en a parlé à HERNIE, tome XXI, page 157.

513. PROTOCHLORURE DE MERCURE. Nom du *ca-*

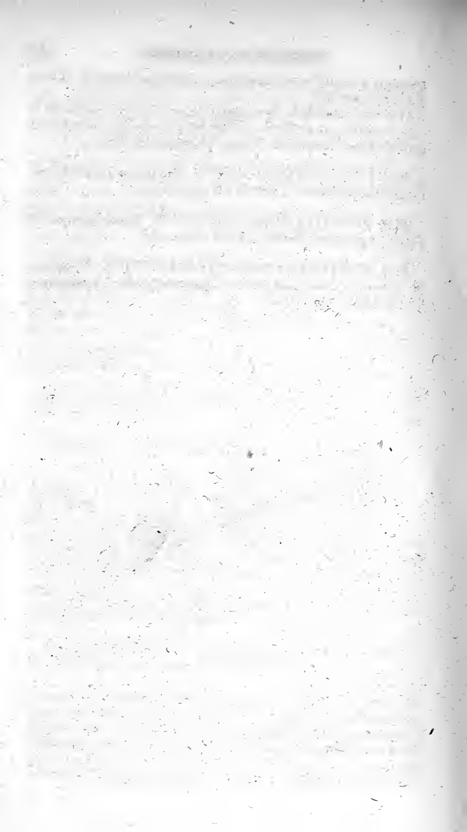
lomelas, suivant la nomenclature chimique actuelle. Tome XXXII, page 457.

513. PROTOPSIS. Synonyme de *procidence;* saillie de la cornée au devant de l'œil, solide chez les enfans, concave et amincie chez les adultes. Tome VI, page 351 *bis*.

Ibid. PROTOXYDE D'AZOTE. Gaz qu'on retire du nitrate d'ammoniaque. Tome XVII, page 499.

Ibid. PROTOXYDE DE MERCURE. Nom chimique de l'*æthiops minéral*. Tome XXXII, page 455.

Ibid. PROTUBÉRANCES CYLINDROIDES. Nom que M. Chaussier donne aux *cornes d'Ammon* (*pedes Hypocampi*). Tome XLII, page 415.



TOME QUARANTE-SIXIÈME.

Page 25. PSYCOSE. Tome XXXIX, page 68.

282. PATHOMANIE. Sorte de vésanie distinguée par M. Matthey. Tome LVII, page 340.

350. PYTHIOCAMPE. Chenille velue qui irrite la peau par ses poils. Tome XXV, page 324.

Ibid. Ligne 23. Avel, *lisez* Anel.

Q

351. QUADRIJUMEAUX. A cet article on n'a décrit que les tubercules de ce nom, et non les muscles, qui le portent aussi, qui sont les *jumeaux* et le *carré crural*. Il en est traité à ces deux derniers noms, tome IV, page 119, et t. XXXVI, page 412.

393. QUASSIA. Ajoutez à cet article ce qui est relatif au *gobelet de quassia*, qui est exposé tome XVIII, page 520.

395. QUESTION. *Voyez* TORTURE, tome LV, page 324.

399. QUINQUINA. Depuis l'impression de notre travail sur les *quinquina*, MM. Pelletier et Caventou ont publié celui qu'ils composaient alors sur l'analyse de cette écorce, et dont nous avons dit quelque chose. Ils ont donné une analyse plus complète que celles que l'on possédait sur les trois principales espèces usitées en médecine, le gris, le jaune et le rouge; ils y ont découvert deux principes nouveaux, c'est-à-dire deux espèces d'alcalis particuliers, dans lesquels résident, suivant eux, les vertus de ces écorces; ils les nomment *cinchonine* et *quinine*. *Voyez* ces deux mots dans les appendices. Nous renvoyons au mémoire de ces chimistes pour avoir connaissance de l'analyse dont nous venons de parler, et qui n'intéresse guère que sous le rapport de la chimie (*Analyse chimique des quinquina*, brochure in-8°. de 88 pages, Paris 1821). Nous indiquerons aussi une bonne classification des écorces de quinquina, donnée depuis notre travail, par M. Guibourt, dans son *Histoire abrégée des drogues simples* (tome I, page 362).

Enfin, nous offrirons, à la suite de l'article *quinine*, les titres de plusieurs notes ou mémoires publiés depuis notre article sur les quinquina ou leurs principes, pour compléter la bibliographie de ce médicament célèbre.

Nous ne terminerons pas cet appendice à l'article quinquina, sans faire part à nos lecteurs d'une anecdote curieuse sur cette écorce. On a gravé sur la tombe de M. Romero, médecin espagnol, qui se voit depuis trois ans au cimetière du Père Lachaise, à Paris, que c'était lui qui avait appris aux médecins français à faire usage du quinquina à grande dose ! ! ! Il faudrait avoir oublié les noms des Torti, des Verlhoff, des Pinel, etc., pour que cette petite forfanterie, plus digne du pays en-deçà des Pyrénées que de celui au-delà, eût quelque crédit.

542. QUINQUINA DE VIRGINIE. Nom donné à l'écorce du *magnolia glauca*. Tome XXIX, page 562.

Ibid. QUINQUINA NOVA. *Voyez* KINA NOVA, dans les appendices.

Ibid. QUININE. Alcali végétal dont la découverte est due à MM. Pelletier et Caventou; il se trouve dans le quinquina jaune et le quinquina rouge, et non dans le gris, qui recèle au contraire la *cinchonine*. Cet alcali se distingue de ce dernier en ce qu'il n'est pas cristallisable, mais offre, au contraire, une masse d'un blanc sale, étant pur; il est, par rapport à la cinchonine, avons-nous dit, dans notre article *quinquina*, ce que la manne est au sucre.

On obtient la quinine par un procédé analogue à celui dont on se sert pour avoir la cinchonine, et que nous avons décrit en parlant de cette substance, page 35 des appendices.

La quinine, disons-nous, ne cristallise jamais; desséchée, elle forme une masse poreuse d'un blanc sale; elle est très-peu soluble dans l'eau froide, et il ne s'en dissout qu'infiniment peu (0,005) dans l'eau bouillante; cette substance est très-amère, elle se dissout très-facilement dans l'alcool. Elle est bien plus soluble que la cinchonine dans l'éther. Exposée à l'air, elle n'en éprouve aucune altération, et donne au feu des matières non azotées.

Elle s'unit aux acides, et forme des sels solubles et plus cristallisables que ceux de cinchonine. Le sulfate de quinine, entre autres, cristallise très-bien; il est sous forme d'aiguilles ou de lames étroites, allongées, nacrées et légèrement flexibles, ressemblant à l'amiante, qui s'enlacent en mamelons étoilés. Le sulfate de cinchonine est formé de lames plus dures, est moins amer et plus soluble.

Le sulfate de quinine se fond plus facilement à la chaleur que ce dernier, et prend alors l'aspect de cire.

Quant aux autres sels que forment les acides avec la quinine, ils sont sans usage, et n'intéressent que le chimiste.

On se sert, dans la pratique, du sulfate de quinine; on a calculé que dix grains représentaient environ une once de quinquina jaune, ce qui peut fixer sur les doses à employer. On le donne effectivement depuis six grains jusqu'à douze, en une ou deux fois, chez les adultes, et à proportion chez les enfans. Il est rare qu'on soit obligé d'en donner plus de quarante à cinquante grains pour couper une fièvre ordinaire. On le donne dans quelques cuillerées d'eau, où il est plus suspendu que dissous, ou en pilule dans du pain à chanter.

On emploie le sulfate de quinine comme on prend le quinquina, et avec les précautions que nous avons indiquées pour cette écorce; c'est-à dire qu'on le prend le plus loin possible des accès, qu'on le continue à dose décroissante après qu'ils ont cessé, etc.; il coupe ordinairement les fièvres après la première ou la seconde dose, et après le premier ou le second accès.

On prend les mêmes soins que lorsque l'on administre le quinquina en substance, c'est-à-dire que l'on fait vomir le malade s'il y a embarras gastrique, qu'on le saigne s'il y a pléthore, etc. On peut se dispenser de donner aucune boisson, du moins aucune boisson amère, et user seulement de délayans.

On donne le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes simples; on l'a administré aussi dans les douleurs périodiques, dans les fièvres pernicieuses, en un mot, dans toutes les maladies où l'on donne le quinquina.

On peut le prescrire comme tonique à l'instar de l'écorce du Pérou; ainsi on l'a vu réparer les désordres de la digestion, donner du ton à l'appareil intestinal, etc. On l'a aussi employé avec quelque apparence d'avantage, dans les scrofules et dans quelques cas de goutte et de rhumatisme lorsqu'ils ont des paroxysmes marqués.

Cet alcali ne paraît point avoir la violence des autres alcalis de son espèce, tels que l'émétine, la brucine, la vératrine, etc. M. Magendie s'est assuré de son innocuité sur les animaux à des doses assez fortes, sans qu'il y ait eu aucun mauvais effet de produit. Dix grains injectés en une seule fois dans les veines d'un chien n'ont produit aucun effet sur cet animal.

L'emploi du sulfate de quinine est maintenant éprouvé par trop de médecins, pour qu'on puisse élever le moindre doute sur son efficacité. Mais il y a à craindre qu'on ne le falsifie, car déjà plusieurs médecins se plaignent qu'il n'agit pas aux

doses indiquées, et ils ont souvent opéré avec du quinquina ce qu'ils n'ont pu faire avec le sulfate de quinine, inconvénient qui pourrait avoir les suites les plus graves. Cette falsification est difficile à reconnaître, parce qu'on l'opère avec un sel à peu près semblable, en apparence, à celui de quinine. Il n'y a que la saveur de ces corps salins qui soit différente de celle de cet alcali, laquelle est d'une amertume prononcée qu'aucun autre sel usité ne présente à un pareil degré.

Ce sel a l'avantage de ne pas offrir la saveur désagréable des quinquina, si rebutante, qu'il y a des malades qui ne peuvent en prendre la moindre parcelle; on peut d'ailleurs masquer celle du sulfate de quinine avec du sucre, ou en l'enveloppant dans des pellicules de fruit ou du pain enchanté; il a aussi l'avantage non moins précieux, à cause du peu de volume sous lequel il agit, de ne pas gorger l'estomac d'une poudre volumineuse; et enfin, de pouvoir être pris sous forme liquide et avec facilité dans les cas où la déglutition est difficile.

Le défaut d'espace nous empêchant d'entrer dans plus de détails sur ce sel, nous allons indiquer les sources où l'on pourra puiser des renseignemens plus complets sur son compte.

PELLETIER et CAVENTOU, Analyse chimique des quinquina, suivie d'observations médicales sur l'emploi de la quinine et de la cinchonine; 1 vol. in-8°. Paris, 1821.

CHOMEL, Observations sur l'emploi des sulfates de quinine et de cinchonine. V. *Nouveau Journal de médecine*, tom. X, p. 257-285.

NOUVEAU procédé pour obtenir la quinine. V. *Journal de pharmacie*, t. VII, p. 296. — Note sur le sulfate de quinine. V. *idem*, p. 402. — Sa phosphorescence. V. *idem*, p. 579.

BON EMPLOI des sulfates de quinine et de cinchonine dans les fièvres pernicieuses. V. *Revue médicale*, t. IV, p. 228. — Observations sur les préparations des sulfates de quinine et de cinchonine. V. *idem*, p. 452. — Des sels que l'on peut obtenir par la combinaison de la quinine et de la cinchonine avec les acides. V. *idem*, p. 412.

NOTE sur les sulfates de quinine et de cinchonine. V. *Annales de chimie*, t. XVII, p. 316. — Procédé pour extraire les sulfates de quinine et de cinchonine. V. *idem*, p. 273. — Préparation de sulfate de quinine. V. *idem*, t. XVI, p. 439.

CONSIDÉRATIONS sur les sulfates de quinine et de cinchonine. V. *Gazette de santé*, 5 janvier 1821. — Nouveau procédé pour obtenir le sulfate de quinine. V. *idem*, 25 juillet 1821.

DOUBLE, Mémoire sur l'emploi du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes et quelques autres maladies (névroses, scrofules). Ce nouveau travail vient d'être lu à l'Académie des sciences.

R

565. RACHIDION. Nom proposé par M. Pinel fils pour désigner l'inflammation du prolongement rachidien. *Voyez* VERTÈBRES. Tome LVII, page 315.

Ibid. Ligne 4. N'ait profité, *lisez* n'ait pas pu profiter.

617. Ligne 21. Un gros, *lisez* un grain.

628. RACHITOME. Couteau dont M. Esquirol se sert pour couper le rachis. *Voyez* VERTÉBRAL. Tom. LVII, p. 254.

TOME QUARANTE-SEPTIEME.

5. RACK ou ARACK. Nom donné à une liqueur alcoolique. On n'est pas d'accord sur la substance d'où on l'extrait; les uns pensent qu'elle provient de la distillation du lait ou du petit lait de jument (Morelot, *Dict. des drogues*, tome II, page 238), nommé aussi *kumiss* par les Tartares (Tome XXVI, p. 237); d'autres croient qu'il est le résultat de la distillation du suc d'une espèce de palmier, *areca cathecu* d'où il pourrait bien tirer son nom; d'autres enfin, le regardent comme le produit de la distillation du riz fermenté (Tome XLIX, page 59). Ce que l'on vend le plus souvent dans les cafés sous ce nom, ne paraît pas différer du rum, et est probablement extrait, comme lui, de quelque résidu de la canne à sucre. Au surplus l'alcool étant identique, quel que soit le corps d'où on l'extrait, il n'y a pas de grands inconvéniens, sous le rapport médical, à donner l'un pour l'autre. Il est probable que, d'ici à peu de temps, on ne trouvera plus dans le commerce, d'autre alcool que celui de pomme de terre, et il n'y aura guère que les gourmets qui pourront s'en plaindre.

Page 5. RACKASIRA (baume). *Voyez* RÉSINE. T. XLVII, page 570.

135. RAGE DE DENTS. *Voyez* ODONTALGIE. T. XXXVII, page 108.

138. RAISIN DE MER ou RAISIN DES TROPIQUES. Noms que porte le *fucus vesiculosus*, L. Tome XVII, page 116.

163. RAMOLLISSEMENT DU CERVEAU. On entend par cette expression, une espèce de liquéfaction d'une partie de la substance cérébrale, le reste conservant à peu près sa consistance ordinaire. Je dis d'une partie, parce que, quand le cerveau en totalité est ramolli, fût-il réduit en une espèce de bouillie diffluente, nous ne pourrions pas avoir la certitude que cette altération est le résultat d'une affection pathologique. Cette mollesse peut dépendre en effet de l'époque à laquelle on examine le cerveau ou de l'état général des solides au moment de la mort (Lallemand).

Cette maladie était fort peu connue jusqu'à ces derniers temps; Morgagni en a cité quelques exemples dans ses recherches sur la cause et le siége des maladies; MM. Bayle et Cayol, à l'article *cancer* de ce Dictionaire, tome III, p. 648, en ont donné une description incomplète. Depuis plusieurs années, M. Récamier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, a fixé dans ses leçons cliniques, l'attention des élèves sur cette altération; M. Rochoux, dans sa Monographie sur l'apoplexie, traite du ramollissement cérébral. M. Abercrombie, dans un Mémoire sur l'inflammation chronique du cerveau, MM Bricheteau et Moulin en ont aussi parlé d'une manière plus ou moins accessoire. C'est aux travaux récens de M. Lallemand, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et de M. Rostan, médecin à la Salpêtrière, que l'on doit une description exacte du ramollissement cérébral. Les ouvrages de ces deux médecins nous serviront de guide dans cet article.

Fréquence du ramollissement cérébral. Cette maladie est loin d'être rare; M. Rostan croit même, d'après le relevé de ses observations, que c'est *la lésion cérébrale la plus fréquente* à la Salpêtrière; elle se présente plus souvent que l'apoplexie sanguine. Pourquoi cette maladie étant si commune, est-elle restée si long-temps inconnue? « On cessera de s'en étonner, dit M. Rostan, lorsqu'on saura que cette altération occupe quelquefois un si petit espace, que les personnes même à qui on la fait voir, ne la reconnaissent pas; qu'il faut beaucoup de patience, d'attention et d'habitude; qu'il faut l'avoir vue déjà plusieurs fois et à des degrés très-prononcés, bien souvent la couleur naturelle n'étant pas changée. Si vous ajoutez à cela que les ventricules contiennent fréquemment beaucoup de sérosité, dans cette circonstance, il vous sera facile de juger qu'on a dû prendre souvent cette affection pour une *apoplexie* soit disant *séreuse*; que, dans le cas où l'on n'a pas trouvé de sérosité, il a été plus aisé et plus commode de reconnaître une apoplexie nerveuse, que de chercher péniblement une altération de ce genre. Les coups de sang, les inflammations des méninges ne sont-ils pas là d'ailleurs fort à propos pour rendre raison de la mort et empêcher une investigation laborieuse? Pour nous, depuis que nous reconnaissons cette lésion, nous n'avons plus rencontré d'apoplexie séreuse ni d'apoplexie nerveuse. »

Causes. Les causes prédisposantes et déterminantes sont à peu près les mêmes que celles de l'apoplexie; les affections morales, tristes, l'abus des liqueurs fermentées, la suppression des flux menstruel ou hémorroïdal, une constitution apoplectique, disposent au ramollissement du cerveau. Quant aux causes déterminantes, après l'action directe des agens extérieurs sur le crâne et, par suite, sur le cerveau, il n'y en a peut-

être pas de plus manifestes que la congestion cérébrale produite par les vomissemens. On sait que les affections des nerfs ont une grande influence sur le cerveau ; mais aucune observation n'a mis, je crois, cette vérité aussi bien en évidence que le fait cité par M. Lallemand, dans lequel l'inflammation d'une partie du plexus brachial droit a été suivie d'inflammation et de suppuration de la partie postérieure de l'hémisphère gauche du cerveau.

En général, les individus chez lesquels la maladie se développe spontanément sont d'un âge avancé; cependant elle peut affecter tous les âges. Sa marche est plus rapide chez les jeunes gens.

Symptômes. Les symptômes précurseurs du ramollissement se réduisent aux congestions cérébrales plus ou moins fortes, plus ou moins fréquentes, à une exaltation des facultés intellectuelles et à la céphalalgie. Ces symptômes, qui annoncent une fluxion plus active de sang vers le cerveau, peuvent à la vérité précéder une apoplexie ou une inflammation du cerveau, mais l'erreur est ici sans conséquence, puisque l'indication à remplir est la même. L'invasion de la maladie est tantôt lente, tantôt elle est brusque et foudroyante comme dans l'apoplexie.

On peut distinguer deux périodes dans le ramollissement, celle de spasme ou d'irritation, et celle de paralysie ou d'affaissement. Les symptômes d'irritation précèdent toujours ceux de l'affaissement, parce que, dans le commencement, le tissu du cerveau n'est point encore altéré; ils se confondent lorsque cette altération survient. Quand l'irritation est passée et la désorganisation achevée, il ne reste que la paralysie avec résolution, flaccidité comme dans l'apoplexie. La succession de ces deux ordres de symptômes permet non-seulement de distinguer le ramollissement des apoplexies, mais même de reconnaître quand le ramollissement succède à la paralysie. Pour donner une idée des signes et de la marche de la maladie, nous allons rapporter les deux exemples suivans, extraits de l'ouvrage de M. Lallemand.

Première observation. M. W.... âgé de soixante-dix ans, d'une constitution délicate, est apporté à l'Hôtel-Dieu (de Paris), le 4 novembre 1815, sans qu'on ait pu rien apprendre de ceux qui l'accompagnaient, sinon qu'on présumait qu'il avait reçu quelques coups, et que, depuis quatre jours, il était dans l'état où nous le voyions, sans qu'on ait pu employer pour l'en retirer aucun moyen un peu actif. Le malade voit et entend très-bien; mais il fait de vains efforts pour répondre, et ne rend que des sons mal articulés : sa langue, qu'il tire avec difficulté, est légèrement déviée à *droite*, la commissure des lèvres

est un peu tirée à *gauche*, la bouche est presque toujours en mouvement, le membre supérieur droit est immobile et insensible, excepté à la partie *externe et inférieure de l'avant-bras*; la jambe et la cuisse sont aussi immobiles, mais la peau de la jambe a conservé plus de sensibilité que celle de l'avant-bras; *les muscles du bras gauche ont perdu de leur énergie*; du reste, pouls à peu près naturel, toux légère (décoction de six gros de café, dans une infusion de sureau; arnica miellée avec acétate d'ammoniaque, deux onces, et sirop de quinquina; douze sangsues derrière les oreilles). Le soir, on remarque de la *roideur dans les membres paralysés, surtout lorsqu'on veut les étendre.* Le 6 novembre, cinquième jour de l'invasion, le malade paraît ne plus entendre, et la vue est presque entièrement perdue; le bras droit est tout à fait insensible. Pendant la nuit, on a commencé à remarquer dans les muscles de la face de légers mouvemens convulsifs, qui augmentèrent le matin, ils ne duraient qu'un instant et revenaient chaque cinq minutes environ, en commençant par les muscles surciliers, puis gagnaient les paupières, tous les muscles de la face, les lèvres, enfin le sterno-mastoïdien *gauche*; alors la tête était tournée à droite, la bouche tirée à gauche, et les yeux immobiles et insensibles à la lumière, se dirigeaient à droite pendant toute la durée de l'accès; la respiration était très-laborieuse, l'inspiration surtout exigeait de grands efforts musculaires, ce qui paraît tenir à un spasme du larynx coïncidant avec la contraction des muscles de la face et du cou. Le malade semblait menacé d'asphyxie, quelquefois le paroxysme commençait par le muscle sterno-mastoïdien *droit*, la face se tournait tout à coup à gauche, puis entrait en convulsions (valériane sauvage avec sirop de quinquina, deux onces; douze pilules de camphre de deux grains chaque; décoction d'arnica). Les 7 et 8 novembre, les convulsions continuent de la même manière, mais un peu moins fortes : même prescription. Il se joint aux autres symptômes une roideur comme tétanique du col, qui maintient la tête fortement renversée en arrière; mort dans la journée du 8, septième jour de la maladie.

Autopsie cadavérique. Tête. La surface supérieure des deux hémisphères cérébraux était recouverte d'un épanchement sanguin assez considérable; à la partie antérieure de l'hémisphère *gauche*, du sang était épanché dans la substance grise du cerveau, et formait deux caillots séparés, chacun du volume d'une aveline. Autour de chaque caillot, la substance cérébrale était fort injectée, pénétrée de sang comme infiltré; à la partie postérieure du ventricule *gauche*, la pulpe cérébrale était ramollie, réduite en une espèce de bouillie presque diffluente sous le scalpel; ses parois étaient même détruites dans

plusieurs points, comme par suppuration, de manière à laisser une cavité en forme de ventricule accidentel. On n'a rien trouvé de remarquable dans les autres cavités.

Deuxième observation. Le 1er avril 1816, on apporta à l'Hôtel-Dieu (de Paris), un homme âgé de soixante-seize ans, replet, fort, d'une constitution apoplectique. Il avait été trouvé la veille, étendu dans sa chambre, sans connaissance. Autrefois limonadier, et depuis peu de temps sans état, il avait toujours mené une vie fort régulière et n'avait jamais éprouvé de symptômes semblables. Examiné à la visite du soir, il est couché sur le dos; les membres *du côté gauche ont perdu le mouvement et le sentiment, mais ils sont à demi fléchis, roides et contractés, surtout quand on essaie de les étendre.* Les mouvemens du côté droit sont libres et assez faciles. Le malade porte souvent la main à son nez, comme pour prendre une prise de tabac. La bouche est entr'ouverte, la langue sèche et noire, les yeux fermés, la respiration assez paisible, l'ouie un peu dure, le pouls assez développé, mais point fréquent. Les fonctions intellectuelles ne sont pas entièrement abolies (lavement purgatif), évacuations abondantes. Le lendemain matin, même état (lavement purgatif, sinapismes aux pieds). Le 3 avril, peu de changement (affusions sur la tête à la température de quinze à seize degrés, et ensuite plus froides pendant cinq minutes). Après l'affusion, le malade ouvre facilement les yeux, entend mieux, donne des signes d'une intelligence moins obtuse, mais se réchauffe lentement; la figure est plus naturelle, la peau a peu changé. Deux heures après l'affusion, nouveau lavement purgatif, nouveaux sinapismes aux jambes. Dans la journée, le mieux se soutient, le malade prend du tabac avec la main droite; on le fait même chanter pour en avoir; la langue devient humide et reprend à peu près sa couleur naturelle; le soir, on renouvelle l'affusion froide, elle produit les mêmes effets que le matin, c'est-à-dire que l'intelligence et les sens sont plus éveillés, mais le malade se réchauffe difficilement. Le 4, retour des accidens, affaissement plus marqué que la veille au matin, engourdissement plus considérable de l'intelligence, pouls fréquent, bouche toujours humide : on cesse les affusions. Le 6 avril, septième jour de la maladie, les yeux sont ternes; mort vers midi.

Autopsie cadavérique. Tête : l'adhérence du crâne avec la dure-mère étant très-intime, il s'écoule dans les efforts qu'on fait pour les séparer, une grande quantité de sérosité. En renversant la dure-mère du côté *droit*, on remarque qu'elle adhère à l'arachnoïde par une couche mince couenneuse, facile à voir au moment où l'on sépare ces membranes, mais sans consistance et se rompant au plus léger tiraillement. L'arachnoïde,

toujours du côté *droit*, est un peu épaissie ; la pie-mère adhère dans une grande étendue des lobes moyen et postérieur, avec la substance grise. Dans cet endroit, le cerveau d'un blanc sale est tellement diffluent qu'il s'enlève avec les membranes et retombe en gouttes comme du pus épais. Vers la partie postérieure du lobe postérieur, on trouve gros comme un pois de véritable pus sur la nature duquel il est impossible d'élever le moindre doute. Vers la partie inférieure du lobe moyen se trouve infiltrée plutôt qu'épanchée dans la substance *grise*, aussi une petite quantité de sang qui lui donne un aspect brunâtre ; dans cet endroit, les vaisseaux sont plus dilatés, comme gorgés de sang, et la substance cérébrale est au moins aussi molle que celle dont nous avons parlé. Le lobe antérieur et les autres points de cet hémisphère sont fermes et dans l'état ordinaire. Le ventricule latéral de ce côté (droit), contient une certaine quantité de sérosité, l'autre est sec. Du côté gauche, les membranes et la substance cérébrale sont partout dans l'état naturel ; les autres cavités n'ont pas été ouvertes.

Les symptômes propres au ramollissement sont bien caractérisés dans cette observation ; on y voit cette maladie à deux degrés différens dans le même hémisphère ; la substance grise de la surface inférieure du lobe moyen était de couleur brunâtre comme imprégnée de sang et environnée de vaisseaux très-dilatés. La substance grise des lobes moyen et postérieur avait pris l'aspect et la consistance du pus, et présentait même un petit foyer purulent.

On peut bien, en théorie, envisager les maladies dans leur état de simplicité, les étudier isolément ; mais dans la pratique, rien n'est plus difficile à rencontrer, qu'une maladie exempte de toute complication. Aussi parmi les observations qui ont été recueillies sur le ramollissement, en est-il très-peu dans lesquelles l'affection du cerveau n'ait été accompagnée de quelque autre plus ou moins grave ; de là, des symptômes particuliers qu'il est important de ne pas attribuer à l'affection cérébrale. Lorsque deux ou plusieurs maladies existent en même temps, il n'en résulte pas seulement un mélange des symptômes propres à chacune ; mais l'influence qu'elles exercent réciproquement l'une sur l'autre, change quelquefois leur physionomie au point de les rendre méconnaissables (M. Lallemand).

Examinons chaque symptôme en particulier.

Céphalalgie. Le mal de tête circonscrit, fixe et opiniâtre, annonce un travail local dans le cerveau ; elle a lieu dans l'invasion et la première période de la maladie ; mais elle semble diminuer, et disparaître même entièrement, à mesure que les malades tombent dans l'assoupissement, perdent connaissance, etc., et par la même raison, c'est-à-dire parce que l'al-

tération du cerveau ne lui permet pas de continuer ses fonctions, et par conséquent de percevoir les sensations. Tant que la douleur de tête persiste, le médecin doit être sur ses gardes. Comme la langue est fréquemment paralysée et l'intelligence parfois obtuse, le malade ne peut accuser cette douleur; mais alors, après avoir été sollicité plusieurs fois, il porte péniblement à la tête du côté opposé à la paralysie, le membre resté sain. M. Rostan accorde une grande confiance à ce signe, qu'il regarde comme propre à caractériser presque seul le ramollissement.

Trouble des fonctions intellectuelles. Elles sont tantôt exaltées, tantôt amorties; leur exaltation disparaît dès que les mouvemens convulsifs et la paralysie surviennent; elles sont alors engourdies; les réponses sont lentes, tardives, embarassées, souvent contradictoires; la mémoire est chancelante ou entièrement abolie; la figure a perdu toute expression, et porte l'empreinte de la stupeur. L'intelligence s'affaiblit dans la même proportion que la paralysie des membres augmente.

Délire. On regarde généralement le délire comme un symptôme des inflammations du cerveau. M. Lallemand pense, au contraire, qu'on n'observe jamais le délire dans les inflammations du cerveau, exemptes de complication; que ce symptôme appartient spécialement aux inflammations de l'arachnoïde; qu'on a été induit en erreur par les cas très-nombreux dans lesquels l'affection de l'arachnoïde avait précédé celle du cerveau. Les affections de l'arachnoïde influent sur les fonctions du cerveau de la même manière que les affections de la plèvre influent sur les fonctions du poumon. Il est impossible que l'arachnoïde soit enflammée, sans que la surface du cerveau, qui est en contact avec elle, en soit affectée; mais son tissu n'en étant point altéré, il résulte seulement de ce voisinage une exaltation dans ses fonctions: quand, au contraire, l'inflammation a son siége dans la substance même du cerveau, la congestion est trop violente, son tissu en est trop promptement altéré, pour qu'il puisse continuer ses fonctions. Il y a paralysie des fonctions intellectuelles, comme paralysie des mouvemens volontaires.

Lésions des sens. Les tintemens, les bourdonnemens dans les oreilles qu'on observe dans le principe, disparaissent quand les fonctions intellectuelles sont affaiblies, quand la paralysie a fait des progrès; l'oreille devient alors paresseuse, les malades n'entendent que lorsqu'on crie très-fort.

La rétine éprouve quelquefois dans la première période une telle sensibilité qu'elle ne peut supporter l'impression de la lumière; plus tard, la pupille est contractée et immobile; enfin, dans les derniers instans, elle reste dilatée. L'état de la pupille mérite d'autant plus d'attention qu'elle est contractée

dans le ramollissement et dilatée dans l'apoplexie; que son resserrement a lieu chez les malades qui éprouvent des contractions musculaires, et que la pupille s'élargit à mesure que la paralysie fait des progrès.

Plusieurs malades éprouvent dans les membres paralysés des douleurs aiguës, pongitives, lancinantes, qui augmentent lorsqu'on touche le membre, surtout lorsqu'on veut l'étendre. Ces douleurs paraissent avoir leur siége dans les muscles: M. Rostan les regarde comme un signe à peu près exclusif du ramollissement, quand il existe en même temps d'autres symptômes d'affection cérébrale.

Respiration. Elle ne paraît pas sensiblement lésée par les maladies du cerveau; elle est ordinairement calme, souvent lente et toujours régulière; mais dans le plus grand nombre des cas, la veille ou le jour de la mort, la respiration s'embarrasse, devient pénible, précipitée, stertoreuse. La dyspnée, quand elle survient, est donc un symptôme fâcheux dans les affections cérébrales.

Circulation. En général, le pouls n'est pas sensiblement altéré dans le ramollissement; lorsque la fièvre existe, elle paraît due à l'inflammation de quelque autre organe.

Système musculaire. Les symptômes qui dépendent de la lésion des fonctions du système musculaire se présentent sous deux aspects tout à fait opposés, avec augmentation ou diminution d'action, avec des phénomènes d'irritation ou de prostration. On observe quelquefois ces deux ordres de symptômes dans toutes leurs nuances, depuis les soubresauts des tendons jusqu'aux contractions convulsives, comme tétaniques; depuis l'engourdissement des membres jusqu'à la résolution la plus complette, les accès épileptiques, les contractions des membres, les mouvemens convulsifs, les soubresauts des tendons, sont les symptômes ordinaires de l'inflammation de l'arachnoïde, et si on les remarque dans le cas de ramollissement du cerveau, c'est que, dans les maladies de cet organe, il est très-rare que l'arachnoïde ne participe pas à l'irritation; mais ces symptômes sont bientôt remplacés par la paralysie, et, le plus souvent, par le plus singulier mélange de paralysie et de phénomènes spasmodiques.

Le symptôme que M. Lallemand signale comme le plus constant et le plus remarquable, c'est une contraction permanente des muscles des membres, qui, en raison de la prédominance des fléchisseurs sur les extenseurs, produit une flexion plus ou moins considérable de toutes les articulations. Il n'existe quelquefois qu'une simple rigidité, d'autres fois la contraction est portée au point que le poignet reste appliqué contre l'épaule, et le talon contre la fesse. Quand on essaie d'étendre les membres, on éprouve une résistance qu'il est

quelquefois impossible de vaincre, et l'on produit quelquefois de vives douleurs qui paraissent avoir leur siége dans les muscles. Les tendons soulèvent alors la peau comme des cordes; quelquefois cette roideur des membres est précédée, pendant peu de temps, de fourmillemens, de douleurs lancinantes et spontanées, plus prononcées dans les membres supérieurs que dans les inférieurs. La roideur commence aussi toujours par les bras, et, à moins qu'elle ne soit portée au dernier degré, elle y est toujours plus prononcée que dans les jambes. Quelquefois elle est bornée au bras, ou elle ne s'étend à la jambe que fort long-temps après.

Les muscles de la face participent ordinairement à cet état spasmodique, alors la bouche est tirée du côté paralysé, ce qui est le contraire de ce qu'on observe dans les apoplexies; les paupières sont quelquefois fermées par la contraction du muscle orbiculaire, et non, comme dans les apoplexies, par la paralysie du releveur de la paupière supérieure; aussi sont-elles appliquées l'une contre l'autre d'une manière active; quand on veut les ouvrir, on éprouve de la résistance et elles se referment aussitôt que l'on cesse de les écarter. Quelquefois on observe un strabisme permanent de l'œil du côté affecté, ce qui indique que les muscles moteurs de l'œil participent à l'état de ces deux membres. Ces contractions permanentes des muscles peuvent être produites par une inflammation aiguë de l'arachnoïde; mais ce qui les distingue de celles qui sont produites par le ramollissement du cerveau, c'est que ces dernières sont accompagnées de véritable paralysie.

La contraction permanente des muscles ne dure pas jusqu'à la fin de la maladie; elle est quelquefois remplacée par des mouvemens convulsifs, avec alternative de flexion et d'extension, qui ne durent qu'un instant, et qui reviennent par accès de plus en plus éloignés. Dans l'intervalle de ces accès, les membres sont paralysés et dans un état de résolution complète. D'autres fois, cette contraction diminue pour faire place à la paralysie avec flaccidité des membres et perte totale de la sensibilité. Règle générale, la contraction permanente diminue dans la même proportion que la paralysie augmente, c'est-à-dire à mesure que l'altération du cerveau fait des progrès. Cependant, lorsque le ramollissement du cerveau succède à un épanchement de sang dans ce viscère, la paralysie précède long-temps la rigidité des membres; cette différence sert à distinguer le ramollissement de l'apoplexie, et même à reconnaître quand le ramollissement succède à l'apoplexie.

Plusieurs malades éprouvent des alternatives bien tranchées d'excitation et de *collapsus*, de mouvemens convulsifs et de paralysie avec flaccidité des membres. L'alternative de ces deux

ordres de symptômes est très-remarquable, parce que les inflammations de l'arachnoïde produisent aussi quelquefois des mouvemens convulsifs qui reviennent par accès plus ou moins longs, à des intervalles plus ou moins éloignés ; mais entre ces accès, les membres ne sont pas paralysés, parce que le tissu du cerveau n'est pas altéré. Quelquefois les deux côtés du corps participent à ces accès convulsifs après lesquels l'un des deux reste seul paralysé. Dans ce cas il existe une inflammation de l'arachnoïde des deux côtés, et un ramollissement du côté opposé aux membres paralysés. Ces accès offrent chez les malades un grand nombre de variétés.

Paralysie. Elle n'est pas toujours précédée ou accompagnée de mouvemens convulsifs ; dans ce cas elle survient d'une manière graduée et progressive. Quelques malades commencent par perdre la vue, éprouvent de l'embarras dans la parole, un sentiment de pesanteur et d'engourdissement dans le membre qui va être paralysé ; chez d'autres, la bouche et la langue se dévient, ensuite la paralysie envahit successivement les membres supérieurs et inférieurs ; enfin, lorsque la maladie a son siége dans la protubérance annulaire des deux côtés à la fois, elle finit par affecter les deux parties du corps. La paralysie commence le plus ordinairement par les membres supérieurs ; celle de la peau suit en général la même progression que celle des muscles, mais avec cette différence qu'elle commence plus tard, et qu'elle est toujours moins intense pendant très-longtemps, en sorte que les membres ont déjà perdu entièrement la faculté de se mouvoir, que la peau conserve encore toute sa sensibilité.

Marche et durée de la maladie. Il est rare que les symptômes du ramollissement suivent une marche régulière et continue ; le plus souvent les malades éprouvent des alternatives d'amélioration et de rechutes ; ils sont tantôt assoupis, tantôt agités ; ils perdent et recouvrent la connaissance ; la paralysie diminue pendant quelques instans pour augmenter ensuite ; ils éprouvent quelquefois une amélioration si remarquable, que le médecin les croit presque hors de danger. On ne remarque pas ces inégalités dans la marche des apoplexies, et cela doit être, puisque les symptômes sont produits par un épanchement de sang qui n'est pas susceptible de varier d'un instant à l'autre. Les symptômes irréguliers et bizarres qu'on observe parfois dans les ramollissemens, ont fait conclure que cette maladie était produite par une fièvre ataxique, nerveuse, pernicieuse ou maligne.

Quant à la durée du ramollissement, M. Lallemand dit que sur quarante-un malades, vingt-deux sont morts dans le premier septenaire, et dix-neuf seulement dans les deux autres

La marche de la maladie est le plus souvent rapide ; alors elle est accompagnée de symptômes intenses ; quelquefois elle dure plus long-temps et se développe lentement.

Le ramollissement du cerveau est une maladie grave et mortelle, si l'on ne lui oppose pas dans le commencement le traitement antiphlogistique.

Influence du ramollissement du cerveau sur le développement des symptômes des maladies qui peuvent exister simultanément. Les malades atteints de ramollissement du cerveau sont souvent attaqués en même temps, soit d'une péritonite, soit d'une fièvre ; l'abdomen est alors tantôt indolent, tantôt douloureux ; cette différence dans la sensibilité de l'abdomen tient à l'état du cerveau dans le moment où l'on examine le malade. Si, dans ce moment, l'organe qui perçoit les sensations jouit de ses facultés, le malade donne des signes de douleur, sa figure se grippe, etc. Dans le cas contraire, n'en ayant pas la conscience, il ne peut la manifester par aucun phénomène extérieur. Toutes les fois que les fonctions du cerveau sont troublées, et qu'il existe en même temps une inflammation dans un autre organe, la douleur produite par cette inflammation diminue, et même disparaît entièrement. Ce n'est pas parce que la douleur de tête est plus forte, que celles du ventre, de la poitrine, etc., disparaissent ; car souvent il n'existe pas de céphalalgie : ce n'est pas non plus parce que l'inflammation est plus forte, puisqu'un épanchement sanguin ou séreux peut produire le même effet ; c'est parce que la douleur étant le résultat d'une sensation perçue par le cerveau, tout ce qui peut altérer ses fonctions fait disparaître ce symptôme de l'inflammation. Mais si elle est grave, elle n'est point entravée dans son développement par l'affection cérébrale ; tous les autres phénomènes persistent, parce qu'ils ne sont pas, comme la sensibilité, sous l'empire du cerveau ; la maladie parcourt ses périodes d'une manière d'autant plus dangereuse qu'elle est plus difficile à reconnaître, et produit la mort, qu'on attribue à l'affection du cerveau qui n'est qu'accessoire. Si l'on fait l'ouverture du corps avec quelque attention, on est surpris de trouver si peu de rapports entre les symptômes observés pendant la vie, et les altérations morbides ; et ce mécompte jette de la défaveur sur la médecine et sur l'anatomie pathologique en particulier. Il est donc de la plus grande importance, toutes les fois qu'on observe quelque symptôme qui indique une altération dans les fonctions du cerveau, de ne pas s'en laisser imposer par l'absence de la douleur. Il faut alors interroger avec d'autant plus d'attention les autres phénomènes, qu'étant indépendans de la sensibilité et de la volonté, ils ne varient pas. Ainsi, quoiqu'un malade ait

l'abdomen souple, et ne manifeste aucune douleur quand on comprime les régions épigastrique, ombilicale, iliaques droite et gauche, si la peau est brûlante et sèche, si la langue est rouge, le pouls fréquent, etc., vous reconnaîtrez, malgré l'absence de la sensibilité et de la contraction des parois abdominales, une inflammation de la muqueuse gastro-intestinale; si à ces symptômes se joint du dévoiement, vous jugerez que l'inflammation a son siége vers la valvule iléo-cœcale, ou dans les gros intestins. Ces symptômes propres sont d'autant plus précieux que, par une sorte de compensation assez bizarre, si les altérations du cerveau masquent, pour ainsi dire, certaines inflammations de l'estomac, en faisant disparaître la douleur, il arrive très-souvent aussi que les inflammations cérébrales produisent sympathiquement des nausées, des vomissemens opiniâtres, qu'on pourrait regarder comme des symptômes d'une inflammation de l'estomac; mais alors la peau est fraîche, la langue blanche, humide, le pouls naturel, etc.

C'est encore à la diminution de sensibilité qu'il faut attribuer la distension de la vessie et l'inflammation de sa membrane muqueuse, qu'on observe si fréquemment dans les maladies du cerveau et de ses membranes, qui sont accompagnées de stupeur, de somnolence, etc. Le malade ne fait aucun effort pour expulser l'urine contenue dans sa vessie, parce qu'il ne perçoit pas l'impression qu'elle fait sur la membrane muqueuse; elle s'y accumule par conséquent, et distend ses parois tant qu'elles peuvent prêter : alors la résistance que l'urine éprouve de leur part étant plus grande que celle que lui présentent le col de la vessie et l'urètre, à mesure qu'il en arrive dans la vessie une nouvelle quantité, elle s'écoule au dehors dans la même proportion et avec la même vitesse qu'elle est apportée par les uretères, c'est-à-dire goutte à goutte. Les malades urinent alors *par regorgement*. Après la mort, on trouve la membrane muqueuse de la vessie injectée, couverte de plaques ou de points sanguinolens; souvent le fond de la vessie est plein. Cette inflammation est probablement due à l'impression prolongée d'une urine déjà en partie décomposée. La phlegmasie vésicale étant un accident fâcheux, on ne doit jamais négliger dans les affections cérébrales d'explorer l'hypogastre, pour s'assurer si la vessie n'est pas distendue, surtout dans les cas où l'on prétend que le malade a une incontinence d'urine.

C'est encore au défaut de perception des sensations que l'on doit attribuer la difficulté des vomissemens, toutes les fois que le cerveau est gravement affecté, comme dans les apoplexies et les ramollissemens. En effet, le vomissement n'est pas un acte entièrement involontaire; l'estomac a besoin d'être aidé,

dans ses efforts, par le diaphragme et les muscles abdominaux. Leur action doit être simultanée, et pour cela, il faut l'influence du cerveau; mais comme l'émétique, lorsqu'il n'est pas vomi, produit, par son séjour dans l'estomac, une inflammation de la membrane muqueuse, il s'en suit que, dans ce cas, l'affection du cerveau influe indirectement sur le développement de l'inflammation (Lallemand).

Nature du ramollissement. Quelques médecins, entre autres M. Recamier, regardent les ramollissemens du cerveau comme une altération *sui generis*, une dégénérescence particulière, qu'ils comparent à certains ramollissemens de la rate. M. Recamier croit ces désorganisations indépendantes de toute inflammation, et produites par une cause générale, une maladie de toute l'économie, une fièvre *ataxique*, *nerveuse*, *maligne* ou *pernicieuse*, qui se porte sur le système nerveux, et spécialement sur le cerveau, détruit et désorganise son tissu.

Pour résoudre cette question importante, interrogeons les faits. Dans le plus grand nombre des observations, le ramollissement du cerveau est accompagné d'une inflammation aiguë ou chronique de l'arachnoïde, ou d'adhérences contre nature, qui existent exclusivement ou principalement vis-à-vis de la partie du cerveau qui est malade : c'est déjà une circonstance fort remarquable; dans la deuxième observation que nous avons citée plus haut (page 177), la maladie a présenté deux époques distinctes, c'est-à-dire qu'après une amélioration bien marquée, le malade éprouva une rechute; la substance grise de la partie supérieure des lobes moyen et postérieur droits, était d'un blanc sale, et contenait plusieurs abcès, tandis que celle de la partie inférieure des mêmes lobes qui était pénétrée de sang, avait une couleur brunâtre. Ce double changement de couleur de la substance grise s'explique d'une manière toute naturelle, par son mélange avec le pus d'une part, et avec le sang de l'autre; ces deux altérations, dont l'une avec injection sanguine et l'autre avec suppuration, présentent tous les caractères d'une inflammation aiguë, observée à deux époques différentes; et cette probabilité se change en certitude, par la coïncidence parfaite des deux séries de symptômes observés pendant la vie avec les deux degrés de l'altération en question. Les mêmes circonstances se trouvent dans la première observation : la substance grise de la partie antérieure de l'hémisphère gauche était très-injectée, comme pénétrée de sang, et la partie postérieure du ventricule gauche était détruite comme par suppuration, de manière à laisser une cavité en forme de ventricule accidentel. Ces deux observations nous semblent prouver jusqu'à l'évidence la nature inflammatoire du ramollissement cérébral.

La portion du cerveau ramollie, présente deux états différens, suivant la période où on l'examine. Mais, avant tout, il faut se rappeler que la substance grise, qui reçoit beaucoup de vaisseaux, et les plus volumineux, est plus disposée, par cette raison même, au ramollissement, que la substance blanche qui en reçoit peu et de très-déliés.

Dans la première période, la portion de cerveau ramollie, offre une injection vasculaire, une infiltration sanguine et une coloration particulière. Cette couleur est très-variable, et les différentes nuances qu'elle présente tiennent moins à l'injection vasculaire qu'à la combinaison de ces différentes proportions du sang et de la substance grise : cela est si vrai, que dans les cas où l'on a trouvé la substance grise et la substance blanche également ramollies dans le même cerveau, cette dernière ne participait en rien à la coloration de la substance grise.

Dans la seconde période, la substance grise, atteinte de ramollissement, est décolorée, d'un blanc sale, jaunâtre, verdâtre, etc. M. Lallemand attribue cette altération à la présence du pus, qui n'est encore qu'infiltré dans la substance grise, et qui bientôt se réunit en foyer distinct.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la substance grise, parce que sa couleur naturelle nous offre un terme de comparaison que nous n'avons pas dans la substance blanche. Mais, de même que l'injection sanguine donne à cette dernière une teinte rosée ou rouge plus ou moins foncée, de même le pus, lorsqu'il est coloré, lui communique son aspect jaunâtre, verdâtre, etc.; et comme il arrive quelquefois que le pus est d'un blanc plus ou moins mat, on conçoit qu'il ne peut changer la couleur de la substance blanche. M. Lallemand avoue que ce cas est fort obscur, peu susceptible d'une démonstration positive, et qu'il n'y a que l'analogie qui puisse entraîner la conviction; il compare le ramollissement du cerveau aux inflammations phlegmoneuses. « Quand on examine le tissu d'un organe, dit-il, qui a été affecté d'inflammation aiguë, arrêtée par la mort, au milieu de sa première période, on trouve son parenchyme infiltré de sang rouge-brun, violacé, ses plus petits vaisseaux sont développés, son tissu est très-facile à déchirer. Un peu plus tard, vous rencontrerez çà et là un peu de pus infiltré dans les mailles du tissu cellulaire, qui a pris une teinte grisâtre, jaunâtre, est devenu plus fragile encore : quelques gouttes de pus commencent déjà à se réunir en différens points, mais le reste de l'organe est encore gorgé du sang; la partie du phlegmon qui commence à suppurer, est environnée d'une atmosphère de vaisseaux dilatés; plus tard l'injection vasculaire diminue, disparaît entièrement; peu

à peu le pus remplace le sang, s'infiltre dans les aréoles du tissu cellulaire, presque privé de cohésion, se combine pour ainsi dire avec lui. Si vous divisez l'organe malade, vous n'y trouvez pas encore de foyer purulent bien distinct; mais en le pressant entre les doigts, vous en faites sortir des gouttelettes de pus, dont la présence devient évidente alors par la réunion des molécules éparses en globules distincts. Je n'ai pas besoin de dire pourquoi il n'est pas possible de l'exprimer ainsi de la substance cérébrale dans laquelle il est infiltré de la même manière: il est évident aussi que cet état correspond à celui des ramollissemens avec coloration jaunâtre, verdâtre, etc., ou simplement avec décoloration de la substance grise. Plus tard le pus se réunit en petits foyers vers le centre, tandis qu'à la circonférence, il n'est encore qu'infiltré dans le tissu cellulaire; mais ces petits foyers ne forment pas encore un véritable abcès à cavité bien circonscrite. Au bout de quelques jours, ces petits foyers se réunissent pour n'en faire qu'un principal, dont la cavité est plus exactement limitée, dont les parois sont mieux dessinées; il existe un abcès proprement dit. Enfin, quand la marche de l'inflammation est plus lente, quand le pus séjourne plus long-temps au milieu des tissus affectés, cinq à six mois, par exemple, les parois du foyer s'organisent; il se développe autour du pus une véritable membrane, comme il s'en forme autour de tous les corps étrangers qui séjournent dans l'économie; autour des caillots de sang dans les apoplexies, par exemple, etc., etc.; on voit que les inflammations du cerveau présentent les mêmes phénomènes et suivent la même marche que celle de tous les organes parenchymateux, sauf quelques légères différences qui tiennent à la mollesse de la substance nerveuse, et au peu de tissu cellulaire qui entre dans la composition du cerveau. »

Si on lit avec attention les observations publiées par M. Lallemand, et les réflexions qui les accompagnent, on reste convaincu, à notre avis, de la nature inflammatoire du ramollissement du cerveau. Cette maladie n'est donc que la *céphalite* des auteurs.

Siége du ramollissement. Il résulte des faits recueillis par M. Lallemand, que sur quarante-six observations, la maladie a eu son siége principal trente-trois fois dans la substance grise ou dans des organes qui en sont principalement formés, et huit fois seulement dans la substance blanche. Et, ce qui est encore assez remarquable, la surface des circonvolutions, où la substance grise existe sans mélange, a été affectée seize fois, le corps strié et la couche des nerfs optiques qui en sont en grande partie formés, treize fois, et la protubérance annulaire, où l'on en rencontre moins, ne l'a été que quatre fois. Il

est vrai qu'il faut avoir égard à la grande étendue qu'occupe en surface la substance grise des circonvolutions, au volume du corps strié, de la couche des nerfs optiques, et de la protubérance annulaire. Quoi qu'il en soit, la disproportion entre le nombre des affections de la substance grise et de la substance blanche est trop grande pour qu'on puisse l'attribuer au hasard. Ce rapport de fréquence coïncide parfaitement avec la distribution des vaisseaux dans la substance cérébrale, comme nous l'avons dit plus haut.

Des caractères qui distinguent le ramollissement d'avec les autres affections du cerveau. Les maladies du cerveau et celles de l'arachnoïde, par leur influence sur les fonctions du cerveau, se manifestent à l'extérieur par la lésion des mêmes fonctions, c'est-à-dire par des symptômes qui ont rapport à la perception des impressions produites par les agens extérieurs, à l'intelligence et aux mouvemens volontaires. Les symptômes des inflammations du cerveau présentent deux caractères tout à fait opposés, ceux d'irritation et ceux de *collapsus*. De là, d'une part, l'exaltation des facultés intellectuelles, la céphalalgie, la sensibilité de la rétine, la contraction continue ou intermittente des muscles; de l'autre, la diminution de l'intelligence, la stupeur, la somnolence, la dureté de l'ouïe, la perte de la vue, de la parole, la paralysie des muscles, l'insensibilité de la peau. Les premiers de ces symptômes s'observent aussi dans l'inflammation de l'arachnoïde, et les seconds dans l'apoplexie; mais on ne les trouve réunis que dans les inflammations du cerveau, parce que, dans le premier cas, il y a irritation du cerveau sans altération de son tissu; dans le second, il y a d'abord altération sans irritation; ce n'est que dans l'inflammation du cerveau (le ramollissement) qu'il peut y avoir successivement irritation et désorganisation. Quand la paralysie précède les symptômes spasmodiques, c'est que l'altération de tissu précède l'inflammation, c'est-à-dire qu'il s'est fait d'abord un épanchement de sang. Enfin, quand les symptômes spasmodiques manquent, la marche lente et progressive de la paralysie peut facilement la faire distinguer de celle qui est produite par une apoplexie. Ainsi, en dernière analyse, dans l'inflammation de l'arachnoïde, *symptômes spasmodiques sans paralysie;* dans l'apoplexie, *paralysie subite sans symptômes spasmodiques;* dans l'inflammation du cerveau (ramollissement), *symptômes spasmodiques, paralysie lente et progressive, marche inégale et intermittente* (Lallemand).

Traitement. L'anatomie pathologique ne serait qu'une étude de pure curiosité, si elle se bornait à la description des altérations morbides; il ne suffit pas non plus de chercher les

symptômes qui les font reconnaître pendant la vie, il faut arriver à la cause de ces altérations et au meilleur mode de traitement possible; car c'est, en dernière analyse, le but auquel doivent tendre tous nos efforts. « Ainsi, dit M. Lallemand, quoique j'aie mis quelque importance à l'étude des symptômes propres à faire distinguer les ramollissemens du cerveau de l'apoplexie et des inflammations de l'arachnoïde, j'en ai attaché davantage à démontrer que ces ramollissemens étaient le résultat d'une inflammation, parce que l'opinion qu'on se forme de la nature d'une maladie, influe directement sur la manière dont on la traite. Le médecin le plus empirique se forme toujours une idée quelconque de la maladie qu'il veut guérir et de la manière d'agir des moyens qu'il met en usage, seulement il est probable que celui qui la traitera le mieux, sera celui qui en connaîtra mieux la cause, le siége et la nature. »

L'observation démontre que l'émétique, à la dose ordinaire, et à plus forte raison à haute dose, augmente les affections cérébrales, lorsqu'il produit des vomissemens, et détermine l'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale, lorsqu'il n'est pas vomi. Ainsi ce moyen ne doit pas être mis en usage; il en est de même des toniques qui ont constamment aggravé les symptômes. L'expérience apprend qu'il faut recourir aux saignées répétées dès le début de l'inflammation, parce qu'il est alors plus facile d'en arrêter les progrès, le tissu du cerveau n'étant point encore désorganisé; si l'on parvient à faire avorter la fluxion sanguine, les fonctions se rétablissent à l'instant, le malade n'a pas de convalescence. On doit en même temps appliquer de la glace sur la tête : ce moyen est un des plus puissans contre les maladies cérébrales; viennent ensuite les sinapismes, les vésicatoires, etc., etc. M. Lallemand rapporte, dans sa seconde lettre, plusieurs observations qui prouvent l'efficacité de ce mode de traitement, qui, du reste, est commun à toutes les affections de l'encéphale.

RECHERCHES anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances; par F. Lallemand : première, deuxième et troisième lettre; Paris, 1820, 1821, in-8°.

Notre article est extrait en grande partie de cet ouvrage, qui fait beaucoup d'honneur à son auteur.

RECHERCHES sur une maladie encore peu connue, qui a reçu le nom de *ramollissement du cerveau*; par M. Rostan; Paris, 1820, in-8°.

(PATISSIER)

164. Ligne 40. Qu'on eût, *lisez* qu'on ait.

167. RAMPER. On a renvoyé à ce mot de MYOGRAPHIE

(Tome XXXV, page 98). Il n'en a pas été traité à part, cette espèce de mouvement n'étant pas propre à l'homme, du moins dans le sens positif.

316. RATANHIA. La décoction de cette racine est d'une amertume qui n'est point désagréable, et qui se marie bien avec le sucre.

Elle est d'un beau rouge de sang, de sorte qu'elle trompe et fait croire que les malades vomissent le sang lorsqu'ils la rejettent, ou la rendent par le nez après une ingurgitation de travers.

Elle colore la langue, les dents, les gencives en rouge, de manière à simuler l'enduit rougeâtre qui a lieu dans quelques fièvres ataxiques ou adynamiques; elle tache le linge d'une manière très-prononcée, mais ces taches s'en vont bien à la lessive.

Ce doit être un bon bois de teinture, et son prix, peu considérable (40 sous la livre), permettrait d'en essayer l'usage en France comme on le fait en Amérique; on en obtiendrait sans doute de belles nuances.

On ajoutera à la bibliographie de cet article l'ouvrage suivant:

Die ratanhiawurzel, etc.; c'est-à-dire, Mémoire sur la racine et l'extrait de ratanhia; in-fol. Stuttgard, 1820.

275. Ligne 39. J'allais, *lisez* j'allai.

297. Lignes 9 et 18. Lallement, *lisez* Lallemand.

390. RÈGLES DÉVIÉES. On a renvoyé à cet article de MASTODYNIE (tome XXXI, page 94); il n'en a pas été traité à part; il en est question à MENSTRUATION, tome XXXII, page 380.

Ibid. RÉGLISSE. Ajoutez à cet article ce qui concerne les deux principes particuliers reconnus dans cette racine, désignés sous le nom d'*agédoïde* (tome XLV, page 178), et de *glycyrrhizine* (tome XLV, page 181).

448. REMÈDES DE PRÉCAUTION. T. XIII, p. 205.

451. REMPLISSAGE. On a renvoyé à ce mot de COUSSINET (tome VII, page 228). Le remplissage consiste à placer des coussinets remplis de bale d'avoine, de coton ou de bourre entre les attelles ou autres pièces de l'appareil d'une fracture et les parties creuses d'un membre, pour qu'elles ne portent pas seulement sur les endroits saillans. *Voyez* FRACTURE (tome XVI, page 534).

451. RENIXIGRADE (bandage). T. XXXVII, p. 285.

Ibid. RENARD. Nom que l'on donne au lumbago, dans le Poitou. Tome XXIX, page 125.

Ibid. RENARD. Usages de ce quadrupède. Tomes XXI, page 177; XXX, page 405, et XXXVIII, p. 442.

Ibid. RENNE. Usage de ce quadrupède. Tome XXX, page 407.

568. Ligne 27. *Fimipi*, lisez *fimpi*.

570. Ligne 11. Produite par, *lisez* contenue dans.

Ibid. Ligne 13. Page 23, *lisez* page 231.

Ibid. Ligne 18. Rackasera, *lisez* rackasira.

571. RÉSINE DE CACHIBOU. Cette résine découle du *bursera gummifera*, L., gomart d'Amérique, et non du *bolax*. Elle prend son nom des feuilles du *galanga jaune*, dans lequel on l'envoie, nommé *cachibou* par les nègres.

Ibid. RÉSINE CARAGUE ou CARAUNE. Elle découle du *caragua nuncupata* de Hernandez, végétal que l'on n'a point encore rapporté à un nom linnéen. C'est l'*arbre de la folie*, nommé en mexicain *thahuclliloca quahuilt*. *Voyez* GOMME CARANNE, tome XVIII, page 580.

573. Ligne 39. Fourmis volantes, *lisez* gallinsectes.

576. Ligne 12. *Juniperus communis*, L., lisez *thuya articulata*, Desf.

577. Ligne 21. *Résine verte*, ajoutez : ou *chloro-phylle* de MM. Pelletier et Caventou. Tome XLV, 192.

579. RÉSINE DE M. CHAUSSIER. Sorte de *resine animée*, provenant d'Amérique, que M. Chaussier a fait connaître. Il y en a une analyse détaillée dans l'*Histoire abrégée des drogues simples*, de M. Guibourt, tome II, page 247. Elle est inusitée.

Ibid. RÉSINE DE COUMIA. Elle découle de l'*amyris*

ambrosiaca, arbre qui croît à Cayenne. Elle sert d'encens dans cette île. On l'employe aussi dans les diarrhées.

Ibid. RÉSINE JAUNE. Suc jaune concret provenant de la Nouvelle-Hollande, dont on ne connaît pas le végétal producteur. Elle ressemble un peu, au premier abord, à la gomme-gutte, mais elle en est fort différente par ses qualités, puisqu'elle est bonne contre la dysenterie. *Voyez* Murray, *Appar. medic.*, tome VI, page 229.

581. RÉSISTANCE VITALE. On a renvoyé à ce mot de PROPRIÉTÉS (tome XLV, page 463), et de RÈGLES DE L'HYGIÈNE (au mot SUJET DE L'HYGIÈNE); il n'en a pas été traité à part. *Voyez* PRINCIPE VITAL (tome XLV, page 125) et VIE (tome LVII, page 433).

TOME QUARANTE-HUITIEME.

Page 300. RÉVEIL. Moment de la cessation du sommeil. Tome LII, page 86.

Guillemets omis.

Page 308 : depuis le mot *nul doute*, 13e ligne du 2e paragraphe, jusqu'à la fin de ce paragraphe.
Page 342 : depuis le mot *on*, 13e ligne du dernier paragraphe, jusqu'à la fin de ce paragraphe.
Page 352 : 2e paragraphe, 7e ligne, depuis le mot *toutefois*, jusqu'au 1er paragraphe de la page 354.
Page 355 : depuis le 1er paragraphe, jusqu'au 1er paragraphe de la page 356.
Page 357 : dernier paragraphe, 3e ligne, depuis ces mots *les prêtres*, jusqu'à la page 362, 8e ligne, au mot *montrer*.
Page 362 : depuis le mot *jusque là*, 3e ligne du dernier paragraphe, jusqu'au mot *tour à tour*, à la fin du dernier paragraphe de la page 364.
Page 365 : dernier paragraphe, 7e ligne, depuis le mot *Hippocrate*, jusqu'au mot *désavouer*, 6e ligne de la page 367.
Page 368 : premier paragraphe, 3e ligne, depuis ces mots *les ouvrages*, jusqu'à la fin de ce même paragraphe.
Page 369 : au second paragraphe tout entier.
Page 370 : de la 18e ligne, aux mots *les alchimistes*, jusqu'à la 9e ligne de la page 371, au mot *indiquer*.
Page 372 : au 2e paragraphe commencé par ces mots *le génie*, et au 3e paragraphe, qui commence par les mots *au milieu*.
Page 373 : depuis la 20e ligne, au mot *bientôt*, jusqu'à la fin du paragraphe.
Page 374 : au 3e paragraphe en entier.

403. RHINNORRHAGIE. Synonyme d'*épistaxis*. Tome XII, page 598.

Ibid. RHINNORRHÉE. Ecoulement muqueux par le nez. Tome VIII, page 569.

Ibid. RHODIOLE, *rhodiola rosea*, L. Plante de la famille des joubarbes, dont la racine épaisse, grise, charnue, blanche en dedans, répand une odeur de rose très-marquée étant fraîche,

qui embaume les montagnes de la Laponie, de Suisse et de France où elle croît, tandis qu'elle est moins marquée lorsque la plante est cultivée. On en obtient par la distillation (de la racine fraîche), une eau qui a l'odeur et la saveur de la rose, et une huile essentielle jaunâtre, qui est dans le même cas. Sèche, la racine ne donne ni de l'une ni de l'autre.

On dit cette racine bonne pour apaiser les douleurs de tête, étant fraîche; on la réduit en pulpe que l'on applique sur le front; on la croit propre aussi contre le scorbut : elle est peu ou point usitée en France, et ne saurait d'ailleurs l'être que dans les pays où l'on peut se la procurer récente, puisque ce n'est que dans cet état qu'elle a des propriétés qui la distinguent. Elle est alimentaire dans les climats glacés de la Laponie.

406. RHODODENDRON. *Voyez* ROSAGE. Tome XLIX, page 80.

407. RHOMBOIDE (Muscle). Ajoutez, comme synonyme, *dorso-scapulaire*, Chaussier. Tome X, page 149.

TOME QUARANTE-NEUVIÈME.

Page 2. RICIN. Ajoutez à la bibliographie de cet article le travail suivant.

VALENTIN (Louis), Notice sur l'huile de palma-christi ou de ricin (*Journal de médecine* de Corvisart, etc.; tome XII, page 449).

72. ROIDEUR. On a renvoyé à ce mot de *signes de la mort* (Tome LI, page 302); il n'en a pas été traité sous ce titre, mais à *rigidité* (Tome XLIX, page 22). Sur la rigidité musculaire des cadavres, on peut consulter l'ouvrage de Nysten, intitulé : *Recherches de physiologie et de chimie pathologique*, page 384.

84. ROSATATES. Sorte de sels, Tome L, page 541.

Ibid. ROSE CROIX. Secte de médecins. Tome XXXII, page 48.

87. ROSEOLA. Sorte d'éruption cutanée. Tome XLIX, page 147.

95. ROT VAGINAL. Tomes XXXI, page 233 et XLIII, page 558.

170. ROUTE (fausse). On donne ce nom à des perforations faites par la sonde dans les voies urinaires. Tome XLIX, page 163.

272. RUSE. On a renvoyé à ce mot de IMPOSTURE (Tome XXIV, page 150); il n'en a pas été traité à part; ce que ce mot peut avoir de médical est mentionné à SIMULATION DES MALADIES. Tome LI, page 319.

S

306. Ligne 38. Du saccho-lactique, *lisez* ou saccho-lactique.

Ibid. SACHET DE PIBRAC. Tome XXVII, page 251.

316. SACRO-COXALGIE. Inflammation chronique des symphyses sacro-iliaques. Tome XXXIV, page 470.

329. Ligne 28. En Espagne, *lisez* l'Espagne.

387. SAIGNÉE BLANCHE. Incision faite par la lancette sans écoulement de sang de la veine que l'on voulait ouvrir. Tome XLI, page 378. On donne parfois aussi ce nom aux *pédiluves*. Tome XL, page 51.

391. Ligne 34. Vipère à collier, *lisez* couleuvre à collier. *Lisez* de plus pour rectification l'article VIPÈRE. Tome LVIII, page 161.

425. SALACISME. Désir immodéré des jouissances vénériennes. Tome XXXIX, page 68.

423. Ligne 23. En graine, *lisez* de graine.

433. Ligne 22. Solanée, *lisez* solanine.

456. SALIVATION. Dans cet article, on n'a traité que de la salivation mercurielle.

Il existe une autre sorte de *salivation*, c'est celle qu'on peut appeler *critique*, et qui se montre dans quelques maladies qu'elle juge. Les praticiens rencontrent des affections morbides qu'une abondante expectoration salivaire termine d'une manière avantageuse; elles ont lieu dans des maladies fort disparates, le plus souvent pourtant dans celles de la poitrine, surtout des poumons, des bronches, dans l'angine; on les rencontre parfois dans celles de la bouche. On les voit surtout encore dans la petite vérole, la rougeole, la scarlatine, etc.

Elle se manifeste comme presque toutes les crises, spontanément, et sans provocation, sans qu'aucun phénomène fasse préjuger son apparition. Il est probable pourtant qu'elle a lieu après un travail préparatoire dans les glandes salivaires, c'est-à-dire après qu'une irritation a développé et y a déterminé un afflux dans leur tissu, ce qui a lieu d'autant plus facilement que le siége du mal est plus voisin d'elles.

Voyez ce que l'on a dit au mot CRISE (tome VII, page 383) de la SALIVATION CRITIQUE.

513. SANG-DRAGON. Nom vulgaire d'une espèce d'oseille *rumex sanguineus*, L., à laquelle on a renvoyé de OSEILLE (tome XXXVIII, page 379); il n'en a pas été traité à PATIENCE

ROUGE (tome XXXIX, page 539) où on avait indiqué sa description.

C'est une plante vivace qui croît dans les prés humides de l'Alsace et de l'Auvergne, mais qui paraît originaire de Virginie, dont les feuilles sont larges, bouillonnées et marquées de grosses veines rouges; les pétioles sont tout rouges; on la cultive dans les jardins où elle est connue sous le nom d'*herbe au charpentier*, de *sang-dragon*, etc. On applique ses feuilles sur les plaies récentes pour en étancher le sang, et ses graines sont parfois administrées pour arrêter les flux muqueux trop abondans; la réputation d'astringence de la plante lui a valu ces emplois; mais elle est à peu près inusitée dans les villes. On se sert aussi de ses racines en décoction, comme laxatives, ainsi que de ses feuilles.

Ibid. Ligne 45. Imprime, *lisez* imprimé.

520. SANGSUE. Nous n'avons point assez insisté dans notre article sur la difficulté qu'il y a d'arrêter le sang chez les enfans auxquels on a appliqué des sangsues. On doit, lorsque l'on est obligé d'en employer chez eux, les placer, autant que possible, sur un lieu où la compression soit possible. *Voyez* HÉMORRAGIE DES ENFANS dans les appendices.

558. SANGUISORBE OFFICINALE, *sanguisorba officinalis*, L. Cette plante de la même famille que la pimprenelle (Tome XLII, page 450), *poterium sanguisorba*, L., et qui a été souvent confondue avec elle pour ses propriétés, qu'elle paraît d'ailleurs posséder à un degré presque analogue, s'en distingue, outre ses caractères botaniques, parce qu'elle est inodore. C'est à elle que Linné rapporte ce que Palmarius dit de la propriété anti-hydrophobique de la pimprenelle.

576. SAPIDITÉ. On a renvoyé à ce mot de INSIPIDE (Tome XXV, page 352); il n'en a pas été traité sous ce titre, mais à SAVEUR, tome L, page 73.

TOME CINQUANTIEME.

40. SARCOPTE. Insecte qu'on avait regardé comme cause de la gale (tome XVII, page 191); des observations plus récentes paraissent porter à croire qu'il vient seulement se déposer sur les pustules de cette maladie. *Voyez* une note à ce sujet, tome XI, page 78 du *Journal complémentaire de ce Dictionaire.*

41. SARCOSE. Nom que donne M. le professeur Chaussier (*table synoptique des fonctions*) à la nutrition des chairs.

73. SAUTERELLE. *Voyez* ce qui a été dit de cet insecte alimentaire, tome XXV, page 310.

Ibid. SAVETTE. Nom du *mal de mâchoire* dans le Vivarais. Tome LV, page 6.

100. SCAMMONÉE. Nous avons indiqué avec tous les auteurs, le *convolvulus scammonea*, L., comme ayant la fleur blanche; cependant il paraît que c'est une erreur. Ce liseron étant frais, a la fleur jaune, ce qui est très-remarquable, car je crois que dans le genre si nombreux *Convolvulus*, il n'y a que le *convolvulus umbellatus*, Lamarck, qui croît à Saint-Domingue, qui soit dans le même cas. Un botaniste qui a récolté le liseron scammonée dans l'Archipel grec en 1820, m'en a remis, et c'est après sa confrontation avec les herbiers les plus riches de la capitale, qu'il s'est assuré que ce végétal était celui qui fournissait la scammonée. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que la couleur de la fleur passe par la dessiccation, et n'est plus alors que d'un jaune terne, de sorte qu'on aura cru qu'elle était primitivement blanche, couleur qui prend volontiers cette nuance dans les herbiers en séchant.

107. SCAPHA. Sorte de bandage auquel on a renvoyé de DISCRIMEN, tome IX, page 498. L'article n'a pas été fait. Ce bandage sert à maintenir l'appareil compressif de la saignée de la temporale, et consiste en tours de bande que l'on roule autour des pariétaux en les dirigeant obliquement vers la nuque.

115. SCAPULALGIE. Inflammation chronique des os omoplats, ou *scapulum*. Tome XXXIV, page 470.

208. SCIRROCCO ou SIROCO. Vent chaud et humide d'Afrique qui a traversé la Méditerranée; et qui, par sa qualité

énervante, cause des maladies en Italie, en Provence, etc. Tome XXX, page 249, et tome LVII, page 156.

210. SCOLOPENDRE (insecte), *scolopendra*. On y a renvoyé d'INSECTE (tome XXV, page 336); il n'en a pas été traité à part.

Les *scolopendres* ou *mille-pieds* sont des insectes aptères, que M. de Lamarck a rangés dans les arachnides, famille des polypodes; elles sont aplaties, composées d'anneaux égaux, qui s'accroissent en nombre avec l'âge, ainsi que les pattes, au nombre de deux sur chaque article (quatre, Geoffroy); elles habitent sous les pierres et dans les trous humides des murailles; elles courent vite en serpentant; elles mordent et produisent quelque enflure à l'endroit mordu, ce qui les a fait appeler du nom de *malfaisans* dans quelques cantons.

A la planche II, fig. I du mot INSECTE (tome XXV) on a figuré la grande scolopendre des Antilles, animal plus dangereux que nos espèces à cause de son volume et de la force de ses morsures.

258. SCORBUT DES ALPES. Tome XL, page 83.

275. SCORPION. Cet animal est figuré à INSECTE (Tome XXXV, page 336, planche I, figure 2).

399. SÈCHE, *sepia officinalis*, Lin. Molusque céphalopode, contenant un os intérieur, connu sous le nom *d'os de sèche*, de *biscuit de mer*, qui entre dans la composition de quelques poudres dentifrices. L'animal habite les bords de la Méditerranée et de l'Océan.

Ibid. SÉCHERESSE. On a renvoyé à ce mot de ÉPHÉMÉRIDES (Tome XII, page 453). Il n'en a pas été traité; on a indiqué à la table les endroits du Dictionaire où il en est question.

514. SEL DE DEROSNE. Un des principes cristallins de l'opium. Tome XXXI, page 275. *Voyez* NARCOTINE, tome XXXV, page 194.

517. SEL MARIN (muriate de soude). Ce sel a des usages économiques nombreux dont il n'est pas de notre ressort de parler ici; qu'il suffise de savoir qu'il est un engrais précieux, et que les bestiaux, les pigeons, etc. le recherchent avidement; il les engraisse à petite dose, sans doute en stimulant leur appétit, ce qui leur fait prendre une nourriture plus abondante.

L'homme s'en sert dans la plupart de ses alimens qui manquent de sapidité, et dont il ne mangerait qu'avec dégoût sans ce condiment. Nous avons calculé que, du fort au faible, chaque individu en consomme environ quatre livres par an; c'est donc à peu près cent millions de livres qu'on emploie en France pour la nourriture seulement, en compensant ce que les enfans dépensent en moins, et les vieillards en plus. Le sel, pris ainsi par petites doses, stimule l'appétit, facilite la digestion, agit comme incisif des voies intestinales, et peut-être comme fondant. C'est le condiment le plus employé et effectivement le plus indispensable à l'homme surtout dans les climats froids et humides où il abonde. Il paraît que, dans les contrées chaudes, les aromates sont plus utiles à l'économie animale, aussi y croissent-ils en quantité considérable. La nature a toujours soin de présenter avec profusion les choses utiles dans tous les climats.

A plus grande dose, le sel marin est un moyen actif, très-puissant, et dont on fait usage dans une multitude d'occasions. On en dissout dans l'eau des pédiluves pour les rendre plus révulsifs; on fomente les tumeurs que l'on veut résoudre avec sa solution chargée; on en met dans les lavemens pour les rendre fortement purgatifs et irritans dans les maladies où il y a perte de la sensibilité ou du sentiment; on en fait avaler des pincées dans l'apoplexie, la paralysie, etc., pour produire une dérivation prompte, etc. Nous en avons fait, il y a quelques temps, un usage heureux que nous croyons devoir mentionner ici. Arrivé près d'un enfant de quinze mois, qui venait d'avoir des convulsions horribles, et qui paraissait mort sur les bras de sa mère; les parens me demandaient à grands cris de leur conserver leur fils unique; le moment était urgent; il n'y avait pas moyen de recourir assez promptement au pharmacien; j'imaginai de demander du sel, et j'en mis plusieurs pincées dans la bouche de l'enfant; sa saveur amère et forte le fit remuer; il ouvrit les yeux; il vomit peu après et cria. On put alors lui faire avaler des liquides, et administrer les moyens ordinaires qui eurent les plus heureux résultats. Nous avons été porté à recourir au sel, en réfléchissant que les convulsions sont produites ou par une lésion cérébrale, ou par un état gastrique, et que, dans ces deux cas, le muriate de soude, par son action irritante, produirait le double effet nécessaire, c'est-à-dire diminuerait la congestion de l'encéphale, ou provoquerait le vomissement. Nous pensons donc qu'en pareille occasion on pourra s'en servir avec quelque avantage, et qu'on pourra diminuer par son moyen la mortalité si grande de la plus redoutable maladie de l'enfance. *Voyez* SODIUM, tome LIII, page 433.

521. SELÉNIATES. Sorte de sels. Tome L, page 542.

572. SEMEN CONTRA. Ce que j'ai désigné comme graine dans la description de ce médicament, ne m'a paru être, à un examen plus attentif, que de petites folioles: j'ignore si elles appartiennent à la plante dont on les retire et ce qu'elles y sont, car ce ne sont ni des divisions de feuilles ni des écailles calicinales; elles sont en trop grand nombre pour être des bractées ou des stipules.

Je dois observer que l'on distingue dans le commerce trois espèces de *semen contra*; celui d'*Alep*, celui d'*Alexandrie* et celui de *Barbarie*. Les deux premiers sont glabres et me paraissent être la même chose; seulement dans le premier, les fleurs sont plus développées et beaucoup sont entières; cette espèce est rare et chère; autrefois elle était la plus commune, car Lemery et Pomet en parlent comme de celle qui était le plus en usage de leur temps, ce que l'on reconnaît à la description qu'ils en donnent. Le second ne se compose que de fleurs brisées et de buchettes avec des boutons de fleurs non développées; c'est celle commune dans le commerce, et que j'ai décrite dans le *Dictionaire*. La troisième espèce est plus pâle, plus légère et velue à la loupe. Les fleurs en sont brisées comme dans le *semen contra* d'Alexandrie.

On ne distingue point de graines dans ces trois espèces de *semen contra*; serait-ce parce qu'étant plus lourdes, elles auront tombé par terre, en faisant subir un vannage à ce médicament, ce qui ne serait pas impossible? Serait ce parce que la fleur n'étant pas mûre, elles n'y sont pas encore visibles? Ainsi, rigoureusement, le nom de *semen* ne convient pas à ce médicament.

On croit que le *semen contra* de la première espèce vient de l'*artemisia judaica*, qui est glabre, tandis que le second serait le produit de l'*artemisia contra*, qui est un peu velu; peut-être pourrait-on soupçonner que l'*artemisia odoratissima* de Desfontaines, plante très-odorante qui croît en Barbarie, le produit aussi; mais il est impossible de rien affirmer de rigoureux à ce sujet; on ne peut qu'avoir des soupçons plus ou moins fondés. Je serais tenté de croire que les *semen contra* sont produits par des armoises à feuilles simples et linéaires, car on ne rencontre que des débris linéaires dans leur composition; s'ils appartenaient à des espèces à feuilles composées, on en trouverait certainement des traces dans le médicament de ce nom. Toutes les espèces d'armoises sont vermifuges, et peuvent être données comme telles, ce qui fait que, sous le rapport médical, il y a peu d'importance à ajouter sur la pureté plus

ou moins grande du *semen contra*, pourvu que la falsification ne soit due qu'à d'autres espèces de ce genre.

On serait tenté de croire que l'on fait une sorte de broyement des fleurs des armoises avant de les mettre en vente, pour donner l'aspect que nous voyons dans le commerce aux *semen contra*.

Il résulte, comme je l'ai dit dans mon article *semen contra*, que nous manquons encore de données bien précises sur ce médicament. M. le docteur De Lens s'occupe de recherches sur les *armoises médicales*, qui éclairciront sans doute ce sujet obscur comme le sont encore, au surplus, beaucoup de ceux de matière médicale, à cause de la difficulté d'en connaître les sources avec exactitude.

M. Bouillon-Lagrange a donné dans le tome VII du *Journal de pharmacie*, page 542, une notice sur l'huile volatile du *semen contra*; on obtient cette huile en distillant le *semen contra*; il en donne un demi-gros par livre; on la prend par gouttes dans de l'eau sucrée ou du sirop; on en fait aussi un sirop particulier. Nous ne voyons pas ce que cette préparation huileuse a de préférable sur l'emploi de la fleur en nature.

La *barbotine*, qui, pour beaucoup, n'est qu'un nom synonyme de *semen contra*, est pour d'autres un médicament différent composé des débris des fleurs de l'*artemisia campestris*, pour d'autres, de l'*artemisia santonica* ou même de la *tanaisie*.

TOME CINQUANTE-UNIEME.

Page 1. SÉNÉ. On a mieux distingué depuis quelque temps dans le séné du commerce une nouvelle espèce dont nous avions dit quelque chose dans notre travail sur cette substance, page 3, ligne dernière, sous le nom de *séné de Tripoli*; la plante qui le produit est certainement un *cassia*; mais on ignore quelle espèce.

Ses feuilles se rapprochent de celles du séné à feuilles aiguës, *cassia acuta*; elles sont comme elles très-entières, glabres, mais plus vertes et beaucoup plus longues, plus étroites, plus minces et plus aiguës encore; les fruits ont également un tiers de longueur en plus et sont plus droits; leur sommet est presque latéral, et terminé par une petite pointe déliée; leur couleur est rembrunie.

Ce séné, appelé actuellement *séné de l'Inde*, paraît être à M. le docteur De Lens, celui que l'on appelait du temps de Lemery et de Pomet, *séné moka*, *séné de la pique*, ce qui est fort probable d'après la phrase de ce dernier sur la longueur des feuilles. M. Lemaire-Lisancourt (*Journal de pharmacie*, tome VII, page 347), fait de la plante qui le produit, on ignore sur quel fondement, une espèce nouvelle qu'il appelle *cassia elongata*; il dit qu'elle se récolte sur la côte occidentale d'Afrique, depuis Gorée jusqu'à Sierra-Leone. A moins d'avoir la plante en feuilles, fleurs et fruits, il est impossible de rien affirmer sur ce sujet, et c'est ce que l'auteur eût dû dire, et ce qu'il ne dit pas, ce qui laisse beaucoup de doute sur son assertion.

Les anciens n'estimaient pas ce séné, sans doute parce qu'il purge peu; il serait nécessaire de faire des expériences comparatives sur ses vertus pour s'assurer si leur opinion est fondée.

Depuis l'impression de l'article *séné*, on a fait une analyse plus complète de ce médicament (*Journal de pharmacie*, tome VII, page 551), et on y a trouvé un principe particulier, que l'on a désigné sous le nom de *cathartine*. *Voyez* ce mot dans les appendices, page 28.

Ibid. Ligne 41. Fait, *lisez* font.

2. Ligne 9. *Cynnanchum*, lisez *cynanchum*.

13. SENEKA. On trouvera dans l'ouvrage de M. Louis

Valentin, sur le *croup* (page 571), des détails relatifs à l'usage du *seneka*.

133. SEPTUM TRANSVERSE DU CERVEAU. Nom de la tente du cervelet d'après M. Chaussier. Tome X, pag. 271.

Ibid. SEPTUM MEDIUM DU CERVELET. Nom de la petite faux du cervelet d'après M. Chaussier. Tome X, p. 272.

132. SEPS. Espèce de lézard cru venimeux. Tome XXVIII, page 94.

147. SEREINAGE. Exposition à l'air des effets soupçonnés empreints de miasmes contagieux. Tome XXVII, page 377.

Ibid. SEREINE (goutte). Synonyme d'AMAUROSIS. Tome I, page 430.

155. SERMENT. Les médecins nommés pour faire un rapport en justice, sont d'abord obligés d'aller prêter serment devant le juge, et de le prêter encore s'ils doivent être entendus à l'audience. Ces formalités ordonnées par la loi, nous semblent surabondantes en ce qu'un médecin, s'il est digne de ce nom, ne doit prononcer qu'en conscience et d'après sa conviction la plus intime; elles sont cause que les médecins très-occupés redoutent d'être appelés devant les tribunaux, parce qu'elles exigent beaucoup de temps, et que ces fonctions sont à peu près gratuites, tant les honoraires en sont modiques, et tant ils exigent de formalités pour être perçus, ce qui fait que le plus souvent on les abandonne. Il résulte de cette répugnance que les rapports en justice sont souvent abandonnés à des gens peu capables, et qui peuvent compromettre par ignorance la vie ou l'honneur des personnes mises en jugement et sur lesquelles ils sont appelés à prononcer.

On exigeait autrefois des médecins, un serment avant qu'ils exerçassent leur art, dans lequel ils promettaient de se comporter avec probité et désintéressement. Hippocrate a laissé un *serment* qui est un modèle à suivre, qui devrait être affiché dans le cabinet de chaque homme de l'art, parce qu'il trace les devoirs de tout médecin honnête. Il est transcrit à MÉDICALE (instruction). Tome XXXII, page 17. M. Duval a donné une notice sur les *sermens en médecine*, et une traduction française de celui d'Hippocrate (*Biblioth. médic.* Tome LX, page 271, année 1818). M. le docteur Godelle avait également donné trois mois avant (février 1818), dans le même ouvrage, une traduction de ce serment.

166. Ligne 32. Membrane fausse, *lisez* membrane (fausse).

195. SERRE-BRAS. Sorte de bandage dont on entoure la compresse des vésicatoires pour la maintenir. Il sert à pouvoir se panser soi-même. *Voyez* VÉSICATOIRE, tome LVII, page 548.

Ibid. SERRE-COU. Tome XXVI, page 486.

Ibid. SERRE-NOEUD DE BOUCHET. Tome XLIV, page 252.

202. SESELI DE CANDI. Tome LV, page 312.

Ibid. SESSEYEMENT. Habitude de prononcer trop fort les consonnes sifflantes. Tome XXXIX, page 332.

218. SEX-DIGITAIRE. Monstruosité qui consiste à avoir six doigts aux mains ou aux pieds. Tome XXXIV, page 190. *Voyez* POLYDACTYLIE, tome XLIV, page 142.

244. SEXUELLES (parties). On a renvoyé à ce mot de OVAIRE. Tome XXXIX, page 49; il n'a pas été fait; c'est à SEXE, tome LI, page 218 qu'est traité tout ce qu'il comporte.

Ibid. SHINACH. Maladie particulière aux vaches d'Irlande. Tome VII, page 241. On croit que c'est le COWPOX (tome VII, page 239.

282. Ligne 41. Qui donne naissance, *lisez* qui doit sa naissance.

284. Ligne 31. Considérations, *lisez* conditions.

290. Ligne 23. Les secousses, *lisez* la secousse.

305. SIGYNES. Nation dont parle Strabon, qui paraît être la peuplade nommée *Macrocéphale* par Hippocrate, tome XII, page 230. *Voyez* MACROCÉPHALES, tome XXIX, page 449.

309. SILER. Synonyme de LASER. Tome XXVII, pag. 289.

Ibid. SILICATES. Sorte de sels. Tome L, page 542.

315. Ligne 12. De Cayenne, *lisez* de la Guyane.

313. SILURE. Poisson électrique. Tome XLIII, page 660.

Ibid. SIMAROUBA. On trouve une analyse récente de cette écorce dans le *Journal de pharmacie*, tome VIII, page 57.

319. SIMOON. Vent brûlant et suffocant de l'intérieur de l'Afrique. Tome XXXII, page 451.

394. SINUS DE MORGAGNI. Cul-de-sac que l'on observe dans l'oreillette gauche formé par le bord tranchant de la valvule du trou de Botal. *Voyez* COEUR. Tome V, page 425.

Ibid. SINUS VEINEUX. Tome XXXI, page 189.

Ibid. SINUS DE LA VEINE PORTE. Tome XLIV, page 336.

409. SITUATION FIXE. On a renvoyé à ce mot de PROPRIÉTÉS (Tome XLV, page 463). Il n'en a pas été traité dans l'ouvrage.

Barthez (*Nouveaux élémens de la science de l'homme*), a donné le nom de *force de situation fixe* à la résistance que présentent les muscles pendant la vie, à des puissances qui les déchireraient après la mort; il est probable qu'elle existe aussi, suivant lui, dans le périoste et les ligamens. Il rapporte (page 52 de cet ouvrage, deuxième édition) des faits nombreux de fractures des os, dues à la force de la situation fixe.

448. SOIE (maladie des ouvriers en) (1).

Le nombre des ouvriers en soie dans la seule ville de Lyon qui est, il est vrai, leur terre classique, ne peut être évalué à moins de quatre-vingt mille; plusieurs villes du midi de la

(1) Cet article qui complète les *maladies des artisans*, maladies qui sont traitées plus complétement dans le Dictionaire que dans aucun autre ouvrage, nous a été envoyé trop tard (21 octobre 1821) pour pouvoir être inséré à son ordre alphabétique; nous l'avons réservé pour les Appendices.

Mais depuis nous l'avons vu imprimé dans un volume intitulé : *Traité des maladies des artisans*, où il est inséré avec un extrait puisé souvent textuellement dans les nombreux articles sur le même sujet, que nous avons donnés au Dictionaire, concurremment avec la réimpression d'un grand nombre de passages de la *traduction* de Ramazzini.

Quel qu'ait été notre étonnement à la vue de ce recueil, nous n'avons pas dû pour cela ne pas imprimer le travail de notre collaborateur qui manquerait ici, puisqu'il complète la série des maladies des artisans. Nous le pouvions avec d'autant moins de scrupule que nous avions une possession antérieure, et que celui qui a réuni les matériaux dont nous venons de parler, ne l'aura sans doute obtenu de l'auteur qu'averti par lui qu'il devait être inséré dans le Dictionaire des sciences médicales.

France en contiennent une grande multitude; ils ont des maladies qui paraissent leur être particulières, et leurs habitudes physiques et leurs habitudes morales méritent de fixer l'attention des médecins; cependant Ramazzini et ceux qui à son exemple ont étudié l'influence des professions sur la santé, ont oublié d'observer sous le rapport médical, cette classe d'artisans si considérable et si utile. On chercherait en vain dans les ouvrages publiés par les médecins lyonnais, quelques faits sur les maladies propres aux ouvriers en soie; Pouteau et ses successeurs n'ont rien écrit sur cet important sujet.

On peut comprendre sous la dénomination générique d'ouvriers en soie, un grand nombre d'individus qui exercent des professions très-différentes; ceux-là filent la coque du précieux bombix, ceux-ci (les mouliniers) mettent sur le moulin la soie des bobines; elle est tordue et livrée au commerce, soit à l'état de trame, soit à celui d'*organsin*. Lorsqu'elle a été séchée au degré convenable dans des étuves disposées pour lui faire éprouver cette préparation, le teinturier s'en empare, la revêt de couleur et la remet à la *dévideuse*. Celle-ci étend les longs et épais écheveaux du tissu animal autour de cylindres fabriqués avec des tiges de jonc, et à l'aide d'une mécanique ingénieuse qui fait tourner rapidement à la fois un nombre plus ou moins grand de ces machines, elle *dévide la soie*, c'est-à-dire couvre de ses fils une grande quantité de bobines de bois. De très-jeunes enfans ou des individus des deux sexes qui n'ont pas la force, le temps ou le talent d'occuper un métier, filent encore les bobines, et au moyen de rouets, font passer le tissu qui les enveloppe sur un grand nombre de très-petits cylindres de jonc (canettes), que l'ouvrier introduit chargés de soie dans la navette. Ici commence la fabrication des étoffes; ceux qui s'en occupent spécialement sont les ouvriers proprement dits. Les procédés par lesquels on fabrique des velours, des satins ne sont pas les mêmes que ceux qui servent à perfectionner les étoffes dans lesquelles l'or est allié à la soie, ou dont le tissu présente aux yeux, des fleurs, de riches compartimens, des dessins divers.

Le nom de *satinaires* n'a jamais eu cours que parmi les ouvriers en soie; on les désignait autrefois par celui de *taffetatiers*, mais cette expression est aujourd'hui tout à fait inusitée, et ils la prennent en mauvaise part. On la trouve cependant encore dans Rousseau. L'autorité locale les appelle dans ses ordonnances, *ouvriers de la fabrique de Lyon*, ou simplement, *ouvriers de la fabrique*; cette dénomination est celle qui leur plaît le plus, peut-être parce qu'elle les représente comme formant une corporation distincte, la première de la cité par son genre d'industrie.

Il n'y a rien dans la soie teinte qui puisse exposer celui qui la travaille à des maladies spéciales, c'est donc à d'autres causes qu'il faut attribuer celles dont les ouvriers de la fabrique sont affectés, cette profession n'est donc nuisible que par les attitudes vicieuses auxquelles elle contraint quelques parties de leur corps pendant une grande partie du jour et de la nuit; mais mon travail serait incomplet, si ne voyant ces artisans qu'en action, je les isolais de leurs habitudes domestiques et morales; et les uns et les autres de ces modificateurs se réunissent pour altérer leur constitution, et lui imprimer un caractère particulier.

Un teint pâle, des membres grêles, ou bouffis par des sucs lymphatiques, des chairs molles et frappées d'atonie; une stature en général audessous de la moyenne, telle est la constitution physique ordinaire aux ouvriers en soie lyonnais. Il y a dans leur physionomie, je ne sais quel air de simplicité et de niaiserie; leur accent dans la conversation est singulièrement lent et plat. Tout en eux annonce la prééminence d'action des vaisseaux et des tissus blancs sur les muscles et les nerfs, et surtout sur les vaisseaux sanguins. Leur corps manque de proportion, leurs extrémités abdominales sont déformées de bonne heure par le rachitis. Ils ont une allure qui les fait reconnaître partout; lorsque, les jours de fêtes, un habit plus propre semble les confondre avec les autres citoyens, on les reconnaît encore au développement irrégulier du squelette et à leur démarche incertaine et entièrement dépourvue de grace. La juste proportion des parties semble mieux conservée dans les femmes. Cette différence tiendrait-elle à l'interruption plus fréquente des travaux qui a lieu souvent par ces dernières, plus essentiellement appliquées au soin et à l'entretien du ménage, ou faut-il l'attribuer à la manière de se vêtir, à une sorte de coquetterie qui leur inspire les moyens de déguiser cette altération des formes corporelles? Les jeunes gens des campagnes voisines de Lyon qui arrivent dans cette ville pour y embrasser la profession de fabricant d'étoffes de soie, ne tardent point à perdre leur fraîcheur et leur embonpoint, et des engorgemens variqueux des jambes et plusieurs maladies qui appartiennent à la classe des scrofules, signalent bientôt la révolution qui se fait en eux.

Considéré au moral, l'ouvrier en soie lyonnais est doux, inoffensif, très-attaché à ses préjugés; son intelligence, sauf les exceptions, est extrêmement bornée, et l'habitant des contrées les plus sauvages a un plus grand nombre d'idées, et sait les combiner plus habilement que lui. Il y a une singularité remarquable dans la trivialité de son langage; elle consiste dans le sens qu'il donne à certains mots, détournés par

lui de la manière la plus bizarre de leur acception ordinaire ; de même que les femmes des halles de Paris ont une originalité tout à fait locale, de même les ouvriers des fabriques de Lyon ont dans leurs manières, et surtout dans leur langage, un caractère entièrement étranger aux gens du peuple des autres parties de la France. Les habitudes physiques de ces artisans deviennent de jour en jour moins saillantes, moins caractéristiques, et le temps n'est pas loin où elles ne seront plus présentées que par la tradition. Depuis la révolution, tout ce qui distinguait extérieurement et caractérisait si bien les professions, a disparu par degrés, et il n'y a plus entre les différentes classes de la société, sous le rapport des vêtemens et des habitudes, que des nuances peu sensibles. Un écrivain lyonnais, Charles Bordes, a bien peint l'ancien caractère des ouvriers en soie, dans une petite comédie qui ne mérite d'être rappelée que sous ce rapport. Tandis que les ouvriers de Manchester se livrent avec une grande violence à des excès fort répréhensibles lorsque les manufactures sont oisives, les quatre-vingts mille ouvriers en soie de Lyon, lorsque l'inactivité des métiers les réduit à la misère, ne commettent aucun désordre, et n'opposent à l'indigence qu'une force d'inertie. Les plus paresseux d'entre eux parcourent le soir les rues de la ville, demandant l'aumône en chantant, et il n'y a pas d'exemple que pendant ces momens critiques, heureusement fort rares, ils se soient réunis pour former une opposition quelconque à l'autorité. Cependant les archives de la cité conservent la mémoire de quelques émeutes populaires causées par eux ; ils ne furent pas étrangers aux désordres révolutionnaires qui affligèrent la ville en 1793 et en 1794, mais il faut ajouter qu'alors, ils se montrèrent bien moins féroces qu'avides de pillage.

Laborieux pendant la semaine, ces ouvriers sont incapables de se mettre en mesure, lorsque le commerce fleurit, contre la misère qui les attend lorsqu'il languit : le dimanche et le lundi, seuls jours pendant lesquels ils fassent un peu d'exercice hors de leurs ateliers, voient se consommer en orgies, en parties de plaisir de toute nature, le salaire du travail de la semaine entière. Fidèles à leur imprévoyance, ils traversent la vie toujours pauvres, quelquefois très-misérables, et peut-être toujours heureux.

La corruption des mœurs parmi eux est très-grande; elle s'y montre avec une naïveté qui passerait pour une extrême effronterie dans une classe plus éclairée. Rousseau en présente un exemple remarquable dans la première partie des *Confessions* (livre IV); mais il n'aurait pas dû, établissant un principe sur un fait, ajouter à son récit ces paroles calomnieuses :

« il m'en est resté une impression peu avantageuse au peuple de Lyon, et j'ai toujours regardé cette ville comme celle de l'Europe où règne la plus affreuse corruption. » Leurs communications entre eux sont si intimes, que le libertinage existe chez eux bien long-temps avant que les organes aient acquis la force et le développement nécessaires pour le supporter; une soupente, qui a tout au plus dix pieds carrés, reçoit souvent toute la maison dans cet étroit espace, c'est-à-dire le père, la mère, deux ou trois enfans, un ouvrier et une ouvrière. L'habitude de la masturbation est chez eux tellement prématurée, qu'on ne peut guère fixer l'âge auquel ils commencent à la prendre; il règne dans une partie de cette classe un sigisbéisme grossier, le parrain d'un ou de plusieurs enfans d'un de ces artisans, est chez lui l'ami de la maison.

Mais suivons-les dans leurs demeures. Ils occupent les parties les plus malsaines d'une ville immense, dont les rues sont en général trop étroites, relativement à l'extrême hauteur des maisons Le quartier *Saint-Georges*, remarquable par l'entassement des maisons mal construites, mal aérées, dans un espace étroit, resserré entre la Saône et la montagne *Saint-Just*, contient un grand nombre de ces artisans. Beaucoup d'individus sont réunis dans un petit appartement, ils couchent sur des soupentes, et n'ont audessus de leur tête pendant qu'ils dorment, qu'une colonne d'air de vingt à vingt-quatre pouces de hauteur. Peu de propreté dans leurs habitations, ajoute encore à tant d'inconvéniens; l'air emprisonné dans des rues étroites, dans des rues obscures et profondes que le soleil ne vivifie jamais, exhale habituellement une odeur acide qui dépend de ce qu'il n'est pas renouvelé, et des miasmes que dégagent, soit les immondices contenues en grande quantité dans les maisons, soit les poumons du grand nombre d'individus des deux sexes et de tous les âges, qui vivent rassemblés dans un espace de terrain fort resserré. Leurs alimens dans la semaine sont grossiers, souvent malsains.

A l'action puissante de ces modificateurs hygiéniques, réunissons celle qui résulte des attitudes de plusieurs parties du corps des ouvriers en soie pendant qu'ils travaillent.

Des enfans très-jeunes sont placés au rouet destiné à faire les canettes; là, constamment courbés, sans mouvemens généraux, sans pouvoir respirer un air libre, ils contractent des irritations qui, par la suite, deviennent des maladies scrofuleuses; leurs faibles membres se contournent, leur colonne vertébrale se dévie, ils s'étiolent, et dès leurs premières années, ils sont ce qu'ils doivent être toujours, débiles et valétudinaires. D'autres enfans sont occupés à tourner des roues qui mettent en mouvement de longues mécaniques à dévider; la vie des bras s'ac-

croît aux dépens de celle des jambes, et ces petits malheureux ont souvent les membres abdominaux déformés par le rachitis. A la même mécanique, sont placées des femmes qui dirigent le dévidage, elles sont sans cesse debout, et le bruit qui les environne les oblige à parler très-haut; de là, des prédispositions aux engorgemens abdominaux, aux varices des cuisses et des jambes et aux inflammations pulmonaires.

Un ouvrier en soie commence sa journée de grand matin, et la prolonge fort avant dans la nuit; quand la lumière du jour lui manque, il y supplée par celle de la lampe. Assis sur un banc élevé, ses deux pieds portent à faux sur le sol. Pendant que l'une de ses jambes est dans un parfait repos (c'est toujours la même), l'autre presse alternativement de longs morceaux de bois ou falons, qui correspondent à la trame du métier. Le corps un peu incliné en avant donne aux deux mains qui sont appliquées contre le tissu, chacune de son côté, la faculté de recevoir et de renvoyer alternativement la navette. Chaque fil réuni à la trame de l'étoffe par cette opération est assujéti contre celui qui le précède au moyen d'un balancier qui vient frapper le tissu; le choc est reçu sur le tissu et immédiatement par un gros cylindre de bois autour duquel l'étoffe est roulée, et avec lequel le ventre et le bord inférieur de la poitrine de l'ouvrier sont en contact. Dans les changemens importans que les métiers ont subis depuis quelques années, les inventeurs se sont plus appliqués à perfectionner le travail qu'à découvrir, pour l'ouvrier en soie, une gymnastique plus commode. Il faut distinguer trois circonstances dans la manœuvre de l'ouvrier en soie qui travaille: 1°. l'action de ses bras, dont l'un, le gauche, fait continuellement un mouvement d'élévation et d'abaissement, tandis que le droit avance et recule sans cesse dans un sens horizontal pour conduire le balancier (battant); 2°. la situation de ses jambes, dont l'une est sans cesse en repos, et l'autre toujours en mouvement; 3°. le coup qu'il reçoit immédiatement à chaque instant dans la région épigastrique par la percussion des balanciers contre l'étoffe tissue.

Ces considérations sur les habitudes physiques, morales et domestiques des ouvriers en soie, et sur les attitudes de leur corps pendant qu'ils travaillent, expliquent leurs maladies, et je pourrais, ces données posées, me dispenser de les énumérer. Les maladies qui leur sont propres sont généralement celles du système lymphatique; elles dépendent de l'énergie des vaisseaux et tissus blancs et de leur prééminence sur les vaisseaux sanguins. Aussi voit-on chez eux, et en grand nombre, pendant l'enfance, des engorgemens des glandes lymphatiques, des tumeurs blanches, des ulcérations, des opthal-

mies scrofuleuses, le rachitis, le carreau (assez rarement la phthisie), des gibbosités vertébrales. Ces maladies dépendent moins de leur profession que de leur genre de vie, que de l'influence prolongée des modifications hygiéniques, l'air, l'habitation, le régime. Beaucoup d'affections vénériennes sont le résultat de leurs débauches; plusieurs phlegmasies cutanées, la gale surtout, sont causées chez eux par le défaut de propreté. Voyons maintenant quelles maladies résultent plus immédiatement de l'exercice de leur profession.

Ils se plaignent souvent, et surtout les femmes, de tiraillemens incommodes dans les muscles du dos et de la poitrine. On croirait, au premier abord, que ces douleurs vagues, obtuses et profondes annoncent la période encore latente d'une phthisie qui ne tardera pas à désorganiser le poumon; il n'en est rien pourtant, et la suspension des travaux, secondée par quelques embrocations sur les parties douloureuses avec l'huile camphrée ou le baume tranquille, ne manque guère de dissiper ces symptômes.

La percussion qu'éprouve si souvent leur région épigastrique, trouble la digestion et les dispose aux fièvres gastriques, fort communes chez eux, comme l'histoire de leurs habitudes a dû le faire présumer.

Presque tous ces artisans ont, dans un âge avancé, mais souvent dès l'âge adulte, des engorgemens et des ulcères variqueux, aux extrémités abdominales, spécialement aux jambes, maladie qui tient à ce qu'étant assis, ils ont sans cesse les jambes pendantes. Celle qui est en repos est plus fréquemment malade que l'autre. Les ulcères variqueux des ouvriers en soie entretenus par la cause qui les a produits, sont affectés d'une inflammation chronique. Ils appartiennent à la classe de ceux qu'on nomme *habituels;* leur fond est pâle, leur bord livide, et gorgé de sucs séreux. On ne peut, dans la plupart des cas, les faire cicatriser sans compromettre la santé de l'ouvrier qui les porte, surtout si on n'a pas eu la précaution d'établir un cautère avant de les guérir. Cette maladie n'est point locale. La véritable cause de l'ulcère est un engorgement chronique de l'un des organes abdominaux à parenchyme, surtout de la rate. La position habituelle des jambes n'est que la cause occasionelle. Ce qui a été dit de la situation du corps des ouvriers pendant leur travail fait présumer que la circulation veineuse abdominale est très-lente chez eux; une circonstance fréquente de ces lésions, est l'habitude qu'ont ces artisans de se remettre à l'ouvrage immédiatement après avoir pris leur repas.

Comment prévenir ces différentes maladies? Une grande partie des ouvriers en soie de Lyon est déjà soustraite à l'in-

fluence si funeste de l'habitation dans un lieu mal sain ; beaucoup ont quitté la ville et fixé leur séjour soit aux Brotteaux, plaine que le Rhône sépare de la cité et arrose quelquefois, soit à la Croix Rousse, faubourg considérable, situé sur une haute montagne, et dans une position très-favorable à la conservation de la santé. Là, le prix du vin et des alimens, plus modique, leur permet une nourriture plus saine et plus abondante ; là, les rues sont en général larges et bien percées, les maisons mieux construites, les cours plus vastes, les ateliers plus grands ; là enfin, des promenades ombragées d'arbres et une campagne dans laquelle circule un air vif et pur, les invitent à l'exercice, et leur offre chaque jour une distraction utile et agréable. Un seul hôpital engloutit tous les malades d'une ville de cent soixante mille ames ; en le supposant parfaitement administré et construit d'après les principes les plus convenables aux établissemens de cette nature, on aurait encore à lui reprocher un inconvénient d'une haute importance, celui d'enfermer un trop grand nombre d'individus dans un espace resserré. La construction d'un hôpital secondaire, d'un hôpital spécial, ou simplement d'un hospice de convalescens, serait un présent inestimable fait à la population lyonnaise. Les ouvriers en soie, que des maladies chroniques font si souvent languir et périr dans les salles du grand Hôtel Dieu, trouveraient dans l'hôpital de la Croix-Rousse la convalescence et la santé.

Les médicamens qui réussissent le mieux dans le traitement de leurs maladies scrofuleuses, sont les révulsifs et les toniques.

On guérit leurs ulcères, ou plutôt on s'oppose à leur trop grand accroissement, par le repos de la jambe malade et l'usage habituel d'une compression méthodique faite avec un bas de peau de chien lacé. Beaucoup de ces ouvriers se garnissent la jambe qui est en action, d'attelles de bois pour la préserver des contusions et des effets du frottement. (MONFALCON)

448. SOIE ou SOYON. Maladie du porc, décrite à EPIZOOTIE. Tome XIII, page 69.

507. SOLANINE. Principe alcalin découvert dans la morelle, *solanum nigrum*, L., et la douce-amère, *solanum dulcamara*, L., par M. Desfosses, pharmacien à Besançon ; c'est surtout dans les baies de la morelle qu'elle existe en plus grande quantité.

On l'obtient en versant de l'ammoniaque sur le suc filtré de ces baies bien mûres, ce qui détermine un précipité grisâtre que l'on place sur un filtre pour le laver à l'alcool bouillant ; l'évapo-

ration de ce liquide donne de suite l'alcali assez pur. Cette substance est sous forme de poudre blanche, opaque, sans odeur, d'une saveur légèrement amère et nauséabonde, qui se développe par sa solution dans l'acide acétique; elle forme des sels incristallisables. La solanine est insoluble dans l'eau froide; l'eau chaude n'en dissout qu'un $\frac{1}{8000}$, et l'alcool fort peu. Elle n'exige qu'une petite quantité d'acide pour être saturée.

Quatre grains de cette substance, introduits dans l'estomac d'un chien ou d'un chat, excitent des vomissemens violens, suivis d'un assoupissement qui dure plusieurs heures. Un jeune chat a supporté sans mourir l'introduction de huit grains de cette substance. Elle n'a point encore été employée sur l'homme.

Les propriétés vomitives de cette substance paraissent plus développées que celles de l'opium, les propriétés narcotiques le sont beaucoup moins (Magendie, *Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens*, page 56).

Ibid. SOLANO. Vent chaud d'Afrique que l'on éprouve en Espagne. C'est le même que le scirocco d'Italie. Tome XXX, page 249.

583. SOLUTUM. Nom latin employé pour désigner le résultat de l'opération pharmaceutique connue sous le nom d'infusion, et la distinguer de celle-ci. Tome LI, page 506.

TOME CINQUANTE-DEUXIEME.

Page 129. SOMNO-VIGIL. Synonyme de somnambule. Tome LII, page 117.

147. SONDE A DOUBLE COURANT. M. Jules Cloquet, chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis, a renouvelé l'usage de la sonde à *double courant*, composée de deux canaux accolés dans toute leur longueur, ayant deux pavillons, et chacun un œil à leur extrémité postérieure, mentionnée par Haler (*Statique des animaux*, trad. par Buffon, p. 221). Par l'un, et au moyen d'un tuyau de gomme élastique adapté à un réservoir, il introduit de l'eau distillée, chauffée à la température du corps (32 degrés), qui se répand dans la vessie, la lave, la baigne, la distend si l'on veut, et ressort ensuite par l'autre tube. On conçoit quels avantages considérables peuvent résulter d'un semblable moyen thérapeutique. L'auteur fait passer jusqu'à cinquante litres d'eau en quelques heures dans la vessie, sans fatigue. Il emploie ce moyen dans le catarrhe vésical, les douleurs de vessie, la contraction de cet organe. Il ne désespère pas de pouvoir fondre la pierre même à l'aide d'un liquide convenablement approprié. Pour les détails de l'appareil, voyez *Nouveau journal de médecine*, juillet 1821, p. 329.

155. Ligne 21. *Scamonea*, lisez *secamone*.

162. SORCIER. On a renvoyé à ce mot de FOLIE (tome XVI, page 188). Il n'en a pas été traité. *Voyez* SORT, tome LII, page 162.

Ibid. SORGO ou SORGHO. On a renvoyé à ce mot de MILLET (tome XXXIII, page 436). Il n'en a pas été traité.

C'est une plante graminée, *holcus sorgho*, L., naturelle à l'Afrique, et dont les graines servent de nourriture aux peuples des contrées les plus chaudes de ce pays, avec le millet. C'est l'*holcus saccharatus* qui est le plus avantageux à cultiver, et on peut l'employer à l'instar du maïs, dont il a toutes les bonnes qualités; de plus, on en retire un sirop et même du sucre. On cultive aussi l'*holcus caffrorum*.

177. SOUFLET APODOPNIQUE. Sorte de souflet employé dans l'asphyxie des noyés. Tome XXXVI, page 423.

195. Ligne 23. Et VÊTEMENT, *rayez* ces mots.

215. SOURIRE. *Voyez* RIRE, tome XLIX, pages 43 et 45.

Ibid. SOURIRE ASPAMIQUE. Tome XXIX, page 330, et tome LVIII, page 229.

Ibid. SOURIS. Quadrupède dont il est parlé, tome XXX, page 406.

227. SOUS-CUISSE. Sorte de bandage propre à empêcher de remonter les *bandages de corps*, ainsi nommé parce qu'il passe en dedans de la cuisse. Tome XV, page 23.

228. SOUS-ZIGOMATIQUE. Nom que M. Chaussier donne au nerf massetérien. *Voyez* MASSETÉRIQUE, tome XXXI, page 84.

239. Ligne 19. Arnold, *lisez* Arnauld.

245. Ligne 9. Rudolphe, *lisez* Rodolphe.

271. SPECTACLE. *Voyez* THÉATRE, tome LV, page 63.

274. SPEDALSKHED. Nom synonyme de RADESYGE. Tome XXVII, page 479. On y a renvoyé de LÉPREUX.

275. SPERMATISME. Difficulté de rendre le sperme. Tome XXXIX, page 68.

305. SPHEX. Sortes d'insectes analogues aux fourmis, et qui font des piqûres très-vives. Tome XXV, page 319.

322. SPINITIS. Inflammation de la moelle de l'épine. Tome LVII, page 315.

Ibid. SPIRITUALISTES. Secte de médecins anciens, la même que les pneumatiques, dont il est question à ce mot, tome X, page 107.

Ibid. SPITAELSKA. Sorte de lèpre ou dartre endémique aux îles Feroë, et en Islande, causée, suivant Horrebows, par l'usage excessif du poisson. Tome XII, page 187.

329. SPLENIFICATION. Etat morbifique d'une partie qui offre l'apparence du tissu propre à la rate. Tome XXIV, page 554.

335. SPRUCE. Sorte de bière faite avec la décoction de pin ou de sapin. Tome III, page 121. M. Kéraudren a donné une notice sur une bière de cette nature, qui peut être très-utile en mer. Voyez *Bulletins de la société de la faculté de médecine de Paris*, 1807, tome I, page 116.

343. SQUELETTIQUE. Mot synonyme de MARASME. Tome III, page 621.

399. SQUIRROGASTRIE. Tome XXXVI, page 238.

Ibid. SQUIRROSARQUE. On a renvoyé à ce mot de DESCALORINÈSES. Tome VIII, page 505.

403. (Cet *errata*, depuis la page 403 jusqu'à la page 446, appartient à l'article STAHLIANISME, qui, imprimé loin des yeux de l'auteur, n'a pu être soumis à sa révision). Ligne 3. De ceux qui n'obéissent pas, *lisez* de ceux qui n'y obéissent pas.

405. Ligne 22. De mots empruntés de la scolastique, *lisez* de termes empruntés de la philosophie de l'école.

406. Ligne 12. Aucune opération chimique ne peut avoir lieu dans le corps humain que..., *lisez* nulle opération chimique ne peut avoir lieu dans le corps humain,..... si ce n'est.

407. Ligne 16. *Quid dicam*, lisez *quid scribam.*

408. Lignes 1 et 2. Les trois principales divisions de la médecine en physiologie, etc., *lisez* les trois principales divisions de la médecine, savoir la physiologie, etc.

409. Ligne 8. Vrais, *lisez* trois.

410. Ligne 13 et suivantes. Par le moyen de l'organisme, etc. *lisez* par le moyen d'un système particulier de machines, lequel fait partie de l'organisme général, et dont l'action concourt au même but, savoir, etc.

Ibid. Ligne 17. Cet organisme, *lisez* l'organisme.

Ibid. Ligne 5, *effacez* mais.

411. Ligne 19. Après odeurs, *ajoutez* que nous avons déjà perçues.

412. Ligne 3. Le sang, *lisez* le mélange.

Ibid. Il faut insérer ceci entre le premier et le second *alinéa.*
La respiration agitant sans cesse le tissu du poumon, concourt puissamment à la production de la chaleur vitale; cependant il n'est pas douteux que dans l'acte de l'inspiration, le *phlogiste*, φλογιστον, ou feu principe de l'air, ne pénètre dans ce viscère, et de là dans la masse des humeurs (*Théor. méd.*).

414. Lignes 1 et 2. Ce me semble, *lisez* ce semble.

Ibid. Ligne 26. Et à l'activité, *lisez* de l'activité.

Ibid. Les sept lignes du quatrième alinéa doivent être mises en note.

417. Ligne 24. Sa plus haute période, *lisez* son plus haut période.

418. Ligne 6. *Das er breche*, lisez *das er endlich breche.*

419. Premier alinéa : les dix lignes sont une note.

Ibid. Ligne 26. A la nécessité, *lisez* au besoin.

420. Ligne 21. A l'humeur salivaire, *lisez* à la salive.

Ibid. Ligne 26. Que cette humeur subit, *lisez* qu'il subit.

422. Ligne 20. Et d'un mouvement qui provient, etc., *lisez* et d'un mouvement qui, partant de l'objet extérieur, réagit sur le premier.

Ibid. Ligne 24. Instantané, *lisez* instantanée.

423. Ligne 23. A une heure marquée, *lisez* à des heures marquées.

424. Ligne 13 et suivantes. Elles paraissent isoler, pour ainsi dire, l'ame pensante en concentrant toute son activité sur des idées, etc., *lisez* elles paraissent concentrer toute l'activité de l'ame pensante sur des idées, etc.

Ibid. Ligne 13. Connaît sur-le-champ, *lisez* intuitivement.

Ibid. Ligne 3. Voit un, *lisez* voit tout un.

425. Ligne 8. Tendent à se porter au dehors, *lisez* se portent ou tendent à se porter au dehors.

Ibid. Ligne 9. L'homme, *lisez* le corps.

426. Ligne 29. Avec les maladies, *lisez* avec la maladie.

432. Ligne 29. Un arbre, *lisez* le tronc d'un arbre.

433. Ligne 14. Toutes les affections, *lisez* toutes affections.

443. Ligne 27 et suiv. Heister a omis de dire, etc., il y a ici sept lignes qui doivent être mises en note.

444. Ligne 25. En devoir suivre les idées, *lisez* en devoir suivre toutes les idées.

445. Ligne 16. Mais il y a deux forces, *lisez* mais il a deux forces.

446. Ligne 22. Pouvait, *lisez* pourrait.

449. STAPHYLORAPHIE. Nom donné par M. le professeur Roux à la réunion du voile du palais. *Voyez* VOILE DU PALAIS, tome LVIII, page 285.

504. STELLION. Sorte de lézard fort célèbre dans la médecine égyptienne. Tome XXVIII, page 93.

TOME CINQUANTE-TROISIEME.

Page 22. STOMATORRHAGIE. Synonyme d'hémorragie de la bouche.

Ibid. STOMOXE, *stomoxys calcitrans*, Fab. Mouche qui pique l'homme dans les jours chauds de l'été. Tome XXV, page 326.

47. STRICTUM. Principe des maladies admis par Thémison. Tome XXII, page 105, et tome XXXIII, page 222.

71. STUPORISME. Tome VIII, p. 568, et t. XXXIX page 68.

98. SUC DE RÉGLISSE. Nom que l'on donne, dans le public, à l'*extrait de réglisse. Voyez* RÉGLISSE, tome XLVII, page 390.

111. SUCCINITE. Poussière jaune qui se sublime au col de la cornue pendant la distillation du succin. Tome LIII, page 106.

118. Ligne 37. *Aloës*, lisez *aloë.*

170. Ligne 29. *Juglaus*, lisez *juglans.*

216. Ligne 7. *Paucas*, lisez *pancas.*

Ibid. Ligne 11. Quatre à cinq cents, *effacez* cents.

275. Avant l'*alinea* commençant par : Dans l'article folie, etc., *mettez* 1°.

283. Avant l'*alinéa* commençant par : L'exposition du traitement, etc., *ajoutez* 4°.

402. SULFURES SULFURÉS. On a renvoyé à ce mot de HYDRO-SULFURES (tome XXII, page 478), c'est *sulfites sulfurés* qu'il faut lire. Tome LIII, page 392.

460. SURCALORINÈSES. L'une des classes de maladies admises par M. Baumes. Tome VIII, page 505.

510. SUROXYGÉNÈSES. Tome LIII, page 510. On y a renvoyé de DÉSOXYGÉNÈSES (tome VIII, page 568).

526. SUSPENSEUR DU TESTICULE. Nom du muscle *crémaster*. Tome XIII, page 270.

528. SUSTENTATION (base de). Lieu sur lequel porte le corps. *Voyez* STATION, tome LII, page 464.

529. SUTURE DE GALIEN. Espèce de gastroraphie. Tome XVII, page 442.

Ibid. SUTURE ROYALE. Couture que l'on faisait du sac herniaire dans toute sa longueur. Tome III, page 362.

532. SYMBLÉPHARUM. Synonyme de SYMBLEPHAROSE (cité tome XXIV, page 142). Tome LIII, page 532.

TOME CINQUANTE-QUATRIEME.

Page 82. SYNCHONDROTOMIE. Section du pubis. Tome LIV, page 62.

164. SYRMAISME. Vomissemens diététiques. T. XXII, page 536.

T

208. TABLES DE MORTALITÉ. On a renvoyé à ce mot de FORCES (tome XVI, page 588); il n'en a pas été traité sous cette dénomination, mais à MORTALITÉ. Tome XXXIV, page 388.

212. TABLIER DES HOTTENTOTES. Tome XIV, pages 246 et 514.

Ibid. TABLIER A PANSEMENT, D'OPERATION, etc. On donne ce nom à une espèce de vêtement que le chirurgien met devant lui pour empêcher ses hardes d'être gâtées par le sang dans les opérations, les dissections, par le pus des plaies, la pluche des lits, etc. Dans les hôpitaux, tout le monde en porte, à l'exception des médecins, et *porter le tablier* est déjà un honneur envié des élèves. Ils sont de toile ordinaire pour qu'ils puissent se lessiver, et ont une poche transversale pardevant, pour contenir du linge à pansement, de la charpie, des instrumens, etc. Les chirurgiens y joignent parfois des *bouts de manche*, pour préserver également les manches de leur habit. Pour les dissections, on les fait de toile de couleur, comme moins salissante.

212. TABOURET D'ÉQUITATION. T. XVIII, p. 300.

215. TACHE DE VIN. Nom que l'on donne à des taches congéniales de couleur de vin, qui se voient sur la peau. *Voyez* NÆVUS MATERNUS, tome XXXV, pag. 145.

216. TACON. Maladie de l'oignon du safran. T. XLIX, page 322.

253. Avant *taffetas à vésicatoire*, mettez 3°.

283. TALISFAR. Nom sous lequel Avicenne parle du MACER. Tome XXIX, page 294.

294. TAMARISQUE : Bélon (*des Singularités*, liv. II, c. XXV) dit qu'en Égypte ces arbres portent des galles nombreuses appelées par les Arabes *chersamel*, et qui étaient usitées en médecine ; il ne dit pas à quel usage.

301. TAMPONNEMENT. On n'a traité dans l'ouvrage (tome LIV, page 301) que du tamponnement du vagin ; il convient de parler, sommairement du moins, des autres espèces de tamponnement usitées.

Il y a deux espèces de tamponnement fort distinctes : l'une sert à produire une irritation dans les parties, et à en déterminer l'inflammation et la suppuration ; l'autre est employée pour procurer l'occlusion des vaisseaux sanguins.

La première espèce de tamponnement est aujourd'hui à peu près abandonnée. Autrefois on bourrait les plaies, surtout après l'amputation des membres, avec de la charpie, pour en provoquer l'inflammation, la suppuration et, par suite, la cicatrisation. On croyait en tamponnant hâter ce dernier état des plaies, parce que effectivement on produisait une suppuration plus abondante à cause de l'intensité de l'inflammation qui résultait de la présence d'un corps étranger au milieu des parties molles; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ce mode de thérapeutique chirurgicale était défectueux, qu'il donnait naissance à beaucoup d'accidens, comme à une fièvre traumatique plus forte et plus longue, à une inflammation beaucoup plus grave qu'elle n'eût été, à une douleur plus vive, parfois au tétanos, outre qu'il retardait la guérison. On a donc cessé de bourrer les plaies de charpie, et on s'en est tenu à les panser *mollement*, ce qui a beaucoup mieux réussi jusqu'à l'époque où on les a pansées *simplement*, c'est-à-dire sans corps étranger et à *plat*. Les grandes plaies à lambeaux ont été réunies par *première intention* (*Voyez* RÉUNION, tome XLVIII, page 202), et sans interposition de charpie à l'intérieur, et leur cicatrisation a été aussi prompte qu'elle était longue autrefois, puisque quelques jours suffisent où il fallait plusieurs mois. Il n'est donc plus permis, dans l'état actuel de la science, de tamponner les plaies comme moyen de hâter leur cicatrisation, et de faciliter leur guérison; il n'y a plus

que dans quelques occasions, fort rares même, où ce mode est encore usité pour aviver quelques ulcères mous, à chairs baveuses, comme moyen excitant, et propre à les changer en plaies de meilleure qualité.

Le second mode de tamponnement, c'est-à-dire celui où l'on se sert de la charpie pour arrêter les hémorragies, est au contraire fort usité. Si nous cherchions à savoir par quel mode il opère la cessation de l'écoulement, nous pourrions peut-être éprouver quelque embarras. Serait-ce la présence du tampon qui, irritant la partie où il est placé, froncerait les vaisseaux béants en changeant leur mode de vitalité actuelle? Serait-ce tout uniment que le sang, se coagulant entre les fibres de la charpie, fait caillot jusqu'à l'orifice du vaisseau ouvert? Cette dernière manière de voir paraît la plus rationnelle, et il est certain que, dans plusieurs des cas que nous avons souvent sous les yeux, nous voyons la coagulation du sang être la cause de la cessation des hémorragies, comme dans le tamponnement des narines, où le sang ne cesse de couler que lorsque la cavité nasale est remplie, et que ce liquide fait caillot.

On tamponne lorsque des vaisseaux, situés dans des cavités profondes, ne peuvent être liés, comme dans les narines, le rectum, le vagin, ou bien lorsque des vaisseaux, même visibles, sont trop petits pour être liés, comme cela a lieu à la surface de la peau dans plusieurs occasions, où on tamponne une plaie superficielle dans la seule vue d'arrêter le sang qui en suinte trop abondamment, et de manière à menacer les jours du malade.

Le tamponnement des plaies, dans la vue d'arrêter l'hémorragie, a le même inconvénient que celui que nous lui reprochons lorsqu'on l'exerce pour obtenir la guérison des solutions de continuité, c'est-à-dire qu'il augmente la douleur, la fièvre, etc.; mais ici le péril imminent qui menace la vie des sujets, qui mettrait fin à leur jour si on tardait d'appliquer le moyen convenable, oblige à endurer ces accidens moindres; une demi-heure de retard pourrait parfois être suivie de la mort: on voit combien alors le tamponnement est précieux lorsqu'il peut être employé.

Tamponnement à la surface de la peau. Le procédé propre à opérer le tamponnement est si simple, qu'il a à peine besoin d'être indiqué. Lorsque des poudres astringentes et absorbantes, comme la colophane, l'alun, etc., n'ont pas réussi, non plus que l'amidon préparé, le papier brûlé, à arrêter l'hémorragie, on jette de la râclure de charpie ou de la charpie très-fine, puis de la plus grosse sur la plaie, et on assujétit la compresse qui la soutient, avec plusieurs tours de bande que l'on serre d'abord assez fort, sauf à la relâcher quelques

temps après. Ordinairement le sang se caille entre les fibres de la charpie, et bouche l'orifice des vaisseaux; il ne faut ôter l'appareil qu'au bout de deux à trois jours, afin qu'il y ait de la suppuration de produite, ce qui change le mode de vitalité de la partie, et contribue, ainsi, à éloigner les écoulemens qui auraient pu venir par la suite.

Lorsque le sang est fort liquide, comme cela a lieu chez les cachectiques, chez les enfans, etc., ce mode ne suffit pas toujours pour arrêter son écoulement; on est parfois obligé de renouveler plusieurs fois l'appareil, et même d'en venir à l'ustion du lieu d'où part le sang, au moyen du fer rouge, et de le promener sur la surface de la plaie, s'il est rendu dans une assez grande étendue.

Les piqûres de sangsues, les plaies anciennes des vésicatoires, les solutions de continuité récentes, les ulcères mous, cancéreux, etc., donnent assez souvent l'occasion de pratiquer ce tamponnement.

Tamponnement des plaies à la suite d'opérations. Celles de la taille et de la fistule à l'anus nécessitent parfois le tamponnement. Celui de la plaie, après l'opération de la taille, a été décrit à LITHOTOMIE, tome XXVIII, page 462; et celui de la fistule anale, à FISTULE, tome XV, page 570.

Tamponnement des cavités naturelles. Trois cavités sont seules susceptibles d'être tamponnées, le *rectum*, le *vagin* et les *fosses nasales.*

Le tamponnement du rectum est le même que celui que l'on fait après l'opération de la fistule, dans le cas d'hémorragie des bords de la plaie. Tome XV, page 570.

Le tamponnement du vagin (celui de la matrice exige le même procédé) a été décrit aux mots TAMPON, tome LIV, page 296, et TAMPONNEMENT, tome LIV, page 301.

Le tamponnement des narines a été décrit à SONDE DE BELLOC, tome LII, page 149. Nous y ajouterons quelques détails sur le procédé propre à mettre en usage. Dans la manière ordinaire, on laisse un fil ciré au bourdonnet que l'on insinue dans l'orifice postérieur de la narine, et dont on fait sortir les deux bouts par la bouche, pour aller s'attacher sur le bonnet du malade, avec les deux bouts qui ont servi à le faire pénétrer dans les narines, et qui attachent le bourdonnet antérieur. Lorsqu'on veut enlever l'appareil, après avoir coupé les fils des narines, et ôté le bourdonnet antérieur, on retire le postérieur au moyen des fils de la bouche; mais pour cela il faut que la charpie introduite, suivant sa longueur, rebrousse chemin, et que le bourdonnet se renverse entièrement; il en résulte que cela exige des tractions assez fortes, surtout si le bourdonnet est long. M'étant trouvé dans un cas où j'avais

oublié de mettre les fils postérieurs, j'étais embarrassé pour retirer le bourdonnet des arrière-narines, que j'aurais pu repousser avec la sonde droite, ce que je n'osai faire dans la crainte de renouveler l'hémorragie qui avait pensé faire périr le sujet; en réfléchissant que les narines sont plus étroites postérieurement qu'antérieurement, et qu'une fois le fond franchi, le bourdonnet pourrait revenir en devant, je fis, avec les fils des narines, des tractions douces en divers sens, pour faire avancer le bourdonnet, et après quelques efforts, il vint en un seul coup, après avoir passé le lieu le plus resserré. On peut donc se dispenser de mettre les fils postérieurs, qui gênent beaucoup dans la bouche, surtout pour manger, qui peuvent être coupés dans la mastication, et qui, de plus, font rebrousser sur lui-même le bourdonnet postérieur. Cela simplifie de beaucoup le procédé habituel.

J'observe que le séjour dans la narine du bourdonnet postérieur, l'imprègne d'humidité, de sanie purulente, ce qui lui permet de s'allonger avec assez de facilité. Il faut avoir soin de mettre des fils forts, en fil de Bretagne bien cirés, sans quoi ils pourraient se pourrir et se casser, ce qui ne laisserait d'autre ressource pour avoir le bourdonnet postérieur, que de le repousser avec une sonde de femme, et si le malade chez lequel ce cas arriverait était un enfant, il faudrait avoir grand soin qu'il n'avalât pas ce bourdonnet en le retirant, parce qu'il pourrait aller boucher la trachée et le suffoquer.

Une hémorragie par le canal auriculaire pourrait être tamponnée également avec de la charpie.

Ruysch a arrêté une hémorragie du gland, très-redoutable, par une sorte de tamponnement fort ingénieux. Le sang coulait d'un ulcère syphilitique en abondance extraordinaire, et rien n'avait pu l'arrêter, lorsque Ruysch recouvrit le gland avec le prépuce, serra ce dernier, et comprima par dessus la peau, à l'endroit d'où venait le sang, ce qui fit cesser l'hémorragie.

357. TANGUIN, *tanghuinia*, Dupetit-Thouars. Arbre de Madagascar, dont le fruit, et surtout le noyau, sont vénéneux. On dit que l'on donne ce dernier, râpé et mêlé à une boisson, pour découvrir si un individu a commis tel ou tel maléfice; s'il succombe, le fait est prouvé; s'il vomit, il peut survivre, et alors il est démontré qu'il n'est pas criminel (*Journal de Pharmacie*, tome VIII, page 90).

343. TANTALATES. Sorte de sels. Tome L, page 543.

Ibid. TANTALE. Nom synonyme de COLUMBIUM. *Voyez* ce dernier mot dans les appendices, page 37.

343. TAON. Insecte diptère nuisible à l'homme et aux animaux. *Voyez* INSECTE, tome XXV, page 326. Il est figuré planche II, fig. 2, de cet article.

345. TARBO. Sorte d'ulcération qui survient en Egypte dans l'éléphantiasis. Tome XII, page 199.

347. TARENTULE. Cette araignée est figurée planche III, fig. 4 de l'article INSECTE. Tome XXV, page 336.

En Crimée, la tarentule cause des accidens fort graves, et même la mort (d'après les observations de M. Graperon, médecin français établi dans ce pays, transmises par M. Valentin), si on ne cautérise pas de suite la plaie avec un fer rouge (*Journal général de médecine*, tome LXIII, page 404.)

366. TATOUAGE. Marques que se font sur la peau des peuplades américaines, asiatiques, etc. Tome XIV, pages 443 et 523, et tome XXXV, page 408.

367. TAXE DES MÉDECINS, etc. *Voyez* RAPPORTS, tome XLVII, page 187.

398. TECTOLOGIE. Mortalité dans les diverses maladies. On a renvoyé à ce mot de NÉCROLOGIE. Tome XXXV, page 334.

Rien ne serait plus curieux qu'un tableau bien fait et exact de la mortalité dans les diverses maladies; mais rien n'est en même temps plus difficile à exécuter qu'un tel travail, à cause de la difficulté de donner rigoureusement un nom aux maladies. Les relevés que l'on fait dans les grandes villes sont des plus infidèles sous ce rapport, et on ne peut nullement s'y fier. Un pareil travail, s'il est possible, ne pourra être bien exécuté que dans un grand hôpital, encore les chances de mort y sont-elles plus fréquentes qu'en ville, parce que les malades y arrivent fort tard, et souvent lorsqu'ils sont sans ressources. D'ailleurs, on y manque souvent de renseignemens sur l'origine des affections morbifiques.

On a déjà quelques données sur la *tectologie*, mais elles ne sont ni assez nombreuses, ni assez certaines pour en tirer des conclusions utiles. Ce travail ne peut être que le résultat du temps et de l'observation la plus suivie.

457. TELEGRAPHE ELECTRIQUE. Nom d'une espèce de pile galvanique inventée par Sœmmerring. Il y en a une description dans le tome V, page 217 du *Bulletin des sciences médicales* (1810), recueil devenu assez rare, à l'état complet.

536. TENESME VESICAL. Constriction douloureuse de la vessie, que quelques malades, pris de dysenterie, éprouvent dans les violens efforts qui accompagnent les déjections et qui leur fait rendre parfois des glaires par l'urètre. Tome X, page 349.

542. TEREBENTHINE. Ajoutez aux produits qui en dépendent le suivant :

Huile de rase. Galipot mou, que l'on fait cuire dans un alambic, et qui donne, pendant sa cuisson, une *essence* que l'on désigne sous ce nom; elle est moins estimée que celle de térébenthine.

Ibid. Ligne 28. Chiche, *lisez* ciche.

565. TERRE FOLIÉE MERCURIELLE. Tome LVIII, page 140.

Ibid. TERRE D'OMBRE. Tome XXXVII, page 86.

TOME CINQUANTE-CINQUIÈME.

Page 36. TETANOS RABIEN. Nom sous lequel M. Girard désigne la rage.

41. Ligne 10. Alembic, *lisez* alambic.

Ibid. TÉTRAODON. Poisson vénéneux. Tome XLIII, page 673.

61. Ligne 19. Au repas, *lisez* aux repas.

66. Ligne 16. DES PROFESSIONS, *lisez* PROFESSIONS.

THÉRAPEUTIQUE. Nous espérions donner ici cet article que M. le docteur Barbier, d'Amiens, s'était engagé à fournir au Dictionaire; nous avons le regret d'être trompé dans nos espérances, qui ne se sont tout à fait évanouies que depuis quelques jours.

Nous croyons devoir faire connaître les motifs que nous transmet notre honorable confrère à ce sujet, dans la lettre suivante, qui nous paraît d'ailleurs un article thérapeutique en *raccourci*.

Nous ferons remarquer au surplus qu'il est traité de la thérapeutique dans beaucoup d'endroits du Dictionaire, et que c'est plutôt un résumé sur cette partie de la médecine qui manque ici que l'article entier. *Voyez* les diverses classes de maladies, celles des médicamens, et chaque maladie et médicament en particulier.

Amiens, le 21 mars 1822.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous me demandez les raisons qui m'empêchent de vous envoyer le mot *thérapeutique* dont j'avais été chargé pour le Dictionaire des sciences médicales. A l'époque où ce mot me fut confié, je le reçus avec une satisfaction que je ne chercherai pas à dissimuler: je tenais à honneur de traiter ce sujet, je faisais tous mes efforts pour rendre mon travail digne du recueil qui devait le recevoir. Je rencontrai des obstacles dont je n'avais pas d'abord aperçu toute la force. Ces obstacles ont

une origine que je dois ici signaler : ce sont les modifications qui s'opèrent sous nos yeux en pathologie, qui me les ont suscités. Il n'est pas permis de voir en matière de pratique comme en matière de théorie. On peut, sans que la conscience en murmure, avancer un principe douteux de physiologie; mais doit-on être aussi hardi quand il est question de préceptes thérapeutiques : ici, les conséquences d'une erreur sont effrayantes. J'avais sous les yeux ce qui arrive pour le *traitement* des fièvres : les secours dont on se sert aujourd'hui sont opposés à ceux que l'on conseillait naguère, et ces maladies ne sont plus si longues, si dangereuses. Qui oserait aujourd'hui répéter le conseil d'administrer dans toutes les névroses les médicamens irritans ou stimulans que l'on a préconisés contre ces affections ?.....

Pendant que je m'occupais de rédiger l'article thérapeuthique, le mouvement qu'ont reçu les sciences médicales continuait. L'observation me prouvait journellement qu'il devait conduire à d'heureux résultats, que le traitement des maladies perdrait tout ce qu'il tenait de l'empirisme, qu'il ne serait avoué par la science que quand il se montrerait rationel. Je hâtais donc ce mouvement de mes vœux ; mais la marche toujours égale, toujours réglée du Dictionaire, fit arriver le mot thérapeutique avant que j'eusse amassé mes matériaux, éclairci tous mes doutes. Mon travail n'était pas prêt, il fut convenu qu'on le placerait dans un supplément. En même temps je sus qu'on ne pouvait plus lui accorder autant d'étendue que j'en désirais. : j'étais forcé de changer le plan que je m'étais tracé; je perdais par là les avantages qui auraient diminué au moins l'imperfection de cet article : je me décourageai. De plus, des causes contre lesquelles ma volonté était impuissante, m'empêchèrent de m'en occuper tout de suite. Maintenant vous ne pouvez plus m'accorder un delai aussi long qu'il me le faudrait pour traiter ce sujet avec le soin et avec l'étendue qu'il exige. Je ne puis plus que vous offrir mes regrets. Je souffre de manquer à ma promesse, de ne pas répondre à la bienveillance avec laquelle on a bien voulu accueillir les autres articles que j'ai fournis au Dictionaire.

Permettez-moi, monsieur et cher confrère, de vous exposer en peu de mots, le plan que je suivais dans l'article *thérapeutique*. Nous ne sommes plus au temps où il aurait suffi de parcourir un cadre nosographique, de citer les noms des maladies, et d'énumérer les remèdes que l'on a vantés contre chacune d'elles. La thérapeutique ne se compose plus de la connaissance de recettes qui font des miracles, de médicamens dont l'expérience a *toujours* constaté les vertus. La médecine prend une autre

attitude ; comme la chirurgie, elle raisonne ses opérations, ses procédés ; comme la chirurgie, elle veut quelque chose de positif dans son action, d'exact dans l'effet des *instrumens* dont elle se sert. Les maladies sont dues à des changemens d'état ou à des lésions des tissus, des organes, des appareils organiques du corps. La thérapeutique étudie d'abord la nature, le caractère, le produit de ces lésions; si, pour effacer ces dernières, pour rétablir les parties malades dans leur condition première, elle met en jeu divers moyens tirés de l'hygiène, de la matière médicale, etc., c'est qu'elle a reconnu une opposition entre ces lésions et l'opération des remèdes dont elle veut se servir.

On ne recueille plus aujourd'hui les symptômes pour en composer une maladie, pour lui imposer un nom ou lui trouver une place dans un système nosographique. On observe ces symptômes, mais c'est pour arriver à la lésion qui les produit, pour découvrir l'altération organique dont ils sont l'expression. On ne forme plus avec les symptômes une maladie à côté du malade ; on les laisse, si j'ose ainsi parler, dans l'économie animale ; on suit leur route, on remonte à leur origine pour rencontrer la lésion pathologique qui les suscite. Mais la lésion dont s'occupe le thérapeutiste, n'est pas celle que dévoilent les recherches anatomiques. Celle-ci a gagné son dernier terme : elle a dépassé les limites où les secours médicinaux pouvaient l'arrêter. Quand on considère les désordres que l'on trouve dans les cadavres, et que l'on réfléchit ensuite à la faiblesse des armes dont un praticien peut disposer, on éprouve une sorte de découragement, on est conduit à désespérer d'obtenir aucun succès dans le traitement de ces maladies. Que peuvent faire nos médicamens contre des tissus organiques qui sont endurcis, changés de forme, de couleur, de nature, méconnaissables, etc.? Mais ces lésions ont eu un commencement, un début ; c'est alors, et encore pendant leur développement que le thérapeutiste les attaque avec avantage. Estimées à cette période de leur existence, on conçoit la possibilité de les combattre avec nos moyens curatifs. On trouve de la proportion entre la puissance ou l'effet de ces derniers et ce qui forme la maladie. On se rend facilement raison des cures que l'on obtient journellement dans la pratique de la médecine.

N'oublions pas de plus qu'il manque dans les lésions, telles que nous les présentent les cadavres, une foule d'élémens pathologiques qui ont disparu avec la vie et qui entretenaient un grand nombre de symptômes directs ou sympathiques contre lesquels la thérapeutique agit avec utilité. La mort a substitué un froid uniforme aux exaltations de température que l'on remarquait dans divers points du corps malade : la pâleur a

remplacé les rougeurs que l'on y voyait; les taches violacées mêmes que l'on rencontre, étaient environnées d'une auréole qui s'est évanouie. Où il y avait tension, il y a laxité; le gonflement qu'entretenait l'aiguillon de la phlogose, en attirant le sang dans les vaisseaux capillaires, s'est dissipé parce que cet aiguillon a cessé de se faire sentir, et que les petits vaisseaux après le moment fatal conservent encore assez d'activité pour reporter le sang dans les vaisseaux d'un calibre plus gros. Ainsi bien des causes pathologiques qui réclament l'attention du praticien et contre lesquelles il dirige des secours médicinaux, ne se trouvent plus dans les cadavres. La mort y laisse-t-elle toujours la raison de l'ardeur intérieure qui tourmentait le malade, de l'éréthisme, de l'agitation, de l'excès de sensibilité, d'activité, etc., dont il se plaignait? Ce sont donc, non pas les lésions des appareils organiques que l'on rencontre dans les cadavres, mais celles que révèlent les symptômes et que fait reconnaître la physiologie, que le thérapeutiste doit étudier: parce que ce sont ces dernières, telles qu'elles sont pendant que la vie existe, qu'il faut traiter. Des changemens organiques que décélaient des accidens morbides, des symptômes saillans, dont l'existence ne pouvait être contestée, ne sont-ils pas imperceptibles lorsqu'on les cherche après la mort?

Il ne suffit pas en thérapeutique de connaître les lésions qui constituent les maladies, il faut de plus s'occuper des remèdes propres à les guérir. Or, c'est l'action physiologique de ces remèdes, ce sont les effets immédiats que leur administration provoque, qui doivent principalement occuper le thérapeutiste. Que les moyens qu'emploie ce dernier sortent de l'hygiène, de la matière médicale, de la physique, peu importe. Il faut toujours examiner en eux une chose. C'est le pouvoir qu'ils ont sur les organes ou sur les appareils organiques; c'est l'action qu'ils exercent sur le corps vivant. Cette action est ce qui les rend propres à combattre l'état de maladie, à détruire les causes qui l'entretiennent: le thérapeutiste doit donc la bien connaître, il doit estimer sa force, étudier son caractère, apprécier la portée de sa puissance, sa durée, être au fait de toutes les modifications, de toutes les mutations qu'elle est capable de produire. Les remèdes sont, a-t-on dit, les instrumens de l'art de guérir; il faut donc que l'artiste sache tout ce qu'ils peuvent opérer. L'étude de la puissance physiologique des remèdes est une matière tout à fait négligée: tant que l'on a cru que les médicamens guérissaient par des vertus occultes, on a dû se mettre peu en peine de cette étude: toutefois elle n'en est pas moins d'une très-haute importance, et l'examen des effets physiologiques des secours médicinaux aura une grande influence sur le perfectionnement des méthodes curatives.

La médecine aura rempli une grande partie de son objet; elle méritera les hommages de tous les hommes, le jour où elle pourra démontrer clairement quelles sont les lésions qui causent nos maladies, et justifier toujours l'emploi des remèdes par leur action première, par les changemens organiques qu'ils vont produire. La pratique de la médecine s'appuie sur des bases solides, sur des raisonnemens suivis; elle cesse d'être conjecturale, alors qu'elle offre ces deux données; 1°. une lésion bien reconnue; 2°. des remedes dont l'opération est prévue. Il est impossible que la médecine guérisse toujours, et les limites de son pouvoir ont été posées par le créateur lui-même.

Telles étaient, monsieur et cher confrère, les idées mères de mon travail. Je regrette beaucoup de n'avoir pu les développer. J'apprendrai avec bien du plaisir que vous les approuviez. Recevez avec mes regrets l'assurance de mon sincère attachement, et croyez aux sentimens distingués avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc.

BARBIER.

95. THÉRIAQUE D'ANGLETERRE. Nom que porte dans les environs de Cambridge, la germandrée, *teucrium chamædris*, L., d'après Ray. Tome XVIII, page 224.

Ibid. THÉRIAQUE DE MER. Nom que Nicander donnait au *fucus rouge*. Tome XVII, page 121.

89. THÉRAPEUMANES. Tome XXIII, page 330.

99. THERMAZOTE. Nom donné par Brugnatelli au gaz azote.

114. THORA. Espèce de renoncule nuisible. Tome XLVII, page 460.

142. THYROPHRAXIE. Tome XXXVI, page 234.

167. TICUNAS. Poison américain. Tome XLIII, pag. 634.

171. TIMAC. (racine de). Substance connue en Espagne sous le nom de *liane à coureux*; on l'emploie à Saint-Domingue contre l'hydropisie. On ne la connaît pas dans nos pharmacies; je la mentionne ici d'après Murray, *Appar. medicam.*, tome VI, page 170.

175. TIMNUS. Sorte de poison auquel on a renvoyé de

mancenillier, tome XXX, page 415. Nous ne l'avons trouvé mentionné nulle part sous ce nom, de sorte que nous ignorons ce que c'est.

175. TIQUES. *Voyez* INSECTE. Tome XXV, page 335.

207. TISANERIE. Lieu où l'on prépare *en grand* les tisanes dans les hôpitaux. Ce doit être un endroit spacieux, dalé, ayant un écoulement pour les eaux, pourvu d'un large manteau de cheminée avec de vastes chaudières en cuivre étamé, montées sur un fourneau placé sous ce manteau, où on prépare les tisanes. On n'en fait que de quatre ou cinq sortes de ces dernières dans les grands établissemens, et tous les jours on les renouvelle. On doit surveiller la propreté des vases qui servent à les préparer, la qualité des substances qui les composent, et faire jeter celles qui restent tous les matins, parce qu'elles s'aigrissent et deviennent alors nuisibles.

226. Ligne 44. Catharre, *lisez* catarrhe.

229. TISSUS ANALOGUES. Tome XXVII, page 504 et 520.

Ibid. TISSUS NON ANALOGUES. Tom. XXVII, p. 504.

248. TONDIN. Sorte de bois employé contre la lèpre. Tome XXVII, page 446.

273. TONISME. Nom que M. le docteur Baumes donne au tétanos.

292. TORPEUR. Engourdissement qu'éprouvent certains animaux, comme les ours, les marmottes, les loirs, les serpens, etc. pendant l'hiver, ce qui les a fait aussi appeler *hibernans*. *Voyez* GRAISSE. Tome XIX, page 299.

368. TOUR DE REINS. Extension forcée, ou rupture de fibrilles aponévrotiques ou charnues des muscles des lombes. Tomes XXVIII, pages 584 et XLIV, 343.

372. TOUTE EPICE, QUATRE ÉPICES. Noms du piment de la Jamaïque, *myrtus pimenta*, L. Tome XXXV, page 141.

Ibid. TOUTE SAINE. Nom de l'*hypericum androsœmum*, L. *Voyez* MILLE-PERTUIS, tome XXXIII, page 436.

445. TOXICOSE. Nom synonyme d'empoisonnement. Tome XXXIX, page 68.

Ibid. TOXICOSE RABIQUE. Un des noms de la RAGE. Tome XLVII, page 39.

464. TRACHÉLO SOUS-OCCIPITAL. Nom que donne M. Chaussier aux muscles droits antérieurs de la tête. *Voyez* DROIT, tome X, page 256.

468, TRACHOPHONIE. Voix dure ou rude. T. XXXIX, page 272.

Ibid. TRACTEURS MÉTALLIQUES. Nom d'un instrument dont on se sert dans le perkinisme. Tome XXIX, page 516.

475. TRAMONTANE. Vent du sud-est, très-froid, que l'on éprouve en Provence. Tome LVII, page 157.

481. TRANCHÉES UTÉRINES. On a renvoyé à ce mot de LOCHIES (tome XXVIII, page 519). Il n'en a pas été traité sous cette dénomination, mais à TRANCHÉES. Tome LV, page 475.

531. TRÉMOUSSOIR. Machine propre à procurer beaucoup de mouvement sans sortir de sa chambre. Tome XVIII, page 300.

TOME CINQUANTE-SIXIÈME.

Page 9. TRIORCHIDE. Qui a trois testicules. Tome XIII, page 449.

Ibid. TRIPLOIDE. Sorte d'élévatoire, décrit à ÉLÉVATOIRE. Tome XI, page 431.

Ibid. TRISME. On a renvoyé à ce mot de MASSETER (Tome XXXI, page 84); c'est *trismus* qui est plus usité et qui est traité dans l'ouvrage. Tome LV, page 1.

52. TRITOXYDE. Troisième degré d'oxydation des corps. Le colcothar est un tritoxyde de fer. Tome XXXI, page 63. Les deux premiers sont le protoxyde et le deutoxyde. Audessus il n'y a que les peroxydes.

64. TROU AVEUGLE. Tome XXVII, page 226.

Ibid. TROU JAUNE. Tome XLVIII, page 176.

Ibid. TROU OPTIQUE. Tome XXXVII, page 150.

Ibid. TROU PALATIN, Tome XXX, page 224.

Ibid. TROUS INCISIFS de Cowper. Tome XXXV, p. 224.

65. TRUFFE. Cet article doit être signé *Mérat*, et non des initiales F. V. M.

139. TUMEURS SÉBACÉES. On a renvoyé à ce mot de LOUPES (Tome XXIX, page 84). Il n'en a pas été traité à part, le mot LOUPE renfermant tout ce que l'on peut dire sur ces espèces de tumeurs, qui n'en sont pas distinctes.

Ibid. TUMEUR VARIQUEUSE. On a renvoyé à ce mot de FONDEMENT (Tome XVI, page 344). Il n'en a pas été traité sous cette dénomination, mais à VARICES, tome LVII, page 1.

143. TUPINAMBIS. Sorte de lézard dont on mange la chair. Tome XXVIII, page 89.

147. TURBITH BATARD. Un des noms du LASER. Tome XXVII, page 289.

149. TUYAUX LACTIFÈRES. Tome XXX, page 389.

175. TYPHOMANIE. Prosper Alpin donne ce nom, en le détournant de son sens ordinaire, à la maladie appelée en Egypte *dem-el-muia*, c'est une espèce de frénésie causée par des vents brûlans. Tom. VIII, pag. 278.

176. TYPHUS AMÉRICAIN. Nom que quelques médecins donnent à la fièvre jaune. Tome XLI, page 154.

U.

176. UIOPHOBIE. Sorte de vésanie caractérisée par une aversion pour ses enfans. Tome LVII, page 340.

182. ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE. On a renvoyé à cet article de PHAGÉDÉNIQUE, tome XLI, page 193. Il n'en a pas été traité à part, parce que ce genre d'ulcère rentre dans le *carcinomateux*. *Voyez* cette espèce, tome LVI, page 248.

Ibid. ULLEM ou HOFME. Sorte de *pyrosis* causé par le lait de rennes et l'usage des viandes fumées. Tome XII, page 187.

353. USTILAGINEUSE (gangrène). Sorte de gangrène causée par l'usage du seigle ergoté; son nom vient d'*ustilago*, rouille. Tome VI, page 110.

360. UTÉROMANIE. Synonyme de NYMPHOMANIE. Tome XXIII, page 255, et tome XXXVI, page 561.

361. UYTZET. Espèce de bière sur laquelle M. Vauters a donné une dissertation. Tome III, page 124.

V

481. VAGINALE (hernie). On a renvoyé à ce mot de PESSAIRE (tome XLI, page 69); il n'en a pas été traité sous ce nom, mais à VAGIN. Tome LVI, page 476.

488. VAISSEAUX COURTS, *vas breve*. Vaisseaux qui viennent de la rate à l'estomac. Tome XIII, page 347.

Ibid. VAISSEAUX (bâtimens de mer). On a renvoyé à ce mot de DÉSINFECTION (tome VIII, page 513). On a traité à HYDROGRAPHIE (tome XXII, page 258) de ce qui concerne la salubrité des vaisseaux.

495. VALGI. Torsion des pieds dans laquelle ils présentent au sol leur bord interne ou tibial. Tome XLII, page 390.

Ibid. VALIDITÉ (médecine légale). On a renvoyé à ce mot de GÉNITALES. Tome XVIII, page 141.

C'est l'état de bonne conformation des organes génitaux, qui caractérise l'homme ou la femme en état d'engendrer. C'est le contraire d'impuissance.

Ibid. VALSALVA (traitement de). Nom que l'on donne au traitement proposé par le médecin italien de ce nom contre les anévrysmes, et qui consiste à saigner le malade jusqu'à défaillance, et à le mettre à une diète presque absolue. *Voyez* ANÉVRYSME, tome II, page 94.

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME.

Dans l'*Avertissement.* Ligne 31. Effacez le mot *soit.*

Page 1. VARI. Torsion des pieds dans laquelle ils présentent au sol leur bord externe ou péronier. Tome XLII, page 390.

Ibid. VARIÉTÉS DE LA MILIAIRE. Ce titre, en petites capitales, placé tome XXXIII, page 413, semble indiquer un article à part. Il n'est que le renvoi à un *alinéa* d'une page suivante, 417.

11. Ligne 37. Léveillie, *lisez* Léveillé.

191. VER LUISANT. *Voyez* INSECTE, t. XXV, p. 296.

Ibid. VER PALMISTE. *Voyez* INSECTE, t. XXV, p. 296.

193. VERBERATION. Action d'exposer une partie au soleil. C'est en ce sens, qui n'est pas l'ordinaire, que ce mot a été employé, tome VIII, page 212. *Voyez* INSOLATION, tome XXV, page 322.

206. VÉROLE D'AMBOINE. Tumeurs gommeuses que l'on observe aux Moluques, et qui y sont endémiques. Tome XII, page 197.

208. VERRE. On a renvoyé à ce mot d'IRITIS (t. XXVI, pag. 91); on n'en a pas traité sous ce titre, mais à LUNETTE. Tome XXIX, pages 152 et 210.

Ibid. VERRÉE. Mesure de boissons que l'on indique souvent aux malades; elle doit contenir quatre onces de liquide.

227. Dans tout l'article VERS, au lieu d'*hexathyrium*, lisez *hexathyridium* et *hexathyridie.*

383. VESPAJUS ou GUÊPIER. M. Malvani, chirurgien-major d'un régiment sarde, a décrit, dans le *Journal général de médecine*, tome XIV, deuxième série, page 145, une variété de l'anthrax ordinaire qu'il désigne sous ce nom. Elle doit son nom à ce qu'elle présente, lorsqu'elle s'ouvre spontanément, plusieurs ouvertures au lieu d'une, à l'instar des

trous d'un guêpier; on la traite en y faisant des incisions, où l'on place la potasse caustique, comme on traite actuellement l'anthrax simple. *Voyez* ce dernier mot dans les appendices, page 11.

383. VESSE DE LOUP. Thunberg dit (*Voyages*, etc., tome 1, page 264, traduit de l'anglais), qu'il croît en Cafrerie, près du Cap de Bonne espérance, une vesse de loup, qu'il appelle *lycoperdon carcinomale*, bonne contre le cancer, étant réduite en poudre. Nous ne connaissons pas ce médicament en France.

M. Paulet (*Traité des champignons*, tome II, page 440), dit qu'il y a des espèces de vesse de loup nuisibles, et d'autres qu'on peut manger, mais seulement avant qu'elles passent à l'état de poussière; il cite comme comestible la *vesse de loup citrouille*, qui acquiert jusqu'à six pieds de circonférence et le poids de seize livres; elle croît parfois en France.

603. VIE DE RELATION. C'est une des deux vies admises par Bichat; il l'appelle aussi *vie animale*. C'est celle qui met les individus en rapport avec les objets extérieurs, tandis que la vie organique se rapporte seulement à l'individu. L'une est entretenue par le système nerveux cérébral, tandis que l'autre l'est par les nerfs ganglionnaires; cette dernière commence avec la conception, tandis que l'autre ne s'exerce qu'à la naissance de l'individu. *Voyez* Bichat, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, page 115-152.

TOME CINQUANTE-HUITIEME.

Page 144. VINAIGRE DE BOIS. Tome LVIII, pag. 142.

161. VIPÈRE. Mangili vient de faire de nouvelles expériences sur le venin des vipères, dont il résulte qu'on peut l'avaler impunément; il a donné à des animaux le venin de plusieurs vipères, et ils n'en ont éprouvé aucun dommage.

Fontana avait dit que ce venin ne conservait sa propriété malfaisante que huit à neuf mois au plus; l'auteur que nous venons de citer a fait périr des pigeons en leur insinuant dans une plaie du venin seché depuis vingt-six mois (*Bull. de la soc. philom.*, 1817, page 43).

Page 162 de cet article (VIPÈRE), lignes 7 et 8, *lisez* couleuvre *au lieu de* vipère.

Ajoutez à la bibliographie de ce même article, l'ouvrage suivant :

DECERFZ (T.-P.-E.), Essai sur la morsure des serpens venimeux de la France (Thèse in-4°.; Paris, 1817).

254. VISION (hallucination de la vue). On a renvoyé à ce mot de HALLUCINATION (tome XX, page 71); on n'en a pas traité à part, parce que les nombreux articles de médecine mentale de cet ouvrage donnent une connaissance suffisante de ce *délire* de la vue. Ce mot est employé quelquefois figurément pour indiquer le dérangement analogue des autres sens; ainsi on appelle les aberrations de l'intellect, *des visions*.

284. VIVISECTION. Nom que l'on donne à la dissection des animaux vivans.

285. VOCAL (son). On a renvoyé à ce mot de PHONATION (tome XLI, page 484); il n'en a pas été traité à part, mais à l'article VOIX, tome LVIII, page 288.

308. VOL (fonction des oiseaux). On a renvoyé à ce mot de MYOGRAPHIE (tome XXXV, page 98). On n'en a pas traité à part, mais à LOCOMOTION, tome XXVIII, page 570. *Voyez* aussi tome III, page 297.

380. Ligne 18. Volume, *lisez* développement.

381. VOMITO. Nom que porte la fièvre jaune au Brésil et autres lieux de l'Amérique.

W

424. WOBA. Nom employé par les mahométans de la Carnatique pour désigner une maladie qui a ravagé encore récemment les Indes-Orientales, et qui, d'après Cullen, doit appartenir au genre *diarrhœa*. Le Woba a été connu depuis longtemps des habitans de la Carnatique, sous les différens noms de *modexim* (tome XXXIV, pag. 281), de *hicobea*, de *sheni* et de *viduma-visuchi*. Sauvages et Sagar paraissent le ranger parmi les cholera, et les médecins anglais l'appellent *cholera spasmodica*, expression très-inexacte. M. le professeur Pinel n'en fait mention sous aucune dénomination, et il serait assez difficile d'en fixer la classification et la nomenclature.

Cette maladie a régné épidémiquement dans la Carnatique, pendant les années 1780, 1781 et 1782. Elle se montra encore plus terrible dans la guerre de Nagpore. De là elle s'est répandue, en 1818, dans tout l'Indostan et les îles indiennes. Un régiment perdit, dans l'espace de trois jours, trente Européens et deux cent soixante-dix Indous.

Le woba est épidémique chez les indigènes indous, et règne toute l'année. Leur mauvaise nourriture, leurs vêtemens légers, et même la couleur de leur peau, les rendent très-sujets à contracter cette maladie pendant les saisons pluvieuses.

La marche du woba se divise en trois périodes : savoir, période de diarrhée, période de froid, et période apoplectique.

Selon l'opinion le plus généralement adoptée, le woba est inflammatoire.

L'ouverture des cadavres a toujours montré que la mort était la suite de la compression du cerveau ou de l'épanchement qui se fait à sa surface ou dans ses ventricules.

Les méthodes de traitement employées contre cette maladie, sont aussi variées que les opinions émises sur sa cause, mais les indications à remplir dans le woba sont subordonnées à la série des symptômes qui se manifestent.

Selon M. Samuel Hood, qui a écrit une assez longue dissertation (*Voyez*, pour les détails et les observations de cette maladie, la dissertation ayant pour titre : *Du woba* ou *cholera indica*, par S. Hood (*Collect. des thèses de la faculté de médecine de Paris*, in-4°. de 1821, n. 33) sur cette maladie, et dont cet article est extrait ; aussitôt que le médecin est assuré que le malade est affecté du *woba*, il doit lui donner une once

de bonne eau-de-vie avec la limonade minérale. Ensuite, il doit l'exposer à la vapeur de l'alcool et du camphre. Si le médecin est appelé trop tard, et que la maladie ait fait déjà de grands progrès, il commencera le traitement par une saignée copieuse. Dans tout le cours de la maladie, on peut permettre le libre usage de l'eau froide, pour laquelle le malade a une grande appétence. Des sangsues appliquées aux pieds et à l'épigastre favoriseront beaucoup la réaction. Ceux qui préfèrent une méthode de traitement plus compliquée, pourront y joindre les teintures aromatiques, les éthers, les cautères sur le ventre, avec l'acide nitrique; l'acide dont on se sert pour cette cautérisation est étendu d'une égale quantité d'eau; et après son application, on lave la plaie avec une solution de carbonate de potasse. Ce moyen, dit M. Hood, a réussi dans les cas de woba les plus graves.

X

426. XÉNIE, s. f., ξένιον, don. On nommait ainsi chez les Grecs les présens qu'on offrait pour reconnaître quelque service rendu.

On n'a traité dans aucun endroit du Dictionaire de ce qui est relatif aux présens que l'on offre aux médecins; afin de ne laisser aucune lacune dans l'ouvrage, nous saisissons cette occasion pour dire quelques mots sur ce sujet dont l'usage remonte aux temps les plus anciens. On offre des présens aux médecins dans trois occasions, 1°. lorsqu'on désire leur protection pour obtenir quelque service d'eux ou par leur crédit; 2°. pour les remercier des soins particuliers qu'ils ont pu avoir de quelques malades précieux, sauvés d'une maladie grave; 3°. pour reconnaître des soins dont ils n'ont pas voulu recevoir les honoraires.

Dans le premier cas, les présens sont à peu près étrangers à la médecine; c'est le crédit de l'homme que l'on paie, et non son talent; il est vrai que l'un peut venir de l'autre; mais cela est si rare qu'on peut le regarder comme une exception à la loi commune. Le crédit et la réputation naissent plus aujourd'hui du savoir faire que du savoir, à moins que celui-ci ne soit transcendant, ce qui est encore plus rare. Dans ce cas, un présent est en quelque sorte une injure; c'est le prix d'une chose qui nous est étrangère, et l'accepter serait faire supposer qu'elle a été faite en vue d'intérêt. Nous pensons que la délicatesse, qui devrait faire partie de toute bonne

éducation médicale, exige que l'on refuse de tels dons comme déshonorans, ou au moins comme incompatibles avec la dignité de notre profession.

Les présens offerts pour des soins affectueux, prolongés, pénibles, surtout dans les cas de maladie grave, et chez des sujets précieux et fortunés, peuvent être acceptés comme un témoignage de gratitude des malades, si ce don est borné dans sa valeur, et surtout s'il est le produit du talent du malade. Il est bien certain qu'on n'est pas quitte avec un médecin en lui tenant compte de ses honoraires; on a tout au plus payé le matériel de la profession, la partie en quelque sorte mercantile de l'art; mais peut-on s'acquitter autrement qu'en reconnaissance, en bons procédés, en sentimens honorables de l'attachement que nous portons à nos malades, d'une multitude d'attentions affectueuses que nous leur prodiguons, des soucis que nous éprouvons de leur fâcheuse situation, des nuits blanches qu'ils nous font passer lorsqu'ils sont en danger, et d'autres soins infinis que nous prenons pour leur faire recouvrer la santé? Ce n'est pas avec de l'argent que l'on peut tenir compte de procédés semblables, le cœur seul peut les acquitter; et si parfois les malades désirent que des gages moins fugitifs restent comme témoignage de la reconnaissance qu'ils éprouvent, il n'y a guère moyen de pouvoir les refuser. Ce serait une fausse délicatesse que celle qui nous ferait répugner à les accepter dans ce cas; car qui accepte oblige, surtout si celui qui donne a contracté des obligations; toutefois, nous le répétons, il faut que la chose offerte soit de peu de valeur.

Les présens, lorsqu'on refuse des honoraires, ne doivent également être acceptés que s'ils sont sans prix remarquable, et seulement pour laisser croire aux malades, par un rafinement de délicatesse, qu'ils sont quittes vis-à-vis de nous. Il y a des personnes qui seraient très-mortifiées qu'on ne voulût pas recevoir ce qu'elles supposent l'équivalent de nos soins, et qui penseraient que ce serait pour les humilier qu'on agirait ainsi.

Il est hors de doute que lorsqu'on est salarié pour donner des soins, on ne doit jamais accepter le moindre don des individus que l'on a traités; ainsi, les médecins des établissemens publics se manqueraient à eux-mêmes, s'ils tenaient une conduite contraire, à plus forte raison ne doivent-ils pas en accepter de ceux qu'ils emploient, comme pharmaciens, etc.

En général, on devrait refuser avec rigidité toute espèce de présent; la délicatesse répugne à contracter cette espèce d'obligation, et à altérer ainsi ce que notre conduite peut avoir d'honorable, et dont la véritable récompense est dans le témoignage de notre propre conscience et l'estime pu-

blique. Dans tous les cas, on doit toujours y mettre les restrictions indiquées plus haut, sous peine de déshonorer sa profession. Il n'y a guère que les souvenirs des grands personnages qui puissent être acceptés sans autant de difficultés.

Nous devons avouer qu'il y a des gens sordides, qui profitent de leur position, vis-à-vis des malades, pour en extorquer des présens par des voies plus ou moins détournées : de tels personnages sont la honte de l'art, et méritent plutôt le nom d'usuriers que celui de disciples d'Hippocrate. Il faudrait qu'ils eussent sans cesse devant les yeux le tableau où ce grand homme refuse les présens d'Artaxercès, et les préceptes qu'il donne dans son serment (Tome XXXII, page 17).

Avouons aussi que les médecins ont moins que jamais l'occasion de refuser des dons indiscrets. L'ingratitude est plus souvent le sentiment qui anime les malades que la reconnaissance. C'est beaucoup déjà lorsque le plus grand nombre d'entre eux s'acquitte avec nous; mais leurs torts ne doivent pas nous en donner.

Y

429. Ligne 24. *Ibbens*, lisez *sibbens*.

431. L'*alinéa* commençant par *facaldine* doit être placé après les deux qui le suivent.

Z

440. ZEINE. Substance jaune, ayant l'aspect de la cire, que John Gorham a obtenue après avoir traité par l'eau une certaine quantité de maïs. On filtre, on traite par l'alcool, on fait évaporer la substance insoluble dans le premier liquide.

Cette substance est molle, ductile, tenace, élastique, insipide, presque inodore, plus pesante que l'eau ; chauffée, elle se gonfle, brunit, exhale une odeur de pain brûlé avec une odeur animale, et laisse un charbon volumineux; elle ne donne point d'ammoniaque ; insoluble à l'eau, elle se dissout bien dans l'alcool, l'huile volatile de térébenthine, l'éther sulfurique, et en partie dans les acides minéraux, les alcalis caustiques ; elle est insoluble dans les huiles fixes, mais peut se mêler aux résines.

Différente de toutes les matières végétales connues, la *zeine* se rapproche à quelques égards du gluten, dont elle se distingue néanmoins par l'absence de l'azote et par sa fixité, car elle ne change point de nature, ou ne se détériore pas à l'air, et, de plus, par sa solubilité, dans l'alcool. Elle se rapproche, par cette propriété, des résines, puisqu'elle se dissout aussi dans les huiles volatiles, et, en partie, dans les alcalis caustiques, les acides. Enfin, cette substance est inflammable, et composée d'oxygène, d'hydrogène et de carbone.

On peut extraire la *zeine* aisément, en faisant digérer dans de l'alcool chaud, pendant quelques heures, quelques onces de farine de maïs. On filtre et l'on évapore, la *zeine* reste (*Journal de pharmacie*, tome VIII, page 46).

463. ZOOGOMMITES. Tome XLV, page 184.

465. ZUMIATES. Sorte de sels. Tome L, page 544.

Additions aux Appendices.

Tome XLVI, page 167, ligne 2. L'iris, *lisez* l'iritis.

Ibid. Page 178, ligne 22. Portions, *lisez* parties.

Ibid. Page 565, ligne 4. N'ait, *lisez* ait (Rectifiez sur ce point les Appendices, page 171, ligne 4).

FIN DES APPENDICES.

ERRATA DES APPENDICES.

Page 4, ligne 3. Tables, *lisez* table.

Page 6, ligne 20. *Teintures spiritueuses*, ajoutez *par distillation.*

Page 39, ligne 19. Surtout de la source, *lisez* sortant de la source.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

LISTE

DE MM. LES SOUSCRIPTEURS.

ABADIE, chirurgien, à Château-Landon.
ABBADIE, chirurgien-major de la légion des Hautes-Pyrénées, à Toulon.
ABEL-REMUSAT, membre de l'institut, à Paris.
ABRIAL (comte), à Paris.
ACERRO et MARGARITIS, négociant, à Paris. (4 exemplaires.)
ACHARD, docteur-médecin.
ADAMINI, docteur-médecin, à Milan.
ADELON, docteur-médecin, à Paris.
AGASSE, libraire, à Paris.
AGNEL, officier de la lég.-d'honneur, à Paris.
AILLAUD, docteur-médecin, à Marseille.
AILLAUD, libraire, à Paris. (68 exemplaires.)
ALARD, docteur-médecin, à Paris.
ALBERT (Jean), docteur-médecin, à Louviers.
ALBERT, docteur-médecin, à Paris.
ALIBERT, docteur-médecin (auteur), à Paris.
ALLARD, docteur-médecin, à Paris.
ALLARD (Bernard-Pierre), docteur-médecin, à Craon.
ALLARD, à Paris.
ALLEGRE (J.-J.-Bienvenu), docteur-médecin, à Hyères.
ALLEMAND, docteur en chirurgie, à Marseille.
ALLIENS, médecin, à St.-Sulpice.

ALLO, libraire, à Amiens. (5 exemplaires.)
ALZINE, libraire, à Perpignan. (40 exemplaires.)
AMALBERT, doct. en chirurgie, maire à Pertuis.
AMAR, docteur-médecin, ex-chirurgien-major de la Charité, à Lyon.
AMBROSONE, commissionnaire, à Paris.
AMET,
AMIEL, professeur de l'école royale de médecine, à Toulouse.
AMIEL, médecin, à Chalabre.
AMILLET (Come Alexandre), docteur-médecin, à Vivône.
AMOUDRY, libraire, à Noyon.
AMSTEIN,
AMVERX, propriétaire, à Huy.
ANCELLE, libraire, à Evreux.
ANCELLE, libraire, à Anvers. (27 exemplaires.)
ANCEY, docteur-médecin, à Paris.
ANGÉ, libraire, à Versailles. (6 exemplaires.)
ANGELOL,
ANGLADA (J.-S.), pharmacien, à Tours.
ANGOT, en son château à Chandor, commune de Bacilly.
ANNOY-VAUDEVYVERE, imprimeur-libraire, à Ypres.
ANTHOUARD, docteur-médecin, au Vigan.
ANTOINE, docteur-médecin, à Dijon.
ARBAUD, docteur-médecin, à Correns.
ARBEL, à l'hôpital St.-Louis, à Paris.
ARCHEDEACON, à Paris.
ARDOUIN, à Paris.
ARGELLIER, médecin, à Vertaison.
ARLIGNER,
ARLIN (Stanislas), docteur-médecin, à Poitiers.
ARMBRUSTER, docteur-médecin, à Aix-la-Chapelle.
ARMETZ, docteur-médecin, à Valenciennes.
ARMET, avocat, à Paris.
ARMET, à Valenciennes.
ARMSTRONG, à Verdun.
ARNAUD-D'ARGENTEUIL, docteur-médecin, à Aulnay.
ARNAUD, docteur-médecin, à Calais.
ARNAUD (J.-Joseph-Amédée), ex-chirurgien aux armées, à Aix.
ARNAUD, docteur-médecin.
ARNAULT, médecin, à Pont-Labbé.
ASSAILLY (Henri-J.-Bapt.), chargé du service des vivres de terre, à Toulon.
ASSEGOND (Albert), docteur-médecin.
ASSELIN (Ch. Edouard), offic. de santé de la marine, à Cherbourg.
ASTES (Pierre), docteur-médecin, à Bordeaux.
ASTRIÉ (F.-G.), docteur-médecin.
ATHENAS, pharmacien, à Paris.

AUBAN (J.-Cyprien), doct.-méd., en retraite à Toulon.
AUBANEL, libraire, à Avignon. (8 exemplaires.)
AUBAR, docteur-médecin, à Paris.
AUBAR, docteur-médecin, à Angoulême.
AUBENAS, docteur-médecin, à Valreas.
AUBERT, professeur de médecine, à Toulon.
AUBIN (Louis), chirurgien de la marine, à Toulon.
AUBRAY,
AUBRY (veuve), libraire à Avesnes.
AUBRY, docteur-médecin, à Segré.
AUDEMARD, officier de santé, à Toulon.
AUDES, docteur-médecin, à Préaux.
AUDOT, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
AUGER, membre de l'institut.
AUPUY, officier de santé, à Moras.
AUSSANDON, docteur-médecin, à Paris.
AY, libraire, à Perpignan (25 exemplaires.)
AY (Fr.), pharmacien, à Rivesaltes.
AYCARD, chirurgien de la marine, à Toulon.
AYMARD, négociant, à Cucuron.

BABILLE, propriétaire, à Paris.
BACHELIER,
BACHEUX-AGATHON,
BACKERE (de), professeur au pensionnat de Ste-Anne, à Lez-Courtrai.
BACON (Renaud-Hubert), docteur-médecin, à Colmar.
BADOU, sous-préfet, à Bellac.
BAGARD, docteur-médecin, à Libourne.
BAGEL, libraire, à Wesel (4 exemplaires.)
BAGET, pharmacien, à Paris.
BAGNERIS, docteur-médecin, à Paris.
BAILLE, docteur-médecin, à Paris.
BAILLIERE, libraire, à Paris. (13 exemplaires.)
BALAT, à Paris.
BALENCIE, docteur-médecin, à Argelés.
BALEROY, à Bordeaux.
BALETTE, docteur-médecin, à Sorèze.
BALISTE (Honoré), docteur-médecin, direct. de la poste aux lettres, au Luc.
BALLARD, docteur-médecin en chef de l'hôpital, à Saint-Omer.
BALS, docteur-médecin, à Villefranche.
BALZAC, propriétaire, à Tours.
BAMPS, docteur-médecin, à Hasselt.
BAMPS, docteur-médecin, à Paris.
BANCAREL, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.
BANCEL, docteur-médecin, directeur des postes, à Marquise.

BANCEL, Chirurg.-major au régt. de dragons de la garde royale.
BARBA, libraire, à Paris.
BARBAROUX, médecin, à Turin.
BARBÉ, docteur-médecin, à Dieppe.
BARBIER, bibliothécaire de S. M, à Paris.
BARBIER, docteur médecin, à Amiens.
BARBIER-NEUVILLE, chef de div. au ministère des relat. ext., à Paris.
BARBIER, libraire, à Poitiers. (2 exemplaires.)
BARBOLAIN, docteur-médecin, à Chaumont.
BARBUAT-DUPLESSIS, chev. de St.-Lazare, maire de Cussanges.
BARDOL, doct.-méd., insp. des hôpit. milit. de la 21e div. milit., à Bourges.
BARDON, à Paris.
BARDY, docteur-médecin, à Belfort.
BARGE, docteur-médecin, à Paris.
BARNEOUD, chirurgien, à la Clayette.
BAROLLAU, libraire, à Paris.
BARILLEAU, docteur-médecin, à Paris.
BARON, directeur adjoint du Mont-de-Piété, à Paris.
BARDEZ, docteur-médecin, à Boulogne.
BARIVILLE (F.-L. de Doré de), maire de Croixmard, à Yvetot.
BARALLIER, libraire, à Toulon.
BARRAU, docteur-médecin, à Provins.
BARRAULT, à Sarre Louis.
BARRÉ, docteur-médecin, à Paris.
BARREY, docteur-médecin, à Besançon.
BARRIER, pharmacien, à Pontarlier.
BARILLEAU, docteur-médecin, professeur à l'école secondaire de Poitiers.
BARROILHET, docteur-médecin.
BARROIS (J.-B.-Alexis), propriétaire, à Brest.
BARROIS père (Th.), libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
BARTHELEMY (Pierre), pharmacien, à Marseille.
BARTHELEMY, méd. de la fac. de Montp., anc. chir. des arm., au Castellet.
BARTHOLDY, docteur-médecin, à Colmar.
BAS (Guil.-Paif.), doct.-méd., chir. en chef de l'hôp. gén. de Poitiers.
BASSOT, docteur-médecin à Roanne.
BASTIN, pharmacien, à Huy.
BASTON (J.-L.-Valentin), pharmac., ex-pharm. de la garde imp., à Laon.
BATISSE, chirurgien, à St.-Gervais.
BATTAGLIA, chirurgien, à Turin.
BATTUT (Jean-Gaspard) docteur-médecin, à Gelles.
BAUCHET (veuve), à Paris.
BAUDARE, à Paris.
BAUDET DU LARY, à Paris.
BAUDIN, chirurgien, à Nantua.
BAUDOIN, libraire, à Lorient.

BAUDRON (Jean-Denis-Ignace), pharmacien, à Calais.
BAUDRY, imprimeur, à Rouen.
BAUDUIN, docteur-médecin, à Rennes.
BAUGNIET, à Paris.
BAUMES, docteur-médecin, à Montpellier.
BAUMONT, bandagiste, à Lyon.
BAUSSAC, docteur-médecin.
BAUSSIER, docteur-médecin, à Vendôme.
BAUT, libraire, à Paris.
BAUTHIAS, pharmacien, à Besancon.
BAVAY, docteur-medecin, à Lamballe.
BAVOUX, libraire, à Paris.
BAYARD, docteur en chirurgie, à Paris.
BAYEUL, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
BAYLE, docteur-médecin, à Paris.
BAYLLET, docteur-médecin, à Paris.
BAYOL, médecin militaire, à Boston.
BAYON, médecin, à Toulouse.
BAZAINE,
BAZOCHE, capitaine de frégate, à Brest.
BEAUCHEMIN, docteur-médecin, à Lorient.
BEAUCHENE, docteur-medecin, à Paris.
BEAUCOLIN, libraire. (6 exemplaires.)
BEAUJEU, chirurgien-major de la légion du Rhône.
BEAUME, libraire, à Bordeaux.
BEAUMER, docteur-médecin, à Lyon.
BEAUPOILE, docteur-médecin, à Chatellerault.
BEAUSON, officier de santé, à Sillé-le-Guillaume.
BEAUSSIERE DE MONTOIRE, à Vendôme.
BEAUVOIX, docteur-médecin, à Verviers.
BÉBIAN, à Paris.
BECHET aîné, libraire, à Paris. (19 exemplaires.)
BECHET jeune, libraire, à Paris. (5 exemplaires.)
BECHON, à Paris.
BECOURT, docteur-médecin, à Thann.
BEDOIRE, chirurgien, à Saint-Même.
BÉDOR, docteur-médecin, à Paris.
BEGIN, docteur-médecin, à Paris.
BEGUIN, libraire, à Paris.
BEILLE, docteur-médecin, à Beaufort.
BEISSER (André), docteur-médecin, à Ribauville.
BELAIR.
BELEIN, docteur-médecin, à Colmar.
BELIN-LEPRIEUR, libraire, à Paris (2 exemplaires.
BELFIN, médecin en chef de la marine, au Havre.

BELLEAU, docteur-médecin.
BELLEBON (Laurent), docteur médecin, chirurgien-major, au port de Brest.
BELLEGARDE.
BELLET.
BELLIER, docteur-médecin, à Paris.
BELLIN, docteur-médecin, à Corval-Lorgueilleux.
BELLOIRE, docteur-médecin, à Cambrai.
BELLOY-KARDOWICK, libraire, à Brest.
BELMER, docteur-médecin.
BELON, libraire, au Mans.
BELOUINEAU, docteur-médecin, à Tifauges.
BENABENT, médecin, à Carbonne.
BÉNAC, docteur-médecin, à Marseille.
BENIT, libraire, à Verdun. (14 exemplaires.)
BENOIT (François-Joseph), docteur-médecin, à Metz.
BÉRARD, docteur-médecin, à Toulon.
BERARD (Victor), à Paris.
BÉRARD, chirurgien.
BÉRARD (Pierre), chirurgien, à Gensac.
BERARD et MONDON, libraires, à New-Yorck.
BERARD, docteur-médecin, à Montpellier.
BERAUD, docteur en chirurgie, à Marseille.
BERENBROCK, banquier, à Paris.
BÉRENGER (J.-M.), officier de santé, à Cégreste.
BERGERON, docteur-médecin, à Tournon.
BERGOUNIOUX, docteur-médecin, à Paris.
BERLAM, médecin, à Céret.
BERNARD (Félix), chirurgien de la marine, à Toulon.
BERNARD (André), docteur-médecin, à Saverdun.
BERNARD (François), chirurgien à la résidence de Concarneau; ancien chirurgien des épidémies de la sénéchaussée de Concarneau.
BERNARD, rentier, à Lyon.
BERNARD, docteur-médecin, à Montluel.
BERNARD, docteur-médecin, à Carpentras.
BERNARD, doct.-méd., chirurg. de 1ere classe à la succursale des militaires invalides, à Arras.
BERNIS, chirurgien de la marine, à Toulon.
BERTALOZON, avocat, à Turin.
BERTALOZON-D'ARACHEL (le comte), à Turin.
BERTHAUD, docteur-médecin.
BERTHELET, chirurgien, à Digoin.
BERTHET, docteur-médecin, à Paris.
BERTHOLET, docteur-médecin, à Visé.
BERTHOMIEUX, à Paris.
BERTHOT, libraire, à Bruxelles. (47 exemplaires.)

BERTHOUD, libraire, à Londres. (3 exemplaires.)
BERTIN-DESMARDELLES.
BERTIN, homme de lettres, à Paris.
BERTINI, médecin, à Turin.
BERTRAND, docteur-médecin, à Commercy.
BERTRAND, docteur-médecin, à Hannut.
BERTRAND, chirurgien, à Givry.
BERTRAND, médecin, maire au Pont-du-Château.
BERTRAND (Arthus), libraire, à Paris. (27 exemplaires.)
BERTRANT père et fils, libraires, à Lisbonne. (27 exemplaires.)
BESSON, docteur-médecin, à Baigne.
BESSIN, docteur-médecin, à Châteaugontier.
BESSY, pharmacien, à Châlons.
BETTEND, libraire, à Lyon.
BEUCHOT, homme de lettres, à Paris.
BEULAC, docteur-médecin, à Marseille.
BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE ZURICH (Suisse.)
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE MELUN.
BIBLIOTHÈQUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, à Rouen.
BIBLIOTHÈQUE D'AUXONNE.
BIBIOTHÈQUE DE NEMOURS.
BIDAT, docteur-médecin, médecin en chef de l'hôpital militaire, à Longwy.
BIDAUT, chirurgien interne à l'hôpital de Bicêtre, à Paris.
BIDEGARAY, chirurgien.
BIENAIMÉ, libraire.
BIENAIMÉ, directeur de la poste aux lettres, à Bergeus.
BIENVENU, chirurgien-major de la marine, au port de Brest.
BIESSY, docteur-médecin, membre de la société de méd. de Paris, à Lyon.
BIETT, docteur-médecin, à Paris.
BIGEON, docteur-médecin, à Dinan.
BIGESCHI.
BIGNON (baron de), à Verclives.
BIGNON, docteur-médecin, à Saint-Jean-d'Angely.
BIGOT (Théodore-Charles), élève en médecine, à Paris.
BIGOT DE PRÉAMENEUX, à Paris.
BILLAD, pharmacien, aux îles Canaries.
BILLENAVE (Bernard), à Paris.
BILLIOD, docteur-médecin, à Paris.
BILLIOTET, docteur-médecin, à Saint-Laurent-Chamoussé.
BILLOT (Guillaume Pascal), docteur-médecin, à Nayanne.
BINARD, docteur-médecin, à Crecy.
BINTOT, libraire, à Besançon.
BISCARAT, docteur-médecin, à Paris.
BISSON, chirurgien, à Nogent-le-Rotrou.
BIVERT.

BIZARD, conseiller à la cour royale, à Angers.
BIZET, docteur-médecin, à Paris.
BIZZOT, docteur-médecin, à Anch.
BLACKE (Adam), à Edimbourg.
BLAISE (Louis Nicolas), doct.-méd., chirurg.-maj. en retraite, ✱, à Laon.
BLAISE, libraire, à Paris.
BLANC, directeur de la poste aux lettres, à Montiers.
BLANC, à la Ciotat.
BLANC, père et fils, à Grenoble.
BLANC, négociant, à Marseille.
BLANCH, docteur en chirurgie, à Alicante.
BLANCHARD fils, secrétaire de la sous préfecture, à Contances.
BLANCHARD, commissaire-ordonnateur de la 23ᵉ division, à Ajaccio.
BLANCHARD, intendant militaire.
BLANCHARD,
BLANCHETON, docteur-médecin, à Paris.
BLANCHEMIN, négociant, à Rouen.
BLANCLIN, docteur-médecin, à Nivebean.
BLÉNY (Bernard), docteur-médecin de la faculté de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Valognes.
BLETRY, docteur-médecin, à Befort.
BLEUET, libraire, à Paris. (11 exemplaires.)
BLOSSE, libraire, à Paris.
BLOT,
BLOUET, libraire, à Rennes.
BORAN.
BOBILLIER (Pierre), docteur-médecin, chirurgien-aide-major à l'hôpital militaire de Toulon.
BOCCA, libraire, à Turin. (49 exemplaires.)
BOCQUET (J.-L.), docteur en médecine, à Hesdin.
BODIN DE LA PICHONERIE, médecin, à la Chartre.
BODINIER, docteur-médecin, à Hedé.
BOGAERT-DUMORTIER, libraire, à Bruges. (27 exemplaires.)
BOGEON, docteur-médecin, à Dinan.
BOGGIO, médecin, à Aoste.
BOGUES, pharmacien.
BOHAIRE, libraire, à Lyon. (17 exemplaires.)
BOHAN, chirurgien-major de la marine, en retraite, à Kasan, près Quimper.
BOILEAU (Paul), maire de Bagnères-de-Luchon.
BOILLEAU, docteur-médecin, à l'hôpital militaire, à Turin.
BOIN, docteur-medecin, à Bourges.
BOISARGON (Armand-Alexandre, marquis de), à Poitiers.
BOISSAT, docteur-médecin, à Vienne.
BOIVILLE (de), à Bordeaux.
BOLUT, chirurgien, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.

BONACIES, principal du collège d'Auch.
BONAR, docteur-médecin, à l'Eau.
BONDESSIN, libraire, à Valognes. (4 exemplaires.)
BONDILLE (jeune), officier de santé, à Marseille.
BONDIL, docteur-médecin, à Moustiers.
BONET (Louis-Félix), chirurgien-major de l'établissement de la côte d'Afrique, au Sénégal.
BONHOMME, chirurgien en chef de l'hôpital de Villefranche-d'Aveyron.
BONHOMME, docteur en médecine, à Villefranche de l'Aveyron.
BONIFACE, à Paris.
BONIN, à Ars (île de-Ré.)
BONNARDEL, chirurgien de la marine, à Toulon.
BONNAUD (P.-L.-C.), officier de santé de 2e classe de la marine, à Toulon.
BONNAUD, docteur-médecin, à Périgné.
BONNEAU, chirurgien, à Niort.
BONNEAU, pharmacien, à Paris.
BONNEFOY (Julien), libraire, à Toulouse.
BONNEMAISON, chirurgien.
BONNET (Victor), docteur-médecin, à Montpellier.
BONNET, docteur-médecin, à Paris.
BONNET DES MAISONS, à Saint-Armand.
BONNET, docteur-médecin, à Montolieu.
BONNET (Napoléon), chirurgien, à Cassagnebère.
BONNET, chirurgien, à Villefort.
BONNETTI, docteur-médecin, à Ribiers.
BONTÉ DE LA MARTINIÈRE (Aug.-Charles) ✻, à Coutances.
BOUTENS.
BONVOUST, libraire, à Alençon.
BONZOM, libraire, à Bayonne. (13 exemplaires.)
BOQUIS, docteur-médecin, à St.-Tropez
BORDA (François de), maire de St.-Vincent, près Dax.
BOREL, libraire, à Lisbonne. (6 exemplaires.)
BOREL, libraire, à Naples. (26 exemplaires.)
BORELLY, vice-président au tribunal de 1ere instance, à Marseille.
BORGES (Henri-Guillaume), docteur-médecin, conseiller de régence, directeur du collège royal médical, séant à Munster.
BORGELLA, inspecteur des eaux de Barrèges, à Bagnères-de-Bigorre.
BORGHINIE, libraire.
BORLA, médecin, à Turin.
BORLÉ, docteur-médecin, à Hoy,
BORMAN, docteur-médecin, à Brée.
BORVILLE (Pierre-Hypolite de), médecin, à Putanges.
BOSC, membre de l'institut, à Paris.
BOSCHER, docteur-médecin, à Caen.
BOSQUIER, docteur en chirurgie, à Bellaigue.

BOSSANGE, père et fils, libraires, à Paris.
BOSSANGE et MASSON, libraires, à Paris.
BOSSE, pharmacien, à Paris.
BOUCARD, chirurgien, à Ruelle.
BOUCAULT jeune, docteur-médecin, à Gournay.
BOUCHAD, médecin, à St.-Amant-Tuilende.
BOUCHARD, chirurgien, à Lyon.
BOUCHARD, docteur-médecin, à Paris.
BOUCHER, à Château-Renault.
BOUCHET (Casimir), docteur-médecin, à Serrières.
BOUCHET, docteur-médecin en chef de l'hôpital, à Bourbon-Vendée.
BOUDARD.
BOUDET, docteur-médecin, à Sigean.
BOUDET, pharmacien, à Paris.
BOUDIER, docteur-médecin, à Tournus.
BOUDRYE, docteur-médecin, à Tulle.
BOUÉ, docteur-médecin du château royal de Rambouillet, à Rambouillet.
BOUET, docteur-médecin, à Etrépagny.
BOUGAREL (Charles-Louis), doct.-méd., chir.-maj. en retraite, à Evreux.
BOUGAULT, docteur-médecin, à Paris.
BOUILHAC (de), sous-chef de bureau au trésor royal, à Paris.
BOUILLARD (Aignan-Antoine), docteur-médecin, à Barbonne.
BOUIN (Jean-Jacques), vétérinaire, au dépôt royal d'étalons de St.-Maixent.
BOUIN, chirurgien, à Mouchamps.
BOULAND, avoué, à Paris.
BOULANGER.
BOULLAND, docteur-médecin, à Sainte-Menehould.
BOULLAY, pharmacien, à Paris.
BOULLENGER, directeur des contributions, à Evreux.
BOURBOULON, à Paris.
BOURDEL, docteur-médecin, à Honfleur.
BOURDET, docteur-médecin, au Mans.
BOURDET, docteur-médecin, à Paris.
BOURDON, docteur-médecin, à Châlons.
BOURDON DU FAY, à Blois.
BOURÉE, docteur-médecin, à Chatillon.
BOURGEOIS, médecin, à Moosele, près Menin.
BOURGEOIS, avoué, à Colmar.
BOURGEOIS (Pierre-Gabriel), docteur-médecin, chirurgien employé au fort de Pierre-Châtel.
BOURGUES (Augustin-Pierre), ex-chirurgien de 1ère classe de la marine, docteur-médecin, administrateur de l'hospice civil de Brest.
BOURGUILLAUT, docteur-médecin, à Boulogne.
BOURNISSON, négociant, à Marseille.
BOURQUIN (F.-A.), chirurgien, à Pérignac.

BOURRET, à Paris.
BOURSIN, chirurgien entretenu de 2e classe de la marine, au port de Brest.
BOUSQUET, à Paris.
BOUSSART, capitaine de vaisseau.
BOUSSENARD, docteur-médecin, à Montaigu.
BOUTRON (Antoine-François), pharmacien, membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris.
BOUVENOT, auteur.
BOUVET, libraire, à Neufchâtel.
BOUVIER, à Bourgoin.
BOVY, docteur-médecin, à Liége.
BOYAVAL-HOLVOET, receveur des douanes, à Menin.
BOYER, docteur-médecin, à Verdun.
BOYER (Alexandre), chirurgien de la marine, à Toulon.
BOYER, professeur, membre de l'institut, à Paris.
BOYN-BUSSY, docteur-médecin, à Germiny-l'Exempt.
BRABANDER-DELEVINGNE, rentier, à Courtrai.
BRANCARD (Jean-Joseph), ✱, chirurgien, à Méru.
BRAVET, docteur-médecin, à Paris.
BRASSIER, docteur-médecin, à Strasbourg.
BRAULT (Louis), pharmacien, à Vendôme.
BRAULT (Henri), chirurgien à Beaumont-la-Ronce.
BRAVAIS, docteur-médecin, à Annonay.
BRECHETTE, à Paris.
BREMOND, à Paris.
BREMONT, docteur-médecin, à Pont-St.-Esprit.
BRESSIEUX (baron de), à Vincelles.
BRET (Pierre-François-Auguste), docteur-médecin, à Lyon.
BRETIN, librairie protestante, à Paris. (3 exemplaires.)
BRETONNET, chirurgien-major.
BRIANT (Ferdinand-Charles), pharmacien, à Paris.
BRIBOSCAT, docteur-médecin, à Namur.
BRICHETEAU, docteur-médecin, à Paris.
BRIGOT, libraire, à Reims.
BRIGUET, libraire, à Châlons.
BRIOT, docteur-médecin, à Besançon.
BRISEZ, docteur-médecin, à Anisy-le-Château.
BRISSEZ, officier de santé, à Cantin.
BRIZARD (Jean), élève en chirurgie, à Avilley.
BRIZZOLORA, libraire, à Milan.
BROCHAND-D'AUFREVILLE.
BRONNER-BAUWENS, libraire, à Dunkerque.
BROENNER, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.
BRONONVILLE (René), chirurgien de 2e classe de la marine, à Toulon.
BROUCKAERT, docteur-médecin.

BROUILLIARD, chirurgien à la légion de l'Orne.
BROUILLET, docteur-médecin, à Beaupréau.
BROUILLON.
BROUSSAIS, docteur-médecin, à Paris.
BRUÈRE, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
BRUGGEMAN, chirurgien, à Zweveghem, près Courtrai.
BRUN (Félix-Augustin-Désiré), ex-chirurgien de 2e classe de la marine, à Aubogne.
BRUN, directeur des postes, à Trie.
BRUN, docteur-médecin, à Aubagne.
BRUNET, libraire. (2 exemplaires.)
BRUNET, docteur-médecin, à Issoire.
BRUNET.
BRUNIT, docteur-médecin, à Paris.
BRUNNINGHAUSEN, docteur-médecin et chirurgien, à Vurzbourg.
BRUNOT, docteur-médecin, à Fresnes.
BRUNOT-LABBE, libraire, à Paris.
BRY, docteur-médecin de l'hospice de St.-Charles, membre du jury médical, à Angers.
BUCHMULLER, docteur-médecin, à Massiac.
BUDAN, docteur-médecin, inspecteur-général de l'université, à Paris.
BUÉS, chirurgien, à Volonne.
BUISSON, aide-major au 111e régt. de ligne.
BUISSON, aide-major au 29e régt., à Valenciennes.
BUNIS, maire de Bize.
BUNIVA, docteur-médecin, à Turin.
BURCK (de), avocat, à Courtrai.
BUREL, docteur-médecin, à Melun.
BURDET, imprimeur-libraire, à Annecy.
BURDIN, docteur-médecin, à Entre-Deux-Guilly.
BUREAU, médecin en chef de l'hôpital militaire, à Udine.
BUREAU, pharmacien, à Paris.
BUREAU, avoué, à Paris.
BUREL, docteur en chirurgie, à Rouen.
BURET (Jacques), docteur-médecin, à Urrivillo.
BUROLLEAU, docteur-médecin, à Vihiers.
BUROLEAU, docteur-médecin, à l'hospice de la Pitié, à Paris.
BURON, docteur-médecin, à Machecoul.
BURON-D'IBAS (Jean-Pierre), docteur-médecin, à Tarbes.
BURON-D'IBAS fils (Jean-Pierre), docteur-médecin, à Tarbes.
BUSSEUIL, aîné et jeune, libraires, à Nantes.
BUSSOT et MARLOING, à Paris.
BYASSON, docteur-médecin, à Miélan.

CABART.
CABIRAN, médecin, à Toulonse.
CABIRAN fils, docteur-médecin, à Nérac.
CACHIN, docteur-médecin, à Bonneval.
CADET-DE GASSICOURT, pharmacien, à Paris.
CAFFAGNES.
CAFFÉ, docteur-médecin, à Saumur.
CAILLAUD, docteur-médecin, à Boulogne.
CAILLE et RAVIER, libraires, à Paris. (45 exemplaires.)
CAILLIES, docteur-médecin, à Paris.
CAIRE (Remi-Nicolas), docteur-médecin, à Chambon.
CAIVEL.
CALENE (Etienne), chirurgien de 1ere classe de la marine, à Toulon.
CALIXTE-BONNET, pharmacien, à Valence.
CALLET (Jean-Joachim-François), médecin, à Paris.
CALMET, docteur-médecin, à Villefranche d'Aveyron.
CALVINHAC, docteur-médecin de la faculté de Montpellier, à Montauban.
CAMATTE (Grégoire), docteur-médecin, ancien chirur.-major des armées, médecin des salines de Moyenvie, à Vic.
CAMBIER, docteur-médecin, à Paris.
CAMBOIS (Paul), à la Rochefoucault.
CAMBON, libraire, à Beziers. (2 exemplaires.)
CAMBRIELS (Barthelemy), officier de santé, à Tantavel.
CAMOIN (Joseph), médecin de Toulon, actuellement établi à Odessa.
CAMOIN, libraire, à Marseille. (18 exemplaires.)
CAMPET, docteur-médecin, à Dax.
CAMPARDON (J.-B.), docteur-médecin de la faculté de Montpellier, membre de l'athénée médical de Paris, à Auch.
CANDELIER, officier de santé, à Mailly-sur-Somme.
CANDILLAC, docteur-médecin, à Bergerac.
CANÉ, médecin, à Toulouse.
CANELLA, à Paris.
CANQUOIN, directeur de l'enregistrement des domaines, à Paris.
CANRON (Paul-Victor-Auguste), chirurgien, à Avignon.
CAPONY (Pascal-Jean-Romain), docteur-médecin, à Gisors.
CAPRIAULO, libraire, à Alexandrie. (3 exemplaires.)
CARACCI, directeur des postes, à Piombino.
CARBONNEL, docteur-médecin, à Aix.
CARCASSONE.
CAREAU, propriétaire, à Paris.
CARÉRE (baron de), préfet à Albi.
CAREY, père et fils, libraires, à Philadelphie. (26 exemplaires.)
CAREZ-THOMINE et FORTIE, libraires, à Paris. (23 exemplaires.)
CARILLET (Pierre-Charles), docteur-médecin, ❊, à Fontenai-lès-Briis.
CARITAN.

CARMOI, docteur-médecin, à Parray-le-Monial.
CARON-BERQUIER, libraire, à Amiens.
CARON-BUNELLE, libraire, à Amiens.
CAROSIN,
CARPENTIER, docteur-médecin, à Paris.
CARQUET (Pierre-Louis), docteur-médecin, à Sommesons.
CARRERE, chirurgien, à Paris.
CARRERE, docteur-médecin, à Marciac.
CARRIERE (Antoine), médecin, à Céret.
CARTERON, chirurgien-major, à l'hôpital de Macon.
CARVILLE, docteur-médecin, à Auteuil.
CASAUBON, chirurgien, à l'hôpital de Lille.
CASIMIR-MEYSONNIER, officier de santé, à Pédarrides.
CASSAIGNARD, docteur-médecin, à Trie.
CASSASOLES, docteur-médecin, à Saramont.
CASSIN (Hypolite), pharmacien, à Avignon.
CASTELET, docteur-médecin, à Aix.
CASTELNAU, à Paris.
CASTERMANN, libraire, à Tournay. (3 exemplaires.)
CASTEX, docteur-médecin, à Mazères.
CASTEX, docteur-médecin, à St.-Clar.
CASTURA, docteur-médecin, à Lunéville.
CATELIN aîné, chirurgien de 2e classe de la marine, à Toulon.
CATILLON, à Ohis.
CATINEAU, libraire, à Poitiers.
CAUCHY, référendaire à la chambre des pairs.
CAUSSE (Jean-Pierre), docteur-médecin, à Saint-Pourçain.
CAVALIER, docteur en chirurgie, à Marseille.
CAVALIER, docteur en chirurgie, à Paris.
CAVARÉ, à l'Isle-Jourdain.
CAVARET, docteur-médecin, à Verdun.
CAVELIER, commissionaire en librairie, à Paris.
CAVENAC (marquis de), propriétaire, à Marseille.
CAYOL, docteur-médecin, à Paris.
CAYRE.
CAYREL, docteur en chirurgie, à Toulouse.
CAYRET, imprimeur-libraire, à Mont-de-Marsan. (33 exemplaires.)
CAZENAVE, docteur-médecin, à Cadillac.
CAZIN, docteur-médecin, à Calais.
CÉLARIUS, docteur-médecin, à Sainte-Marie-aux-Mines.
CELLIER, médecin, à Clermont-Ferrand.
CELLOT, imprimeur-libraire, à Paris.
CESBRON-BLACHOT, propriétaire, à Bressuire.
CHABANES, à Bordeaux.
CHABAUD (E.-J.-A.), chirurgien, employé à l'hôp. des invalides, à Paris.

CHABERT, docteur-médecin, à Sorgue.
CHABERT, médecin, à Clermont-Ferrand.
CHABOT, docteur-médecin, à Rufec.
CHABOUILLÉ, chef de bureau à la préfecture, à Paris.
CHABRIÉ, médecin, à Bourbon.
CHABRINIAC, propriétaire, à Brugeilles.
CHAIX, libraire, à Marseille. (20 exemplaires.)
CHALLON.
CHAMBAUDOIN (comte de), à Paris.
CHAMBERET, professeur à Lille.
CHAMBERLAN, à Paris.
CHAMBET, libraire, à Lyon.
CHAMBRE DES DÉPUTÉS, à Paris.
CHAMBRETTE.
CHAMPENOIS, chirurgien-accoucheur, à Paris.
CHAMPEREAU.
CHAMSERU, docteur-médecin, à Chamseru.
CHANDRU, docteur-médecin, à Belesme.
CHANIE, sous-inspecteur aux revues, à Bitche.
CHANTOT (Antoine), chirurgien à la Bastide-du-Temple.
CHAPIN, négociant, à Cayenne.
CHAPIOTIN, docteur-médecin, à Rethel.
CHAPLAIN-DUROCHER, médecin du roi, à Mamers.
CHAPUIS, docteur en chirurgie, à Verviers.
CHARBONNI, docteur-médecin, à Paris.
CHARDIN, docteur-médecin, à Lorient.
CHARDOILET, à l'île de France.
CHARLARD, pharmacien, à Paris.
CHARLES, ci devant imprimeur, à Paris.
CHARLES, à Paris.
CHALIER, docteur en chirurgie.
CHARLIER, à Paris.
CHARMONT, colonel, à Verdun.
CHARPY, docteur-médecin, à la succursale d'Avignon.
CHARRON, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
CHARRY, docteur-médecin.
CHATEAUGIRON (de), à Paris.
CHATEAUNEUF.
CHATÉDUC.
CHATELET, docteur-médecin, à Ville-Franche-d'Aveyron.
CHAUDÉ, libraire, à Paris.
CHAUDOUET, chef de bureau de l'envoi des lois, à Paris. (16 exemplaires.)
CHAUMAS, docteur-médecin.
CHAUMET, pharmacien, à Paris.

CHAUMETON, docteur-médecin, à Paris.
CHAUMETTE (Louis).
CHAUMETTE-DES-FOSSÉS, à Paris.
CHAUSSARD, professeur de littérature, à Paris.
CHAUSSIER, professeur, à Paris.
CHAUVELIER, curé, à la Flèche.
CHAUVIN, pharmacien, au Mans.
CHEDIOU, à l'hospice de la Pitié, à Paris.
CHELLÉ, à Paris.
CHEMERAUD (Ferdinand), docteur-médecin, à Poitiers.
CHEMIN, à Ponthiery.
CHERADAME, trésorier de l'école de pharmacie, à Paris.
CHEREAU, chirurgien.
CHERIEUX, chirurgien à l'hospice civil de St.-Pourçain.
CHERON (P.-N.-A.), chirurgien à l'hôpital militaire de Phalsbourg.
CHEVILLET, à Besançon.
CHEVREAU, chirurgien major de la légion du Calvados, à Quimper.
CHEVREUIL, docteur-médecin, à Angers.
CHINARD, docteur-médecin, à Lyon.
CHIRAC, libraire, à Tulle. (5 exemplaires.)
CHIROL, pharmacien, à Marseille.
CHOCARDELLE, chirurgien-major.
CHOMEL, propriétaire, à Montreuil.
CHOMEL, receveur des contributions, à Courtray.
CHOMET, chirurgien, à Clermont-Ferrand.
CHOMET, docteur-médecin, à Vendôme.
CHOPELET, docteur-médecin, à Montpellier.
CHRÉTIEN-SALAINES, à Paris.
CHRESTIEN, docteur-médecin, chirurgien-major, à Angers.
CINOT, négociant, à Paris.
CIVILLE (de), propriétaire, à Rouen.
CLAMORGANT, libraire, à Valogne. (7 exemplaires.)
CLARET, médecin, à Céret.
CLAUDE, docteur-médecin des hôpitaux militaires.
CLÉMENT (J.-F.), docteur-médecin, à Granville.
CLÉMENT-DES-MAISONS (François-Amablé), rentier, à Paris.
CLÉMENT, docteur en chirurgie, à Strée.
CLER, docteur-médecin, ancien chirurgien-major des armées, à Rive de Giers.
CLERC, docteur-médecin, à Chilly.
CLERC (Antoine-Bernard), docteur-médecin, à Besançon.
CLERET, médecin, à Carhaix.
CLERJON, docteur-médecin, à Vienne.
CLERMONT, docteur-médecin, à Lyon.
CLERMONT, à Paris.

CLIER, chirurgien-major de la Charité, à Lyon.
CLOGENSON, bibliothécaire, à Alençon.
CLOPIER, propriétaire, à Epaney, près Falaise.
CLOQUET, docteur-médecin, à Paris.
CLOSSET (J.-J.), docteur-médecin, à Cornesse.
CLOT, médecin, à Toulouse.
CLUZEL, pharmacien, à Paris.
CLUZEL, docteur-médecin, à Lanzerte.
CLUZOU, chirurgien, à Montortrat.
COCHARD, docteur-médecin, à Paris.
COCHON, docteur-médecin, à Beaugé.
COCQUEREAU,
COCULET, chirurgien, à Ste-Foy.
CODRIKA, à Paris.
COEFFIER, chirurgien, à Châteaudun.
COFFIN, docteur-médecin.
COGNON, docteur-médecin, à Calais.
COHIN, négociant, à la Ferté-Bernard.
COHADON, médecin, maire à Murat-le-Quaire.
COLIN (Guillaume), médecin, maire de la ville de Saint-Gervais.
COLLARDIN, libraire, à Liége. (14 exemplaires.)
COLLASS, chirurgien-major au 1er régt. de grenadiers, à Metz.
COLLET.
COLLETTE, docteur-médecin, à Dijon.
COLLIGNON, agent d'affaires, à Paris.
COLLIN, docteur-médecin, à Girande.
COLLINEAU, docteur-médecin, à Paris.
COLMET, pharmacien.
COLOMBEL (de), maire, à Caumont-sur-Seine.
COLOMBEL, libraire, à St.-Etienne. (2 exemplaires.)
COMBETTES-CAUMONT, à l'île-du-Tarn.
COLOMES, pharmacien, à Fleurence.
COLSON, docteur-médecin, à Commercy.
COMBES, médecin, à Lacaune.
COMBE (Antoine), chirurgien, à Malemort.
COMHAIRE, docteur-médecin, professeur de l'université, à Liége.
COMMARD, libraire, à Paris.
COMMECY, officier de santé, à Maineville.
COMMOY, docteur-médecin, à Morez.
COMPAING, chirurgien, à Elbeuf.
COMPÉRAT (Antoine), docteur-médecin, chirurgien-major de la légion du Cher. à Phalsbourg.
COMPÈRE, libraire, à Paris. (13 exemplaires.)
CONCHE (Pierre), officier de santé, à Montferrand.

CONCHON, docteur-médecin, à Décize.
CONCHON, docteur-médecin, à Paris.
CONQUERAND (Pierre-Louis-Nicolas), médecin, à Coutances.
CONSTANT (Auguste), docteur-médecin, à Cotignac.
CONTAMINE, chirurgien, à Landrecie.
CONTÉ, docteur-médecin, à Toulouse.
COQUET, libraire, à Dijon. (3 exemplaires.)
CORBIN, docteur-médecin, à Varville.
CORBY, libraire, à Paris.
CORNAC, docteur-médecin, à Paris.
CORNÉLIS, médecin, à Oudenarde.
CORNILLEAU, à Paris.
CORNU, docteur-médecin, à Brest.
CORONA, docteur-médecin, à Paris.
CORPON (Antoine), chirurgien-major de la 2e légion des Côtes-du-Nord, à Coutances.
CORUSARTHE, sécrétaire général aux archives, à Paris.
CORVISIER,
COSMAR, chirurgien de 1ère classe de la marine, ✻, à Toulon.
COSMARD DUPARKE, docteur-médecin, à Coutances.
COSSÉ-BRISSAC, à Paris.
COSTE (Jacques-Hubert), officier de santé de la marine, à Toulon.
COSTE, docteur-médecin
COSTE-AMABLE, à Paris.
COSTEL, pharmacien, à Paris.
COTHELET, médecin, à Marville.
COUCHET, docteur-médecin.
COUILLARD (Paul-Casimir), docteur-médecin, à Valogne.
COULOMB (Auguste-François-Amable), docteur-médecin, à Coutances.
COULLON, à Sanjon.
COULON, à Paris.
COUPARD, docteur-médecin, à Avranches.
COURBASSIER, docteur-médecin, à Caers.
COURCIER (Madame veuve), libraire, à Paris. (6 exemplaires.)
COURTANT fils, négociant, à Verviers.
COURTOIS (René), docteur-médecin, à Ville-Souris.
COURTOIS, à Auxerre.
COURTOIS, libraire, à Cherbourg. (4 exemplaires.)
COUSIN-DANELLE, libraire, à Rennes. (2 exemplaires.)
COUSIN, docteur-médecin, à Paris.
COUSSIEU (Pierre-Joseph-Maurice), docteur-médecin, à Figeac.
COUTANCEAU, docteur-médecin, à Paris.
COUTURIER, officier de santé, à Hirson.
CRAHAY, docteur en chirurgie, à Liége.
CRAPART, libraire, à Paris. (12 exemplaires.)

CRESPELLE (Jean-Baptiste-Joseph), chirurgien, aide-major chargé du service de santé du port royal de Cherbourg.
CRETZSCHMAR, chirurgien-major du régt. d'inf. de S. A. I. et R. le grand-duc de Wurtzbourg.
CRETHÉ, chirurgien, à Charny.
CRETIN, docteur-médecin, à Salins.
CRETIN, docteur-médecin, à Paris.
CRETTÉ, docteur-médecin.
CREVELT, docteur-médecin, à Bonn.
CREVEL, négociant, à Paris.
CREVOT, libraire, à Paris. (95 exemplaires.)
CROCHARD, libraire, à Paris. (57 exemplaires.)
CROMARIAS, chirurgien-major au régt. des chass. des Pyrénées, à Lunéville.
CROSILHES, libraire, à Villeneuve-d'Agen (10 exemplaires).
CROULLEBOIS, libraire, à Paris. (57 exemplaires.)
CROUSEILLES, docteur-médecin, à Oleron.
CRUEL, chirurgien, à Guérard-Goste-de-Crecy.
CUGNEAU, chirurgien, à Lannion.
CULLERIER, chirurgien en chef de l'hôpital des vénériens, à Paris.
CUMANO, docteur en chirurgie, à Trieste.
CUQUEMELLE (Benjamin), docteur-médecin, à Montebourg.
CURET, libraire, à Toulon. (54 exemplaires.)
CUVIER, professeur, membre de l'institut.

DABRY, docteur-médecin, à Saint-Chamont.
DAGASSAN (Daniel), docteur-médecin, à Granges.
DAGONNET, docteur-médecin, à Paris.
DAGUIN (Armand), propriétaire, à Niort.
DAIMÉ, à Sédan.
DALEN, docteur-médecin, à Rotterdam.
DALLIEZ, chirurgien, à Miramont.
DALLOT.
DALMENESCHE, pharmacien, à Caudebec.
DAMBLARD, chirurgien-major, au dépôt de la lég. du Cher, à Bourges.
DAMELINCOURT, chirurgien-major du 3e régt. d'art. à cheval, à Metz.
DAMESTOY (Etienne), docteur-médecin, à Bardos.
DAMOTTE, docteur-médecin, à Beaune.
DAMZEAUX-RENOZ, négociant, à Verviers.
DAN-DE-LAVAUTERIE (P.-A.), docteur-médecin de l'ancienne faculté de Caen, aggrégé à celle de Paris, à Caen.
DANIEL, docteur-médecin, à Beauvais.
DANILLON (Alexis-Alexandre), docteur-médecin, à Lavalette.
DANNAY,
DANNOVILLE (Florian), maire de Menneville-sur-mer.
DANTAN, à St.-Cyr.

DANVERS, docteur médecin, à Passy.
DARANTIÈRE, chirurgien militaire.
DARDARE MANGIN, à St.-Mihiel.
DARGUEY-ROBERT, à Marmontel.
DARIEL, docteur-médecin, à Virieux.
DARIS, docteur-médecin, à S.-Pierre.
DARISTE aîné, à la Martinique.
DARNÉ, secrétaire général des postes, à Paris.
DARRAS, libraire, à Amiens. (3 exemplaires.)
DARTIGUE, docteur-médecin, à Lyon.
DASTE (Bernard-Cyprès), docteur-médecin, à Lagraulet.
DAUDIBERTIÈRES, docteur-médecin, à St.-Progethe.
DAUPHIN, libraire, à Autun. (3 exemplaires.)
DAUVIN (le baron), à Hocloumont.
DAVAN, docteur-médecin, à Lavaur.
DAVEJEAN, à Auch.
DAVEREDE, maire, à Julliénas.
DAVID, chirurgien, à Paris.
DAVID, chirurgien, à Laigle.
DAVID, à Marseille.
DAVID (Pierre-François), médecin de l'hôpital civil et militaire de Blaye.
DAVID (J.-N.), à Tramomont.
DAVIDSON,
DAVIEL, chirurgien de la marine, à Rochefort.
DAVIÈRES, libraire.
DAVIGNON, pharmacien, à Verviers.
DAVIGNON, fils aîné.
DAVISART, à Paris.
DAVOUST, ancien sénateur, à Paris.
DAYRENS, à Bordeaux.
DÉAL (J.-L.-J.-H.), docteur-médecin, à Beauvais.
DELABASTILLE, docteur-médecin, à Espas.
DEBOHAM. à Granvilliers.
DEBONNINGUES, docteur-médecin, à Guines.
DEBRAY, à Nismes.
DEBRAY, libraire, à Paris. (7 exemplaires.)
DEBRAY.
DEBRILLO.
DEBRINAY, à Neung-sur-Beurron.
DEBRUGES, agent de change, à Paris.
DEBRUSGE-DUMESNIL, à Paris.
DEBURE, libraire, à Paris.
DECAMPS (J.-B.-D.), médecin de l'hospice et des prisons, à Quimper.
DECAMPS, chirurgien de 2e classe de la marine, à Brest.
DECARRIERS, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.

DECASSAN.
DECERFZ (Jos. Phil.-Em.), docteur-médecin de la fac. de Paris, à la Châtre.
DECESSAC, officier de santé, à Paris.
DECHALONRU, avoué, à Paris.
DEHANSY, libraire, à Paris.
DECHAUD, docteur-médecin de l'hôpital, à Montluçon.
DECHAZOTE, propriétaire, à Lyon.
DECHOMPRÉ.
DECOUR, docteur-médecin, à Paris.
DECQ, libraire, à Paris.
DECUGIS, docteur-médecin, à Signes.
DEFAUCAMBERGE, docteur-médecin, à Gien.
DEFAY, libraire, à Langres. (7 exemplaires.)
DEFFIS, docteur-médecin, à Morlaas.
DEGASCQ, à Paris.
DEGISSEY, chirurgien, à Epernon.
DEGÉNETAIS, pharmacien, à Fécamp.
DEGOESIN-VERHAEGH, libraire, à Gand. (4 exemplaires.)
DEGOUY, libraire, à Saumur. (4 exemplaires.)
DEIS, libraire, à Besançon. (26 exemplaires.)
DEJACGHERE.
DEJAER (H.), docteur-médecin, à Liége.
DEJAGHER, chirurgien à la légion des Basses-Pyrénées, à Pau.
DEJOU, docteur-médecin, à Jussac.
DEJOUY, à Paris.
DEJOYAUX, docteur-médecin, à St.-Etienne.
DEJUSSIEU, libraire, à Châlons. (33 exemplaires.)
DEJUSSIEU, libraire, à Autun. (3 exemplaires.)
DELABAR.
DELABORDE, libraire, à Vesoul. (2 exemplaires.)
DELABROUSSE.
DELACHAISE, à Paris.
DELACROIX, à Mont-Pont.
DELAFAYE, docteur-médecin, à Brossac.
DELAFONT, docteur-médecin.
DELAGARENTIÈRE,
DELAGARDE-DUMONT, maître en chirurgie, à Céraus.
DELAGUETTE, imprimeur, à Paris. (3 exemplaires.)
DELAHAYE, à Lions.
DELAJONCHÈRE, à Paris.
DELALEAU, propriétaire, à Elbeuf.
DELAMAGDELAINE,
DELAMAISONROUGE, directeur des postes, à Corbie.
DELAMORINIÈRE, rentier, à Paris.
DELAMYRE, à Paris.

DELAPORTE, chirurgien en chef de la marine, à Brest.
DELAPORTE (Isidor), doct.-méd. de la fac. de P., chir.-acc., à Vimoutier.
DELAPRADE, docteur-médecin, à Lyon.
DELAPRÉVOTIÈRE (Victor-Hyppolite), inspect. des domaines, à Rouen.
DELAROCHE-LACARELLE, maire, à Saint-Léger.
DELAROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, à Paris.
DELAROCHETTE, employé à la poste.
DELAROIERE.
DELAROY, docteur-médecin, à Lyon.
DELARUE (Jean-Claude), médecin, à Bréhal.
DELAUNAY (Claude-Antoine), docteur-médecin, ※, à Valenciennes.
DELAUNAY, chirurgien-major au 2ᵉ régt. de ligne.
DELAUNOIS-LECLERQ, libraire, à Reims. (21 exemplaires.)
DELAUR, chirurgien, à Poyanne.
DELAVIGNE, chirurgien-dentiste, à Rouen.
DELAVILLLE, chirurgien.
DELBANDE, vicaire, à Hesdin.
DELBART (Etienne-François), chirurgien, à Albert.
DELBOSC, médecin, à Toulouse.
DELCASSAN (Alexis), propriétaire, à Hesdin.
DELCHAMBRE-D'HERSTAL, bourgmestre, à Luy.
DELCOMINETE, pharmacien, à l'hôpital militaire de Strasbourg.
DELCOURT, curé, à Ascq.
DELCROS, libraire, à Auch. (4 exemplaires.)
DELEAU, ex-chirurgien au 4ᵉ de cuirassiers, à Vezelise.
DELÉCLUSE (Armand), docteur-médecin, chirurg. de la marine, à Brest.
DELENS, docteur-médecin, à Paris.
DELESPINASSE, à Rouen.
DELEYMERIE, docteur-médecin, à Madrid.
DELFOSSE, négociant, à Bruxelles.
DELHEZ, docteur-médecin, à Charneux.
DELSHEIMS, docteur-médecin, à Frégeac.
DELIGNY, professeur de mathématiques.
DELMAS, libraire, à Montpellier. (4 exemplaires)
DELORE, docteur-médecin en chef à l'hôpital militaire de Strasbourg.
DELORME, docteur-médecin, à Belleville.
DELPIT, docteur-médecin, à Paris.
DEMARRAIS, officier de santé, à Paris.
DELPEC, docteur-médecin, à Villefranche.
DELPECH, docteur-médecin.
DELPECH, docteur-médecin, à Caussade.
DELTEL, chirurgien, à Aramont.
DELVAUX, docteur-médecin, à Liége.
DELYS, libraire, à Saintes. (7 exemplaires.)
DEMANGEON, docteur-médecin, à Paris.

DEMARQUE, docteur en chirurgie, à St-Germain-en-Laye.
DEMARTAINVILLE.
DEMBÉRIEUX, rentier, à Lyon.
DEMASGONTHIÈRE.
DEMAT, libraire, à Bruxelles. (69 exemplaires.)
DEMAUX, curé.
DEMAY, docteur-médecin, à Libourne.
DEMELLET, maréchal-de-camp, commandant à Bordeaux.
DÉMÉTRIUS-NOULOPOULOS, médecin, à Idra.
DEMEYER, chirurgien-major de pontonniers, à Strasbourg.
DEMICHELIS, professeur de chirurgie, en Sardaigne, à Cagliari.
DEMONMEROT, à Saint-Denis.
DEMONNIER, docteur-médecin, à Paris.
DEMONVILLE, imprimeur-libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
DEMORTREUX (l'abbé), bibliothécaire, à Vire.
DEMULDER, docteur-médecin, à Paris.
DEMUSSET, à Paris.
DENIS, docteur-médecin, à Argentan.
DENIS fils, étudiant en médecine, à Paris.
DENIS, imprimeur-libraire, à Commercy. (7 exemplaires.)
DENISLONG, docteur-médecin, à Die.
DENIS-PATUEL, chirurgien, à Paris.
DÉNIZOT (Jean-Désiré), chirurgien, à Cérilly.
DENNÉ, libraire, à Madrid. (26 exemplaires.)
DENOUE, docteur-médecin, à Lorme.
DENTU, libraire, à Paris.
DEPOMMEREUIL, général, à Paris.
DEREGNAUCOURT, imprimeur-libraire, à Douay.
DERIEN, à Painpol.
DERM (Jean-Denis), doct.-méd., méd. en chef de l'hospice, à Morlaix.
DEROGNAT, commissionnaire en librairie, à Paris.
DERONZIÈRE, pharmacien, à Vendôme.
DEROUSSY, notaire, à Noyon.
DERT, agent d'affaires, à Paris.
DERUE.
DERUEZ, doct. en chir., ex-chir.-major des hôpitaux militaires, ✱.
DERVAUX, dentiste,
DESAINT-AULAIRE.
DESAINT-FRESNE, docteur-médecin, à Caen.
DESANGES, chirurgien, à Riom.
DESAUGES, libraire.
DESAVEUSE, propriétaire, à Amiens.
DESAYVRE, chirurgien, à Chatellerault.
DESBAREAUX, officier de santé, à Dargis.
DESBIES, docteur-médecin, à Paris.

DESBORDES, docteur-médecin, à Lyon.
DESBORDES, docteur-médecin, à Lonnoy.
DESBORDEAUX, prof. en méd., méd. en chef des hospices, à Caen.
DESBUREAUX, (J.-B.-J.), ex-chirur. des armées, chirurgien, à Dargis.
DESCAMPS, maire de la paroisse de St.-Maurice, à Lille.
DESCHAMPS (Jean), docteur-médecin, à Sursac.
DESCHAMPS, chirurgien de 2e classe de la marine, à Brest.
DESCLAUT, officier de santé, à Toulouse.
DESCLEAUX, médecin, à Blaniac.
DESCLEAUX, médecin, à Muret.
DESCOT, chef de bureau de la faculté de médecine, à Paris.
DESCOURTILS, docteur-médecin.
DESCURE, chirurgien-major de la marine, à Paris.
DESEIMOUR, à Paris.
DESENNEVILLE, propriétaire.
DESENNE, libraire, à Paris.
DESEPVRAY,
DESETANGES,
DESEVE, graveur, à Paris.
DESFORGES, docteur-médecin, à Beaufort.
DESGENETTES (baron), à Paris.
DESGRANGES, à Luxeuil.
DESGRAVIER, docteur-médecin, à la Roche-Chalais.
DESIMIANE, à Paris.
DESJARDINS, docteur-médecin, au Hâvre.
DESLANDES, docteur-médecin.
DESLEE-MAES, banquier, à Courtrai.
DESMARE (Alph.-Frédéric-Ad.), offic. de santé de la marine, à Cherbourg.
DESMARETS, libraire, à Paris.
DESMARIES, ingénieur des ponts et chaussées.
DESMEZERAIS, chirurgien, à Baulou.
DESMOULINS,
DESOER, libraire, à Liége. (9 exemplaires.)
DESOER, docteur en chirurgie, à Liége.
DESOER, libraire, à Paris.
DESOUDIN (J.-Ch.), chirurgien à l'hôpital de Metz.
DESPAGNE.
DESPALIÈRES, docteur-médecin, à Lagneux.
DESPREZ, docteur-médecin.
DESPRIETZ, avoué, à Liége.
DESROSIER, à Moulins.
DESRUELLES, chirurgien-major au 8e régt. d'artillerie à pied, à Rennes.
DESRUELLES (Henri), docteur-médecin.
DESRUISSEAUX, pharmacien, à Versailles.
DESAINT-MARTIN, docteur-médecin, à Chartres.

DESSIRIER.
DESTOUCHES, chirurgien-major au 3[e] régt. du génie, à Montpellier.
DETHIER, curé, à Dreye.
DÉTHIER, à Nédercane.
DETIENNE, curé, à Waleffes.
DEVAL, médecin, à Riom.
DEVAUPRÉ.
DEVAUT (Antoine), docteur-médecin, à Bussy-le-Repos.
DEVENDEUIL, à Paris.
DEVERNON.
DEVERRE, chirurgien de 2[e] classe de la marine, à Brest.
DEVIGNES, à Herve.
DEVILLIERS, docteur-médecin.
DEVILLY, libraire, à Metz. (36 exemplaires.)
DEVOS, docteur-médecin, à Paris.
DEVOUGES, capitaine, à Paris.
DEWINCOP (Madame), libraire, à Rochefort.
DHALINGHEN, ✻, propriétaire, à Marconne.
DHERBÈS, propriétaire, à Ay.
DIDELOT DE LA FERTÉ, à Paris.
DIDOT (Pierre).
DIEU, docteur-médecin, à Paris.
DIJOT (Gustave), docteur-médecin, à Sorbach.
DINDAL, à Bruxelles.
DIRAC, chirurgien-major de la légion du Puy-de-Dôme.
DIVERNERESSE, docteur-médecin, à Paris.
DODELIN, pharmacien, à Yvetot.
DOFFIGNI (Martin), docteur-médecin, à Rouen.
DOMINEL, docteur-médecin, et chirurgien en chef, à Caen.
DORNIER, docteur-médecin, à Paris.
DOSMOND (Alexandre), docteur-médecin, à Paris.
DOSSEUR, avocat, à Paris.
DOUBLAT, receveur général du dépt. des Vosges, à Epinal.
DOUDIER (Julien), docteur-médecin, à Paris.
DOUESNEL (Pierre-Frédéric), docteur-médecin, à Bayeux.
DOUFFRAGUES (Étienne), officier de santé, à Arles.
DOUGE, chirurgien, à Ramerup.
DOUINEAU, chirurgien, à Montjean.
D'OULTREMONT (le comte), à Wégimont.
DOURILLE DE CREST, libraire, à Valence. (4 exemplaires.)
DOURLEN, chirurgien, à Lille.
DOUSSIN-DUBREUIL, docteur-médecin, à Paris.
DOUVRELEUR, médecin, à la Barbate.
DRAHONNET, docteur-médecin, à Nachamp.
DRAPIER, marchand, à Paris.

DROGUET, médecin en chef de la marine, à Brest.
DRONSART, à Bouchain.
DROUET, docteur-médecin, à Paris.
DRUON, bibliothécaire de la chambre des députés, à Paris.
DUBOILLE, docteur-médecin, à Aire.
DUBOIS, directeur-économe de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.
DUBOIS, professeur, à Paris.
DUBOIS, docteur-médecin, à Bugny-St.-Maolon.
DUBOIS, libraire, à Meaux. (6 exemplaires.)
DUBOIS, chirurgien principal.
DUBOIS, officier de santé, à Yvré-le-Paulin.
DUBOIS (Amable), docteur-médecin, à Amiens.
DUBOR, ex-doct.-méd., ❊, en son château, à Maligné.
DUBOSC, docteur-médecin, à Lesneven.
DUBOSC, médecin, à Clairac.
DUBOSQ, docteur-médecin, à Quimper.
DUBOSQUET.
DUBOURG, docteur-médecin, à Troyes.
DUBRAC-DESFORGES, docteur-médecin, à Barbarte.
DUBREUIL, chirurgien attaché aux hospices civils, à Paris.
DUBREUIL (Hector-Etienne), chir. interne attaché aux hôp., à Paris.
DUBREUIL, docteur-médecin, à Moustey.
DUBREUIL, à Bordeaux.
DUBREUIL, chirurgien de 1ère classe de la marine, professeur, à Toulon.
DUBUISSON, docteur-médecin, à Paris.
DUCHATEAU, chirurgien, à Bessines.
DUCHATEAU, chirurgien, à Paris.
DUCHÊNE, chirurgien, à Rouen.
DUCHÊNE (Ch.-Jos.), doct.-méd., ex-chirur.-maj. du 81e de ligne, à Rouen.
DUCHESNE, docteur-médecin, à Jemmapes.
DUCHESNE, libraire, à Rennes. (26 exemplaires.)
DUCHET, docteur-chirurgien, à Tartas.
DUCHIER, docteur-médecin, à Tulle.
DUCHON, docteur-médecin.
DUCOROY, lieut. au 3e de ligne, à Nevers.
DUCOS (Jean-Baptiste), docteur-médecin, à Mirande.
DUCOS, chirurgien, à St.-Laurent.
DUCLOS, prof. de l'école royale de médecine, à Toulouse.
DUCOUDRAY, à Vaugirard.
DUCROS, médecin, à Clermont-Ferrand.
DUDOUYT (Jean-Baptiste-Siméon), docteur-médecin, à Coutances.
DUFART, libraire, à Paris. (13 exemplaires.)
DUFAU, pharmacien, à Paris.
DUFAUR, chirurgien, à Econen.
DUFOUR (Félix), médecin, à Livourne.

DUFOUR, libraire, à Falaise. (6 exemplaires.)
DUFOUR et D'OCCAGNE, libraires, à Paris. (7 exemplaires.)
DUFOUR, docteur-médecin, à Lectoure.
DUFOUR, docteur-médecin, à Paris.
DUFOUR et COMPAGNIE, libraires, à Amsterdam.
DUFOUR, docteur-médecin, à Montargis.
DUFOUR, officier de santé.
DUFFOURD, médecin de l'hospice, à Toulouse.
DUFRENOIS (Pierre), doct.-méd., professeur d'accouchemens, à Paris.
DUFRESNE, à Paris.
DUGAS, docteur-médecin, à Marseille.
DUGONE (Antoine).
DUGUET.
DUHALDE, docteur-médecin.
DUHAMEL (François-Joseph), doct.-méd. de la fac. de Paris, à Falaise.
DUHAMEL, officier de santé, à Rouen.
DUJARDIN, libraire, à Gand. (37 exemplaires.)
DUJARDIN-SALLY, à Paris.
DULAU, libraire, à Londres. (13 exemplaires.)
DULOCLE (Joseph-Richard-Désiré), doct.-méd., méd. des épid., à Pontarlier.
DUMAGNOU, libraire, à Paris.
DUMAINE (Théodore), à Bordeaux.
DUMAS (Pierre), docteur-médecin, à Paris.
DUMAS, chirurgien, à Paris.
DUMAS, ex-chirurgien-major du 10e régt. de hussards, à Lyon.
DUMERY, négociant, à Paris.
DUMESNIL (Léon-François-André), pharmacien, à Falaise.
DUMESTRE, docteur-médecin, à Tarbes.
DUMONT (Jean-Baptiste-Auguste-François), docteur médecin, à Paris.
DUMONT, officier de santé, à Berney.
DUMONT, à Paris.
DUMONT, médecin, à Renaix.
DUMUIS.
DUNANT (David), libraire, à Genève.
DUNAND, docteur-médecin, à Boulogne-sur-mer.
DUNES, docteur en chirurgie, à Marseille.
DUPARC, avoué au tribunal de 1ere instance, à Paris.
DUPERCHE, à Paris.
DUPÉRÉ (Nicolle), pharmacien.
DUPERRY (Henri-Gaspard), docteur-médecin, à Chooz.
DUPEYRE, médecin, à Toulouse.
DUPEYRON, médecin, à Saint-Martory.
DUPLAN, chirurgien, à l'hôpital du Val-de-Grace, à Paris.
DUPLESSY, (2 exemplaires.)
DUPLESSY, sous-préfet, à Nantua.

DUPONT, officier de santé, à Saint-Jouin.
DUPONT, chirurgien-major à la 2e compagnie des gardes-du-corps.
DUPONT, docteur-médecin, à Liége.
DUPONT, imprimeur-libraire, à Périgueux. (8 exemplaires.)
DUPONT, docteur-médecin, à Gournay.
DUPORT, libraire, à Paris.
DUPORTAL, doct.-méd., aide-major à la lég. des Landes, à Mont-de-Marsan.
DUPOUY, a Bordeaux.
DUPRÉ, chirurgien, à Cérisiers.
DUPRÉ, docteur-médecin, à Paris.
DUPUIS, docteur-médecin de l'hospice civil, à Louvres.
DUPUIS, négociant, à Saint-Quentin.
DUPUIS (P.-Ch.), doct.-méd. de la fac. de P., méd. de l'hosp. de Louvres.
DUPUIS, pharmacien.
DUPUY, docteur-médecin, à Paris.
DUPUY, docteur-médecin, à Sorges.
DUPUY, docteur-médecin, à Fontenay.
DUPUY, officier de santé, à Boulogne-sur-mer.
DUPUY, docteur-médecin, à Sévérac.
DUPUY, docteur-médecin, à Lyon.
DURAND, docteur-médecin, à Paris.
DURAND (Louis-Auguste-Firmin), pharmacien, à Abbeville.
DURANTON, médecin, à Casseneuil.
DURET, docteur-médecin, à Nuits.
DURET, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
DUQUESNE.
DURAND.
DURFORT, médecin, à la Ferté-Bernard.
DUSAULCHOIS, homme de lettres, à Paris.
DUSSAULT, homme de lettres, à Paris.
DUSSAND, à Grenade.
DUTERQUE, à Nesle.
DUTOUR, docteur-médecin, à Laudun.
DUVAL, à Paris.
DUVAL, chirurgien, à Caen.
DUVAL, second médecin en chef de la marine, à Brest.
DUVAL, docteur-médecin, à Poitiers.
DUVAL (Achille), docteur-médecin, à Pouancé.
DUVAL (Vincent), docteur-médecin, à St.-Sulpice de Grainbonville.
DUVAL-LE-GRIS, professeur d'histoire naturelle médicale, à Brest.
DUVERDIER DE MARCILLAC, docteur-médecin, à Aurillac.
DUVERGÉ, docteur-médecin, à Brest.
DUVERGIER, libraire, à Dinan.
DUVIARD, docteur-médecin, à Lyon.
DUVIVIER, libraire, à Liége.

DUVOISIN, docteur-médecin, à Montbron.

EMPEREUR D'AUTRICHE. (S. M. l')
ECOT (Prudent), docteur-médecin, à Angers.
EDIMBOURG (la bibliothèque des avocats d').
EECHMAN, pharmacien, à Lille.
ECQUIER, libraire, à Compiègne. (2 exemplaires.)
EDET-VALLÉE et COMPAGNIE, libraires, à Rouen. (41 exemplaires.)
EHLEU, négociant, à Paris.
EICHELBERG, docteur-médecin, à Wesel.
ELARAC-FAGET, docteur-médecin, à Paris.
ELKENDORF, docteur-médecin, à Paris.
ELFES, docteur-médecin, à Neuss.
EMANGARD, docteur-médecin.
EMBRY, docteur-médecin, à Cuxac-Cabardé.
EMERY, pharmacien, à Anvers.
ENTRAIGUES (Jules d'), au château de la Moustière (Valançay).
ESCOFFIER.
ESCOUBAS, docteur-médecin, à Lyon.
ESPIAUD (Pierre-Arnould), docteur-médecin de la faculté de Paris.
ESPINASSE (J.-G.), doct.-méd. de la lég. du Finistère, à Valenciennes.
ESQUIROL, docteur-médecin, à Paris.
ESQUOT.
ESS (Paul), propriétaire, à Lyon.
ESTRIBAULD, docteur-médecin, à l'hôpital de Carcassonne.
ETOC (jeune), pharmacien, au Mans.
ETOC-DEMARY, pharmacien, au Mans.
EUDES, docteur-médecin, à Bayeux.
EUSEBE-SALVERTE, homme de lettres.
EVRAT, docteur-médecin, à Paris.

FABRE, docteur-médecin, à Envermen.
FABUREL, aîné.
FABUREL, jeune.
FAGET, docteur-médecin, à Bordeaux.
FAIDEGONDE (le comte de), à Paris.
FAILLE, docteur-chirurgien, à Joinville.
FAILLEMISSET, chirurgien.
FAILLIER (R.-J.-C.), offic. de santé, ex-aide-maj. des armées, à Brétès.
FAILLY, procureur du roi, à Parthenay.
FANTIN, docteur-médecin, à Normans.
FANTIN et COMPAGNIE, libraires, à Paris. (13 exemplaires.)
FARGE, libraire, à Lyon.
FASEUILHE, médecin, à Laymont.
FAU (Gabriel), docteur-médecin, à Lavelanet.
FAUCHER-DUPESSAU, chirurgien de marine, à Brest.

FAUGERON, élève en médecine, à Angers.
FAURE, officier de santé, à l'île d'Aix.
FAURE, pharmacien, à Paris.
FAURE, médecin-oculiste, à Paris.
FAURET (Félix), docteur-médecin, à Auvillars.
FAUVEL (M.), chirurg. aux chass. à chev. de la garde royale, à Sarreguemines.
FAUVERGE, à Paris.
FAVRE, libraire, à Paris.
FAVROT, docteur-médecin, à Paris.
FAYE, libraire, à Rochefort. (54 exemplaires.)
FAYET, chirurgien-major, docteur-médecin.
FAYOD, à Paris.
FAYOLLE, libraire, à Paris.
FAZEULHE, docteur-médecin, à Rieumes.
FERCOQ, à Ham.
FEIGNEAUX (Eugène-Louis), médecin, à Bruxelles.
FERET (François), médecin, a Perpignan.
FÉRON, docteur-médecin de la société des arts du Mans.
FERRA, libraire, à Paris.
FERRAGUET (baron de), maire de Prénéron.
FERRÉ, chirurgien-major de la marine, à Cherbourg.
FERRERO-BALDASSAR, propriétaire, à Turin.
FERTE.
FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut, à Paris.
FIZEAU, docteur-médecin, à Paris.
FICHEFET, docteur-médecin, à Paris.
FICHER (Pierre-Antoine-Henry), chirur. de 1ere classe de la marine, à Brest.
FICHET, chirurgien de 1ere classe de la marine, en retraite, à Toulon.
FIEVET, docteur-médecin, à Paris.
FIEVET-VARIN, libraire, à Epernay. (3 exemplaires.)
FILHASTRE, médecin, à Limoges.
FILHOL, à Grenade.
FILIPPI, professeur de chirurgie, à Turin.
FILOLEAU, officier de santé, à Lucé.
FION, élève en chirurgie, à Liége.
FIORY, docteur-médecin, ❋, à la Flèche.
FIOUPPE, chirurgien de la marine, à Toulon.
FLAGEY, docteur-médecin, à Besançon.
FLAHAUT, docteur-médecin, à Boulogne-sur-mer.
FLAMANT, professeur à la faculté de Strasbourg.
FLAUBERT, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Rouen.
FLESCHEMER, herniaire-bandagiste, à Paris.
FLEURET, docteur-médecin, à l'hôpital de Lille.
FLEURY, docteur-médecin, à Paris.
FLEURY père, ancien avocat au parlement de Grenoble, à St.-Vallier.

FLEURY, libraire, à Rouen. (2 exemplaires.)
FLEURY, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
FLEURY, chirurgien en chef des hospices de Clermont-Ferrand.
FLICK, libraire, à Bâle (Suisse). (3 exemplaires.)
FLOGERGUES, avocat.
FLORES, docteur-médecin, à Cadix.
FLOTTARD, chirurgien, à Toulouse.
FOCILLON, docteur-médecin, à Paris.
FODÉRÉ, docteur-médecin, à Strasbourg.
FONSSARD, docteur-médecin, accoucheur, à Paris.
FONTAINE (J.-M.), docteur-médecin, à Calais.
FONTAINE, docteur-médecin, à St.-André.
FONTAINE, docteur-médecin, à Saint-Malo.
FONTAINE doct.-méd., chir.-m. de la lég. des Pyr.-Orient. ❋, à Perpignan.
FONTELLIAU, docteur-médecin, à Paris.
FORESTIER.
FORET.
FORICHON, docteur-médecin, au Montet-aux-Moines.
FORLENZE, docteur-médecin, à Paris.
FORNARAKI, étudiant en médecine, à Paris.
FORTIN, pharmacien à Paris.
FORTIN, chirurgien, à Conquigny.
FORZANI, médecin, à Mondovi.
FOSSENQUI, chirurgien de 2e classe de la marine, à Toulon.
FOUBERT, docteur-médecin, au Havre.
FOUCAULT, docteur médecin, à Paris.
FOUCAULT, libraire, à Paris. (30 exemplaires.)
FOULON, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
FOUREAU DE BEAUREGARD (Louis), doct.-méd. de la F. de Paris
FOURIER-MAME, à Angers.
FOURIER-MAME, libraire, à Angers. (42 exemplaires.)
FOURNÈS (Pierre), prêtre, à Perpignan.
FOURNES, à Dourgne.
FOURNIER-PESCAY, docteur-médecin, à Paris.
FOURNIER, propriétaire, à Paris.
FOURNIER (St.-), chirurgien, à Beaumont-sur-Vingeanne.
FOURNIER (Antoine), médecin, à Montferrand.
FOURNIER, libraire, à Paris.
FOUROT (J.-B.), chirurgien à la légion du Haut-Rhin, à Colmar.
FOURRÉ, docteur-médecin, à Nantes.
FOVILLE (Achille-Louis), docteur-médecin, à Pontoise.
FOY, pharmacien, à l'Hôtel-Dieu.
FRANCEZ, docteur-médecin., à Lourdes.
FRANÇOIS, chirurgien, à l'hôpital militaire de Strasbourg.
FRANS, à Paris.

FRANVALET (P.-N.-F.), chirurgien-major, ❋.
FRAPPAS, médecin en chef, à Dunkerque.
FRAPPAS, chirurgien de 1ère classe de la marine, à Brest.
FRASSACHATY frères, négocians, à Marseille.
FRÉDÉRICQ, pharmacien, à Verviers.
FRÉGORE (baron de), à Paris.
FRENEUIL, bibliothécaire, à l'Arsenal, à Paris.
FRÈRE (Camille), pharmacien, à Paris.
FRÈRE, aîné, libraire, à Rouen.
FRESLON, officier de santé, à la Suze.
FRESSINOUX, docteur-médecin, à Saint-Etienne.
FRIEDLANDER, docteur-médecin, à Paris.
FRISON, docteur-médecin.
FROGER, commissaire des guerres.
FROHNHEUSER, vérificateur de l'enregistrement, à Colmar.
FROMENT, docteur-médecin, à Lavacquerie.
FROMENT, docteur-médecin, adjoint au maire de la comm. de Lavacquerie.
FROMENTIN de Saint-Charles, sous-inspecteur aux revues.
FROMENTIN, libraire, à Soissons. (3 exemplaires.)
FROSSARD.
FRUCY, docteur-médecin.
FSYCHA, négociant, à Marseille.
FUILHAN, docteur-médecin, à Madiran.
FUMBERT.
FUMERO, médecin, à Caramagna.
FUGET, docteur-médecin, au Pouget.

GABON, libraire, à Paris. (267 exemplaires.)
GACHASSIN, docteur-médecin et chirurgien, à Castres.
GADOIS, pharmacien, au Mans.
GAETANO-CORTESE, docteur-médecin, à Nantes.
GAILLARD, docteur en chirurgie, à Toulouse.
GAILLARD, médecin, à Villenouvelle.
GAILLARDOT, docteur-médecin, à Lunéville.
GALAND fils, officier de santé, à Prades.
GALÈS, pharmacien, à Paris.
GALIAY, docteur-médecin, à Tarbes.
GALL, docteur-médecin, à Paris.
GALLAND, libraire, à Paris.
GALLET, caissier du timbre, à Paris.
GALLICHER.
GALLON, libraire, à Toulouse. (3 exemplaires.)
GALLI (Antoine), médecin, à Novare.
GALOUZEAU (Charles-Euphémie), officier de santé retiré, à Buzy.
GALPIN, officier de santé, à Lucé.

GAMBART DE COURVAL, libraire, à Courtrai. (26 exemplaires.)
GAMBART DUJARDIN, libraire, à Ypres. (8 exemplaires.)
GAMBIER, libraire, à Broxelles. (6 exemplaires).
GANARD (C. P. A.), doct.-méd. de la F. de P., inspect. des eaux minérales de Segrais, à Pithiviers.
GANDOLPH.
GANNE, docteur-médecin, à Rablay.
GANOT, médecin, à Malicorne.
GANTELME (Toussaint-Benoit-Marie), chirurgien, à la Seyne.
GARCIN, libraire, à Mâcon. (6 exemplaires.)
GARDANNE, docteur-médecin, à Paris.
GARDIEN, docteur-médecin, à Paris.
GARDON, chirurgien-major dans les armées piémontaises.
GARNIER (J.), officier de santé à St.-Seine-l'Abbaye.
GARNIER, à Montargis.
GARNIER DE ST.-JUST.
GARNIER, docteur-médecin, à Angers.
GARNOT (Prosper), chirurgien de 2e classe, au port de Brest.
GASC, médecin militaire.
GASPARD, docteur-médecin, à Fronsac.
GASPARIN, docteur-médecin, à Orange.
GASSIOT, libraire, à Bordeaux. (10 exemplaires.)
GAUBE, docteur-médecin, à Nérac.
GAUBOT, chirurg.-major des chasseurs du Gard.
GAUDEMARD (Maxime), pharmacien, à Ollioulle.
GAUDICHAUD, pharmacien, à Rochefort.
GAUGIRAN, médecin, à Toulouse.
GAULARD-MARIN, libraire, à Dijon.
GAULAY, chirurgien au régt. de lanciers de la garde royale, à Beauvais.
GAULTIER DE CLAUBRY, docteur-médecin, à Paris.
GAUQUIER, chirurgien, à Roubaix.
GAUTIER, docteur-médecin, à Brécy.
GAUTIER, chirurgien-accoucheur, à Paris.
GAUTIER, chirurgien, à Châteauneuf-sur-Loire.
GAUTRON, artiste vétérinaire, à Châteaubriand.
GAVOTY, commis principal de la marine, à Toulon.
GAY (Pierre), officier de santé, à Civray.
GAYE, docteur-médecin, à Samadet.
GAZOT, docteur-médecin, à Hodimont.
GELLIE (François), docteur-médecin, à Bourg-sur-Gironde.
GENDRON, docteur-médecin, à Savenière.
GENOUX, libraire, à Gap. (2 exemplaires.)
GENTIL, directeur du timbre, à Paris.
GEOFFROY, à Paris.
GEOFFROY, docteur-médecin, au Thor.

GEORGES, libraire, à Epinal (8 exemplaires.)
GEORGET-DUBREUIL, chirurgien de 1ere classe, à Tusson.
GEORGIADES-ZALYK, à Paris.
GERADON.
GÉRARD, pharmacien, à Colmar.
GERARD, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
GERAUD.
GERBEAUX, officier de santé, à Gand.
GERENTET, docteur-médecin, à Montbrison.
GÉRIN, avoué, à Vienne.
GERMAIN, officier de santé, à Ecomoy.
GERMAIN, docteur-médecin, à Sprimont.
GERMAIN, docteur-médecin, à San-Coin.
GERMIGNAC, docteur-médecin, à Lescure.
GERMONT, chirurgien, au Val-de-Grâce, à Paris.
GÉRON, docteur-médecin, à Malmedy.
GERVAIS, à Paris.
GESSARD, pharmacien, à Lagny.
GESTA, chirurgien, à Bagnères.
GHERSI, médecin, à Raunis.
GHYSENS, docteur-médecin, à Herk-la-ville.
GIARD aîné, libraire, à Valenciennes. (14 exemplaires.)
GIANOLIO (Laurent), médecin, à Cherasco.
GIBERT.
GIEGLER, libraire, à Milan. (26 exemplaires.)
GIFFARD, docteur-médecin.
GIGANON, pharmacien, à Montluçon.
GILBERT, docteur-médecin, à Paris.
GILIBERT (Charles de), maire de Dampniat, à Brives.
GILLE, libraire, à Bourges. (13 exemplaires.)
GILLE, docteur-médecin, à Paris.
GILLES (J.-F.), docteur-médecin, à Lorient.
GILLET, rentier, à Lyon.
GILLET, officier de santé, à Ainay-le-Château.
GILLONBOIS.
GINET, à Paris.
GINET, docteur-médecin, à Lyon.
GIOBERT, professeur de chimie, à l'université de Turin.
GIORDANO, chirurgien, à Turin.
GIRAL, à Varize.
GIRARD, docteur-médecin, à St.-Etienne.
GIRARD, docteur-médecin, à Paris.
GIRARD, libraire, à Besançon. (22 exemplaires.)
GIRARDOT-DE-VEMENOUX.
GIRAUD, chirurgien-major de la légion corse, à Bastia.

GIRAUD, à Paris.
GIRAUDY-DE-BOUILLARD, docteur en chirurgie, à Marseille.
GIRAUD-SAINT-ROME, fils, docteur en chirurgie, à Marseille.
GIRAULT, docteur-médecin, à Paris.
GIROD (François-Vincent), officier de santé, à Largilliat.
GIROD, docteur-médecin, à Lyon.
GIRODET, docteur-médecin, à Paris.
GIRODY, docteur-médecin, à Paris.
GIROUD, horloger, au dépôt d'horlogerie, à Paris.
GISSOT, docteur-médecin, à Paris.
GLASSIER, docteur-médecin, à Lavaur.
GLASSON, inspecteur des droits réunis, à Paris.
GLUCKSBERG et COMPAGNIE, libraires, à Varsovie. (10 exemplaires.)
GOBERT (Jacques-Alexandre), docteur-médecin, à Bélabre.
GODEFROID, chirurgien.
GODIN, étudiant en médecine, à Liége.
GODIN BOURDILLON, chirurgien, à Châteauroux.
GODRON, chirurgien à l'hôpital militaire de Lille.
GOEDORP, chirurgien à l'hôpital militaire de Lille.
GOELO, docteur-médecin, à St.-Pol-de-Léon.
GOHIER, docteur-médecin, à Pont-Hébert.
GOLDIE.
GONDRET, docteur-médecin, à Paris.
GONTARD, pharmacien, à Chatillon.
GORRÉE.
GOSSE, docteur-médecin, à Paris.
GOSSE, libraire, à Baïonne. (38 exemplaires.)
GOSSEMENT, chirurgien, à Arcis-sur-Aube.
GOSSIN (l'abbé).
GOUFFRAN, libraire, à Bagnères-Luchon.
GOUIFFES, docteur-médecin, à Quimper.
GOUJON, libraire, à Paris.
GOULLARD, médecin, à Beaumont-Lomagne.
GOULLET, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
GOUPIL, receveur-général du département de la Sarthe, au Mans.
GOUPIL, chirurgien à l'hôpital militaire de Lille.
GOURAUD, chirurgien-major, à Tours.
GOURBERT, docteur-médecin, à Ambert.
GOURIER, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
GOURRAUD, docteur-médecin, à Paris.
GOURSSIES, à Bordeaux.
GOURSSIÉS (Jean), docteur-médecin de la F. de Montpellier, à Rauzan.
GOUT, docteur-médecin, à Foix.
GOUYON.
GOYEAUD, pharmacien, à Bourg.

GOYON, chirurgien, à Paris.
GOYOT-BUSSY, notaire et maire, à Luzarches.
GOZE, pharmacien en chef, à Paris.
GRAEL, chef de division au trésor royal, à Paris
GRAFF, négociant, à Eusival.
GRAMMAIRE, docteur-médecin, à Epernay.
GRAND, docteur-médecin, à Craponne.
GRANDJEAN, avoué, à Paris.
GRANDJEAN, chirurgien-major retraité, à Pierrefitte.
GRANDPRÉ, libraire, à Laval.
GRANIER, docteur-médecin, à Saint-Pons.
GRANSAULT, docteur-médecin, à Sabriac.
GRANVAL, chirurgien-aide-major, à Ajaccio.
GRANVILLE, docteur-médecin, à Londres.
GRAS, docteur-médecin.
GRAS (Louis-Archange), officier de santé de la marine, à Toulon.
GRASSAL, médecin, à St.-Flour.
GRASSIN, docteur-médecin, à Paris.
GRAVELOTTE, directeur des droits réunis, à Strasbourg.
GRAVET (Madame), à Paris.
GRAVOT, docteur-médecin, à Chatillon-sur-Loing.
GRAZIANI, médecin, à Bastia.
GRÉGOIRE, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
GRÉGORIE, à Paris.
GRELAUD, chirurgien, à Dun.
GRELET, docteur-médecin.
GRELICHE (Pierre), médecin, et maire, à Fayet.
GREMAUD, docteur-médecin, chirurgien-major.
GRENET-GUILLEBERT, marchand de vin en gros, à Paris.
GRENET, docteur-médecin.
GRIESHAMMER, libraire, à Leipsick. (21 exemplaires.)
GRIMAULT, pharmacien, au Lyon d'Angers.
GRISET jeune, libraire, à Boulogne-sur-mer.
GROSJEAN, docteur-médecin, à Faucaugney.
GROSBOIS, docteur-médecin, à la Chataigneray.
GROS-LAMBERT.
GROULT, libraire, à Bayeux. (9 exemplaires.)
GUEMBERTEAU, à Paris.
GUENEAU-DE-MUSSY.
GUENIFEY-DE-SAVONNIERE, à Paris.
GUÉPIN, docteur-médecin, à Angers.
GUÉPRATTE, directeur de l'observatoire de la marine, à Brest.
GUERAULT, docteur-médecin.
GUERGUI, docteur-médecin, à Parniers.
GUÉRIN, docteur-médecin, à Lyon.

GUÉRIN, doct.-méd. de la F. de P., associé émérite de la société d'instruction médicale, à Châtillon-sur-Indre.
GUERSENT, docteur-médecin, à Paris.
GUÉRY.
GUEYDAN, docteur-médecin de S. A. S. la duch. douair. d'Orl., à Paris.
GUÉZENNEC, chirurgien de 1ère classe de la marine, à Brest.
GUIARD, docteur-médecin, à Marseille.
GUIBOUT, avocat aux conseils du roi, à Paris.
GUICHANET, docteur-médecin, à Lyon.
GUICHOU, docteur-médecin, à Montesquieu.
GUIGNARD, docteur-médecin, profes. à l'école second. de méd. de Poitiers.
GUIGNE, docteur-médecin, à Beaujeu.
GUILBERT, docteur-médecin.
GUILHERY, chirurgien à l'hôpital de Picpus, à Paris.
GUILHON, chirurgien externe à la Charité, à Paris.
GUILLARD, docteur-médecin, à Ambonnay.
GUILLAUME-ROCHETTE, docteur-médecin, à Brieude.
GUILLEGUAULT, docteur-médecin, à Congis.
GUILLEMINET, libraire, à Paris. (9 exemplaires.)
GUILLEMOT, à Paris.
GUILLIÉ, docteur-médecin, à Paris.
GUILLIERMANT, pharmacien, à Lyon.
GUILLON, docteur-médecin, à Paris.
GUILLOT, ingénieur-graveur.
GUILLOT, rentier, à Paris.
GUINCOURT.
GUIOT, docteur-médecin, à St.-Rambert.
GUIOTH (Adrien), docteur-médecin, chirurgien-major d'artill., à Metz.
GUIRAUD (Louis-Benoît), chir.-maj. au 6e régt. d'artillerie à pied.
GUITEL, libraire, à Paris. (67 exemplaires.)
GUITHER (J.-J.), docteur-médecin, à Deuze.
GUIVARA, imprimeur-libraire, à Rethel.
GUY, pharmacien, à Milhaud.
GUYON, officier de santé, à Tuffé.
GUYOT fils, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.
GUYTON-MORVEAU (baron), à Paris.

HAKEN, docteur en chirurgie, à Charneux.
HAILLECOURT, docteur-médecin, à Paris.
HAIME, docteur-médecin, secrétaire de la société médicale, à Tours.
HALLÉ, docteur-médecin, à Paris.
HAMEL, docteur-médecin, à Lannion.
HAMOIR (Edmond), négociant, à Valenciennes.
HAMON (Joseph-François), pharmacien, à Rennes.
HAMY, cultivateur, à Bresmes.

HANGRIN (d'), propriétaire, à Lille.
HANNIN, docteur-médecin, à Paris.
HANTRAYE, à Paris.
HARANEDER, à Paris.
HARBAUR, médecin du roi des Pays-Bas, à Bruxelles.
HAUDY, docteur-médecin, à Poilley-sur-le-Homme.
HARMANT (François), propriétaire, à Acheux.
HARSANS, docteur-médecin, à Rambouillet.
HAUZEUR, docteur-médecin, à Liége.
HAVARD (J.-M.-Albert), médecin, à la Martinique.
HAXHE, docteur-médecin, à Olne.
HEBERT, pharmacien, à Noyon.
HÉBRÉARD, docteur-médecin, à Bicêtre.
HECTOR, propriétaire.
HEDELHOFER, chirurgien-major de la garde suisse, à Paris.
HÉLEINES, docteur-médecin, à Bayeux.
HÉLENE LE BARON, libraire, à Caen. (6 exemplaires.)
HELLIS, docteur-médecin, à Paris.
HEMELOT, chirurgien-major de l'école de cavalerie.
HENNEL, à Paris.
HENFLING, officier de santé, à Beck.
HENNUY, libraire, à Sedan.
HENRARD, officier de santé, à Forville.
HENRY, à Paris.
HENRY, docteur-médecin, à Loches.
HENRY DE LA VAUGUERIES (P.-A.), méd. en chef de l'hospice milit., à Coutances.
HENRY, docteur-médecin, chirurgien à St.-Arnoult.
HENSAY, docteur-médecin, à Cologne.
HÉRAUD, dit Mazel (M.-J.-J.), ex-chirurg.-major des armées, à Lyon.
HÉRAULT.
HERBELET, libraire, à Verdun. (6 exemplaires.)
HERDER, à Fribourg.
HEREAU, docteur-médecin, à Paris.
HERHIN, docteur-médecin, à l'hôpital militaire de Calvi.
HERICARD, docteur-médecin, à Paris.
HERNANDEZ, profess. à l'école de méd. navale de Toulon ※, à Toulon.
HEROLD et WAHLSTAB, libraires, à Lunébourg.
HERON (P.-J.-H.), docteur-médecin, à la Louppe.
HERRMANN, chirurgien-aide-major de la garde royale.
HERVÉ-LICOIS, docteur-médecin, à Tiercé.
HERVÉ aîné, docteur-médecin, à Villevêque.
HERVÉ jeune, docteur-médecin.
HERVEY (Auguste), à Paris.
HERVEZ.

HESEQUE.
HEU, docteur-médecin, à Arbois.
HEUDIER.
HEUMANN, chirurgien-major du 8e régt. de la garde royale.
HEYSE, imprimeur-libraire, à Bremen.
HILAIRE, chirurgien, à Rouen.
HILLAIRE, rentier, à Paris.
HITSCHLER, pasteur, président de l'église protestante, à Colmar.
HOATZON.
HOCQUART, libraire, à Paris.
HODOUL (Louis-Antoine), chirurgien, à Beaumont.
HOFFMANN, homme de lettres, à Paris.
HOFRE, chimiste, à Mulhouse.
HOLLOT, notaire, aux Andelys.
HONNET, à Paris.
HONNORAT, docteur-médecin, à Digne.
HOOPER (Georges-Syme), docteur-médecin, à l'île de Jersey.
HORGNIES-RENIER, libraire, à Bruxelles. (38 exemplaires.)
HORNEZ-DUBOIS.
HORTALA, docteur-médecin, à la Lirinière.
HOTOT (Pierre), doct.-méd. de Montp., maire de la Haye-du-Puits.
HOUARD, docteur-médecin.
HOUDAILLE, docteur-médecin, à Vitteaux.
HOUIN, facteur près la Douane, à Menin.
HOURELLE, docteur-médecin, à Reims.
HOUSEL, directeur-général du livre de la dette publique, à Paris.
HUARD, chirurgien, à Bayeux.
HUARD, homme de lettres, à Paris.
HUART, libraire, à Dinan.
HUET (F.-L.), ex-chir.-maj. au dép. de Brest, retraité, à Landerneau.
HUET DE FROBERVILLE, ex-législateur, à Orléans.
HUGUET DE BUSSY.
HUGUET-LETANG, docteur-medecin, à Bénévent.
HULLES (des. P.-F.), chirurgien, à Piron.
HUMBERT-FLEURY, docteur-médecin, à Morlaix.
HUON, médecin, ex-chirurgien-major des armées, à Marseille.
HUPIER, officier de santé, à Mamers.
HUREL, curé.
HUSARD, libraire, à Paris.
HUSSON, libraire, à Neufchâteau.
HUSSON, docteur-médecin, à Paris.
HUTTIER, docteur-médecin, à Paris.

ICHERY, docteur-médecin, à Bordeaux.
IDRAC (Etienne-Antoine-Joseph), docteur-médecin, à Besançon.

IGONETTE, libraire, à Paris.
IMBERT, docteur-médecin, maire de la commune de Bansset.
INGRAND, docteur en chirurgie.
INSTITUT DE FRANCE.
IRIBARNE-AITCINE, docteur-médecin, à St.-Jean-Pied-de-Port.
ISNARDY, bibliothécaire, à Boulogne-sur-mer.
ISOARD, docteur en chirurgie, à Marseille.
ITARD, docteur-médecin, à Paris.
IVART, membre de l'Institut, à Paris.
IVE, chirurgien, à Rouen.

JACKSON, aux États-Unis.
JACOB, horloger, à Paris.
JACOB, docteur-médecin, à Paris.
JACQUELIN, négociant, à Rouen.
JACQUEMIN, docteur-médecin, à Paris.
JACQUEMYNS, médecin, propriétaire, à Dadezecle, près Menin.
JACQUINOT, docteur-médecin, à Jouvel.
JADIOUX, docteur-médecin, à Paris.
JAHYER, libraire, à Blois. (3 exemplaires.)
JALY, chirurgien-major des lanciers de la garde, à Versailles.
JAMES, à Paris.
JAMES, commissaire des guerres.
JAMMES (J.), docteur-médecin, à Souilhanels.
JANET, libraire, à Paris.
JANET et COTELLE, libraires, à Paris. (2 exemplaires.)
JANOYER, docteur-médecin, à Fain.
JANSAUD, docteur-médecin, à Paris.
JANTON, docteur-médecin.
JARROU (J.-M.), docteur-médecin, à Bernac-de-Bas.
JAUBERT, contrôleur des postes, à Paris.
JAUZION, docteur-médecin, à St.-Paul-de-Damiette.
JEANNIN, chirurgien, à Vanvre.
JEAQUEU, docteur-médecin, à Valence.
JEMINA (J.-B.), docteur-médecin, à Mondovi.
JERON, docteur-médecin, à Paris.
JESLIN, maître en chirur., au Mans, profess. d'accouchemens, à Paris.
JEUNET, docteur-médecin, à Champagnol.
JOBERT, docteur-médecin, à Lyon.
JOBET (Pierre), docteur-médecin, à la Rochelle.
JOBIT (Eugène), chirurgien, à Cognac.
JOHANNEAU, libraire, à Paris. (6 exemplaires.)
JOIN-LA-SAVINIERE, maître en chirurgie, à Lucé.
JOLY, libraire, à Dôle. (8 exemplaires.)
JOLY (François-Constant), chirurgien, à Champigny.

JOLY, chirurgien, à Albert.
JOLLANS, docteur-médecin, à Paris.
JOLLY (Pierre-Alexandre), docteur-médecin, à Poitiers.
JOLLIVET (le comte), à Paris.
JOMBERT, libraire, à Paris. (27 exemplaires.)
JOUANNEAUX, libraire, à Paris.
JOUAS, chirurgien, à Thiberville.
JOUBERT, à Paris.
JOUD, chirurgien-accoucheur.
JOULLIETTON, docteur-médecin, à Civray.
JOULLIETTON, conseiller de préfecture du dépt. de la Creuse, à Guéret.
JOURDAIN, docteur-médecin, à Mugron.
JOURDAIN, chirurgien-major.
JOURDAN, docteur-médecin, à Paris.
JOURDAN père, à Paris.
JOURNAL DE BLOIS.
JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, à Paris.
JOURNAL DES DÉBATS.
JOURNAL DU COMMERCE, à Paris.
JOURNAL MILITAIRE, par Biron.
JOURNAL D'AMIENS.
JOURNAL DE CHAUMONT.
JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.
JOURNAL D'ALLEMAGNE.
JOURNAL DE CLERMONT.
JOURNAL DE LA MOSELLE.
JOURNAL DE TOURS.
JOURNAL DES PROPRIÉTAIRES RURAUX de Bernaud, à Paris.
JOURNAL DE LA MEUSE.
JOUSSIN, à Lorient.
JOUVE, doct.-méd. de la F. de P., méd. titul. de l'hosp. de la Miséric., à Aix.
JOUVE, docteur-médecin, à Lyon.
JOUVE, libraire, à Belfort. (2 exemplaires.)
JUBINAL, receveur et maire de Briare.
JUCHEREAU, docteur-médecin, à la Flèche.
JUDENNE, à Paris.
JUDEY, docteur-médecin, à Abbeville.
JUGE (Jean-Julien), doct.-méd. de la F. de Paris, à Montech.
JUIN, docteur-médecin, à Puyceley.
JULIEN, pharmacien, à Maubenge.
JULIEN, docteur-médecin, à Trévoux.
JULIEN, docteur-médecin, à Brignolles.
JULLIENNE, chirurgien, à l'hôpital du Hâvre.
JUMILHAC, à Paris.

JUSSY (C.-H.), doct.-méd., méd. des armées, pensionnaire du roi, et méd. en chef des hôpitaux de Verdun.
JUVILLE.

KESTIER, à Poperingue.
KIEFFER, professeur de turc, à Paris.
KLIPPEL, docteur-médecin, à Mulhouse.
KNAB, libraire, à Lausanne. (17 exemplaires.)
KŒHLER, docteur-médecin, à Ribeauvillers.
KŒMPFEN, chirurgien-major du régt. suisse Freuller, à Dijon.
KŒNIG, libraire, à Paris.
KOREFF, docteur-médecin, à Berlin.
KORN, libraire, à Breslau.
KORTS, officier de santé, à Nancras.
KOSSMANN, pharmacien, à Neufbrisach.
KRAUS, chirurgien, à Gournay.

LABADIE, docteur-chirurgien, à Nantes.
LABALLE, à Paris.
LABARTHE, docteur-médecin, à Dammartin.
LABITTE, libraire, à Paris.
LABORDE, juge-de-paix, à Luz.
LABORDE.
LABORÉE, docteur-médecin, à Lyon.
LABOURGADE, chirurgien, à Bonne-Marie.
LABROUSSE, docteur-médecin, à Cadouin.
LABURTHE, docteur-médecin, à l'hôpital militaire de Strasbourg.
LACAVE, premier chirurgien du roi Charles IV, à Rome.
LACAZE, chirurgien-major de la légion de Tarn-et-Garonne.
LACÉPÈDE (comte de), à Paris.
LACHAISE (Claude), docteur-médecin, à Paris.
LACHAIZE, docteur-médecin, à Bellegarde.
LACHAULME, docteur-médecin, au Dorat.
LACOMBE, docteur-médecin, à Paris.
LACORDAIRE.
LACOSTE, chirurgien, à Bielle.
LACOSTE, docteur-médecin, et maire de Vitteaux.
LACOSTE-DUMONS, docteur-médecin, à Tulle.
LACOSTE.
LACROIX, chirurgien de la légion de la Haute-Loire, à Mont-Louis.
LACROIX, chirurgien à l'hospice de Mâcon.
LACROIX, libraire, à Anvers.
LADEVÈZE, médecin, à Bordeaux.
LAENNEC, docteur-médecin, à Paris.
LAFAGE, docteur-médecin, à Paris.

LAFARGUE, dentiste, à Paris.
LAFERRIÈRE (Maurice).
LAFFOND, médecin, à Toulouse.
LAFITE, libraire, à Bordeaux. (17 exemplaires.)
LAFLOU (François), officier de santé, à Tresserre.
LAFON, maître en chirurgie, au Cap-Breton.
LAFOND, docteur-médecin, à Nantes.
LAFONTAN, banquier, à Paris.
LAFORET, à Paris. (10 exemplaires.)
LAFORGUE, fils aîné, libraire, à Montauban.
LAFOSSE, docteur-médecin, à Caen.
LAGARDE, doct.-méd., chir. du dépôt de la lég. des Ardennes, à Mezières.
LAGARDE, docteur-médecin, à Foix.
LAGIER, libraire, à Dijon.
LAGLEIZE, libraire, à Tarbes. (4 exemplaires.)
LAGNIER, docteur-médecin, à St.-Etienne.
LAGRANGE (Joseph), chirurgien à l'hôpital militaire de Rennes.
LAHAYE, médecin, à Foulletourte.
LAIGNEL, docteur-médecin, à Paris.
LAIGNET, chirurgien, à Chambray.
LAIR (P.-A.), conseiller de préf., et sec. de la s. d'agr. et de comm. de Rouen.
LAIR (Pierre-Aimé), conseiller de préfecture, à Caen.
LAISNE, chirurgien de la marine, à Toulon.
LAISNÉ (J.), pharmacien, à Orléans.
LAISNEY, libraire, à Peronne. (8 exemplaires.)
LAJUS (l'abbé), curé à Lalaune.
LALAURIE, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.
LALIL-THIMECOURT, docteur-médecin, à Trévoux.
LALOY, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
LAMAIGNERE, à Nantes.
LAMANDOUR, docteur-médecin, à Plounez.
LAMARCHE, docteur-chirurgien, à Verviers.
LAMARCHE, chirurgien-major, chevalier de la réunion, à Paris.
LAMARE-PICQUOT (François-Victor), chirurgien, au Mesnil-Touffray.
LAMARE-PICQUOT, chirurgien, à Bayeux.
LAMARQUE, médecin, à Toulouse.
LAMARQUE, chirurgien-aide-major à l'hôpital milit. d'instruction, à Lille.
LAMBERT, docteur-médecin, à Orgeval.
LAMOTHE (Romain), docteur-médecin, à Captieux.
LAMOTHE (G.-E.), docteur-médecin, à la Réole.
LAMOTTE, à New-Yorck.
LAMOTTE (Alexandre), docteur-médecin, à Condé-sur-Noireau.
LAMOTTE, ex-offic. de santé de la marine, retraité, à Landivisiau.
LAMOTTE, docteur-médecin, à Saint-Denis-d'Anjou.
LAMOTTE, docteur-médecin, à Banon.

LAMOUREUX, docteur-médecin, à Poitiers.
LAMY, chirurgien, à Tavaux.
LAMY, chef du genie, à Paris.
LANAUD, chirurgien, au Val-de-Grâce.
LANDES, docteur-médecin, à Castres.
LANDINI-PARISIO, docteur en chirurgie, à Grenoble.
LANDRE, docteur-médecin.
LANDRÉ-BEAUVAIS, docteur-médecin, à la Salpêtrière.
LANEFRANQUE, docteur-médecin, à Clermont.
LANGE (Charles-Adolphe), docteur-médecin, à Watrelos.
LANGLOIS aîné, libraire, à Paris. (4 exemplaires.)
LANNEAU, ex-chirurgien de la marine, à Lemeven.
LANTENOIS, à Paris.
LAPERCHE, à Paris.
LAPLACE, officier de santé.
LARA (Benjamin), doct.-méd., profess. de phys. au collége roy. d'Edimbourg.
LARDIERE, chirurgien juré aux rapports, au port de Roscoff.
LARIVÉ, artiste vétérinaire, à Vienne.
LAROCHE, docteur-médecin, à Lyon.
LAROCHE, docteur-médecin, à Augers.
LAROCHE DE BASLE, à Bourg.
LAROCHE, libraire, à Angoulême.
LARRA, docteur-médecin, à Paris.
LARREY, professeur de l'école royale de médecine, à Toulouse.
LARREY, docteur-médecin, à Paris.
LARUELLE, libraire, à Aix-la-Chapelle. (2 exemplaires.)
LASALLE-DURAT, docteur-médecin de la F. de P., à Montauban.
LASSERVE, docteur-médecin, à Montignac-le-Comte.
LASSEVERIE, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.
LASSUS, officier de santé, à Morlaas.
LASTERBOURG, docteur-médecin, à Lyon.
LASTEYRAS, docteur-médecin, à Paris.
LATAUD, docteur-médecin, à Strasbourg.
LATOUR, imprimeur-libraire, à Liége. (3 exemplaires.)
LATOUR-MARLIAC, docteur-médecin, à Granges.
LATOUR, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
LATOUR, docteur-médecin, à Orléans.
LATY, libraire, à Avignon (4 exemplaires.)
LAUBERT, docteur-médecin.
LAUBRY, premier médecin de S. A. le prince de Suède.
LAUGIER, docteur-médecin, à Grenoble.
LAURAIN, docteur-médecin, à Paris.
LAURENT, docteur-méd., chirurgien de 1ere classe de la marine, à Toulon.
LAURENT (Hilaire), chirurg. à la lég. d'Indre-et-Loire, à Nancy.
LAURENT, docteur-médecin.

LAURENT (Joseph), à Paris.
LAUTH, professeur d'anatomie, à Strasbourg.
LAVAUD (Pierre), docteur-médecin, à Ahun.
LAVAUD, docteur-médecin, à Aubusson.
LAVEAUX, avocat.
LAVERGNE, docteur-médecin, à Crécy.
LAVERNY, lieutenant-colonel, à Longwy.
LAVETIZON, docteur-médecin, à Crepy.
LAVILLETELLE, docteur-médecin, à Paris.
LAWALLE jeune, libraire, à Bordeaux. (16 exemplaires.)
LAWMONT, docteur-médecin, à GRÉENOCK.
LAYRAS DE ST.-ANDRÉ, à Clermont-Ferrand.
LAZO, professeur a l'école royale de médecine de Cadix.
LEBALCH, docteur-médecin, à Landivisiau.
LEBAUBE, pharmacien, à Toulon.
LEBAS, docteur-médecin, à Paris.
LEBEAU, libraire, à Provins. (4 exemplaires.)
LEBEL, docteur-médecin, à Carantan.
LEBLANC, chirurgien à l'hospice des vénériens, à Paris.
LEBLANC, imprimeur-libraire, à Paris.
LEBLANC DE LA CAUDRIE, docteur-médecin, à Paris.
LEBLED, docteur-médecin, à la Suze.
LEBOUCHER, pharmacien, au Mans.
LEBOUCHER, docteur-médecin, à Lesneven.
LEBOUTEUX, libraire, à Aix.
LEBOUR, libraire, à Paris.
LEBREC (Charles), chapelier, à Brest.
LEBRETON, docteur-médecin, à Brest.
LEBRUN, docteur-médecin, à l'hôpital des enfans malades, à Paris.
LEBRUN, contrôleur des postes, à Agen.
LEBRUN et AUDEFROY.
LEBUFE (Jean), chirurgien, à Quetreville.
LECANU (J.-L.-T.), pharmacien, à Paris.
LECANU, docteur-médecin, à Bayeux.
LECANU, docteur-médecin, à Yvetot.
LECHANTEUR, à Paris.
LECHARLIER, libraire, à Bruxelles. (31 exemplaires.)
LECHEVREL, docteur-médecin, au Hâvre.
LECHIN, docteur-médecin, à Leugny.
LECIEUX (Antoine), docteur en chirurgie, à Bayeux.
LECLER, docteur-médecin, à Ambérieu.
LECLER ✻, inspecteur des eaux de Luxeuil.
LECLERC, inspecteur des domaines, à Arles.
LECLERC (Adrien), libraire, à Paris.
LECLERC (J.-M.) ✻, chir. en chef des ports et armées nav., retr. à Toulon.

LECLER, libraire, à Paris.
LECLERC, docteur-médecin, à Amberieux.
LECLERC, pharmacien, à Paris.
LECLERC (Théodore), libraire, à Paris.
LECLERCQ, imprimeur-libraire, à Arras. (4 exemplaires.)
LECLERCQ, chirurgien, à St.-Jean-de-Marsecq.
LECŒUR, docteur-médecin, à Château-Chinon.
LECOINTE, directeur des postes.
LECORDIER, docteur-médecin, à Paris.
LECORIENTE, docteur-médecin, à Beaurepaire.
LECORREUR (Louis-Ch.-Abel), notaire, à Doullens.
LECOSSE, docteur-médecin.
LECOUAT, libraire, à Saint-Awoin. (2 exemplaires.)
LECOULTEUX (le comte).
LECOUPPEY, sous-chef au trésor public, à Paris.
LECRIVAIN (Egide-Alexandre), chirurgien à l'hôpital de Colmar.
LÉCUIER, docteur-médecin, à St.-Brieux.
LEDAIN (H.-H.)
LEDILY, à Bordeaux.
LEDISCOT, docteur-médecin, à Lorient.
LEDOUX, docteur-médecin.
LEDOYEN, docteur-médecin, à Lille.
LEDOYEN, libraire, à Reims.
LEFAIVRE, premier médecin du roi, à Paris.
LEFAIVRE, chev. de St.-Michel, méd.-inspect. des eaux min. de Bourbonne
LEFEBVRE-QUINQUENPOIX, libraire, à Doulens.
LEFEBVRE, imprimeur, à Reims.
LEEEBVRE, chirurgien, au bourg-de-Remy.
LEFEBVRE, docteur-médecin, à Noirmoutiers.
LEFEBVRE, à Paris.
LEFEVRE, chirurg. de 1ere classe de la marine, à Brest.
LEFEVRE, chirurgien-accoucheur, à Villeguier-au-Mont.
LEFEVRE (Elie), propriétaire, à Rouen.
LEFEVRE (Emilien), à Paris.
LEFILASTRE, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Avranche.
LEFORT, curé, à Arthenay.
LEFORT, imprimeur-libraire, à Lille.
LEFOURNIER et DÉPERIEZ, libraires, à Brest. (52 exemplaires.)
LEFRANC, docteur-médecin, à Montigny-Lancoup.
LEFRANÇOIS, docteur-médecin, à la Mambrole.
LEGALL, docteur-médecin, à Tréguier.
LEGALLOIS, docteur-médecin, à Paris.
LEGAULT, pharmacien, à Rennes.
LEGAY, ancien chirurgien d'artillerie, en retraite à Boulogne-sur-mer.
LEGENDRE, docteur-médecin, à Paris.

LÉGER (Thimoléon-Alaterne), docteur-médecin, à Montpellier.
LÉGER (Fleurus-Olivier), docteur-médecin, au Quesnoy.
LEGER, ex-chirurgien de la marine, propriétaire à Montmorency.
LEGLÉAU, chirurgien de 2e classe de la marine, à Brest.
LÉGOUX, docteur en chirurgie, chirurgien des hôpitaux du Mans.
LEGRAND, docteur-médecin, à Valenciennes.
LEGRAND, bibliothécaire, à Quimper-Corentin.
LEGRAND (J.-J.-Tite), doct.-méd., chir. de 1ere cl. de la mar., à Toulon.
LEGROS, docteur-médecin, à Paris.
LEGUILLEZ, pharmacien, à Darnetal.
LÉGUILLON (Nic.-Fr.), offic. de santé de la marine, à Cherbourg.
LEHELLOCO, chirurgien-major de la marine, au port de Brest.
LEHIR, commissaire-rapporteur près les tribunaux maritimes, à Brest.
LEHOC-FOURNIER, docteur-médecin, à Paris.
LEJEUNE fils, docteur-médecin et chirurgien, à Réthel.
LEJEUNE, docteur-médecin, à Verviers.
LELEUX, lib. de LL. AA. S. et R. les ducs d'Orléans et Glocester, à Calais.
LELEUX, libraire, à Lille. (64 exemplaires.)
LEMAIGNEN, libraire, à Blois.
LEMAIRE, à Paris.
LEMAIRE (Me Ve), libraire, à Bruxelles. (22 exemplaires.)
LEMAIRE, officier de santé, à Croisilles.
LEMAITRE, docteur-médecin.
LEMAITRE, libraire, à Valognes.
LEMARCHAND, conseiller à la cour royale de Rouen.
LEMARCHAND, à Paris.
LEMARQUANT, docteur-médecin.
LEMATHEUX, docteur-médecin, à Angers.
LEMERCIET DU HARDAS, docteur-médecin, à Château-Gonthier.
LEMERCIER, docteur-médecin, à St.-Martin-du-Bois.
LEMERCIER-MOTTERIE, docteur-médecin, méd. des épid., à Mayenne.
LEMESLE, chirurgien, à Chouzé.
LEMIGNON, docteur-médecin, à Granville.
LEMILLIER, docteur-médecin, à Paris.
LEMIRE, propriétaire, à Fécamp.
LENOAL (J.-J.), chirurgien-accoucheur, à Paimpol.
LEMOT, membre de l'institut, à Paris.
LEMOTEUX, docteur-médecin, à Châteauroux.
LEMPEREUR, docteur-médecin, à Ambérieu.
LENFANT, receveur de loterie, à Paris.
LENOIR-LAROCHE, ancien sénateur, à Paris.
LENORMANT, libraire, à Paris. (27 exemplaires.)
LEPAINTHEUR, docteur-médecin, à Sourdeval.
LEPELTIER, docteur-médecin, à Ducy.
LEPRÉVOST, propriétaire, à Rouen.

LEPRÊVOST, docteur-médecin, à Rouen.
LEPRÊVOT père (Thomas-Placide), vétérinaire, membre de l'Académie roy. des sciences, lettres et arts de Rouen, à Rouen.
LEPRIEUR, docteur-médecin, à Pont-Audemer.
LEQUÊRU, docteur-médecin, à Caen.
LEQUIEN, libraire, à Paris.
LERETZ, docteur-médecin, à Bourgneuf.
LERICHE, libraire, à Paris. (4 exemplaires.)
LERICHE, chirurgien, à Bonneville-la-Louvet.
LEROND jeune, libraire, à Paris.
LEROUGE aîné, l'un des administ. de la soc. méd.-philantropique de Paris.
LEROUX, docteur-médecin, à Lannion.
LERMINIER, docteur-médecin, à Paris.
LEROY, pharmacien, au Mans.
LEROY, docteur-médecin, à Rouen.
LEROY, docteur-médecin, à Milan.
LEROY, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
LEROUX, libraire, à Mayence. (11 exemplaires.)
LERRY fils, pharmacien, profess. de physique et de chimie, à Caen.
LESAIVE, chirurgien-major au Val-de-Grâce.
LÈS (baron de), garde-du-corps du roi.
LESAAS, chirurgien, à Elbeuf.
LESEURE (Gervais), libraire, à Nancy.
LESIEUR (J.-J.), docteur-médecin, à Bayeux.
LESNE (Charles), docteur-médecin, 1[er] chirurgien de S. A. R. et I. l'archiduc Charles, à Vienne.
LESOURD.
LESOURD-BEAUREGARD, docteur-médecin, à Paris.
LESPINASSE, propriétaire, à Aigueperse.
LESPINE, docteur-médecin, à Verdun.
LESSINES, à Paris.
LESTOREY, docteur-médecin, à Fourmentot.
LETELLIER, à Nesle.
LETERREUR, à Paris.
LETOREY (Pierre), docteur-médecin, à Pont-Audemer.
LETULLE, chirurgien au 12[e] de ligne.
LEVALLOIS.
LEVASSEUR, chir.-maj. de la marine, en retraite, à Lanilis, près Brest.
LEVASSEUR, maître en chirurgie, à Bruxelles.
LEVAVASSEUR ❋, docteur-médecin.
LÉVEQUE-LASOURCE, docteur-médecin, à Paris.
LEVIEIL DE LA MARSONNIERE, docteur-médecin, à Poitiers.
LEVILLAIN, docteur-médecin, à l'école de médecine de Paris.
LEVRAUD, docteur-médecin, à Barbezieux.
LEVRAULT, libraire, à Strasbourg. (36 exemplaires.)

LEVRET, à Mayence.
LÉVY, libraire, à Metz.
LEWYS, docteur-médecin, et chirurgien-major au service de Russie.
LEYER (L.-V.-M.), docteur-médecin, chirurgien au port de Brest.
LHÉRITIER, docteur-médecin.
LHERMINOTTE, à Liége.
LHERMITE (J.-P.), docteur-médecin, à St.-Calais.
LHOMME, docteur-médecin, à Sancoins.
LHOMME, jardinier-fleuriste, à Paris.
LHOSTE, ingénieur, à Meaux.
LHURIER, propriétaire, à Emltot.
LIAUZUN (J.-J.), docteur-médecin, à Najac.
LIBERGE, docteur-médecin, de la société des arts du Mans.
LIBRAIRIE grecque, latine et allemande, à Paris.
LIEBAULT, officier de santé, et maire à Faulquemont.
LIENARD, employé aux droits réunis, à Paris.
LIENGOU (J.-A.-M.-S.), docteur-médecin, à Rennes.
LIEUTAUD (Louis), chirurgien, à Sollier-le-Pont.
LIMPSON.
LINACIER, docteur-médecin, à Chinon.
LINDWURM, chirurgien, à Colmar.
LINGKE, docteur-médecin.
LINTERMANN, à Liége.
LINTILHAC, pharmacien, à Paris.
LIVET, élève en pharmacie, à Fresnay.
LIZET, médecin, à Clermont-Ferrand.
LOGERAIS, docteur-médecin, à Angers.
LOGIÉ, chirurgien, à Werwick.
LOISEAU (Antoine-Joseph), docteur-médecin, à Besançon.
LOISEL, chirurgien-major de la légion de l'Oise.
LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, docteur-médecin, à Paris.
LOLLIER, prêtre, à Neuilly-St.-Front.
LOMBABD, docteur-médecin, à Villers-St.-Siméon.
LOMBARD, docteur-médecin, à Issy.
LOMBARD, docteur-médecin, à Liége.
LOMPRÉ, docteur-médecin, à Blesle.
LONDE, docteur-médecin, à Caen.
LONDRES. (bibliothèque royale de)
LONG, employé au journal des Débats, à Paris.
LONGCHAMP, libraire, à Paris.
LONGUEVILLE.
LONHIENNE, rentier, à Bronx.
LORENTZ, docteur-médecin, à Altkirck.
LORENZ, médecin, aux Etats-Unis.
LOREY, chirurgien-major.

LORGERIL (de), maire de Rennes.
LORIERS, docteur-médecin, à Paris.
LORIN (Alphonse), docteur-médecin, à Trevoux.
LOTTIN-DUCLOUCET, officier de santé, à la Pôté-les-Nids.
LOUBIGNIAC, maire de la commune de Larche.
LOUSIER, docteur-médecin, à Paris.
LOUVARD, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
LOUYER-WILLERMAY, docteur-médecin.
LUCADON, à Bordeaux.
LUCAS, docteur-médecin, à Tréguier.
LUCAS-DE-MONTIGNY, à Paris.
LULLIER-VINSLOW, docteur-médecin, à Paris.
LUSSAN, pharmacien, à Toulouse.
LUSSAULT, chirurgien, à Calais.
LUXCEY, docteur-médecin, à Paris.
LUXEUIL.
LUZEAU, docteur-médecin, à Paris.
LUZEAU, second chirurgien en chef de la marine, à la Martinique.

MAC, docteur-médecin, à Château-Dun.
MACARIS, chirurgien-major de la légion de l'Aude, à Bordeaux.
MACÉ, docteur-médecin, à Rennes.
MACÉ, propriétaire, à St.-Lambert-du-Lattay.
MACHARD (Claude-Hyacinthe), docteur-médecin, à Dôle.
MACKER, chirurgien, à Colmar.
MACKER, médecin à l'hôpital de St.-Louis, à Paris.
MACMILLA (John), docteur-médecin, à Paris.
MACORS, pharmacien, à Lyon.
MADIER, docteur-médecin, à Bagnol.
MADOUX, docteur-médecin, à Meximieux.
MAGAGNOS, pharmacien, à Toulon.
MAGAIL, docteur-médecin, à Marseille.
MAGDELAIN, libraire, à Toulon. (72 exemplaires.)
MAGNEUC, docteur-médecin, à Gourdon.
MAGNY, à Paris.
MAHEUX, docteur-médecin, à Evreux.
MAHON, homme de lettres, à Paris.
MAHOU, docteur-médecin, à Paris.
MAIGNAN, pharmacien, à la Flèche.
MAIGRIER, docteur-médecin.
MAILLARD, libraire, à Paris.
MAILLARD, docteur-médecin en chef des armées, ※, à Paris.
MAILLARD, docteur-médecin, à Stenay.
MAILLARD, docteur-médecin, à Gray.
MAILLARD, pharmacien, à Maubeuge.

MAILLEAUCHEAU, docteur-médecin, à Angers.
MAILLIER (Nicolas-Victor), docteur-médecin, à Dreux.
MAINE DE BIRAN, député, à Paris.
MAIRE, libraire, à Lyon. (44 exemplaires.)
MAIRIE DE PERPIGNAN (pour la bibliothèque de cette ville.)
MAISON, à Paris.
MALBOUCHE, à Castres.
MALCUISANT, docteur-médecin, ✻, à Besançon.
MALFAIT, vicaire de la paroisse de St.-Maurice, à Lille.
MALHARME, vicaire, à Chaumont.
MALHÈRE, marchand, à la Fère.
MALHIEUX, docteur-médecin.
MALLET, docteur-médecin, à Paris.
MALLET, docteur-médecin, de la société des arts au Mans.
MALLET-MOUQUE, négociant, à Lille.
MALO, libraire, à Lille.
MALORE, médecin, à Aurillac.
MALTEBRUN, homme de lettres.
MAMY, propriétaire, à Paris.
MANCAUD, docteur médecin, à Egleton.
MANGET et CHERBULIEZ, libraires, à Genève. (2 exemplaires.)
MANGIN (C.), 2e chirurgien-en chef de la marine, ✻, en retraite, à Toulon.
MANGIN, colonel d'artillerie.
MANOURY aîné, libraire, à Caen. (12 exemplaires.)
MANRY, docteur-médecin à l'hôpital de St.-Louis, à Paris.
MANSUT, libraire, à Paris.
MANUEL, secrétaire de la faculté des lettres, à Paris.
MAQUINAY fils, à Verviers.
MARADAN, libraire.
MARATO, médecin, à Constantinople.
MARBOTIN (Casimir), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.
MARC, docteur-médecin, à Paris.
MARCHAL, docteur-médecin, à Evreux.
MARCHAL, négociant, à Verdun.
MARCHAND, libraire, à Paris.
MARCHANT, le baron, maire de la ville de Metz.
MARCHANT (Pierre-Charles), docteur-médecin, à Besançon.
MARCQ (Léopold), à Paris.
MARCUS, propriétaire, aux Etangs.
MARÈCHAL, docteur-médecin, à Hannut.
MARÉCHAL-SÉNY, docteur-médecin, à Dinant.
MARÉCHAL DE LONGEVILLE, propriétaire, à Dôle.
MARÉCHAL (J.-B.), docteur-médecin, à Dreux.
MAREVILLET, libraire, à Mortagne.
MARGAINE-RAFFIN.

MARGINIÈRE, docteur-médecin, à Marcillac.
MARIANDE, médecin, à St.-Gaudens.
MARIANO-ORRIT, méd. et chir. de l'école mil. des chev. cadets, à Valence.
MARIE (P.-A.), pharmacien, à l'hôpital militaire de Metz.
MARIE (P.-F.), doct.-méd., chirurgien-major au corps royal d'artillerie, régt. de Metz, à Auxonne.
MARIE fils, à Paris.
MARIE, commis, à Paris.
MARIGNÉ, pharmacien de la société des arts, au Mans.
MARIOLLE, pharmacien, à Paris.
MARION, instituteur, à Paris.
MARJOLIN, docteur-médecin, à Paris.
MAROTTA et VANSPANDOCH, libraires, à Naples.
MARQUANT, docteur-médecin, à Paris.
MARQUEZ (P.-M.), chirurgien aux chasseurs de la Moselle, à Nancy.
MARQUIS, docteur-médecin, à Rouen.
MARQUIS, docteur-médecin, à Paris.
MARSEILLE (bibliothèque de la ville de).
MARSEILLE (Hôtel-Dieu de la ville de).
MARSSON, à Paris.
MARTAINVILLE, homme de lettres, rédacteur du Drapeau blanc, à Paris.
MARTEL, chirurgien de la marine, à Toulon.
MARTEL, à Paris.
MARTIN (Jean), ex-chirurgien-major à la Charité, doct.-méd., à Lyon.
MARTIN, docteur-médecin, chirurg.-major à l'hôpital milit. de Dunkerque.
MARTIN, docteur-médecin, à Paris.
MARTIN (J.-B.-M), doct.-méd., chir. de 1ere classe de la marine, à Aubagne.
MARTIN, pharmacien, à Troyes.
MARTIN, officier de santé, à Laudun.
MARTIN, pharmacien, à Compiègne.
MARTIN, docteur-médecin, à Douzy.
MARTINEAU, chirurgien-dentiste, à Colmar.
MARTINENG, capitaine de vaisseau, à Toulon.
MARTINET, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
MARTINET, docteur-médecin.
MARTRA, docteur-médecin, propriétaire, à Savigny.
MARUCCHI, médecin, à Turin.
MASNOU (Antoine), médecin, à Clayra.
MASSON (L.-A.), doct.-méd. de la faculté de Montpellier, à l'Isle.
MASSON (Grand-Jean), chirurgien-oculiste, à Paris.
MASSON, père et fils, libraires, à Paris.
MASSON, docteur-médecin, à l'hôpital Necker, à Paris.
MASVERT, libraire, à Marseille. (49 exemplaires.)
MATHIEU, docteur-médecin, à Langogne.
MATHIEU, docteur-médecin, à la Charité-sur-Loire.

MATHIOT, libraire, à Paris.
MATHON, docteur-médecin, à Lyon.
MATHON fils, libraire, à Neufchâtel. (3 exemplaires.)
MATIL (Constantin), instituteur, à Lille.
MAUBLANC, docteur-médecin, à Paris.
MAUCOURT, ancien chirurgien-major, à Aigny.
MAUCOURT.
MAUGAZE, docteur-médecin, à Angers.
MAUGÉ, docteur-médecin, à Beaugé.
MAUGRAS, chirurgien-major au 30[e] régt. de dragons.
MAUPAS (comte de), à Paris.
MAUPETIT, chirurgien, à Chaunay.
MAUR, docteur-médecin, à Plaisance.
MAUREL (Bernard), chirurgien de la marine, à Toulon.
MAURICE, médecin, à Beaumont-Lomagne.
MAURICE-FRESSANGES, à Clermont.
MAURIN, docteur-médecin.
MAURRIC, chirurgien de 2[e] classe de la marine, à Toulon.
MAXIMILIEN.
MAZERAI.
MEIGNAN, docteur-médecin, à la Flèche.
MEILHAC, libraire, à Paris.
MELIZ, à Limoux.
MELLET (Durand-Louis), docteur-médecin, à Paris.
MELON, libraire, à Bordeaux.
MELQUIOND, docteur-médecin, à Grenoble.
MELQUIONN, libraire, à Montpellier.
MELQUIONN, libraire, à Aix.
MELQUIONN, libraire, à Nismes.
MENARD, docteur-medecin, à Lunel.
MENEUST, docteur-médecin, à Paris.
MENGIN, colonel d'artillerie.
MÉQUIGNON-MARVIS, libraire, à Paris. (171 exemplaires.)
MÉQUIGNON junior, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
MÉRAT, docteur-médecin, à Paris.
MERCIER, médecin, à Rochefort.
MERCIER, docteur-médecin, à Dieppe.
MERGNANT, docteur-médecin, à Toul.
MÉRICOURT.
MÉRIEUX, docteur-médecin, à St.-Gilles.
MÉRIGOT.
MERLHIOT, docteur-médecin, à Exideuil.
MERLIN, libraire, à Paris.
MERREM, conseiller de régence, à Cologne.
MERTRUD, négociant, à Marseille.

MERY, veuve Bergeret, libraire, à Bordeaux. (6 exemplaires.)
MESLIER, docteur-médecin, à St.-Georges.
MERRAGER, à Paris.
MESSANOT (F.-M.), chirurgien de la marine au département de Brest.
MEUNIER, notaire, à Tournans.
MEUR DE FROY.
MEURDRAC, docteur-médecin, à Caen.
MEURET, docteur-médecin, à St.-Jean de Borney.
MEYER, libraire, à Chaumont. (4 exemplaires.)
MEYER (de), chirurgien-major de pontonniers, à Strasbourg.
MEYLAX, relieur, à Paris.
MEYNARD.
MEYNARD, docteur-médecin, à Orange.
MEYNIER, docteur-médecin et chirurgien, à Dôle.
MEYRAND, avocat, à Montaigue-Leblanc.
MEZANGE, chirurgien, à Vaudeurs.
MICHAUD, libraire, à Paris.
MICHAULT, docteur-médecin, à Paris.
MICHEL, docteur-médecin, à Lourmarain.
MICHEL, docteur-médecin.
MICHEL (Théophile-Laurent), chirurgien, à Chailley.
MICHEL (Frédéric-Louis), docteur-médecin, à Saarunion.
MICHELANT, à St.-Diez.
MIGNON, à Paris.
MIGNOT, chirurgien à l'hôpital militaire de Lille.
MIGNOT, chir.-maj. du 8e régt. d'artillerie, à Toulouse.
MILAN, docteur-médecin.
MILHET, docteur-médecin, à St.-Avid.
MILLEREAU, propriétaire, à Lorme.
MILLON cadet, libraire, à Lyon. (79 exemplaires.)
MILLOT-TOUSSAINT et compagnie, au Hâvre.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, à Paris.
MINISTÈRE DE LA MARINE.
MINVIELLE, chirurgien au fort royal, à Cherbourg.
MIQUEL, docteur-médecin, à Paris.
MIRA, à Paris.
MIRIEL, docteur-médecin, à Brest.
MOLAS (Louis), docteur-médecin, à Auch.
MOLÉ (le comte de), pair de France, et direct. gén. des ponts et ch., à Paris.
MOLIN, docteur-médecin, à La Chaussée.
MOLINI, libraire, à Paris. (6 exemplaires.)
MOLLARD (Charles), docteur-médecin.
MOLLET, second chirurgien en chef de la marine, à Brest.
MOLLIEX (Marc-Malo), libraire, à Rennes.
MONAL, commissionnaire en librairie, à Paris.

MONBRUN, aide-major au 3e régt. de la garde-d'honneur.
MONCEAU, libraire, à Orléans.
MONCOURRIER, docteur en chirurgie, à Nanterre.
MOUDON, docteur-médecin, à Verdun.
MONESTIER, ancien conseiller de la cour de Riom, à Issoire.
MONESTIER, médecin, à Clermont-Ferrand.
MONET, docteur-médecin, à St.-Symphorien-de-Laye.
MONFALCON, docteur-médecin, à Lyon.
MONFRAY, docteur-médecin, à Créteil.
MONGENOT fils, à Paris.
MONGIE aîné, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
MONGIE jeune, libraire, à Paris.
MONGOLFIER, à Annonay.
MONNE (Jules), officier de santé, à Paris.
MONNOT, docteur-médecin, à Porentruy.
MONTABRET, docteur-médecin, à Chasselay.
MONTAGNE, docteur-médecin, à Paris.
MONTAUDON, docteur-médecin.
MONTECUCULLI, à Modène.
MONTÈGRE, docteur-médecin.
MONTELLIER, avoué près le tribunal de 1ère instance, au Puy.
MONTEIX, officier de santé, à Tauves.
MONTENARD, chirurgien de la marine, à Toulon.
MONTIGNY, directeur de l'hôpital de la garde royale, à Paris.
MONTPELLIER (cabinet littéraire de MM. Gabon et compagnie, libraires à).
MONTREUIL, docteur-médecin, à Paris.
MONTJOLY, docteur-médecin, à St.-Martin.
MONTROL, docteur-médecin.
MORAEL, docteur-médecin, à Paris.
MORDRET, médecin, au Mans.
MOREAU-DESLIGNIÈRES, libraire. (2 exemplaires.)
MOREAU, docteur-médecin, à Paris.
MOREAU, libraire, à Angoulême. (10 exemplaires.)
MOREAU, bibliothécaire de l'école de médecine, à Paris.
MOREL, docteur-médecin, à Montbelliard.
MOREL, chirurgien de la marine, à Toulon.
MOREL, docteur-médecin, méd. des maisons d'arrêt du 3e arrondis. du Doubs.
MORICHEAU-BEAUCHAMP, doct. et professeur en médecine, à Poitiers.
MORIN, médecin, à Coutances.
MOSCATI (le comte), à Milan.
MOSCHARD, docteur-médecin, à Montier-Grand-Val.
MOSSIER, médecin, à Clermont-Ferrand.
MOSSY, libraire, à Marseille. (13 exemplaires.)
MOTHE, docteur-médecin, à Lyon.

MOTREF, ex-chirurgien de la marine, docteur-médecin, à Guingamp.
MOUBLET-PRIVAT (G.-A.), docteur-médecin, à Tarascon.
MOUCHEL, docteur-médecin.
MOUETTE.
MOUGEAT, doct.-méd., prof. d'anat. physiol. à l'école de santé de Brest.
MOUILLET, docteur-médecin, à Paris.
MOUQUÉ, pharmacien, à Paris.
MOUREAU fils, libraire, à Saint-Quentin.
MOURGUÈS, docteur-médecin, à Paris.
MOURGUETS, docteur-médecin, au Puget.
MOURGUYE, docteur-médecin, à St.-Martin-de-Valméroux.
MOURIÈS, docteur-médecin, à Vinsobre.
MOURON-DESSIN.
MOURON (F.-P.-H.), docteur-médecin, à Corsier.
MOUTIN, ex-chirurgien-major de la Charité, à Lyon.
MOUTON, négociant, à Baïonne.
MOUTON, docteur-médecin, à Paris.
MOYNE, docteur-médecin, à Libourne.
MOYREAU (Jean-Denis), docteur-médecin, ex-chirurg.-major, à Bourges.
MOYSIN, docteur-médecin, à Lisle en Dodon.
MOZAC DU CHAMBON, propriétaire, près Issoire.
MUCK.
MULLER, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
MURAT, docteur-médecin, à Paris.
MURAT, docteur-médecin, à la Chapelle-Marival.
MURAT, docteur-médecin, à Aubin.
MUSSET, docteur-médecin.
MUSSY (Alexandre de), docteur-médecin, à Corfou.
MUTIN, homme de lettres, à Paris.

NACHET, professeur de l'école de pharmacie, à Paris.
NACQUART, docteur-médecin, à Paris.
NAGÈLE, docteur-médecin, à Dusseldorff.
NAIRAC, à Paris.
NANTEUIL, à Paris.
NARCÉ (le comte de), à Champiré.
NAUDENS, docteur en chirurgie, à Toulouse.
NAUZAIS, à Angoulême.
NAVARRE, négociant, fabricant de vinaigre, à Tartas.
NAVARRE, officier de santé, et maire de Bigorry.
NAVE, officier de santé.
NAYROD, docteur-médecin, à Lannion.
NECONHAM, à Farnhaud.
NEDEY, docteur-médecin, à Vesoul.

NEPPLE, docteur-médecin, à Lyon.
NERBONNEAU.
NESPOLI, à Florence.
NESTLER, docteur-médecin, à Strasbourg.
NEUBOURG, directeur des subsistances de la marine, à Brest.
NEUKIRCH, libraire, à Colmar. (3 exemplaires.)
NEUKIRCH, libraire, à Bâle.
NEWBOURG, docteur-médecin, à Dreville.
NICAISSE, libraire, à Vitry.
NICLOSE, pharmacien, à Metz.
NICOLAS, docteur-médecin, à Metz.
NICOLLE, libraire, à Paris. (9 exemplaires.)
NICOLLE, libraire, à Bayeux.
NICOLLE, docteur-médecin, à Besançon.
NIOU, conseiller au conseil des prises, à Paris.
NOBLET.
NOELLAT, libraire, à Dijon. (5 exemplaires.)
NOGUER, médecin, à la Roque-de-Fer.
NOGUES, docteur-médecin, à Dax.
NONLABADE.
NOUBEL, libraire, à Agen. (15 exemplaires.)
NOZERAN, libraire, à Paris.
NYON, libraire, à Paris. (4 exemplaires.)
NYPELS, libraire, à Mastricht. (3 exemplaires.)
NYSTEN, docteur-médecin, à Paris.

OEUF, docteur-médecin, à Sisteron.
OLINET, docteur-médecin, à Montereau-Fault-Yonne.
OLIVE, docteur-médecin, à Arcis-sur-Aube.
OLLAGNIER, pharmacien-major à l'hôpital de Dunkerque.
OLLIVIER, chirurgien-major à l'hôpital militaire d'Udine.
OLLIVIER, élève en médecine, à Paris.
OLLIVRI, docteur-médecin, à Quimper.
ORCEL, libraire, à Coimbre. (26 exemplaires.)
ORDINAIRE, docteur-médecin, à Besançon.
ORDINAIRE, docteur-médecin, à Paris.
ORFILA, docteur-médecin, à Paris.
ORMIÈRES, docteur-médecin, à Toulouse.
OTTAVIANI, secrétaire général de l'imprimerie et de la librairie.
OTTO, officier de santé, à Altrain.
OTZ (Henri-Louis), docteur-médecin, à Cortaillod.
OUVRARD, docteur en chirurgie, chirurgien en chef à l'hôp. gén. de Dijon.
OUVRARD, docteur-médecin, à Angers.

PACROS, médecin, à Ambert.
PAFON, docteur-médecin, à Ruffec.
PAGÈS, officier de santé, à Perpignan.
PAGES, docteur-médecin, à Pont-de-Vaux.
PAGÈS, chef de division à la direction de la librairie.
PAGET, à Champagnol.
PAGNIER, médecin-vétérinaire, à Paris.
PAISANT, docteur-médecin, à Essay.
PALIER, père et fils, imprimeurs-libraires, à Bois-le-duc.
PALISAUX.
PAMPAGNAC, à Riberac.
PANCKOUCKE mère (Madame), à Paris.
PANDROM (André), docteur-médecin, à Paris.
PANNETIER, libraire, à Colmar. (23 exemplaires.)
PANNETRAT.
PANTOLI.
PAOLO-ROSSINI.
PAPILOLN, docteur-médecin, à Langoiran.
PAPILLON, libraire, à Rochefort. (2 exemplaires.)
PARA, docteur-médecin, médecin à l'école vétérinaire de Lyon.
PARAIGE, docteur-médecin, à Evreux.
PARIR, colonel du génie, à Soissons.
PARISET, docteur-médecin, à Paris.
PARRIN, docteur-médecin, à Gervais.
PARROISSE (J.-B.), docteur-médecin et chirurgien, médecin à Soissons.
PARROISSE (Jean), docteur-médecin des facultés de Naples et de Madrid; ※, ex-1er médecin du roi d'Espagne, à Toulon-sur-Aroux.
PASCAL, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu de Brie.
PASCAL-CANTEGRIL, docteur-médecin, à Muret.
PASCHOUD, libraire, à Genève. (17 exemplaires.)
PASQUIER, artiste-vétérinaire, à Varades.
PASSAGUEY.
PASTRE, libraire, à St.-Omer.
PASTURAL, docteur-médecin, à Bessenay.
PATAU (Simon), artiste-vétérinaire, à Perpignan.
PATISSIER, docteur-médecin, à Paris.
PATOUILLOT, médecin, à Gendrey.
PATRIS, libraire, au Hâvre. (6 exemplaires.)
PAUCHET, docteur-médecin, à Paris.
PAUL.
PAULET, docteur-médecin, à Nîmes.
PAUPINEL, docteur-médecin, à Brest.
PAVIE, libraire, à la Rochelle. (5 exemplaires.)
PAYEN.
PAYRAU (Guillaume), officier de santé, à Soumensac.

PÉAN, docteur-médecin, à Brest.
PÉCHAD, docteur-médecin, à Lyon.
PECOUL, docteur-médecin.
PEDEVILLA, à Paris.
PEILHON, directeur des douanes, à Rouen.
PELICAN, officier de santé, à Possesse.
PELICIER, libraire, à Paris. (13 exemplaires.)
PELIGOT, administrateur des hôpitaux, à Paris.
PELLEGRIN (C.-F.), chir. maj. de la lég. de la Haute-Loire, à Mont-Louis.
PELLETAN, docteur-médecin, à Paris.
PELLION, docteur-médecin, à Annonay.
PELOU, docteur-médecin, à Bourg.
PELTIER, docteur-médecin, pharmacien, à Paris.
PELTIER, propriétaire, à Paris.
PENARD, chirurgien, à St.-Savinien.
PÈNE, docteur-médecin, à Lambeye.
PÉNISSAT, pharmacien, à Clermont-Ferrand.
PENSÉUS (Pierre), médecin aux hôpit. milit. et civils, à Briançon.
PERADEL, chirurgien.
PERAIRE, à Bordeaux.
PÉRARD, docteur-médecin, à Béthune.
PERCIVAL, à Dublin.
PERCY, le baron, docteur-médecin, à Paris.
PERDREAU, docteur-médecin, à Angers.
PERÉ, docteur-médecin, à la Bastide.
PERIGNON, avocat à la cour royale de Paris.
PERIN-SEVIGNY.
PERISSE, libraire, à Paris.
PERISSE, libraire, à Lyon. (4 exemplaires.)
PERNET, chirurgien-dentiste, à Paris.
PERON.
PERRIEN (comte de), à Hennebont.
PERRIN, pharmacien, à Mantes.
PERSIN, à Paris.
PESCHE, pharmacien de la société des arts du Mans, au Mans.
PESCHE, pharmacien, à la Ferté-Bernard.
PESCHE, libraire, au Mans.
PESSEN, pharmacien, à Maubourguet.
PETEL, docteur-médecin, à Paris.
PETEL, pharmacien, à Rennes.
PETERS (N.), étudiant en médecine, à Liége.
PÉTIAU.
PETIET, docteur-médecin, à Gray.
PETIT (J.-J.), docteur-médecin, à Tirlemont.
PETIT, docteur-médecin, à la légion de l'Aube, à Troyes.

PETIT, docteur-médecin, à Corbeil.
PETIT, docteur-médecin, à Paris.
PETIT (J.-P.), docteur-médecin, à Ratiéville.
PETIT, curé, à Beaumont.
PETIT, officier de santé, à Condé.
PETIT-JEAN, brasseur, à Verdun.
PETIT-JEAN-AUBERT, à Paris.
PETIT-PIERRE-SCHWITZER, docteur-médecin, à Neufchâtel.
PETIT-ROCH, docteur-médecin, à Paris.
PETITOT, à Paris.
PETROZ, docteur-médecin, à Paris.
PEYROCAVE.
PEYRON, docteur-médecin de la marine, à Marseille.
PEZENAT, docteur-médecin, à Charolles.
PFTUGUER, libraire, à Paris.
PHILIBERT, homme de lettres.
PHILIPPE, libraire, à Paris.
PIATTI, libraire, à Florence. (6 exemplaires.)
PIAUD, chirurgien de 2e classe, à Toulon.
PIC, libraire, à Turin. (109 exemplaires.)
PICARD, docteur-médecin, à Lizieux.
PICARD, docteur-médecin, au Hâvre.
PICARD-DUBOIS, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
PICHARD, libraire, à Paris.
PICHAUT, officier de santé.
PICHON, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
PICHON, pharmacien, à Mamers.
PICHON, chirurgien-major, à Limoges.
PICHOT, docteur-médecin, à Paris.
PICQUET DE LA HOUSSIEZ, docteur-médecin, à Rouen.
PIERAGGI-BIAMONI, chir. à la lég. de l'Hérault, à Bonifacio.
PIERANGELI, docteur-médecin, à Bastia.
PIERRON (P.-P.-A.), chirurgien-major au 48e régiment, à Paris.
PIERROT, curé, à Sampigny.
PIERSON, docteur-médecin, à Verdun.
PIET, docteur en chirurgie, à Paris.
PIFFON (J.-B.), docteur-médecin, à Lespare.
PIGNARD.
PIGNATEL, docteur-médecin, à Lyon.
PIGNOLLET, à Paris.
PIGOREAU, libraire, à Paris.
PIHOREL, docteur-médecin, à Falaise.
PILHES, docteur-médecin, à Pamiers.
PILLET, imprimeur-libraire, à Paris.
PILLON, docteur-médecin, à St.-Vallier.

PILLONEL-BÉAT, à Estavayer.
PINCHEDEZ, rentier, à Paris.
PINÇON, chirurgien.
PINEL, docteur-médecin, à Paris.
PINGRENON (F.-S.-J.), chir., sous-aide-major à l'hôp. milit. de Givet.
PINQUER, docteur-médecin, au Hâvre.
PION, chirurgien-major au 20e régt. de chasseurs à cheval.
PIORRY, docteur-médecin, à Paris.
PIORRY (Georges), docteur-médecin, à Poitiers.
PISSON, libraire.
PITIOT, chirurgien-aide-major au 8e régt. d'artillerie, à Toulouse.
PITTION, docteur en chirurgie, à Jujurieux.
PLACE (comte de la).
PLACE-CHAUVAC, à Paris.
PLANCHE, pharmacien, à Paris.
PLANE, chirurgien, a Riom.
PLÉE, libraire. (2 exemplaires.)
PLOCHE, chirurgien-major de la légion de Seine-et-Marne, à Arras.
POETTE, officier de santé, à Favel.
POGGI (Antoine-Paul), docteur-médecin, à St.-Florent en Corse.
POGNON (J.-P.), inspecteur des postes, à Paris.
POINTE, docteur-médecin, à Lyon.
POIRSON, docteur-médecin, à Flavigny.
POIRSON, chirurgien-major du 6e régt. de la garde royale, à Verneil.
POIRSON, chirurgien au 30e de ligne.
POITEVIN, instituteur, à Paris.
POITEVIN, à Pons.
POMPIGNAN (le comte de), à Pompignan.
PONCEAU, docteur-médecin, à Chemillé.
PONCET, à Paris.
PONCET, médecin, à Thiers.
PONSERO, doct.-méd., profess. de philosophie au collège royal de Suze.
PONTIS, entrepreneur de bâtimens, à Paris.
PONTONNIER, juge-de-paix, au Lude.
PORTA, chirurgien, à Lyon.
PORTALAIR, docteur-médecin, à Barbantane.
PORTALEZ, docteur-médecin, à Anduze.
POTEL, chirurgien, à Neufchâtel.
POTEY, libraire, à Paris. (14 exemplaires.)
POUGENG.
POUGET, chirurgien militaire, à Paris.
POUPART-DUPLESSIS, à Paris.
POURCELOT, docteur-médecin, à Vauclusotte.
POUVREAU, chirurgien, à Gençay.
POUZET, docteur-médecin, à Privas.

PRAT, docteur-médecin, à Paris.
PRAVAZ (Ch.-G.), docteur-médecin, à Pont-Beauvoisin.
PRÉVENCHÈRE, docteur-médecin, à Rouen.
PRÉVOST (Liévin), propriétaire, à Hesdin.
PREVOST, docteur-médecin, à Hazebrouck.
PRIEUR, médecin, à Issoire.
PRIEUR (A.-J.), doct. en chir., chir. de l'hosp. civ. et milit. des prisons, à Auch.
PRONT, à Paris.
PROST, docteur-médecin.
PROUHET (Jean), chirurgien de 1ere classe entretenu de la marine, à Brest.
PRUDHOMME, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
PRUDHOMME, libraire, à St.-Brieuc. (4 exemplaires.)
PRUNET, sous-chef au grand-livre de la dette publique.
PRUNIERAS (Joseph), docteur-médecin, à Freignac.
PRUS, docteur-médecin, à Lorient.
PUIX, médecin, à Olette.
PUJOL (Momoulin), docteur-médecin.
PULLEYRO (L.-A.), 1er méd. de l'hôp. milit. de la Corogne, à Bordeaux.
PURY, docteur-médecin, à Neufchâtel.
PUY-PAGNON, docteur-médecin, à Boën.
PUZENAT, docteur en chirurgie, à Digoin.
PY, docteur-médecin, à Narbonne.
PYOT (J.-J.-Richard), docteur-médecin, à Clairvaux.

QUELNEL, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
QUENAULT (P.-E.), chirurgien en chef de l'hospice de Coutances.
QUÉNEL-BASMENID (Jacques), chirurgien, à Blainville.
QUENIN, docteur-médecin, maire de Maussane.
QUENIN, docteur-médecin, à Moulins.
QUENTIN, officier de santé de la marine, à Paris.
QUESNEL, docteur-médecin, à Dozulé.
QUOILIN, docteur-médecin, à Liége.
QUOTARD, chirurgien à l'hôpital de la garde royale, à Paris.

RABUSSON (François-Victor), docteur médecin, à Paris.
RAGET (J.-J.), docteur-médecin, à Tarascon.
RAGON, pharmacien, à Paris.
RAGUET, à Paris.
RAIFFER, chirurgien-major des dragons de la garde, à Paris.
RAIMOND, inspecteur.
RAINEVILLE, libraire, à Nonancourt.
RAISIN, docteur et professeur en médecine, à Caen.
RAISIN, libraire, à Coutances. (23 exemplaires.)
RAMBAUD, docteur-médecin, à Paris.

RAMEY (Nicolas), à Chenevrey.
RAMOUX, docteur-chirurgien, à Liége.
RAMPELBERG, imprimeur-libraire, à Bruxelles.
RAMPON.
RANCÈS (Frédéric), à Paris.
RANCOURT, libraire, à Charleville.
RANQUE, docteur-médecin, à Orléans.
RASICO, chirurgien, à la Ferté.
RASPIELER, avocat, à Colmar.
RATHEAU, docteur médecin, à Paris.
RAUMETTE.
RAVAUDÉ, médecin, à Mézeray.
RAYMOND, chirurgien-major des dragons de la Loire.
RAYNAL (J.-B.), doct.-méd. de la F. de P., à St.-Antonin.
RAYNAL, adjoint au maire de Locminé.
RAYNAUD, chirurgien à l'hôpital militaire de Lille.
RAYNAUD, doct. en philosophie et en méd., médec. de l'hosp. civ. de Cuers.
RAYOU, avocat, à Paris.
REBOLLE, pharmacien, à Lescar.
REBOULET, à Grenade.
RECAMIER (Jacques), banquier, à Paris.
REFFAY, libraire, à Mantes.
REFUVEILLE, pharmacien, à Elbeuf.
REGARD DES ROUSSES, docteur-médecin, à Gex.
REGIMBAUD, docteur-médecin, à Bras.
REGNAUD (François), second chirurgien en chef de la marine, à Toulon.
REGNAUT, à Lagny.
REGNER, chirurgien, au Val-de-Grâce.
REGNIER, docteur-médecin, à Coulomiers.
REGNIER, chirurgien-major des hôpitaux militaires, à Colmar.
REJOUX, docteur-médecin, à Rochefort.
REMACLE, négociant, à Hodimont.
REMY (Philippe-Esprit), chirurgien, à Chatillon.
RENAND, libraire, à Paris.
RENARAD, à Paris.
RENARD, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
RENARD, docteur-médecin, à Domfront.
RENARD, à Mayence.
RENAULDIN, docteur-médecin, à Paris.
RENAULT (l'abbé), vicaire général, à Bayeux.
RENAULT, libraire, à Lisieux.
RENAULT, libraire, à Rouen. (27 exemplaires.)
RENAULT, docteur-médecin, à Caen.
RENON, docteur-médecin, à Angoulême.
RENOU, pharmacien à la Salpêtrière, à Paris.

RETHORÉ, libraire, à Montauban. (7 exemplaires.)
REVERDIT (Christophe), docteur en médecine et en chir., à Bargemon.
RÉVIAL (F.-Clément), propriétaire, à Annu.
REVOLAT, docteur-médecin, à Bordeaux.
REY, docteur-médecin, à Lyon.
REY, docteur-médecin, à Paris.
REY, docteur-médecin, à Marseille.
REY et GRAVIER, libraires. (102 exemplaires.)
REYDELLET, docteur-médecin, à Paris.
REYDELLET, docteur-médecin, à Nantua.
REYMOND, pharmacien, à Paris.
REYMONNET, docteur en chirurgie, à Montpellier.
REYMONNET, pharmacien, à Marseille.
REYMONENE, docteur en chirurgie, à Marseille.
REYNAL (de), doct.-méd., président du comité central de méd., à Evreux.
REYNAL fils (M.-P.-A.), à Beaumont-le-Roger.
REYNARD, pharmacien, à Amiens.
RIBERO-FRANÇA (Dominique), libraire, à Porto. (13 exemplaires.)
RIBES, docteur-médecin, à Paris.
RICARD, docteur-médecin, à Marseille.
RICHARD, chirurgien-major au 30e de ligne.
RICHARD, libraire.
RICHARD, officier de santé, à Pontrieux.
RICHARD, docteur-médecin, à Paris.
RICHARD, docteur-médecin, à Colmar.
RICHARD, docteur-médecin, ex-chirurgien entretenu de la marine.
RICHARD fils, docteur-médecin, à Colmar.
RICHARD-CALVE (Blaise), docteur-médecin, à Abriès.
RICHERAND, docteur-médecin, à Paris.
RICHIER, docteur-médecin, à Orange.
RIDAR, docteur-médecin, à Andar.
RIEUSSEC, à Paris.
RIFFAUT, libraire, à Rochefort.
RIGAL, chirurgien, à Nanterre.
RIGAUDET, à Paris.
RINGUELET (Auguste), docteur-médecin, à Courtesonl.
RIOTTE fils, officier de santé, à Dieppe.
RISSE et AUCET, libraires, à Moscou.
RIVALS, docteur-médecin, à Lavaur.
RIVIÈRE, docteur-médecin, à Tulle.
RIVIÈRE, commissionnaire en librairie, à Paris.
RIVOIR, docteur-médecin, à Paris.
ROBERT, docteur-médecin, à Marseille.
ROBERT, docteur-médecin, à Burdinnes.
ROBERT, docteur-médecin, ※, médecin en chef des hôpitaux de Langres.

ROBERT, à Strasbourg.
ROBERT, docteur-médecin, à Crespy.
ROBIN, docteur-médecin, à Paris.
ROBIN-PRÉVALLEE (J.-B.-L.), , docteur-médecin, à Péries.
ROBIN, chirurgien-major au 92e regt.
ROBIN, libraire, à Niort. (18 exemplaires.)
ROBIN, docteur-médecin, à St.-Saturnin.
ROBINEAU aîné, propriétaire, à Angers.
ROCH, commissaire des guerres, à Paris.
ROCHARD, docteur-médecin, à Strasbourg.
ROCHEMONT, docteur-médecin, à Brest.
ROCHERE, chirurgien, à Monteudre.
RODIER, docteur-médecin, à Marans.
RODRIGUEZ, libraire, à Paris. (14 exemplaires.)
ROECHLING, docteur-médecin, à Saarebruck.
ROGER, imprimeur-libraire, à Lyon. (6 exemplaires.)
ROGER-LAHUNIERE, propriétaire, à Ablis.
ROLLAND, médecin, à Ax.
ROLLAND, marchand de papier, à Paris.
ROMAIN-SABATIER, docteur-médecin, à Greaulhet.
ROMAN.
ROMER, à Zurich.
ROMIEUX (Edme), docteur-médecin, premier médecin des hôpitaux civils, et professeur d'accouchemens à La Rochelle.
ROMIGUIERES, avocat, à Toulouse.
RONDOT (Frédéric-Joseph-Syriaque), docteur-médecin, à Rigney.
RONY, docteur-médecin, à Paris.
ROQUELIN, docteur-médecin, à Dinan.
ROQUES, docteur-médecin, à Toulouse.
ROQUES, docteur-médecin, à Paris.
RORET et ROUSSEL, libraires, à Paris. (4 exemplaires.)
ROSIERE (Victor de), ✱, à Besançon.
ROSSÉE, avocat général, à Colmar.
ROSSET, chirurgien-major retraité, à Pont-de-Beauvoisin.
ROSSI, professeur de chirurgie, à Turin.
ROSSOLIN, chirurgien de la marine, à Toulon.
ROSSY, chirurgien-dentiste, à Marseille.
ROTTÉE, à Béthisy-St.-Pierre.
ROTTIER, libraire, à St.-Malo. (15 exemplaires.)
ROUALDES, médecin, à St.-Gaudens.
ROUBAUD, docteur-médecin, à Marseille.
ROUDEL, chirurgien-major des vétérans, à Paris.
ROUGERON, libraire, à Paris.
ROUGET, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
ROUGET (J.-M.), doct.-méd., chir. de la lég. du Cher, à Phalsbourg,

ROUILLARD (Edouard), docteur-médecin, à Montmirail.
ROUILLY, libraire, à Paris.
ROULHAC, marchand de papier, à Limoges.
ROULLAND, docteur-médecin, à Paris.
ROULLIER, docteur-médecin, à Mayence.
ROULLOIN.
ROULOUIN, docteur-médecin, à St.-Pol-de-Léon.
ROUMAGE et compagnie, négocians, à Paris.
ROUSSEAU, chirurgien, aux Voves.
ROUSSEAU, libraire, à Paris. (15 exemplaires.)
ROUSSEAU, chirurgien, à Villeneuve-la-Guerre.
ROUSSEAU, docteur-médecin.
ROUSSEL, docteur en chirurgie, à l'île de Bouin.
ROUSSEL (G.-G.-P.), docteur-médecin, à St.-André-de-Magencoules.
ROUSSET, docteur en chirurgie, chirurgien des prisons de la ville du Mans.
ROUSSET (Félix), docteur-médecin, à Paris.
ROUSSET, docteur-médecin, à Sarreguemines.
ROUTIER, docteur-médecin, à Amiens.
ROUVIERE, chirurgien, à Marseille.
ROUVIN, docteur-médecin, à Decize.
ROUX, libraire, à Paris. (2 exemplaires.)
ROUX, avocat, à Paris.
ROUX, docteur-médecin, à Paris.
ROUX, médecin, à Barcelonne.
ROUX, officier de santé, à Gonriac.
ROUXIVILLE (de), propriétaire, à Bayeux.
ROUZET (Léon), docteur-médecin, à Paris.
ROYER, négociant, maire de St.-Etienne.
ROYER-COLLARD, député.
ROYER-COLLARD, inspecteur de l'université, à Paris.
ROZY, docteur-médecin, à la Canourgue.
RUBBENS, docteur-médecin, à Paris.
RUBINO, médecin, à Bielle.
RUBY, docteur-médecin, attaché à l'académie de St.-Pétersbourg.
RUETTE, docteur-médecin, à Paris.
RUFFIN, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.
RULLIER, docteur-médecin, à Paris.
RUMEBE, médecin, à Toulouse.
RUMEBE, docteur-médecin, chirurgien-major.
RUSNET, chirurgien à l'hôpital militaire de Givet.
RUSSEL, médecin, à Toulouse.
RUTTEN, docteur-médecin, à Verviers.
RUY, docteur-médecin, à Belgentier.

SÆNGER, chirurgien, à Egnisheim.
SAGET fils, à Toulouse.
SAHUQUÉ, docteur-médecin.
SAILLARD, à Paris.
SAINT-ANDRÉ, professeur de l'école royale de médecine, à Toulouse.
SAINT-ANGE-MICHALLET, docteur-médecin, à Paris.
SAINTOURENS, à Tartas.
SAINT-BRIS, médecin, à Monflanquin.
SAINT-CYR (Frédéric), propriétaire, à Paris.
SAINT-FARE, à Paris.
SAINT-LAURENT fils, médecin, à l'isle Jourdain.
SAINT-LAURENT.
SAINT-MARTIN, officier de santé du brick *le Coureur*, à Gènes.
SAINT-QUENTIN, propriétaire, à Versailles.
SAINT-YVES (de).
SAINTIN, libraire.
SALETTE, docteur-médecin, à Tournon.
SALGUES, docteur-médecin, à Rennes.
SAINTON, officier de santé, à Troyes.
SAISSY, docteur-médecin, à Lyon.
SAJOU, imprimeur-libraire, à Paris.
SALLES, chirurgien, à Parentis-en-Born.
SALLET, docteur-médecin, à la Souterraine.
SALTEZER, docteur-médecin, à Barr.
SALVAGE, docteur-médecin, à Paris.
SAMAZEUILH.
SAMODES (Lalande), docteur-médecin, à Feuillet.
SAMONZET, docteur-médecin, à Paris.
SANGUIN, médecin, à St.-Chamas.
SANSON, chirurgien-major.
SAR fils, docteur-médecin, à Forges-d'Herserange.
SARDOU-CAUSSE (P.-F.-A.), officier de santé, au Caunet.
SARON, docteur-médecin, à Arbois.
SARRAN, docteur-médecin, médecin de l'hospice civil et militaire d'Auch.
SARRUT (D.-G.), chirurgien de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.
SARUY fils, chirurgien, à Toulouse.
SAULPIC (M.-S.-F.), docteur-médecin, à Chateaudun.
SAUNOIS (J.-C.), doct. en chir. de la F. de P., prof. d'accouch., à Dijon.
SAURET, médecin, à Cournon.
SAURINE, évêque, à Strasbourg.
SAUVAN, docteur-médecin, à Avignon.
SAUVÉ, chirurgien, à Mayenne.
SAUVEUR, docteur-médecin, professeur de l'université, à Liége.
SAVARY, docteur-médecin, à Paris.
SAVÉ, au Havre.

SBILAT, officier de santé, à Pont-Beauvoisin.
SCHALBACHER, libraire, à Vienne. (2 exemplaires.)
SCHELLINX, docteur-chirurgien, à Huy.
SCHITLY, docteur-médecin, à Lyon.
SCHLESINGER, libraire, à Berlin.
SCHLOGEL, docteur-médecin, à Ciney.
SCOTT, docteur-médecin, à Londres.
SCOUTETTEN (H.-J.), chirurg.-sous-aide-major à l'hôpital de Picpus.
SCHUARINGER, à Strasbourg.
SCHWARZENBERG, libraire, à Aix-la-Chapelle.
SECRETAIN, chirurgien-accoucheur, à Bellnave.
SÉGAUD, médecin, à Marseille.
SEGERS, chirurgien, à Courtrai.
SÉGOND, officier de santé, à Correns.
SEGOND, à Paris.
SEGRET-LOMPRÉ, médecin, à Bresle.
SEGUIER, pair de France, premier président à la cour royale, à Paris.
SEGUIN, docteur-médecin, à Alby.
SEGUIN, chirurgien-accoucheur, à Beaune.
SEGUIN (Hypolite), libraire, à Paris.
SÉGUY, médecin, à Caudies.
SEGUY, pharmacien, à Périgueux.
SEGUY, docteur-médecin, à Paris.
SEIBERT (Paul), à Bayeux.
SEIGNEURGENS, docteur-médecin, à Paris.
SÉMÉLADIS.
SEMEZIE.
SÉNAC, libraire, à Toulouse. (49 exemplaires.)
SENÉCHAL, négociant à Paris.
SENGENSSE (Jean), docteur-médecin, à Paris.
SENNEVOY-L'ÉPINE, commissionnaire, à Marseille.
SENTEX, pharmacien, à Fleurance.
SERAN, docteur-médecin, à Schelestatt.
SERAND, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
SERMAND, docteur-médecin, à Vaison.
SERRES, artiste-vétérinaire, à Villeneuve-sur-Lot.
SERRIERES, docteur-médecin, à Nancy.
SERRURIER, docteur-médecin, à Paris.
SEVALLE, libraire, à Montpellier. (16 exemplaires.)
SHINA, médecin, à Turin.
SIBILLE (J.-B.-A.), à la Flotte.
SICARD, libraire, à Nantes.
SIERE, maire de Roquefort.
SIGNAT, docteur-médecin, à Asques.
SILVAIN (Pierre), docteur-chirurg.-major aux dragons de la Saône, à Aire.

SILVESTRE (Vincent), ancien méd. consultant des armées esp., à Bordeaux.
SIMON, libraire, à Paris.
SIMON (salon littéraire de), à Paris.
SIMONIS, à Verviers.
SIMROCK, docteur-médecin, à Paris.
SIMSON, docteur, à York.
SIREJEAN, pharmacien, à Verdun.
SIKEY.
SNYERS, docteur-médecin, à Corthys.
SOBBE, médecin, à Zomerghem.
SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS, au Mans.
SOLAGES, le vicomte, à Alby.
SOLEURE, secrétaire de la régence, à Liége.
SORBETS, docteur-médecin, à Paris.
SORIA, médecin du roi Charles IV, à Rome.
SORIEUL, docteur-médecin, à Domfront.
SOUDAN.
SOUILHAC (J.-P.), docteur-médecin, à St.-Céré.
SOULAGES, médecin, à Toulouse.
SOULERAT, médecin, à Bagnères-de-Luchon.
SOULERAT, médecin, à Cordes.
SOUTER (John), libraire, à Londres. (6 exemplaires.)
SOUVESTRE, docteur-médecin, à Guingamp.
SOUVILLE, docteur-médecin, à Calais.
SOUVILLE, chirurgien-major de la marine, au port de Brest.
SOVICHE (J.), à St.-Etienne.
SOYMIÉ, vicaire, à Sarzeau.
SPANGENBERG, docteur-médecin.
SPIGELTHAL, chirurgien militaire, à Paderborn.
SPURZHEIM, docteur-médecin, à Paris.
STAMPA (comte de), à Milan.
STAPLEAUX, imprimeur, à Bruxelles. (14 exemplaires.)
STEINBACH, docteur-médecin, à Malmédy.
STENER.
STÉPHANOPOLI, docteur-médecin en chef de l'hôpital milit., à Ajaccio.
STEVE, curé, à St.-Laurent-de-Cordon.
STEYNEN, docteur-médecin, à St.-Tron.
STOCH.
STOKER, docteur-médecin, chirurg.-major au régt. suisse de Salis, à Lyon.
STOKLY, docteur-médecin, chirurgien-major, à Paris.
STRAMBIO, docteur-médecin, à Milan.
STROYKENS, chirurgien-major au 32e de ligne.
SUARD.
SUBERCASEAUX, docteur-médecin, à Tauriac.
SUE, professeur à l'école de médecine, à Paris.

SUÉRUS (Bernard), officier de santé, à Hesdin.
SULTEZER, docteur-médecin, à Barr.
SURIRAY, docteur-médecin, au Hâvre.
SYLVA, à Paris.

TAILLEFER, docteur-médecin, à Paris.
TAILLEFERIE, docteur-médecin, à Paris.
TALMA, docteur-médecin.
TAMELIER, maire de la commune de Blosaille-Bonsecours, à Rouen.
TANRASDE, confiseur, à Paris.
TARADE (de), maire, ※, à Corbeille.
TARBES, chirurgien, à Puymanrin.
TARBÈS, médecin, à Toulouse.
TARDY, chirurgien de la marine, à Rochefort.
TAHREAU, docteur-médecin, à Angers.
TARTARIN, libraire, à Beaune.
TARTRA, docteur-médecin, à Paris.
TASCHEREAU, docteur-médecin, à Azaz-le-Rideau.
TASSART.
TASSEL, desservant, à Langres.
TASTU, père et fils, imprimeurs-libraires, à Perpignan. (5 exemplaires).
TAVERNIER, libraire, à Bois-le-Duc.
TEILLARD (Pierre), chirurgien à l'hôpital militaire de Bonifacio.
TEILLET, docteur-médecin, à Donzenac.
TEISSEYRE, chirurgien, à Barneville.
TEMOI, docteur-médecin, à Guingamp.
TENAND, docteur-médecin, à Belley.
TENDRON, officier de santé, à Coulans.
TERREUX, officier de santé, à Decize.
TERREVILLE, chirurgien-major du 5e régt. de la garde royale.
TERRIS, libraire, à Aix. (5 exemplaires.)
TERRISSE, à Limours.
TESSIER, pharmacien, professeur de chimie, à Lyon.
TESSIER, docteur-médecin, à Château-du-Loir.
TESTORI, chirurgien de 1ere classe de la marine, ※, à Marseille.
TEXIER, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
TEYXONNIERE, docteur-médecin, à Bourganeuf.
THALER, docteur-médecin, à Massevaux.
THAUMUR fils, chirurgien de 2e classe de la marine, à Brest.
THEBAUT, chirurgien-major, à Paris.
THELU (Théodore), à Dunkerque.
THERME, docteur-médecin, à Lyon.
THÉRON, docteur-médecin, à Coursan.
THERRIN, chirurgien-major.
THERRY, notaire, à Paris.

THEVENEAU.
THEVENIN, entreprenenr principal des tabacs, à Blois.
THEVENON, docteur-médecin, à Craponne.
THEVENOT, docteur en chirurgie, à St.-Gaudens.
THEY (Vincent), officier de santé, à Bastia.
THIBAUT, à Paris.
THIBIERQUE, pharmacien, à Paris.
THIÉBAULT, docteur-médecin, à Verdun.
THIÉBAUT, lieutenant-colonel du génie, à Verdun.
THIEL, libraire, à Metz. (3 exemplaires.)
THIERY, pharmacien, à Paris.
THIERRY, chirurgien, à Paris.
THIERRY-POUX (J.-F.), docteur-médecin de la F. de M., à Montauban.
THILLAYE, docteur-médecin, à Paris.
THILLAYE (Aug.), méd. attaché à la bibliothèque de la F. de méd. de Paris.
THILLOU-LAVERGNE, docteur-médecin, à Paris.
THIRIART, imprimeur, à Cologne.
THIRION, docteur-médecin, à Remiremont.
THIRY, docteur-médecin, à Huy.
THOMAS, docteur-médecin, à Saulieu.
THOMAS, docteur-médecin, à St.-Etienne.
THOMAS jeune, libraire, à Tulle.
THOMAS aîné (Joseph), à Dortan.
THOMAS, à Paris.
THOMASSIN, chirurgien-major, à Bar-sur-Aube.
THORE, docteur-médecin, naturaliste, à Dax.
THOURON.
THOVENEL, à Pont-à-Mousson.
THROUILLET, pharmacien, à Paris.
THUILLIER, docteur en chirurgie, à Amiens.
THULLIER (Louis), libraire, à Hesdin.
TILLIARD frères, à Paris.
TILS, docteur-médecin, à Bonn.
TIREAU, pharmacien, au Mans.
TOCHON, à Paris.
TOFFART, docteur-médecin.
TOLLARD, botaniste, à Paris.
TOMASSIN, docteur-médecin, à l'île des Groaix.
TOMBEUR, docteur-médecin, à Lens-St.-Servais.
TONELIER-FERDINAND, docteur-médecin, à Tournay.
TONY-CAP, pharmacien, à Mâcon.
TOPINO, libraire, à Arras. (26 exemplaires.)
TORT.
TOUCAS (Ant.), officier de santé, à Vienne-le-Château.
TOUCHARD (Louis-Eusèbe), à Montereau.

TOURET, docteur-médecin, à St.-Quentin.
TOURETTE, à Toulon.
TOURNADRE père, ancien inspect. de l'enregistrement, à Clermont-Ferrand.
TOURNIER, docteur-médecin, à Lyon.
TOURNIER, docteur-médecin, à Murat.
TOURVIELLE (F.-E.), docteur-médecin, à Thueyts.
TOUSSIN, négociant, à Rouen.
TOUSTAIN (de), receveur général du dépt. d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.
TOUTAIN, libraire, au Mans (42 exemplaires.)
TOUVENED (A.-G.-F.), chirurgien à l'hôpital de Rennes.
TOUZET (Claude), docteur-médecin, à Vitteaux.
TRANCHARD (B.), officier de santé, à Rebais.
TREITLINGER, à Paris.
TRÉLAT, notaire, à Montargis.
TRÉMEAU, avocat, à Vienne.
TRÉMEAU et compagnie, libraires, à Angoulême. (6 exemplaires.)
TRÉMOLIERE, pharmacien, à Marseille.
TRENLE, architecte, à Colmar.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, à Paris. (86 exemplaires.)
TRIPIER, chirurgien, à Airaines.
TRIQUET, libraire, à Nismes. (2 exemplaires.)
TROILLET, docteur-médecin, à Lyon.
TROSSEVIN.
TROUETTE (J.-D.), chirurgien de 2e classe de la marine, à Toulon.
TRUBERT.
TRUC, chirurgien de la marine, à Toulon.
TRUCHY, libraire, à Paris.
TUEFFER, docteur-médecin, à Montbelliard.
TULLIEZ-ALFESTON, libraire, à Hesdin (5 exemplaires.)
TURGNE, chirurgien-major.
TURLE, officier de santé, à Caries.
TURNER, docteur-médecin, à Londres.
TYMAN, médecin, à Oudenarde.

UGALDE (J.-A. de), chirurgien titulaire de la ville de Bilbao.
UILLIER, frères, banquiers, à Dôle.
UILLET, médecin, à Rahon.

VINCENT, chirurgien de 1ere classe de la marine, à Brest.
VINCENT, docteur-médecin, à Paris.
VINAY, docteur-médecin, à Lyon.
VIREY, docteur-médecin, à Paris.
VISEZ fils, docteur en chirurgie, à Verviers.
VISSAGUET, docteur-médecin, à Ambert.

VAAST, chirurgien, à Batilly.
VACHÉ, commis de M. Moreau, marchand de fer, à Paris.
VACHERON, chirurgien, à Courgivaux.
VACILIERES (Charles), docteur-médecin, à Salles-Courbatiés.
VADAL, docteur-médecin, à Waremme.
VADROT, (Etienne), docteur en médecine de la faculté de Paris., ex-chir. major aux armées, à Meursault, près Beaune.
VADROT, docteur-médecin, à Autun.
VAIDY, docteur-médecin, à Lille.
VALADOU, chirurgien-accoucheur, à Claye.
VALENTIN, docteur-médecin, à Mende.
VALEN, officier de santé au Val-de-Grâce, à Paris.
VALFRÉ, médecin, à Bra.
VALLÉE, (Charles-Jacques), ✻, chirurgien-major au 2e régiment du génie, docteur en médecine.
VALLÉE, à l'école normale, à Paris.
VALLÉE, officier de santé, à Montmirail.
VALLÉE, chirurgien, à Vibraye.
VALLERAY, docteur-médecin, à Paris.
VALLIENNE, (Joseph), chirurgien, à Savigné-Levêque.
VALMONT-LAURIOL.
VANACKERE, imprimeur-libraire, à Lille.
VANAQUE, chirurgien, à Remy.
VANBOCKEREN, libraire, à Groningue.
VANBRABANT, docteur-médecin, à Looz.
VANDENBROUKE, aide-major, à Tournai.
VANDERSMISSEN, à Lasselt.
VANDERSEILT.
VANDEWALLE, docteur-médecin, à Hazebrouck.
VANDORPE, chirurgien, à Courtrai.
VANHAREN. docteur-médecin, à Saint-Tron.
VANHORLE, pharmacien, à Liège.
VANHOUTE, chirurgien, à Courtrai.
VANPUYVELDE.
VANTAL, négociant, à Paris.
VANTHOLL, conservateur à la bibliothèque, (dépôt de littérature), à Paris.
VANVRECKEM, docteur-médecin, à Paris.
VANZANLVOORDE, docteur-médecin, à Gand.
VAUZANTVOORDE, médecin, à Courtrai.
VARELIAUD, docteur-médecin, à Paris.
VARICE (Louis), dentiste, à Chinon.
VASE (fils), chirurgien de 2e classe de la marine, à Brest.
VASNIER, docteur-médecin, à Lagraverie.
VASSET (Théophile-Parfait) chirurgien à la légion du Doubs, à Belfort.
VASSILLIERE, chirurgien, à l'hospice militaire, à Toulouse.

VATARD, libraire, à Rennes.
VATARD-DÉSAUBIÉ (veuve), à Paris.
VAUDIN, pharmacien, à Laon.
VAULLAIN.
VAVAL, docteur-médecin, à Paris.
VEILLET, ※, chirurgien en chef de l'hôpital militaire, à Nancy.
VELTER, docteur-médecin, à Bonn.
VENDRIN, libraire, à Paris. (4 exemplaires.)
VENLIERDE, rentier, à Paris.
VENTE, libraire, à Paris.
VERARDI, médecin, à Yvrée.
VERBARE, docteur-médecin, à Tournay.
VERDIÈRE, libraire, à Paris. (95 exemplaires.)
VERGAIN, médecin militaire, ※, à Marseille.
VERGER (Antoine), chirurgien-major, à Paris.
VERGÈS, médecin, à Vinça.
VERGNON.
VÉRISSEL, ex-chirurg.-maj. à l'Hôtel-Dieu, docteur-médecin, à Lyon.
VERLHIAC, docteur-médecin, à St.-Denis.
VERMET.
VERNEZOBRE, officier d'artillerie, à Paris.
VERNIER, ancien chef de division au ministère de la marine, à Paris.
VEUBRIGUER, négociant, à Lyon.
VEUILLEMONT, chirurgien, à Arsonval.
VIAL, docteur-médecin, à St.-Geoire.
VIAL, docteur-médecin, à Cressange.
VIALARS, (Baptiste), chirurgien et maire à Cardaillac-Figeac.
VIART, (Pierre-François), doyen curé d'Auxerre, vicaire général, à Auxerre.
VICAIRE, (François), chirurgien de 2e classe de la marine, à Toulon.
VIDAL, docteur-médecin, à Montbrison.
VIDAL, officier de santé, à la Motte.
VIDART, docteur-médecin, à Lédorat.
VIEUSSEUX, libraire, à Toulouse. (4 exemplaires.)
VIGAROZY.
VIGNÉE, à Paris.
VIGNES, à Aigues-Mortes.
VIGNEUX, à Paris.
VIGREUX.
VILLAINE, officier de santé, à Mamers.
VILLARD, (Pierre-Aimable) chirurgien, à Granville.
VILLARD, docteur-médecin, à Varennes.
VILLEFOSSE, à Paris
VILLEGIA, docteur-chirurgien, à Liège.
VILLEMSEMS, à Paris.
VILLENEUFVE, (J.-L.), ex-chir.-major de la garde impér., à Sauve.

VILLENEUVE, négociant, à Lyon.
VILLENEUVE, docteur-médecin, à Paris.
VILLERMÉ, docteur-médecin, à Paris.
VILLERS, (François), docteur-médecin de la faculté de Paris, chirurgien de 1ère classe de la marine, entretenu au port de Toulon, à Toulon.
VILLET, libraire, à Verdun. (9 exemplaires.)
VILLEVER (André), docteur-médecin, à Thoirette.
VILLIER, libraire, à Paris. (3 exemplaires.)
VILLIERS, docteur-médecin, (1ère classe de la marine), à Toulon.
VIMEUX, (Nicolas-Casimir-Clément), docteur-médecin, à Maignelay.
VIMONT, avocat, à Bayeux.
VIMONT, docteur-médecin, à Château-Salins.
VINCENOT, libraire, à Nancy. (6 exemplaires.)
VINCENT, ex chirurgien entretenu de la marine, docteur-médecin, à Trégnier.
VIVENS (J.-B.-A.), docteur-médecin, à Hesdin.
VOGLET, libraire, à la Flèche (3 exemplaires.)
VOILLEMIER, pharmacien, à Senlis.
VOISIN, docteur-médecin, à Paris.
VOLLEGEARE.
VOLLET.
VOLPI, docteur-médecin, professeur de l'école de médecine, à Milan.
VOSS, libraire, à Leipsick (2 exemplaires.)

WAGENER, docteur-chirurgien, à Soumagne.
WAILLE (Victor-Amédée), docteur-médecin, à Paris.
WARÉE, libraire, à Paris.
WARÉE oncle, libraire, à Paris.
WARIN-THIERRY, libraire, à Epernay.
WATBLÉ, chirurgien de 2e classe de la marine, a Brest.
WATSON.
WEGELER, docteur-médecin, à Coblentz.
WEIDMANENN, professeur en chirurgie, à Mayence.
WEYHER, libraire, à St.-Pétersbourg. (7 exemplaires.)
WEYLANDT, chirurgien à l'hôpital militaire, à Toulouse.
WEYLER, employé au ministère de la marine, à Paris.
WILKEN, bibliothécaire correspondant de l'Institut de France, à Heidelberg.
WILLEBOIS, docteur-médecin, à Bois-le-Duc.
WILLERVAL, imprimeur-libraire, à Douai.
WINAND (J.-H.), négociant, à Verviers.
WOLF (Jacques), docteur-médecin, à Bonn.

YON, libraire, à Dijon. (1 exemplaire.)
YVERT, maréchal-vétérinaire, à Rouen.
YVON, pharmacien du roi, à Mamers.

ZALLONY, ex-docteur en médecine, propriétaire, à Marseille.
ZAMAN, docteur-médecin, à Paris.
ZANG.
ZAWADZKY, libraire de l'université, à Wilna. (4 exemplaires.)
ZINK, docteur-chirurgien, membre de la société helvétique des sciences naturelles, à Lausanne.
ZOLEAUD DE ST.-MAURICE, docteur-médecin, à Paris.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE

DE MM. LES SOUSCRIPTEURS DU DICTIONAIRE.

ALBERT, docteur-médecin, à Niort.
ALLIÈS, à Paris.
ALLONEAU, docteur-médecin, à Thouars.
ANDRÉ (L.), officier de santé, à St.-Lambert.
ANNOYE-VANDEVYVERE, imprimeur-libraire, à Ypres.
ABBEY, docteur-médecin, à Chatillon-sur-Seine.
ARMAND, à Paris.
ARRAULT, médecin, à Joigny.
ASSELIN, médecin, à Caen.
AUBERTIN, étudiant en médecine, à Paris.
AUBŒUF, pharmacien, à Châlons.
AUBRIER, à Saint-Quentin.
AUDOUARD, à Paris.
AUGEREAU, à Paris.

BACKER (de), professeur, à Ste.-Anne.
BADAUD, officier de santé, à Becon-le-Lonroux.
BALENCHANA, docteur-médecin.
BARBETTE, médecin, à Niort.
BARBIEUX, médecin.
BARBUAT, médecin, à Bourges.
BARRAS, docteur-médecin, à Paris.
BAST, étudiant en médecine.
BAUME, médecin, à Rians.
BEAUFINET, docteur-médecin, à Chef-Boutonne.
BEAUMONT (de), à Saint-Pétersbourg.
BEAUVIEUX, étudiant en médecine.
BECOUR, chirurgien, à Chateaudun.
BELLENAND, à Péronne.
BELLIER, à Nantes.
BENOITS, à Paris.
BENOITS, à Ronanne.
BERGER, vétérinaire en chef, à Paris.
BERGERON, officier de santé, à Rochefort.
BERGERON (J.-J.), docteur-médecin.
BERGERON (J.-J.), officier de santé de la marine, au port de Rochefort.
BERGERON, à Paris.

BERNARD, docteur-médecin, à Pezenas.
BERNARD, vétérinaire, à Desvre.
BERTRAND, médecin des eaux du Mont-d'Or, à Clermont-Ferrand.
BERTRAND, chirurgien, à Givry.
BEUGNOT, docteur-médecin.
BLANC, maire de Châlons.
BLANC, imprimeur-libraire, à Moutiers. (6 exemplaires.)
BLANC, médecin, à Château-Double.
BLANCHÉ, à Paris.
BLATIN, docteur-médecin, à Clermont-Ferrand.
BLIN, à Paris.
BLOMME, à Lootenhulls.
BLONDEAU, à Ham.
BODEAU, docteur-médecin, à Niort.
BOILEAU, médecin, à Nancy.
BOISPERRÉ, à Paris.
BOISSIÈRE, médecin, à Bergerac.
BONNAL, médecin, à Paris.
BONNEFOY, chirurgien-major, à Paris.
BONNEU, chirurgien, à Périgny.
BONNOT, médecin, à Toulon-sur-Arroux.
BORDOT, docteur-médecin, à Paris.
BOREL, docteur-médecin, à Paris.
BORIE, à Paris.
BORNET-LEGER, à Neuvic.
BOTTEX, médecin, à Lyon.
BOUDIER, maire, à Tournu.
BOUGAREL, chirurgien-major.
BOUILLARD, médecin, à Nantes.
BOUIS, officier de santé, et pharmacien, à Saint-Tropez.
BOULEY, artiste-vétérinaire, à Paris.
BOURDON-DELAUNAY, à Paris.
BOURGEOIS, chirurgien, à Moorscele.
BOURILLON, docteur-médecin, à Champdeniers.
BOUVIER, à Paris.
BOYAVAL-HOLVOET, receveur des douanes, à Menin.
BOYÉ, à Paris.
BOYER, à Paris.
BOYER, chirurgien, à Clermont-Ferrand.
BOYVEAU-LAFFECTEUR, médecin, à Paris.
BRABANDERE-DELEVINGNE (de), à Courtrai.
BRACHET, docteur-médecin, à Lyon.
BRESCHET, médecin, à Paris.
BRIOLET, pharmacien, à Châlons.
BRISSET, docteur-médecin, à Paris.

BRISSON, docteur-médecin, à Bénet.
BRIVIN, docteur-médecin, à Niort.
BROTILLOT, à Dôle.
BRUGGEMAN, chirurgien, à Zweveghem.
BRUNEAU, à Chonfleur.
BUCHET, chirurgien-major, à Tartas.
BUISSON, docteur-médecin,
BURCK (de).
BURCK (de), avocat.

CALMAR-LAFAYETTE, au Puy.
CARBILLET, à Langres.
CARCASSONNE, médecin, à Châlons.
CARTERON, médecin, à Troyes.
CASAUGRAN, médecin, à Montrejan.
CASSE, médecin, à Saint-Germain-en-Laye.
CASTAIGNET, à Basas.
CASTERMAN, fils aîné, à Tournai.
CAVIOLA, à Paris.
CAZALIS, chirurgien, à Arrengosse.
CHABROL, à Paris.
CHAMMAND, à Paris.
CHAMPEIL, officier de santé, à Saint-Julien-aux-bois.
CHANDURIE, chir.-maj. à l'hôpital militaire, à l'île d'Oleron.
CHANTREAU, médecin.
CHAPEL, à Paris.
CHAPOTIN, à Paris.
CHARDEL aîné, médecin, à Paris.
CHARPENTIER, médecin, à Guerigny.
CHARPENTIER, médecin, à Bourges.
CHAUDON, médecin, à Valensolle.
CHAUVET, à Paris.
CHAUVET, à Mantes.
CHERON, médecin, à Argentan.
CHESNET, médecin, à Paris.
CHEVALIER-RUFIGNY, médecin, à Paris.
CHEVREUX, à Saint-Genis.
CHEYSSOM, médecin, à Nogent-sur-Seine.
CHONIPPE, médecin, à Paris.
CHRESTIEN-LALANNE, à Paris.
CLARCK, docteur-médecin, à Rome.
CLEMANDOT, à Paris.
CLÉMENT, médecin, à Bitche.
CLÉMENT, médecin, à Paris.
CLOQUET jeune, à Paris.

COCHARD, chirurgien, à Nantes.
COLLIN, docteur-médecin, à Paris.
COMPAING, à Rouen.
COPIN, médecin, à Cambrai.
CORDIER, à Paris.
CORDIER, à Laon.
CORDON, médecin, à Montpellier.
CORNELIS, médecin, à Oudenarde.
CORNUDET, à Laroche-Bernard.
COUZIN, docteur-médecin, à Saint-Jean-d'Angely.
CROZE, docteur-médecin, à Lezoux.
CRUVEILLIER, à Paris.
CUENOT, docteur-médecin, à Besançon.
CUNY, docteur-médecin, à Nancy.

DAMIRON, docteur-médecin, à Paris.
DAMY, à Paris.
DANVERS, à Corbeil.
DASSONNEVILLE, à Paris.
DAUBAN, médecin, à Paris.
DAUSSE, à Paris.
DAVID, médecin.
DECHASSÉ, propriétaire, à Tournus.
DEFOS, médecin, à Alby.
DEGAGE, médecin, à Nantes.
DEGUISE, médecin, à Paris.
DELACROIX, à Paris.
DELADREU, fils aîné, à Paris.
DELAFONDRÉE, docteur-médecin, à Paris.
DELAVAUX, médecin, à Mesle.
DELBARRE, chirurgien, à Cambrai.
DELBARRE, médecin, à Pont-l'Evêque.
DELHERBE, à Paris.
DELOISY, membre de la chambre des députés, à Dijon.
DELSERIES, à Paris.
DEMOURS, à Paris.
DENEUX, médecin, à Paris.
DERAIN, chirurgien, à Sennecey-le-Grand.
DESCHAMPS, à Château-Chinon.
DESCHAMPS fils, médecin, à Bordeau.
DESCKACKEN, chirurgien militaire.
DESCURET, docteur-médecin, à Paris.
DESJARDIN, médecin, à Troyes.
DESLÉE-MAES, banquier, à Courtrai.
DESMAROUX, à Paris.

DESORMEAUX, professeur de la faculté de médecine, à Paris.
DESPORTES, à Paris.
DEVERGIE, docteur-médecin, à Paris.
DEVILLE, à Paris.
DEZEIMERIS, étudiant en médecine.
DOLIVERA, docteur-médecin, à Paris
DROUET, à Paris.
DUBOIS, propriétaire, à Châlons.
DUCAMP, à Paris.
DUCHENE (C.-J.), de Rouen, ex-chir.-maj. de l'ex 81e régt. de ligne, etc. médecin.
DUFRENOIS, à Paris.
DUHAMEL (F.-J.), docteur-médecin de la faculté de Paris.
DUMERIL, professeur à la faculté de médecine, à Paris.
DUMONT, médecin, à Renaix.
DUPLAN, médecin, à Paris.
DUPRÉ, à Paris.
DUPONCHEL, officier de santé de la garde royale, à Paris.
DURET, docteur-médecin.
DUMONT, à Paris.
DUROCHEL, médecin, à Paris.
DUROSEY, médecin, à Lisieux.
DUTRONT, à Paris.
DUVAL, à Paris.

EMELIN, à Ebreuil.
ESPIAUD, à Paris.

FARRADESCHE-DECHANBASSE, docteur-médecin, à Allanche.
FAUDON, à Preuilly.
FEBVREL, docteur-médecin, à Rembervilliers.
FENECA, docteur-médecin, à Marseille.
FERIAUD, à Saint-Julien.
FERNAUT, à Paris.
FEVRE, chirurgien, à Saint-Marc.
FEYTANA, à Harlingen.
FILLION, docteur-médecin, à Bourbon-Lancy.
FILLOLET, docteur-médecin.
FLAMME, à Paris.
FLEURY, à Toulon.
FLEURY, chirurgien, à Châlons.
FLEURY aîné, à Paris.
FOBBE, chirurgien, à Zomerghem.
FORSSE, à Paris.
FOUCQUES, étudiant en médecine.

FOURCADELLE, à Paris.
FOURCAULT, à Houdan.
FOURNERET, à Paris.
FOURREAU, à Beauregard.
FOURNIER, à Versailles.
FRAIGNEAU, chirurgien, à Mézières.
FRANCK, médecin, à Parme.
FRAPART, médecin, à Paris.
FREBAULT, chirurgien en chef de l'hôpital, à Nevers.
FREJACQUE, médecin, à Carcassonne.

GALLOT, médecin, à Auxonne.
GANDERAX, inspecteur des eaux thermales, à Bagnères.
GARNIER, médecin, à Saint-Didier.
GARON, médecin, à Paris.
GASTEX, médecin, à Granville.
GASTINE, médecin, à St.-Trivier.
GAUDCHOUX, chirurgien-major des chasseurs de la Vienne.
GAUQUELIN-DESPALLIÈRE, docteur-médecin, à Evreux.
GAUTHIER (A.-R.), interne à l'hôpital St-Louis, à Paris.
GAUVIN, à Pont-l'Evêque.
GAZAN, médecin, à Paris.
GEFFROY, à Vir.
GENDRIN, médecin, à Paris.
GENOIS, à Paris.
GENGUVILLE, docteur-médecin, à Paris.
GEOFFROY, docteur-médecin, à Paris.
GERARD, docteur-médecin, à Landrecies.
GERANDIN, docteur-médecin à Paris.
GIRARD, professeur, à l'école vétérinaire, à Alfort.
GIRARD, médecin, à Paris.
GIRARD, médecin, à Laferté-Bernard.
GODELLE, docteur-médecin, à Soissons.
GOFFIN, à Gosselin.
GRANT, inspecteur des hôpitaux anglais, à Londres.
GRAVIS, à Bayay.
GRENET-CHOLLET, médecin, à Joigny.
GUIARD, à Paris.
GUIBOURT, médecin, à Paris.
GUILLEMEAU jeune, docteur-médecin, à Niort.
GUILLEMOT, médecin, à Loubans.
GUILLIER, médecin, à Laroche-Guyon.
GUIOLLOT, docteur-médecin, à Saint-Florentin.

HAGUETTE, docteur-médecin, à Paris.
HAILLARD-D'HEROU, inspecteur de l'imprimerie et de la librairie, à Paris.

HALENCOURT (d'), etudiant en médecine, à Paris.
HAUREGARD, docteur-médecin, à Paris.
HENNECART, médecin, à Vervins.
HENNEQUIN, médecin, à Paris.
HILLAIRET, à St.-Genis.
HILLAIRET, à Mirambeau.
HONORÉ, médecin, à Paris.
HOUDET (C.), officier de santé, à Montfaucon.
HOUELBECQ, à Paris.
HOUIN, facteur des douanes, à Menin.
HUVELIN, à Paris.

ICARD, docteur-médecin, à Draguignan.
ISNARD-CEVOULES, docteur-médecin, à Grasse.
ISSOARD, à Paris.

JACQUEMARD, à Paris.
JACQUEMYNS, propriétaire, médecin à Dadezeele.
JOBÉ, propriétaire, à Châlons.
JOBERT fils, à Paris.
JOSLÉ, à Poitiers.
JOUFFROY, médecin.

KAPELER, médecin, à Paris.
KERGARADEC.
KOSTOMAROFF, médecin, à St.-Pétersbourg.

LABONARDIÈRE, docteur-médecin.
LABORIE, docteur-médecin, à Paris.
LABRANCHE, officier de santé, à Allauche.
LACHÈZE, à Angers.
LACHOMÉ, médecin, à Paris.
LACROIX (F.-M.), docteur-médecin.
LAFORET, à Paris.
LAFOY, propriétaire, à Buzy.
LAGNEAU, médecin, à Paris.
LAHALLE, à Blamont.
LAMARE-PIQUOT, médecin, à Caen.
LAMARQUE, médecin, à Richelieu.
LAMBRON, médecin, à Ernée.
LAMY, de St.-Lô, médecin.
LANGERON, pharmacien, à Louhans.
LANGRY, chirurgien aide-major des armées.
LANNOLLIER, docteur-médecin, à Castelnandary.
LANOIX, médecin de l'hôpital général, à Orléans.
LARBAUD, médecin, à Paris.

LAROCHE, libraire, à Angoulême.
LAROCHE, médecin, à Nontron.
LAROCHE (J.), docteur-médecin.
LATANÉ, à Bergerac.
LATAUD, médecin, à Tournus.
LAUNAI, médecin, à Angers.
LAURENT, chirurgien-major, à Vincennes.
LAUTOUR, à Paris.
LAVIGERIE (L.-C.), chirurgien, à Périgueux.
LAVILLE, à Coutance.
LAVILLETELLE, à Paris.
LEAGE-MARNHIAC (L.-A.), docteur-médecin.
LEBEAU, à Maubeuge.
LEBER, docteur-médecin, à Paris.
LEBRETON, médecin, à Paris.
LECACHEUR, à Angers.
LEFEVRE, à Paris.
LEFEVRE, médecin, à Tilly.
LEGOUAS, à Paris.
LEGOUVÉ, médecin, à Châlons.
LEGUYER, docteur-médecin.
LEIDIE, docteur-médecin, à Noyers.
LEIRAL, à Cause.
LEMAIRE, à Cambrai.
LEMARCHANT, chirurgien, à Cambrai.
LEMERCIER, médecin.
LEMONNIER, docteur-médecin, à la Nouvelle-Orléans.
LENOBLE, à Versailles.
LÉPINE, chirurgien, à Châlons.
LERIN (Jean-Denis), à Paris.
LEROY, médecin, à Versailles.
LESAULNIER, docteur, à Redon.
LESTOURGIE, à Argental.
LESTOURGIE, à Beaulieu.
LETOURNEUR, docteur-médecin.
LEVESQUE, à Orléans.
LHUILLIER, à Orléans.
LOTTEAU, à Paris.
LOYDREAU, médecin, à Arnay-le-Duc.
LULLIER-WINSLOW, docteur-médecin, à Paris.
LUARD, docteur-médecin, à Honfleur.

MACARTAN, à Paris.
MAHUZIES, docteur-médecin, à Castres.
MAILHAL, instituteur, à Paris.

MAILLARD (J.-E.), ✠, ex-médecin en chef des armées.
MAILLIER, docteur-médecin, à La Loupe.
MAISONNABLE, professeur d'accouchemens, à Paris.
MANGET, médecin.
MARÉCHAL, à Fumay.
MARTEL, à Pontivy.
MARTEL, à Billay.
MARTIN, à Cassillones.
MARTIN, médecin, à Paris.
MARTIN, médecin, à Ligny.
MARTIN aîné, propriétaire, à Niort.
MARTIN-GIMARD, à Paris.
MARTIN-SOLON, docteur-médecin, à Paris.
MASAGNA, à Paris.
MATHIAS, pharmacien, à Paris.
MAUGEB, à Paris.
MAURICE-MOUZET-DUPOUGET fils, docteur-médecin.
MAURIN, à Versailles.
MAZIER, étudiant en médecine, à Paris.
MÈGE, docteur-médecin, à Paris.
MENARD, à Paris.
MERCIER, docteur-médecin, à Namur.
MEY, médecin, à Lyon.
MICHAUX, à Paris.
MICHEL, à Moulins.
MILLET, chirurgien aide-major.
MILLET, à Paris.
MISSA, à Paris.
MONFANGE, à Paris.
MONTELOI, à Paris.
MONFORT, à Auxerre.
MONTROL, étudiant en médecine, à Paris.
MOREL, pharmacien, à Nancy.
MORIN, curé, à Saint-Cyr.
MOUGEOT, à Chaumont.
MOUYANNE, à Lespare.
NANDIN (de), à Cadix.

NIDART, médecin, à Paris.
NOLETTE, médecin, à Paris.
NOZOUGHLIN, docteur-médecin, à Boulogne-sur-Mer.

O'BEIRNE, docteur-médecin, à Edimbourg.
OCHIER, médecin, à Cluny.
ORFILA, à Paris.
ORITZ (P.), docteur-médecin, au Brésil.

PAIX-DE-BEAUVOYS, officier de santé, à Angers.
PALLUSTE, docteur-médecin, à Niort.
PETRAKI (A.), à Chio.
PARENT, à Houdan.
PARENT, médecin, à Paris.
PARIS, à Paris.
PARISOT, docteur-médecin, à Dancevoir.
PASQUIER, à Paris.
PAUARD jeune, propriétaire, à Châl
PAULIN, médecin, à Paris.
PERREYMOND, médecin, à Lorgues.
PERRIER, à Amboise.
PERRIN-CORVAL jeune, propriétaire, à Châlons.
PETIT-JEAN, docteur-médecin, à Aurosey.
PETIT, docteur-médecin, à Niort.
PEZET-CORVAL, propriétaire, à Châlons.
PIET, à Paris.
PIGARCHE (A.), docteur-médecin, à Saint-Cloud.
PIGEOTTE, médecin, à Troyes.
PIGIS, médecin, à Lisieux.
PINDAT, à Paris.
PINGUET, à Laroche-Guyon.
PISSOT, médecin, à Vassy.
PITIOT, propriétaire, à Dracy.
PHILIPPE, médecin, à Laferté-Bernard.
PLASTOUKOFF, médecin, à Moscou.
POLINIAIRE, à Lyon.
PONTARD, docteur-médecin.
POSTEL, médecin, à Paris.
POTIN, médecin, à Saint-Germain-en-Laye.
POUSALGUES, à Ascié.
POUSSIN, à Lorient.
PRESLE DUPLESSIS, médecin, à Paris.
PRUNEYRE, étudiant en médecine, à Paris.
PSOMA (A.), à Sancta-Maura.

QUESNEL, à Paris.
QUILLET, docteur-médecin, à Pont-Lévêque.

RAMPELBERGH, imprimeur, à Bruxelles.
RAVEL, médecin, à Pertuis.
RECAMIER, professeur à la faculté de médecine, à Paris.
REGNART, médecin, à Paris.
REIMONIN, médecin, à Marseille.
REMONT, à Guillon.

RENARD, pharmacien, à Paris.
RENNES, chirurgien, à Paris.
RENOU, à la Flèche.
RIBIÉ, chirurgien, à Châlons.
RICARD, médecin, à Saint-Léger.
RICHARD, à Chauny.
RIESENKAMP, docteur-médecin.
ROCHOT, médecin, à Seurre.
ROSTAN, médecin, à Antibes.
ROULLIN, à Paris.
ROUSSEL, à Lyon.
ROUTY, pharmacien, à Châlons.
ROUXEL, médecin, à Boulogne sur-Mer.
ROY, à Paris.

SALET, à Valence.
SALOMON, médecin, à Villeneuve-les-Avignon.
SANDTMANN, docteur-médecin, à Hambourg.
SANSON, à Paris.
SARRASIN, à Bellinglive.
SAVARDAN, à Paris.
SAVIN, chirurgien, à Châlons.
SEGERT, chirurgien, à Courtrai.
SEMEN, à Chartres.
SENÉ, docteur-médecin, à Dijon.
SERRA-MANNA, médecin, à Cagliari.
SERRÉ, docteur-médecin, à Paris.
SERVOIN, à Paris.
SICURO, à Zantes.
SILBESTRE, à Bordeaux.
SIMON, médecin, à Lisieux.
SIMONNET, ex-sous-préfet, à Châlons.
SOHLER, à Altkirch.
SPEER, à Toulon.
SPINASSE (A.-L.), étudiant en médecine.
SUE, médecin, à Marseille.
SURIRAY, docteur-médecin, au Hâvre.

TABOURIER, docteur-médecin, à Chamboy.
TEALIER, à Paris.
TESNE, médecin, à Ligny.
TEXIER, médecin, à Paris.
TEYSSEIRE (C.), ex-chirurgien de marine.
THERIOT, médecin, à Paris.
THEULLIER, à Paris.

THIBAULT, médecin, à Versailles.
THOUET, docteur-médecin, à Vihiers.
THULLIER, docteur-médecin, à Limoges.
TISSEYRE, chirurgien, à Châlons.
TOISON, chirurgien, à Ouroux.
TONNET, docteur-médecin, à Niort.
TORDEUX, à Avesnes.
TORTERA, médecin, à Villiers-Saint-Benoist.
TOURNEL, chirurgien-major.
TOUSSAINT, chirurgien, à Chartres.
TRASTOUR, médecin, à Toulon.
TRILHE, à Paris.
TUFFET, chirurgien, à Saint-Maixent.
TYMAN, médecin, à Oudenarde.

VAFFIER, chirurgien, à Cuisery.
VALETTE, médecin, à Russey.
VALIENTÉ, aux États-Unis d'Amérique.
VALLET, médecin, à Paris.
VANDENBROCKE, aide-major, à Tournay.
VANDORPS, chirurgien, à Courtrai.
VANHOUTE, chirurgien, à Courtrai.
VANZANTIWOORDE, médecin, à Courtrai.
VERMANDOIS, officier de santé, à Bourg.
VERMILLEZ, chirurgien.
VERNEUIL, médecin, à Lachatre.
VERNHES, docteur-médecin, à Niort.
VIALA, à Cahors.
VIÉ, docteur-médecin, à Carcassonne.
VILLELA, docteur-médecin, à Lisbonne.
VILLENEUVE, docteur-médecin, à Paris.
VITRY, médecin, à Versailles.
VOISIN, docteur en chirurgie, à Versailles.

WERBIEST, à Willeren.
WIOTTE, à Dieppe.



AVIS

Sur les trois volumes qui composent la dernière livraison du Dictionaire des sciences médicales.

Le tome LVIII se compose du reste du texte du Dictionaire et d'une partie de la table.

Le LIX, en entier de la table.

Le LX, du reste de la table et des appendices.

On pourra, à la reliure, composer le tome LVIII, soit du texte seul, soit du texte et des appendices; dans le premier cas, on pourrait reporter les appendices à la fin de chaque volume, ce que leur distribution par tome permet. La table devra, dans l'un et l'autre cas, former deux volumes.

On pourra encore composer le LVIII du texte seul; le LIX des appendices seuls, et le LX de toute la table; mais ils seront alors fort inégaux.

Les volumes, tels que l'ordre d'impression a permis de les brocher, contiennent, dans leur ensemble, le nombre de feuilles ordinaires à chacun d'eux.